

ŒUVRES COMPLÈTES
DE
CHARLÈS BAUDELAIRE

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

RECUEILLIE, CLASSÉE ET ANNOTÉE

PAR

M. JACQUES CRÉPET

TOME PREMIER

1833-1856



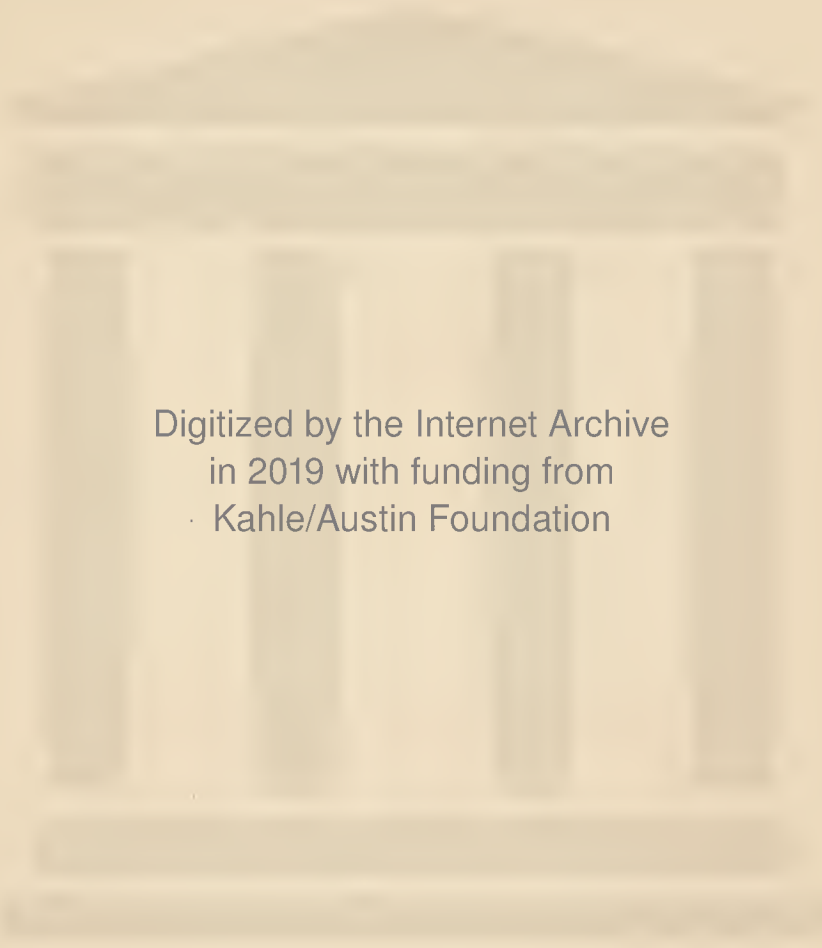
PARIS
ÉDITIONS LOUIS CONARD
JACQUES LAMBERT, LIBRAIRE-ÉDITEUR
6, PLACE DE LA MADELEINE, 6

MCMXLVII
Tous droits réservés

NUNC COGNOSCO EX PARTE



TRENT UNIVERSITY
LIBRARY



Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Kahle/Austin Foundation

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

CHARLES BAUDELAIRE

LA PRÉSENTE ÉDITION
DES
ŒUVRES COMPLÈTES DE CHARLES BAUDELAIRE
A ÉTÉ TIRÉE
PAR L'IMPRIMERIE NATIONALE
EN VERTU D'UNE AUTORISATION DE M. LE MINISTRE DES FINANCES
EN DATE DU 26 MARS 1917.

ŒUVRES COMPLÈTES
DE
CHARLES BAUDELAIRE

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

RECUEILLIE, CLASSÉE ET ANNOTÉE
PAR
M. JACQUES CRÉPET

TOME PREMIER

1833-1856



PARIS
ÉDITIONS LOUIS CONARD
JACQUES LAMBERT, LIBRAIRE-ÉDITEUR
6, PLACE DE LA MADELEINE, 6

MDCCCXLVII

Tous droits réservés

PQ2191.A1 1922 t.3

AVERTISSEMENT

Le présent ouvrage contiendra , réunies pour la première fois , toutes les lettres de BAUDELAIRE parvenues jusqu'à nous , — celles qui figuraient dans les recueils antérieurs comme celles qui restaient éparpillées dans des journaux ou revues ; celles qui , à notre connaissance , dormaient encore dans les tiroirs des collections comme celles dont les catalogues d'autographes n'ont apporté qu'un fragment ou qu'une analyse , — toutes , sans distinction d'origine , de destinataire ou d'objet , sans exceptions ni retranchements , in extenso , autant qu'il a dépendu de nous . Voilà maintenant quatre-vingts ans que Baudelaire est mort ; sa gloire le place indiscutablement hors de toute atteinte , et son irascibilité est trop connue de tous pour que les violences verbales auxquelles il s'abandonna parfois puissent porter un préjudice quelconque à la mémoire des tiers qu'elles prirent à partie . Il n'y avait donc plus aucune raison valable pour ne pas laisser parler librement le document .

On s'est appliqué à procurer ici un texte irréprochable , l'établissant , chaque fois qu'il était possible , sur les pièces originales ou , à défaut , recourant aux « sources » qui présentaient le plus de garanties . On a révisé du plus près les classements antérieurs , trop souvent suspects . On a vérifié pour chaque date la concordance du jour et du quantième . On a restitué partout

les passages omis ainsi que les noms véritables dont beaucoup s'étaient trouvés remplacés par des initiales, parfois erronées d'ailleurs. On a signalé au passage les fautes de lecture qui avaient été commises soit par nos devanciers, soit par nous-même. On a respecté les particularités orthographiques de l'auteur et, autant que possible, la disposition graphique des textes.

Enfin, à l'aide de nombreuses notes bio-bibliographiques, et en résumant sous chaque lettre la réponse du destinataire quand on la connaissait, on s'est efforcé tant d'éclairer les points obscurs de cette correspondance, que de remédier aux lacunes qu'elle présente, travail presque entièrement nouveau.

Est-ce à dire qu'on soit absolument satisfait de cet ouvrage? On ne le prétendra pas. Un effort de cette ampleur n'atteint jamais du premier coup à la pleine réussite. Il reste encore ici quelques billets dont la date n'a pu être déterminée avec certitude, quelques allusions qu'on n'a pas su expliquer, quelques noms dont on n'a point percé l'énigme. — Telle quelle nous croyons néanmoins pouvoir espérer que notre Correspondance générale marquera un progrès sensible sur les recueils antérieurs et sera d'une utilité réelle à quiconque s'intéresse aux études baudelairiennes.

Il nous reste à dire la reconnaissance que nous gardons à tous ceux, — dont combien aujourd'hui, hélas! disparus, — qui, au cours du tiers de siècle où s'est poursuivi notre labeur, nous y ont aidé de quelque manière, et parfois dans une mesure étendue jusqu'à une véritable collaboration.

Que n'avons-nous pas dû notamment à la famille Ancelle dont trois générations, nous continuant la confiance que le conseil judiciaire de notre auteur avait faite à Eugène Crépet, nous ont permis de compulsuer ses inépuisables archives; à Marcel Lévy-Danon qui, bien que nous ne l'eussions jamais vu, un jour, d'autorité et d'un seul coup, nous fit tenir tous ses manuscrits baudelairiens; à Armand Godoy qui, non content de mettre à notre disposition l'ensemble de son admirable cabinet, a poussé l'obligeance jusqu'à revoir pour nous, sur les originaux, la longue suite des « lettres à sa mère »; à madame Ronald Davis nous communiquant, outre de nombreuses pièces inédites, des papiers de Poulet-Malassis qui les éclairent; à M. Georges-Emmanuel Lang, nous permettant, avant la dispersion de sa magnifique collection, de prendre copie de ce qui pouvait nous y intéresser; à tant d'éminents bibliophiles d'hier, comme Léon Barbou, Édouard Champion, René Emery, Artbur Meyer, Fernand Vandérem, Louis Latombe, Lucien-Graux, ou à leurs émules d'aujourd'hui, tels le marquis du Bourg de Bozas, le docteur E. Fatou, M. Jacques Guérin, tous sacrifiant même à l'intérêt supérieur des Lettres et à l'enrichissement de notre recueil le cher secret de leurs trésors !

Les Facultés, les Bibliothèques, les Musées ne nous ont pas témoigné moins de sympathie ni d'obligeance. M. Jacques Jaujard nous a communiqué des notes de Baudelaire restées inconnues jusqu'à ce jour. MM. Jérôme Carcopino, Mario Roques, Jean Pommier, Jean Bonnerot, Georges Blin, Charles Bellanger nous ont prêté assistance pour résoudre quelques diffi-

cultés. M. Marcel Bouteron à la collection Spoelberch de Lovenjoul, M. J. Chassaing de Borredon aux Archives nationales, M. Frantz Calot à l'Arsenal, M. Jean Adbémar au Cabinet des Estampes, mademoiselle Dormoy et M. Jules Mouquet à la Bibliothèque Jacques Doucet, M. Hubert Delesalle, de la Direction des Musées, mademoiselle Damiron à l'Institut d'Art et d'Archéologie, M. Cambier aux Archives du Ministère de la Guerre et M. R. Jouanne à celles d'Alençon, ont facilité nos enquêtes et vérifications et même en ont fait pour nous. Pour nous aussi madame C. Daubray a fouillé la correspondance de Victor Hugo et M. Henri Martineau l'œuvre de Stendhal. À Bruxelles, MM. Camille Gaspar et Gustave Charlier, à Londres, M. Randolph Hughes, aux États-Unis, M. W. T. Bandy se sont employés à nous procurer inédits et renseignements. De son Université de Yale, M. Albert Feuillerat, pour le classement de notre correspondance, nous a fait profiter de l'expérience qu'il avait acquise en traitant de Baudelaire et sa mère et de Baudelaire et la Belle aux Cheveux d'or, — deux études dont il faut espérer, soit dit en passant, qu'elles seront bientôt introduites en France.

Les libraires et experts en autographes nous ont pareillement été d'un secours très efficace. C'est à l'inlassable complaisance de M. Pierre Cornuau et de M. Castaing (Maison Charavay) que nous devons d'avoir retrouvé la trace de bien des lettres disparues du marché parisien depuis plusieurs décades. M. Maurice Chalvet, lui aussi, nous a beaucoup aidé dans ces investigations. MM. Pierre Bérès, Georges Blazot, Carteret,

Degrange, L. Giraud-Badin, Janvier et Arna, Lardanchet, Henri Leclerc, Marc Loliée, Maggs, Matarasso, Maynial, Picard, Georges Privat, ainsi que madame Vidal, nous ont à l'envi communiqué des pièces de leurs collections privées ainsi que leurs fichiers et catalogues.

Et combien encore qui, par leurs bons offices ou leurs apports divers, ont mérité de ne pas être oubliés ici : M^{lles} Judith Cladel et Françoise des Maisons; M^{mes} Demolder, Fix-Masseau, Horn-Monval, Le Josne, Marie-Louise Pailleron, Henri de Régnier, Fél. Rops, Stoclet (de Bruxelles); MM. Ardouin, G.-Jean Aubry, Gérard Bauer, Albert Béguin, Bonnier de la Chapelle, Clément-Janin, Jean-Michel Coulon, Alfred Dupont, André Gide, Hodgkinson, Albert Kies, Jacques de Laprade, André Lasseray, André Lefèvre, Arm. Lods, Jacques Madeleine, Aristide Marie, Cl. Roger-Marx, E. Michelez, R. Minder, Henri Mondor, A. Parménie, Jacques Patin, Louis Piérard (de Bruxelles), Gaston Prinnet, Seymour de Ricci, Spitzberg, Templaere, Villebœuf, Émile Weisweiler, Jean Ziegler...

Que tous et toutes veuillent bien agréer l'assurance de notre gratitude.

J. C.

N. B. — Les crochets [] employés ci-après indiquent, lorsqu'ils encadrent une adresse ou une date, que cette adresse ou cette date ne figurent pas au texte original, mais résultent de la suscription ou d'un cachet postal; lorsque c'est un mot, qu'on l'a restitué; quand ce sont des points, qu'il y a une lacune dans le manuscrit; quand c'est une fraction de date,

qu'il s'agit d'une rectification par nous proposée en vue de remédier à une erreur évidente de l'auteur quant au jour, au quantième, au mois ou au millésime. (En ce dernier cas, la pièce en cause a été classée à la place chronologique que lui assignait notre rectification.)

Le point d'interrogation [?] signale un mot de lecture incertaine ou la probabilité d'un *lapsus calami*.

Le [sic] atteste que telle singularité orthographique ou syntaxique qu'il suit, n'est pas imputable à l'imprimeur.

À la *Table des Matières*, l'astérisque placé à gauche d'un numéro d'ordre signifie que le texte correspondant à ce numéro-là n'a pu être collationné avec l'original.

Un *Appendice*, où seront réunis les lettres et billets dont la date n'est pas présumable et ceux qui nous auront été communiqués en cours de publication, un *Relevé des sources*, un *Historique* et un *Index général* termineront le dernier tome de ce recueil.

CORRESPONDANCE
GÉNÉRALE

DE

CHARLES BAUDELAIRE

1833

I. À M. BAUDELAIRE, JUGE SUPPLÉANT ⁽¹⁾.

Lyon ⁽²⁾, le 22 novembre 1833.

Beaucoup de choses à dire, mais *primo* m'excuser. Dans ma paresse s'est un peu mêlé d'amour-propre; comme tu ne répondais pas, je croyais qu'il importait à mon honneur de ne pas écrire

⁽¹⁾ Claude-Alphonse Baudelaire (1^{er} janvier 1805-14 avril 1862), fils de Joseph-François Baudelaire et de sa première femme, Jeanne-Justine-Rosalie Janin, et par conséquent demi-frère de notre poète dont il était l'aîné de seize ans. À la mort de son père (10 février 1827), il avait continué de vivre avec sa belle-mère (la future M^{me} Aupick), puis s'était marié (v. p. 3, n. 1). Il devait faire toute sa carrière dans la magistrature à Fontainebleau (juge suppléant en 1832, juge d'instruction en 1846, juge en 1851, retraité en 1862). C'était un homme d'une haute moralité et d'un grand cœur. Un trait le peindra : le frère de sa

deux fois de suite. Mais j'ai reconnu que c'était du ridicule; d'ailleurs tu es mon aîné, je te respecte, tu es mon frère, je t'aime ⁽¹⁾. Beaucoup de choses à te dire, je te le promets au commencement de ma lettre, eh bien, je vais m'acquitter de ma promesse. Je viens de me fouler le pied, de là emplâtre sur emplâtre (ou amplâtre), et je déteste les emplâtres aussi bien que les médecins.

On bâtit à Lyon sur la Saône *un pont suspendu*, tout en fil de fer. Toutes les boutiques vont être éclairées au gaze [*sic*]; on creuse dans toutes les rues. Le Rhône, ce rapide fleuve aux crues subites, vient encore de déborder. Car il pleut beaucoup maintenant à Lyon. La verrerie qui est située dans une presqu'île tout près de la ville (car nous y allions en promenade, nous, collégiens), eh bien,

femme s'étant trouvé ruiné, Claude-Alphonse donna toute sa fortune pour lui éviter d'être mis en faillite.

Dans des notes fournies à Eug. Crépet, en 1886, pour son étude biographique, Ernest Prarond le dépeignait comme suit :

« Notre Baudelaire, outré physiquement, plus grand, plus fort, brusque, à mouvements impétueux, à saccades, un Baudelaire avec des gesticulations galvaniques. La nervosité de Charles Baudelaire se dissimulait, au contraire, sous des dehors très mesurés, très calmes. Une grande ressemblance d'ailleurs entre ce Baudelaire intempérant et le Baudelaire posé. — Quelque chose de plus carré, plus d'ossature, plus de pommettes. »

Il est à noter que Claude-Alphonse, lui aussi, devait mourir paralytique. Pour plus de détails, voir Georges de Nouvion : *LA FAMILLE DE CHARLES BAUDELAIRE*, extrait du *Bulletin de la Société historique du VI^e arrondissement de Paris*. (Typographie Firmin-Didot et C^{ie}.)

⁽²⁾ Le lieutenant-colonel Aupick, nommé chef d'État-major de la 7^e division militaire le 7 décembre 1831, habitait à Lyon, 4, rue d'Auvergne.

⁽¹⁾ Voilà une tendance à la conformité qui ne laisse pas de surprendre chez le futur poète des *Fleurs du Mal*. On doit se souvenir qu'il avait tout juste douze ans et demi quand il écrivit cette lettre.

le Rhône empiète toujours sur l'isthme [*sic*]; il ronge, il mange. Cette nuit enfin il a emporté l'isthme. Ce sont des choses qui arrivent souvent dans le Rhône. Une irrégularité devient enfoncement, la langue de terre devient île; car le fleuve est très rapide.

Ma lettre est cochonnement griffonnée, mais ma plume est très mauvaise, et puis je m'inquiète peu de cela. Il me tarde de m'excuser de ma paresse par une longue lettre. Mais juge donc quel cruel supplice, cette petite entorse m'empêche de danser, moi qui ne manque pas une seule contredanse.

Et puis! pendant mes vacances, eh bien, j'ai joué la comédie, et puis je vais encore jouer un proverbe.

Il y a peut-être bien des folies dans ma lettre; les idées sont peut-être aussi irrégulières que l'écriture. Dieu merci, il y avait si longtemps que notre correspondance était interrompue, qu'il n'était pas difficile de trouver matière à cette conversation épistolaire. D'ailleurs il vaut mieux jacasser amicalement que de faire du fatras et du patos [*sic*].

Mais comment, Théodore⁽¹⁾ a eu des prix! et... Charles n'en a pas eu.

Ventre Saint-Gris! j'en aurai. Dis à Théodore qu'il est cause que je serai couronné. Un accessit d'excellence (le 4^e) et un de thème (le 5^e⁽²⁾)! C'est vraiment pitoyable : mais je veux en avoir et j'en aurai. Néanmoins mes compliments à Théo-

(1) Théodore Ducessois, le futur imprimeur, frère d'Anne-Félicité Ducessois, devenue M^{me} Claude-Alphonse Baudelaire le 30 avril 1829. — Charles était alors interne au Collège royal de Lyon. En 1833 il appartenait à la classe de 5^e.

(2) Le sixième, a rectifié G. de Novion, *op. cit.*

dore, pour moi, honte, honte. Dis que de là-bas il me fasse les cornes.

Et ma sœur, va-t-elle bien? est-elle remise ⁽¹⁾? Bien des choses de la part de maman. Moi, je t'embrasse aussi. Parle-moi, ou plutôt écris-moi tout de tous et de toi.

CARLOS ⁽²⁾.

Ton numéro, le numéro de la rue.

1839

2. À MADAME AUPICK ⁽³⁾.

Mardi, 16 juillet 1839.

Ma chère mère, ma bonne maman, je ne sais que te dire, et j'ai toutes sortes de choses à te dire. D'abord je sens un grand besoin de te voir. Comme c'est différent d'être chez des étrangers — et ce ne

⁽¹⁾ M^{me} Claude-Alphonse Baudelaire venait de mettre au monde le seul enfant qu'elle devait avoir : Edmond Baudelaire, né à Fontainebleau le 6 novembre 1833, qui mourra dans cette même ville le 26 décembre 1854.

⁽²⁾ François Porché, dans son récent *Baudelaire*, s'est demandé si cet hispanisme n'aurait pas procédé du prestige d'*Hernani*. C'est en effet vraisemblable, puisque notre poète, au dire de ses camarades de collège, récitait des vers de Hugo à tout propos.

⁽³⁾ Née Caroline Archimbaut-Dufays (plus exactement, d'après une rectification d'état civil, Archenbaut-Defays), à Londres, le 27 décembre 1793, décédée en son domicile, à Honfleur, rue de Neubourg, le 16 août 1871. — Orpheline sans aucune fortune, gracieuse sans plus, et recueillie chez des amis,

sont pas précisément tes caresses et nos rires que je regrette, c'est je ne sais quoi qui fait que notre mère nous paraît toujours la meilleure des femmes, que ses qualités nous conviennent mieux que les qualités des autres femmes; il y a un tel accord entre une mère et son fils; ils vivent si bien l'un à côté de l'autre — de sorte que, ma foi, depuis que je suis chez M. Lassègue [*sic*]⁽¹⁾, je suis mal à mon aise. Je ne veux pas que tu croies que c'est amour-propre vexé, parce que M. Lassègue m'a constamment persécuté, et que M^{me} Lassègue s'en est aussi un peu mêlé [*sic*]. Quant à cela, je l'en remercie de tout mon cœur; c'est bien une preuve de sa bienveillance; cela me forme, j'en suis content; aussi n'est point là ce qui me fatigue. C'est qu'il me manque là ce que j'aime, un esprit, fait comme je l'aime, celui de ma mère ou celui de mon ami⁽²⁾. Certes M. Lassègue, certes sa mère aussi sont ornés de toutes sortes de belles qualités. Sagesse, amour, bon sens, eh bien tout cela se

elle avait été fort aise, à vingt-six ans, de trouver un mari en la personne de Joseph-François Baudelaire, bien qu'il touchât à la soixantaine et eût un grand fils. C'est de cette union qu'était né le futur auteur de *Bénédiction*. — Devenue veuve en 1827, Caroline s'était remariée, dès l'année suivante, avec le brillant commandant Aupick. En juillet 1839, le ménage Aupick habitait 1, rue de Lille, siège de l'État-major de la 1^{re} division militaire.

⁽¹⁾ Après son renvoi du collège Louis-le-Grand (v. p. 6, n. 1), Charles avait été mis à la pension Levêque et Bailly, « maison de hautes études », 11, place de l'Estrapade, puis confié à un répétiteur de l'établissement en vue de sa préparation au baccalauréat. Ce répétiteur, transfuge des lettres, allait faire dans la médecine une brillante carrière. Charles Lasègue (et non Lassègue comme on lit ici), bientôt remarqué de Trousseau, comptera parmi les aliénistes en renom, et, vingt-sept ans plus tard, quand son ancien élève sera atteint d'aphasie, M^{me} Aupick croira devoir le consulter.

⁽²⁾ C'est le nom qu'il donnait alors à M. Aupick.

développe sous une forme que je n'aime pas. Il y a là des trivialités qui me repoussent un peu; j'aime mieux que cela se développe capricieusement et plus vivement comme chez toi et mon ami. C'est dans cette maison-ci une gaîté perpétuelle, cela m'ennuie.

Certes ils sont plus heureux que nous. Chez toi j'ai vu des pleurs, des tracasseries pour mon père, des attaques de nerfs pour toi, eh bien, je *nous aime* mieux ainsi.

Et quand je sens en moi quelque chose qui me soulève, que sais-je? un violent désir de tout embrasser, une peur de ne pas savoir acquérir de l'instruction, des craintes de la vie, ou bien simplement un beau couchant à la fenêtre, à qui le dire? Tu n'es pas là, et mon ami de cœur non plus.

Aussi qu'est-il arrivé? C'est que je suis pire que je n'étais au collège. Au collège je m'occupais peu de la classe, mais enfin je m'occupais — quand j'ai été renvoyé⁽¹⁾, cela m'a secoué, je me suis encore un peu occupé chez toi — maintenant *rien, rien* et ce n'est pas une indolence agréable, poétique, non pas; c'est une indolence maussade et niaise. Je n'ai pas osé le dire complètement à mon ami, ni me montrer à lui dans tout mon laid; car il m'eût trouvé trop changé — il m'avait vu en

⁽¹⁾ Les causes de ce renvoi (avril 1839) ont été discutées, Charles Cousin, un ancien condisciple, l'a expliqué... en invitant le lecteur à se souvenir de la seconde églogue de Virgile. Mais Louis Ménard, autre Labadens, a affirmé que cette petite note perfide ne correspondait à aucune réalité. On a publié (M. Dupont-Ferrier) la lettre par laquelle le proviseur du collège avait informé M. Aupick; elle établit que le renvoi de Charles fut causé par le refus de se dessaisir d'un billet que lui avait glissé un camarade, mais rien de plus.

beau — au collègue je travaillais de temps en temps, je lisais, je pleurais, je me mettais quelquefois en colère; mais au moins je vivais — maintenant point — aussi bas qu'on peut l'être — des défauts à foison, et ce ne sont plus des défauts agréables. Si au moins cette vue pénible me poussait à changer violemment — mais non, de cet esprit d'activité qui me poussait tantôt vers le bon, tantôt vers le mauvais, il ne reste rien, rien qu'indolence, maussaderie, ennui.

J'ai mécontenté M. Lassègue — je suis descendu d'un cran dans ma propre opinion — si j'étais seul, je me fusse peut-être mal occupé, mais je me serais occupé — avec toi ou avec un ami de cœur, j'eusse été droit — dans un milieu étranger, j'ai été tout changé, désorganisé, mis de travers. J'ai l'air, n'est-ce pas? d'employer de grands mots et des subtilités pour voiler des défauts fort ordinaires. Toutes ces tracasseries se compliquent encore par le baccalauréat. J'ai la prétention d'en finir tout d'un coup, et de passer mon examen le plus tôt possible. Je vais, et j'ai déjà commencé, faire tout mon possible pour revoir toutes les matières en quinze jours, et être prêt pour les premiers jours d'août. Pour cela il faut que je voie vingt-quatre questions par jour — pour le concours, je n'y vais que comme remplaçant, c'est-à-dire que je serai appelé à composer s'il y a un absent. On m'a néanmoins demandé un acte de naissance en cas de besoin⁽¹⁾.

⁽¹⁾ A des Concours généraux antérieurs, l'écolier avait obtenu plusieurs distinctions (voir *Charles Baudelaire, VERS LATINS*, introduction et notes, par Jules Mouquet, *Mercur de France*, 1933).

Après tout, c'est peut-être un bien que j'aie vu des étrangers, j'aimerais mieux ma mère. C'est peut-être un bien d'avoir été dénudé et dépoétisé, je comprends mieux ce qui me manquait — c'est peut-être, comme on dit, un état de transition — pendant tout ce temps, tes lettres me faisaient de la peine, me mettaient encore plus mal à mon aise. — Néanmoins écris toujours; j'aime tes lettres. Dans mes tristesses, je suis content de sentir l'amour de ma bonne mère se développer en moi; c'est toujours ça. Dans ta réponse parle-moi de mon père, longtemps. Je t'en prie, ne dis pas un mot de tout cela à M. Lassègue; il est si bon que ça l'affligerait.

[*Sans signature.*]

3. À M. AUPICK⁽¹⁾.

[13 août 1839.]

Je viens de voir une bonne nouvelle et j'en ai une bonne à t'annoncer. J'ai lu ce matin ta nomination dans *le Moniteur*, et je suis bachelier depuis hier soir à quatre heures. Mon examen a été assez

⁽¹⁾ Jacques Aupick (1789-27 avril 1857). Lors de son mariage (1828), il était déjà chef de bataillon, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, et, depuis six ans, aide de camp du prince de Hohenlohe. Sur son blason, une épée en pal, avec cette devise : *Tout par elle*. — Principales étapes de sa carrière à dater du jour où il est devenu le beau-père de Charles Baudelaire : 1831, chef d'État-major de la 7^e division militaire (Lyon); 1836, chef d'État-major de la 1^{re} (Paris); 1839, maréchal de camp; 1840, commandant la 2^e brigade d'infanterie de la garnison de Paris; 1^{er} mars 1841, commandant l'École d'Appli-

médiocre, excepté le latin et le grec — fort bien — c'est ce qui m'a sauvé⁽¹⁾.

Je suis bien heureux de ta nomination — de fils à père, ce ne sont pas des félicitations banales comme toutes celles que tu recevras. Moi je suis heureux, parce que je t'ai vu assez souvent pour savoir combien cela t'était dû; j'ai l'air de faire l'homme, et de te féliciter comme si j'étais ton égal ou ton supérieur. — Ainsi pour dire simplement, sache que je suis bien content.

Je ne vous ai pas écrit pendant quelques jours, à cause de mon examen. Je l'avais d'abord rejeté au 20 août, puis j'ai eu hâte d'en finir; et j'ai bien fait; c'est pour cela que j'ai été assez occupé pendant quelques jours.

Maintenant que faut-il faire? Je suis dans un assez grand embarras. Je ne puis rien faire, ni changer de logis sans ta permission, et tu ne m'écris rien. M. Charles Lasègue⁽²⁾ va partir après-demain — lui n'étant plus là, ses parents presque continuellement absents, je crois qu'il serait assez indiscret d'y rester, et M. Lasègue m'a fait entendre qu'il n'oserait même pas le demander à ses

cation d'État-major; 11 novembre 1842, commandant le Département de la Seine et la place de Paris; 22 avril 1847, lieutenant général; 28 novembre 1847, commandant l'École polytechnique; 15 avril 1848, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Constantinople; 18 juin 1851, ambassadeur à Madrid; 8 mars 1853, sénateur.

⁽¹⁾ La tradition, écrivait Eug. Crépet, veut que Baudelaire ait dû son succès à ses intelligences avec la ménagère d'un de ses examinateurs, et notre auteur lui-même, dans un sommaire autobiographique, avait mentionné : «histoire du baccalauréat». — «Histoire» ou roman? se demande (*Dans les chemins de Baudelaire*, José Corti, 1845, p. 20) M. Jean Pommier qui a retrouvé les notes du candidat dans un registre universitaire.

⁽²⁾ Voir la note 1, p. 5.

parents. Il désire de toi une réponse aussi prompte que possible. Faut-il retourner à l'hôtel et dans le cas que j'y retourne, faudra-t-il continuer à manger dans ma *pension* ⁽¹⁾? J'ai déjà payé deux mois — depuis le 5 juin jusqu'au 5 août. — Si je la quitte, j'aurai un surplus à payer. Enfin je voudrais bien avoir de vos lettres. On me demande de tes nouvelles, et je ne sais que dire. Je t'en prie, réponds-moi; tu m'as promis une lettre pour une lettre; ainsi tu es mon débiteur.

Je vais aller annoncer ta nomination à madame Olivier ⁽²⁾ — bien des embrassements à maman. Fanchette voudrait bien avoir le droit d'acheter un tablier. Elle n'en a plus. Veux-tu dire un mot à ma mère, et, s'il est possible, m'envoyer pour elle la permission de faire son achat?

Adieu.

CHARLES.

P. S. — Parle-moi de ta jambe ⁽³⁾, et charge-moi d'une provision de nouvelles pour tous ceux qui m'en demanderont.

J'ai vu dernièrement chez le portier une foule

⁽¹⁾ Voir la note 1, p. 5.

⁽²⁾ M. Olivier, conseiller à la Cour, et M^{me} Olivier (née Ramey), avaient été des co-locataires de M. et M^{me} François Baudelaire dans la vieille maison à tourelles formant le coin des rues Hautefeuille et des Deux-Portes, où naquit notre auteur, et sur l'emplacement de laquelle se trouvent aujourd'hui les magasins de la librairie Hachette; et, quand M^{me} Baudelaire s'était remariée, ils avaient fait bon accueil à M. Aupick. Celui-ci, en 1841, quand les prodigalités et certaines fréquentations de son beau-fils l'inquiéteront, émettra le désir de voir entrer M. Olivier dans le conseil de famille qu'il se propose de réunir, et M^{me} Aupick, par testament, laissera un souvenir à M^{me} Olivier.

⁽³⁾ Vingt-quatre ans auparavant, à Fleurus (bataille de Ligny), M. Aupick avait été blessé au genou d'une balle. Il s'en était suivi une carie qui ne devait jamais guérir.

de cartes qui t'attendent à ton retour, entre autres celle de M. Lamartine⁽¹⁾, et une autre d'un monsieur qui venait te faire ses adieux, et qui part pour Bourbonne⁽²⁾. Il est plaisant.

1840-1842

4. POUR MAMAN.

[Creil.]

Voilà neuf ou dix jours que je suis ici, ma chère maman, et je commence à m'ennuyer cordialement. Je regrette fort que tu m'aies cru une si grande aversion pour la maison de mon frère; Fontainebleau est moins province que Creil⁽³⁾. Je

(1) C'est Lamartine qui, en 1848, enverra le général représenter la France à Constantinople.

(2) Où M. Aupick soignait sa blessure. — Nous ignorons le nom du visiteur «plaisant».

(3) Évidemment, il résulte de cette lettre qu'à l'heure où il l'écrivit, Baudelaire se trouvait en pénitence, du fait de ses différends avec son beau-père (dans quelque pension, semble-t-il, et sous la surveillance probable d'un colonel ami de ce dernier). Mais sa révolte contre l'autorité du général Aupick paraît avoir commencé dès la fin de ses études, du jour où il affirma sa volonté d'«être auteur» (lettre de M^{me} Aupick à Charles Asselineau, *E.-J. CRÉPET*, p. 254-255) et même peut-être avant : Maxime du Camp donne dix-sept ans à Charles lors de la fameuse altercation qu'ont relatée ses *Souvenirs littéraires* (t. II, p. 59). En somme elle dura deux ans au moins (1839-1841). Il serait donc hasardeux de prétendre rapporter cette lettre à une

suis ici avec des cabaretiers en retraite, des maçons enrichis et des femmes qui ressemblent à des portières. Néanmoins j'ai trouvé dans la société du colonel une femme qui a les mains blanches, et qui parle français. Je me faufile chez elle le plus souvent que je peux. Le reste du temps je me sauve dans les champs, et je me chauffe au grand soleil. Ici tout le monde aime l'argent, on est querelleur au jeu, et effroyablement cancanier.

Il y a ici une personne que je dois aimer, tant elle est bonne pour moi; quelquefois elle en est fade! C'est madame Nemfray⁽¹⁾. C'est elle qui avant que j'arrive a arrangé ma chambre, y a fait mettre des rideaux, un papier, une pendule, a couvert elle-même un paravent. Un jour j'ai dit

date précise; tout ce qu'on semble en droit d'affirmer, c'est qu'elle fut écrite avant l'embarquement pour les Indes.

Ernest Raynaud, après l'avoir résumée fidèlement dans son *Charles Baudelaire* (Garnier, p. 76), concluait :

« Le général espérait faire revenir son beau-fils sur sa détermination. Comme il ne pouvait le laisser éternellement chez ses amis de Creil, et que, d'autre part, il lui répugnait de le voir à son foyer, il lui ordonna de rentrer à la pension Bailly, où il avait déjà logé quelques jours durant une absence de M. Lasègue. »

Dans son récent *Baudelaire* (Flammarion, p. 49-50), le regretté François Porché, ne retenant du témoignage de Maxime du Camp que ce qui servait son propos, a prétendu établir, lui, un rapport étroit entre l'exil à Creil et le voyage sur le *Paquebot-des-mers-du-Sud* : ceci aurait immédiatement suivi cela.

Il est possible que Raynaud ou Porché ait rencontré la vérité, et nous reconnaissons bien volontiers que leurs récits, bien qu'ils ne s'accordent pas, présentent pareillement de l'ingéniosité et de la vraisemblance. Mais nous devons dire qu'ils ne reposent ni l'un ni l'autre, à notre connaissance du moins, sur une base documentaire.

⁽¹⁾ Ceci donne à penser que cette personne compatissante assurait la liaison du fils avec sa mère.

que le thé était une bonne chose, et le lendemain il y a eu du thé toute la journée dans la maison; un autre jour, j'ai parlé de soupe à l'oignon, et nous avions à dîner une soupe à l'oignon, d'omelette au lard, et vite nous déjeunions avec une omelette au lard. Tu vois qu'elle est plus tatillonne et plus maman qu'une maman; enfin si tu lui écris, dis-lui combien je lui en suis reconnaissant. Elle m'a dit que tu avais été souffrante. J'espère et j'ai pensé que c'était uniquement de la fatigue et de l'agitation du vacarme que j'ai causé là-bas⁽¹⁾. N'est-ce pas, chère maman, que, ne fût-ce que par amour-propre pour ton fils, tu te porteras bien, tu mangeras bien, afin que ton mari ne me reproche pas de t'avoir rendue malade? Persuade-lui, si tu peux, que je suis non pas un grand scélérat, mais un bon garçon.

Je t'embrasse et je t'enverrai dans ma prochaine lettre des fleurs⁽²⁾ qui te paraîtront singulières.

CHARLES.

⁽¹⁾ «Là-bas», c'est-à-dire, si l'on place cette lettre avant le 1^{er} mars 1841, rue Culture-Sainte-Catherine des Marais, où le ménage Aupick s'était installé, à son départ de la rue de Lille, quand le colonel avait été fait maréchal de camp; ou à l'École d'Application d'État-major si on la place plus tard.

⁽²⁾ Quelque envoi poétique sans doute. Mais il faut se garder d'attribuer une valeur particulière au mot *Fleurs*, car le titre de *Fleurs du Mal* ne fut inventé que vers 1854-1855, et non point par Baudelaire d'ailleurs, mais par Hippolyte Babou.

5. À MADAME AUPICK.

[À l'École d'État-major,
136, rue de Grenelle
Saint-Germain⁽¹⁾.]

[S. d.]

Ma chère Maman, je t'envoie la malle de Louis⁽²⁾ — fais donner quelque chose au porteur — pour sa course —.

Je ne pourrai guères [*sic*]⁽³⁾ t'aller voir avant deux jours. — Écris-moi un petit mot pour me dire de tes nouvelles.

C. B.

6. À LA MÊME.

[À l'École d'État-major.]

[S. d.]

Ma chère petite maman, je suis un peu indisposé et ne puis aller dîner nulle part, pas même chez toi. — Tu peux deviner combien j'en suis peiné —.

Je t'embrasse plusieurs fois par compensation.

C. BAUDELAIRE.

⁽¹⁾ Le général Aupick a commandé l'École d'État-major, on l'a vu, du 1^{er} mars 1841 au 11 novembre 1842, et c'est au cours de cette même période que se place le voyage de Baudelaire aux îles Maurice et Bourbon (9 juin 1841-février 1842). — Ce billet non daté ainsi que le suivant sont-ils antérieurs ou postérieurs au voyage? il est impossible de l'établir.

⁽²⁾ Nous ignorons qui était ce Louis, peut-être un domestique du général.

⁽³⁾ Orthographe fréquente de ce mot chez Baudelaire.

7. À MONSIEUR AD. AUTARD DE BRAGARD.

[Île de Bourbon.] Le 20 octobre 1841.

Mon bon monsieur Autard,

Vous m'avez demandé quelques vers à Maurice pour votre femme⁽¹⁾, et je ne vous ai pas oublié. Comme il est bon, décent, et convenable que des vers adressés à une dame par un jeune homme passent par les mains de son mari avant d'arriver à elle, c'est à vous que je les envoie, afin que vous ne les lui montriez que si cela vous plaît.

Depuis que je vous ai quitté, j'ai souvent pensé à vous et à vos excellents amis. Je n'oublierai pas certes les bonnes matinées que vous m'avez données, vous, Madame Autard, et M. B...⁽²⁾.

Si je n'aimais et si je ne regrettais pas tant Paris, je resterais le plus longtemps possible auprès de vous et je vous forcerais à m'aimer et à me trouver un peu moins *baroque* que je n'en ai l'air.

Il est peu probable que je retourne à Maurice, à moins que le navire sur lequel je pars pour

(1) M^{me} Adolphe Autard de Bragard, née Carcenac, dont la fille devait devenir la comtesse Ferdinand de Lesseps, et chez qui Baudelaire, lors de son séjour à l'île Maurice (1^{er}-19 sept. 1841), avait trouvé un aimable accueil.

(2) On sait qu'embarqué le 9 juin précédent par décision du conseil de famille réuni à la demande de son beau-père, le général Aupick, qu'inquiétaient ses fréquentations, ses dépenses et son esprit d'indépendance, le poète avait bientôt donné de telles marques de nostalgie que le capitaine du *Paquebot-des-mers-du-Sud* auquel il était confié, avait dû se résigner à le laisser libre de rentrer en France. — Nous ignorons qui était M. B...

Bordeaux (l'*Alcide*) n'y aille chercher des passagers⁽¹⁾.

Voici mon sonnet⁽²⁾ :

*Au pays parfumé que le soleil caresse,
J'ai vu dans un retrait de tamarins ambrés
Et de palmiers d'où pleut sur les yeux la paresse,
Une dame créole aux charmes ignorés.*

*Son teint est pâle et chaud; la brune enchanteresse
A dans le cou des airs noblement mariérés;
Grande et svelte en marchant comme une chasseresse,
Son sourire est tranquille et ses yeux assurés.*

*Si vous alliez, Madame, au vrai pays de Gloire,
Sur les bords de la Seine ou de la verte Loire,
Belle, digne d'orner les antiques manoirs,*

*Vous feriez, à l'abri des mousseuses retraites,
Germer mille sonnets dans le cœur des poètes,
Que vos regards rendraient plus soumis que des noirs.*

Donc, je vais vous attendre en France.

Mes compliments bien respectueux à madame Autard⁽³⁾.

C. BAUDELAIRE.

⁽¹⁾ L'*Alcide* allait quitter la rade de Saint-Denis le 4 novembre. Voir l'article de M. H. Foucque : *Baudelaire aux îles Maurice et Bourbon* (*Grande Revue*, mai 1930).

⁽²⁾ Nous le laissons ici dans son texte original. Pour les leçons du texte définitif, voir notre édition des *FLEURS DU MAL*, p. 99 : *A une dame créole*.

⁽³⁾ Baudelaire ne devait jamais la revoir, au témoignage de M^{me} Solange Rosenmark. (*Le voyage de Baudelaire à l'île Maurice, Revue de France*, 15 déc. 1921.)

8. À MADAME AUPICK.

[S. d.]

Ma chère mère,

Il est 7 heures, j'arrive de la campagne à pied exténué et trempé. Je te demande pardon de m'arrêter et de rester chez moi.

Course payée.

CHARLES.

9. À LA MÊME.

[S. d.]

Ma chère mère, je mourais de faim et j'ai déjeuné à 3 heures.

J'ai une course à faire. Mais quoique je ne puisse pas dîner chez toi, j'irai te voir à 6 ou à 7.

La course est payée.

CHARLES.

10. À LA MÊME.

[À l'École d'État-major.]

[S. d.]

Ma chère Maman, je suis tout à fait obligé d'aller aujourd'hui à la campagne — et ne pourrai pas dîner avec vous.

Tu parles de me rendre ta maison agréable;

mais le moyen le plus simple est de m'inviter quand tu es seule — bien plutôt que quand il y a du monde —.

N'as-tu pas à moi un acte de naissance et un diplôme de bachelier?

J'aurais maintenant grand besoin de ces actes⁽¹⁾ — tu as pris, je crois, le second dans un de nos déménagements. Si tu les trouves, envoie-les-moi de suite⁽²⁾. J'irai te voir demain ou après-demain.

C. BAUDELAIRE.

II. À LA MÊME.

[À l'École d'État-major.]

[S. d.⁽³⁾.]

Je crois décidément que j'ai échappé à la conscription. — On n'a pas appelé tous les individus qui avaient été convoqués à l'Hôtel de Ville. — Je ne suis pas venu dîner chez toi avec Jean-

⁽¹⁾ Peut-être pour se faire inscrire à l'École des Chartes dont plusieurs biographes prétendent qu'il suivit les cours, bien que les archives de cet institut soient muettes à ce sujet.

⁽²⁾ Il est piquant de rencontrer ce *de suite pour tout de suite* sous la plume de Baudelaire qui plus tard reprochera si véhémentement cette faute-là à George Sand (voir la lettre à celle-ci, 19 août 1855).

⁽³⁾ C'est entre le 2 mai et le 16 juin que prirent place, en 1842, les conseils de révision et les établissements de listes préparant l'appel de la classe 1841. Le présent billet semble devoir être rapporté à cette période-là.

Jacques parce que je suis resté à Neuilly jusqu'à 6 heures⁽¹⁾.

J'ai trouvé à bon marché quelque chose qui m'a paru beau — et je veux avoir une fois au moins le plaisir de faire un cadeau à maman — tu pourras en faire habiller une toilette ou une cheminée. Il y a peu de réparations à faire. — Je t'embrasse bien tendrement.

CHARLES.

12. À LA MÊME.

[S. d.]

Je t'envoie ce que je t'ai promis. Quoique ce soit joli, je te conseille de le laisser ainsi, et de ne pas lui faire mettre de cadre.

Je t'embrasse.

C. B.

(1) Probablement son cousin Jean-Jacques Levailant, officier d'infanterie. — A Neuilly, sans doute chez Ancelle (voir la note sous la lettre numéro 16) dont, majeur depuis le 9 avril 1842, il attendait d'être mis en possession de la fortune qui lui venait de son père. Ancelle habitait alors avenue de Neuilly, 120, immeuble qu'il quittera en 1851 pour le numéro 11 de la route de la Révolte.

13. À LA MÊME.

[À l'École d'État-major.]

[Juin 1842 ⁽¹⁾.]

Je sors de chez M. Place ⁽²⁾. — J'ai obtenu le logement à 225 — et je le prends parce qu'il n'y en a pas d'autre, et que j'ai la rage de la solitude ⁽³⁾. Ne t'effraye pas du prix. — Si je n'ai pas assez pour vivre j'ai la très ferme résolution — à défaut d'un travail littéraire — de prier mes anciens professeurs de me procurer des leçons pour remplir les vides de ma bourse. —

Si le propriétaire va chez toi chercher des renseignements sur moi — je t'en supplie, ne me joue pas maladroitement de mauvais tour. —

Plutard [*sic*] j'obtiendrai peut-être une diminution — fais, je t'en prie, nettoyer la table d'acajou et mettre en état la table de nuit — envoie les vieux matelas avec des draps et une couverture — *quai de Béthune* 10 ⁽⁴⁾ — fais en

⁽¹⁾ C'est à cette date qu'Ernest Prarond, dans des notes fournies à Eug. Crépet pour son *Étude biographique (ŒUVRES POSTHUMES, Quantin, 1887)*, place ce premier emménagement de son ami dans l'île Saint-Louis. D'après ce même témoignage, le logement, au rez-de-chaussée, se composait d'une chambre unique, très haute.

⁽²⁾ M. Place-Lafond. Il habitait alors 23, rue Louis-le-Grand. (Renseignement tiré d'une étude de M. Jules-Mouquet : *Baudelaire au quai de Béthune*, parue dans la revue *Le Livre et ses Amis*, février 1947.)

⁽³⁾ Le quai de Béthune était alors très peu fréquenté.

⁽⁴⁾ Immeuble identifié par M. Jules Mouquet avec l'actuel numéro 22.

sorte que mon frère arrive le plus vite possible.

La ridicule sottise que j'ai commise hier m'a fait passer une mauvaise nuit. — Que marcher convenablement est une difficile chose !

[*Sans signature.*]

14. À LA MÊME.

[S. d.]

Je vois d'après ta lettre, ma chère petite maman, que tu te fais des monstres de tout, et que vous autres mères vous êtes plus jalouses que des créatures. —

Sois persuadée que je ne t'accueille jamais froidement, mais toujours avec le plus grand plaisir ; je vais mieux et je pense que je t'irai voir d'ici à quelques jours. —

Ne m'envoie, je te prie, ni drogues, ni sirops. —

C. BAUDELAIRE.

15. À LA MÊME.

[À l'École d'État-major.]

29 juin 1842.

Ma chère petite maman, j'ai bien lu ta lettre comme je les lis toutes. — Je te jure que je suis toujours désolé que tu prennes au sérieux des

choses qui ne le sont jamais deux minutes pour moi. — J'irai demain t'embrasser — dîner avec toi, passer la soirée avec toi, te débiter des vers — et des folies qui ne te feront pas de peine, et te promettre de ne plus t'affliger. —

C. BAUDELAIRE.

16. À LA MÊME.

[S. d.]

Ma chère maman, tu t'inquiètes fort à tort. Je n'ai nullement l'intention de me fier à aucune espèce de trafiqueur d'argent, plutôt qu'à M. Ancelle⁽¹⁾. J'ai l'intention de me débarrasser de lui, mais peu à peu et par portions — et enfin d'arriver à ce point qu'ayant tout réalisé en 5 pour cent, je n'aie plus besoin de notaire. Rien là dedans qui ne soit simple et fort honnête.

Je suis en effet fort désolé du cas de la Bourse.

⁽¹⁾ Narcisse-Désiré Ancelle (1801-1888), notaire à Neuilly-sur-Seine de 1832 à 1851 et, de 1851 à 1868, maire de cette importante commune pour la prospérité de laquelle il fit beaucoup, — une rue de Neuilly a reçu son nom. Nous le retrouverons bientôt conseil judiciaire de Baudelaire dont les inégalités d'humeur ne parviendront pas à lasser son dévouement. Quelques biographies, pour n'avoir pas assez tenu compte des difficultés que présentait son mandat et du mérite qu'il eut à le remplir pendant un quart de siècle, se sont montrés très injustes à son endroit, — presque autant que son pupille dans ses moments de colère. Celui-ci du moins, sur le tard, regrettera ses duretés. Quant à M^{me} Aupick, elle estimait avoir contracté envers lui une telle dette de reconnaissance qu'elle fera de lui un de ses héritiers.

— Renvoie-la-moi bien vite, je l'utiliserai — et sitôt que j'aurai un peu d'argent mignon, je te dédommagerai.

CHARLES.

17. À LA MÈME.

[À l'École d'État-major⁽¹⁾.]

14 octobre 1842.

Ma chère maman, je voulais t'écrire une longue lettre en réponse à tes éternels et cruels reproches — mais pour le moment je n'ai pas le temps. — Je t'écris ce [*sic*] à 7 heures du soir et je présume que ma lettre arrivera à temps pour [que] tu puisses venir demain me voir. — Je t'attendrai jusqu'à deux heures.

Tu trouveras des chaises et rien qui puisse compromettre ton caractère de mère.

Je t'embrasse bien tendrement.

C. B.

Hier soir je n'ai pas été reçu chez madame Lenglet⁽²⁾ et je n'ai pas pu comprendre pourquoi.

(1) Le papier est orné d'un lévrier lancé au galop et portant dans la gueule un pli sur lequel on lit : «Hâte-toi».

(2) Femme d'un employé du Ministère de la Guerre.

18. À LA MÊME.

[À l'École d'État-major.]

25 octobre 42.

Je ne t'écris pas pour te renouveler ma demande. Tu sais que j'ai assez chez moi pour aller deux ou trois mois et plus. — Je présume que plutard [*sic*] quand le besoin se fera sentir, tu mettras moins d'opiniâtreté à ne pas céder⁽¹⁾.

Comme je vais écrire à Bordeaux à MM. Noguez⁽²⁾ pour réclamer les lettres que M. Saliz⁽³⁾ a sans doute trouvées pour moi à Calcutta⁽⁴⁾ et qu'il ne m'envoie pas, je te prie instamment de me dire si toi ou le général Aupick avez reçu avant moi des nouvelles ou des papiers de Bordeaux.

Je t'embrasse bien sincèrement et te prie de croire que je tiendrais fort à ne jamais t'affliger — surtout par des enfantillages que toi seule sais rendre sérieux.

C. BAUDELAIRE.

(1) M^{me} Aupick et le général, tutrice et cotuteur de leur fils et beau-fils, lui avaient rendu compte de leur gestion dès sa majorité; mais, alarmés à juste titre de sa prodigalité, ils s'appliquaient alors à retarder l'époque où il serait mis en pleine possession de sa fortune. D'où les demandes et les impatiences de Charles que pressaient ses créanciers.

(2-4) MM. Noguez, les armateurs du *Paquebot-des-mers-du-Sud* (capitaine Saliz), dont Baudelaire, ne voulant pas pousser jusqu'à Calcutta pour rentrer plus vite en France, avait quitté le bord à Saint-Denis (île Bourbon) un an plus tôt.

19. À LA MÊME.

[À l'École d'État-major.]

[Novembre 1842 ⁽¹⁾.]

Ma chère mère, je suis désolé de t'affliger encore pour le moment. — Mais si tu veux les motifs entr'autres la privation totale de pantalon et de chapeau pour le moment m'empêche d'aller à l'École. — Pour te prouver que je ne suis pas méchant, et que je pense à toi — je t'ai envoyé ce matin des pendants d'oreilles qui pourront festoyer ton nouveau domicile à la prochaine occasion. Ne me gronde pas. — C'est de l'argent rendu sur lequel je ne comptais plus.

C. BAUDELAIRE.

⁽¹⁾ La teneur de ce billet permet de suppléer la lacune de la date : c'est le 11 novembre que le général Aupick abandonna le commandement de l'École d'Application d'État-major pour prendre celui du département de la Seine et de la place de Paris, quittant en conséquence le 136 de la rue de Grenelle-Saint-Germain et s'installant au 7 de la place Vendôme, son « nouveau domicile ». — Dans *Modern Language Notes* (June, 1944), M. Albert Feuillerat a très finement établi que le motif ici allégué ne pouvait être qu'un prétexte. Baudelaire se mettait alors en grands frais de toilette ; c'est à cette époque-là qu'il commande d'un seul coup — selon sa légende du moins — douze habits pareils à celui de Goethe, et se signale par le port d'un pantalon de casimir non collant, contrairement à la mode. Le cadeau qu'on le voit ici-même annoncer à sa mère, prouve d'ailleurs que l'argent ne lui faisait pas défaut. Son refus de se rendre à l'École d'Application procédait donc probablement du désir de faire pièce à son beau-père, qui se montrait très strict sur l'observation des usages reçus dans le monde officiel.

20. À LA MÊME.

[À l'État-major de la Place.]

[S. d.]

Mardi 6 au soir il y aura pour toi un joli dîner chez moi.

Je t'embrasse de tout mon cœur.

C. BAUDELAIRE.

1843

21. À ERNEST PRAROND ⁽¹⁾.

[11 février 1843.]

Lundi, mon ami, *vous aurez mes paperasses*. Vous m'apprendrez à paginer et à disposer mes feuilles. Je compte encore sur vous pour des corrections.

Je vous recommande toujours d'être très méchant pour le style enfantin ⁽²⁾!

C. B.

⁽¹⁻²⁾ Ernest Prarond (1821-1909), poète, conteur, critique, historiographe et avoué, ne semble avoir séjourné à Paris que dans sa jeunesse et pendant quelques années. Baudelaire l'avait connu à la pension Bailly, et collabora quelque temps avec lui au moins pour un drame, *Ideolus*, qui ne fut jamais terminé. — Ce billet, comme le suivant, a rapport à un recueil collectif : *Vers*, par G. Le Vasseur, E. Prarond, A. Argonne [pseudonyme d'Aug. Dozon], in-12 qui paraîtra chez Herman frères en mai ou juin 1843, et auquel notre auteur avait d'abord accepté de participer (voir Charles Baudelaire, *Vers retrouvés*, introduction et notes par Jules Mouquet (Émile Paul, 1929) et, dans notre collection, *JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUIÆ*, t. I, p. 404-415). — Prarond semble avoir été un des premiers à deviner l'importance de Baudelaire, voir à ce sujet son essai : *De quelques écrivains nouveaux* (1852).

22. AU MÊME.

[19 avril 1843.]

Mon ami, écrivez-moi donc et songez à *la chose la plus importante*, attendu qu'il va survenir du *remue-ménage* dans ma vie. Il se peut même qu'une circonstance subite m'oblige, contre mon goût, à retourner dans mon île⁽¹⁾.

C. B.

23. À MADAME AUPICK.

[22 mai 1843.]

Veux-tu être assez bonne pour me venir voir demain matin afin de m'aider un peu à arranger mon nouveau domicile⁽²⁾? — Je te dirai quelque chose qui te fera peut-être plaisir.

CHARLES.

⁽¹⁾ En envoyant à Eug. Crépet copie de ce billet, Prarond le commentait comme suit :

«C'est de ce nouveau logement [rue Vaneau, au rez-de-chaussée] qu'il m'écrivait ces mots dont les termes sont devenus obscurs pour moi. Baudelaire fait allusion, je pense, à l'impression d'un volume collectif projeté entre nous. — Baudelaire serait donc retourné, en 1843, de la rue Vaneau au quai de Béthune avant d'entrer dans l'hôtel Pimodan? Je serais tenté de le croire, mais je ne sais plus, je ne puis dire.»

Et Prarond passait, ajoutant seulement que ce billet porte les timbres de : *Chambre des Pairs*, 19 avril 1843, et : *Abbeville*, 20 avril. Mais on en peut comprendre la teneur tout autrement qu'il ne faisait : l'île où Baudelaire se disait contraint peut-être de retourner bientôt, ne serait-ce pas Maurice? Cf. la lettre à M^{me} Aupick, 4 décembre 1847.

⁽²⁾ Voir la note précédente.

24. À LA MÊME.

[S. d.]

Mes 80 francs sont revenus hier soir au logis.
— J'ai payé ce matin le billet du tapissier. — Je
n'ai plus un sol — et j'ai plusieurs choses à payer.
Je t'embrasse.

C. BAUDELAIRE.

25. À LA MÊME.

Ancelle, notaire à Neuilly,
près Paris.

[11 juin 1843.]

Je t'envoie le résultat de mon affaire de ce
matin. — Tu diras sans doute que j'ai eu mieux
que je ne méritais; ce qu'il y a de plus doux là
dedans pour moi, c'est le plaisir que cela va te
faire ⁽¹⁾.

Monsieur Labie ⁽²⁾ te présente ses hommages.
— Il va [m'a] vivement servi ce matin.

C. B.

⁽¹⁾ Il s'agissait de terrains assez vastes, sis à Neuilly-sur-Seine que Baudelaire avait hérités de son père et qui, alors présumés d'une valeur de 25.000 francs, venaient d'être vendus plus de 70.000. (Renseignement fourni par feu M. Raoul Ancelle, petit-fils de Narcisse-Désiré.)

⁽²⁾ Jean Labie, notaire à Neuilly de 1822 à 1832.

26. À LA MÊME.

[A l'État-major de la Place.]

[S. d.]

Tu as oublié à ce qu'il paraît de donner à cet homme ses 28 francs. — De même qu'Aumerle dans la même rue, 27. Et Collas, sur le boulevard.

Ce sont trois choses fâcheuses ⁽¹⁾.

C. BAUDELAIRE.

Donne une course au commissionnaire.

27. À LA MÊME.

[31 août 1843.]

Ma lettre de change qui était pour le 29 et non pour le 30 m'est subitement tombée sur la tête et m'a empêché d'aller chez toi.

C. BAUDELAIRE.

⁽¹⁾ En juin 1843, M^{me} Aupick, essayant toujours de sauvegarder le patrimoine de son fils sans en venir à des extrémités, avait obtenu que Charles lui confiât la gestion de ses affaires. D'où ce ton de mandant grondeur.

28. À LA MÊME.

Mercredi [27 septembre 1843].

DINETTE — je t'en prie, viens donc déjeuner demain matin avec moi, non pas tant pour mes intérêts — que pour te lire qqe chose.

Tu ne m'en veux pas trop, n'est-ce pas.

C. BAUDELAIRE.

29. À LA MÊME.

[S. d.]

J'enverrai aujourd'hui quelqu'un te dire le domicile que j'ai choisi⁽¹⁾. — Je m'arrange parfaitement des conditions que tu m'as faites⁽²⁾. Tu viendras toi-même les dire au maître de la maison. Seulement il ne sera pas question de *conseil judiciaire*. Je m'apercevrais que tu l'as fait à mon

⁽¹⁾ C'est au plus tard à l'automne de l'année 1843 que Baudelaire emménagea à l'hôtel Pimodan : on possède un billet à ordre en date du 5 novembre 1843, qui est signé : C. Baudelaire, 17, quai d'Anjou.

⁽²⁾ Il semble, à la lumière de quelques documents dans l'analyse desquels nous ne saurions entrer ici, que ces conditions étaient à peu près les suivantes : M^{me} Aupick continuerait à gérer la fortune de son fils et conserverait la garde des valeurs mobilières la constituant. Elle prenait à sa charge le loyer de Charles, mais celui-ci devrait lui en remettre les quittances. Enfin Charles se contenterait dorénavant d'une rente mensuelle qu'il toucherait des mains d'Annelle, après défalcation d'une petite somme destinée à la constitution d'une réserve, et s'engageait à ne plus faire d'emprunts ni de dettes.

insu, je me sauverais immédiatement, et pour le coup tu ne [me] verrais plus, car j'irais demeurer chez Jeanne⁽¹⁾. — Comme je ne veux plus repaître chez M. Leroy⁽²⁾, je t'envoie la note de tout ce que j'ai laissé là-bas et qu'il faudra faire porter par quelqu'un qui ne puisse pas donner mon adresse.

[*Sans signature.*]

30. À LA MÊME.

[À l'État-major de la Place.]

[S. d.]

Tu m'as offert de m'avancer *le mois d'octobre*. Si tu peux le remettre à ma bonne, tu me feras *le plus grand plaisir*. — Si non, *ce que tu pourras* —

⁽¹⁾ Jeanne Lemer, *alias* Jeanne Duval, *alias* Jeanne Prosper et vraisemblablement encore la Caroline Dardart du billet 98, — elle changea maintes fois de nom pour dépister ses créanciers, — la fameuse mulâtresse qui tint tant de place dans la vie de Baudelaire, «sa négresse», disaient les moqueurs, au demeurant la seule femme qu'il semble avoir aimée avec passion et jalousie. On ne sait d'elle que fort peu de chose, hors ce qu'on lira ici et ce qu'a relaté Nadar dans son *Charles Baudelaire intime*; on ignore jusqu'aux dates et lieux de sa naissance et de sa mort. En général les biographes se sont trouvés d'accord pour lui prêter toute sorte de vices et l'ont tenue pour responsable du vieillissement précoce de son amant. Était-elle du moins très belle? Impossible d'en décider d'après les témoignages, sur ce point très divergents, de ses contemporains (voyez E.-J. CRÉPET, p. 54-63). Mais d'autre part comment comprendre que Baudelaire l'ait chantée et regrettée comme il l'a fait, n'eût-elle mérité que le mépris?

⁽²⁾ Peut-être le propriétaire de l'immeuble de la rue Vaneau où Baudelaire avait logé après son séjour au quai de Béthune. Cependant le Bottin de l'année 1842 mentionne une femme Leroy tenant un hôtel rue Neuve-Saint-Augustin, 24.

n'oublie pas M. Ancelle. — Je désirerais qu'à l'époque de son paiement, tu me donnasses *ce que tu me gardes* mensuellement, parce que juste à cette époque il serait bon de le donner à mon tailleur.

Ne m'en veuilles [*sic*] pas de mon inexactitude. J'ai été malade. *Je travaille, parole d'honneur.*

CHARLES.

31. À LA MÊME.

[À l'État-major de la Place.]

16 novembre 1843.

J'ai eu, il y a deux jours, une longue entrevue avec le directeur du *Bulletin de l'Ami des Arts* ⁽¹⁾. — Ma nouvelle passera dans le premier numéro du mois de janvier ⁽²⁾. — Dès cette époque, je fais définitivement partie de la rédaction, et j'ai pro-

⁽¹⁾ La *Revue anecdotique* de 1862 (1^{re} et 2^e quinzaines de juin) a donné d'abondants renseignements sur la fondation de ce journal destiné à mettre le public en communication avec les artistes refusés au Salon, et dont les œuvres seraient exposées au bazar Bonne-Nouvelle. L'âme de l'entreprise était le libraire Téchener qui, pour cette affaire, s'était associé avec Guillemin, « fils de l'excellente comédienne de ce nom », et avec Servais, doreur ornemaniste. Le *Bulletin de l'Ami des Arts*, publié sous le patronage de Jules Janin, Ch. Nodier et Guichardet, dura deux ans (1843-1845).

⁽²⁾ Il s'agissait probablement de *La Fanfarlo*, le premier écrit de Baudelaire, au dire de ses éditeurs posthumes, qui ne paraîtra qu'en 1847, et non au *Bulletin de l'Ami des Arts* ni à la *Revue de Paris* où le manuscrit en avait été aussi déposé un peu plus tard.

mis force nouvelles. — Je lui ai de plus promis des abonnements. Il est de mon intérêt que cet homme m'ait des obligations; donc je compte sur toi, pour prendre un abonnement, de plus pour en faire prendre aux personnes de ta connaissance, Paul⁽¹⁾, madame Edmond Blanc⁽²⁾, etc. L'abonnement (20 francs maintenant) sera de 36 fr. à partir de janvier, attendu que le journal paraîtra toutes les semaines. — Un autre intérêt que j'ai là dedans est que le rédacteur en chef du *Bulletin* est un ami de J. Janin⁽³⁾, qui sera probablement chargé de recomposer la rédaction de *l'Artiste*, lequel se vend cette semaine⁽⁴⁾, lequel rédacteur m'a formellement promis de me faire entrer dans la rédaction⁽⁵⁾. Je t'embrasse et compte sur toi — après avoir pris un abonnement, et demandé les *numéros déjà parus*, envoie-moi à mesure les noms des personnes qui pourraient s'y

(1) Le baron Paul Pérignon, magistrat et homme politique (1800-1855). Il était le fils de Pierre Pérignon, l'illustre et opulent avocat qui avait recueilli chez lui Caroline Dufays quand elle s'était trouvée orpheline, et lui avait fait épouser Joseph-François Baudelaire, resté son ami depuis le temps lointain où ils étaient tous deux répétiteurs à Sainte-Barbe. Pierre Pérignon avait fait partie du conseil de famille constitué à la mort de François Baudelaire, et, entre les héritiers de ce dernier et les Pérignon, subsistaient des rapports assez semblables à ceux qui unissaient jadis un patricien et sa clientèle.

(2) Edmond Blanc (1799-1850), alors secrétaire général du ministère du Commerce et des Travaux publics.

(3) Albert de la Fizelière qui, en 1868, donnera avec Georges Decaux : *Essais de bibliographie contemporaine*, I, CHARLES BAUDELAIRE.

(4-5) En 1843, *l'Artiste* passa en vente en effet. Mais ce fut Arsène Houssaye qui en eut la direction à partir du 1^{er} janvier 1844, et Baudelaire n'y devait rien publier, sous sa signature du moins, avant le 25 mai 1845, où parut le sonnet *A une Créole*.

abonner, pour que je puisse m'en prévaloir auprès de ces messieurs. Boulevard Bonne-Nouvelle, 20, galerie des Beaux-Arts. Gérant Guillemin.

C. BAUDELAIRE.

32. À LA MÊME.

[A l'État-major de la Place.]

Dimanche [26 novembre 1843].

C'est moi qui irai demain dîner chez toi parce qu'il faut que j'aille dans ton quartier. Je serai chez toi à 5 heures.

C. BAUDELAIRE.

33. À LA MÊME.

[S. d.]

Ma chère petite mère, je te remercie de toutes tes bontés et de tes complaisances. On boira ton thé en pensant à toi. Fais-moi le plaisir de lire ce manuscrit, qui est achevé, et où il y a peu de chose à corriger. Je l'ai retiré ce matin d'un journal (*la Démocratie*⁽¹⁾), où il est refusé pour cause

(1) *Journal*, soulignait Baudelaire. Il s'agissait donc non de la revue mensuelle : *La Démocratie*, mais de l'organe fouriériste de Victor Considérant : *La Démocratie pacifique*. — Quant à l'article « retiré », on semble en droit de présumer que c'était le même qui lui avait été refusé par le *Tintamarre* (voir *Mystères galans des Théâtres de Paris*, XXI) en septembre 1843.

d'*immoralité*, mais ce qu'il y a de très bon, c'est qu'il a assez émerveillé les gens pour qu'on m'ait fait l'honneur de m'en *demander précipitamment* un second, avec force amabilités et compliments.

Tu ne connais pas la fin; lis-le et dis-moi sincèrement *l'effet produit sur toi*.

C. B.

P. S. — Si tu es chez toi au moment où la chose arrivera, donne vingt sous à l'individu.

1844

34. À MADAME AUPICK.

[À l'État-major de la Place.]

[S. d.]

Je ne suis pas allé chez toi, et je n'ai pas osé pour deux raisons : j'avais quelque chose à te refuser et qqe chose à te demander. Tu sais que j'ai un nouveau tailleur — j'en avais besoin — et que la première fois qu'on use de ces gens-là, il faut leur donner de l'argent. — Il se défiera de moi, et fera une vilaine mine devant un billet. — J'ai besoin que tu m'avances de suite 300 francs — ce qui fait 25 francs de plus que *le mois de Février*. Si tu as chez toi une somme quelconque, même beaucoup moindre, dont tu puisses disposer, envoie-la-moi, ce sera toujours autant de

moins que je lui devrai. — L'argent que tu m'as envoyé au jour de l'an a passé dans le paiement d'un billet de 300 francs, argent prêté l'automne dernier, et dans des étrennes.

Je t'ai parlé de mettre une carte chez le général parce que j'ai cru que c'était convenable, et que cette attention te ferait plaisir — puisque tu crois qu'il s'en offenserait, au lieu d'en comprendre le vrai motif, il n'y a rien à faire, je ne puis rien. — Ces rêves de conciliation me font mal. Je ne puis, comme je te l'ai dit, te promettre qu'une année de travail et de raison — rien de plus.

Il y a des amours-propres virils, que toi, femme et sa femme, tu ne peux pas comprendre; pour-quoi m'obliges-tu à être si dur, et te fais-tu de pareilles illusions?

Je t'embrasse bien, et comme bonne nouvelle, je puis t'affirmer que quand j'aurai fait un ou deux romans, *je sais où les vendre*. — Deux mois de travail suffisent. Un roman de dix feuilletons vaut — terme moyen — 500 francs — un roman de dix feuilles pour une revue 1.000.

C. BAUDELAIRE.

35. À LA MÊME.

[À l'État-major de la Place.]

[S. d.]

Ma chère Mère, j'ai horriblement peur d'être insupportable, mais pense à mes 30 francs. Plus

cela viendra vite, plus je serai soulagé. J'ai décidément de la besogne à faire, mais c'est bête et tristement payé⁽¹⁾.

C. B.

36. À LA MÊME.

[À l'État-major de la Place.]

3 mars 1844⁽²⁾.

Je te fais mes bien sincères excuses de n'être pas allé chez toi. — Le mois avait vingt-neuf jours, ce qui a brouillé mes comptes, et le billet n'est arrivé que le 29.

— De plus je suis occupé à refondre mon article tout entier⁽³⁾. La course est si longue que quand je suis sorti de chez moi, je n'ai plus le courage d'y rentrer, et que la journée est perdue; quand je reste, il faut bien que je m'occupe.

De plus, — et ceci est un sentiment qui va te déplaire beaucoup — je ne saurais te dépeindre l'effet triste et violent que produit sur moi cette

(1) Nous ne savons que bien peu de chose des travaux sans doute anonymes par lesquels Baudelaire dut débiter dans la carrière littéraire. Peut-être s'agissait-il des *Mystères galans* dont il va être question sous les billets suivants.

(2) Cette lettre avait été donnée jusqu'ici sous le millésime de 1843. Mais le premier paragraphe en indiquant nettement qu'elle fut écrite en une année bissextile, il faut la rapporter sans aucun doute à 1844.

(3) Nous ne savons de quel article il est ici question; nous aurions volontiers pensé aux *Mystères galans des Théâtres de Paris*, mais ils avaient été annoncés par la *Bibliographie de la France* précisément le 2 mars 1844, soit la veille du jour où cette lettre fut écrite. Peut-être aurait-on chance de le retrouver en fouillant les publications que donnèrent Legallois et Cazet un peu plus tard. Mais ce n'est là qu'une conjecture.

grande maison froide et vide, où je ne connais personne que ma mère⁽¹⁾. — Je n'y entre qu'avec précaution, je n'en sors que furtivement; cela m'est devenu insupportable. Excuse-moi un peu, et laisse-moi dans ma solitude, jusqu'à ce qu'il en sorte un livre.

J'ai besoin de mes 425 francs. — Puis je crois que d'après les conditions que tu m'as faites, tu dois m'envoyer de l'argent pour la dépense du mois de mars.

Il me semble que [tu] as fait œuvre de pauvre goût en envoyant un ami ou un domestique déguisé recommander à un restaurant de ne pas me faire de longs crédits. Épargne-moi cette tutèle [sic], comme tu m'as laissé la petite vanité de payer moi-même. Et d'ailleurs à quoi bon? puisque je veux sortir peu de chez moi, et ne pas me faire de nouveaux tracas [sic].

S'il m'arrive qqe chose d'heureux, je te le dirai de suite.

C. B.

Renvoie-moi *tous mes papiers*.

37. À MONSIEUR JÉRÔME PICHON⁽²⁾.

4 mars 1844.

Monsieur,

J'ai appris hier, que plusieurs personnes m'attribuaient sur l'affirmation du Libraire Legallois

(1) Évidemment l'hôtel de la Place.

(2) Le fameux bibliophile dont Baudelaire était le locataire à l'hôtel Lauzun, *alias* Pimodan, 17, quai d'Anjou.

quelques lignes d'un article inséré dans un livre publié par ce dernier, et dans lesquelles votre nom ou un nom homonyme du vôtre, se trouve imprimé ⁽¹⁾.

J'affirme que les allégations jointes à ce nom sont, à ma connaissance, complètement fausses.

Je croirais inutile, Monsieur, dans toute autre conjoncture de protester contre les ridicules imputations dont vos habitudes, votre caractère et le respect public vous défendent assez.

Agréé, Monsieur, l'assurance de ma respectueuse considération.

C. BAUDELAIRE.

⁽¹⁾ *Plusieurs personnes*. Notamment Antoine-Jean-Marie Aron-
del, peintre et marchand d'antiquités, domicilié lui aussi à l'hôtel
Lauzun, qui, au cours de l'année précédente, avait échangé à
son colocataire, contre 2.900 francs de billets à ordre, quelques
toiles d'une authenticité douteuse. Ces billets avaient été payés
à échéance. Mais on peut croire que notre jeune prodigic n'en
gardait pas moins rancune à son peu délicat voisin, d'autant
qu'il avait la prétention de se connaître en tableaux. — *Legal-
lois*, l'éditeur, sous le couvert de Cazel, des *Mystères galans des
Théâtres de Paris*, in-16 de 4 feuilles qui venait de paraître (voir
les notes 1 et 3 sous le numéro 36), et auquel Baudelaire avait
très certainement collaboré. — Nous pensons l'avoir prouvé
dans la réédition que nous en avons donnée en 1938 (Galli-
mard). — L'article en cause : *Coulisses*, où on lit :

« N'avez-vous pas aujourd'hui MM. Hiéronymc Pichon, lord
Arundell et pas mal d'amateurs de rosses plus ou moins arabes,
qui lésinent sur leur débauche, et grapillent sur le revenu du
rat qu'ils paient, on ne fait aujourd'hui que de la débauche *pot-
au-feu* ! »

Ce billet, on l'a montré *loc. cit.*, p. IX, avait été rédigé sous
la pression d'Aron-*del* qui s'était flatté auprès de M. Jérôme
Pichon d'amener Baudelaire à lui faire des excuses, — et même,
au besoin, de l'y forcer, « avec [s]a canne ou [s]es poings ».

38. À MADAME AUPICK.

[À l'État-major de la Place.]

[Mai 1844 ?]

J'ai vu aujourd'hui M. Ducessois⁽¹⁾ qui a été fort aimable et m'a fait qq offres de service. — Je pars ce soir pour Fontainebleau⁽²⁾ et j'y resterai 3 ou 4 jours. — A mon retour j'irai répondre par une visite à la lettre de M^{me} de Mirbel⁽³⁾.

C. BAUDELAIRE.

39. À LA MÊME.

[À l'État-major de la Place.]

13 mai [ou mars] 1844.

Je voudrais que tu aies la bonté de m'attendre, mardi vers 2 heures. J'ai à te parler de choses diverses.

Je suis allé voir M^{me} de Mirbel qui a été charmante pour moi.

CHARLES.

(1-2) Probablement le beau-père de Claude-Alphonse Baudelaire que le signataire se proposait d'aller voir à Fontainebleau.

(3) Miniaturiste en renom. Le général Aupick avait d'elle, sur son bureau, un portrait du duc d'Orléans à la faveur duquel il devait pour partie son rapide avancement. — Une élève de M^{me} de Mirbel avait entrepris celui de notre auteur; il ne fut, croyons-nous, jamais terminé.

40. À LA MÊME.

[À l'État-major de la Place.]

10 juin 1844.

Je te remercie de ta lettre, et je t'assure que tu te trompes au moins de beaucoup.

Je suis toujours sur mon interminable nouvelle⁽¹⁾.

J'irai te voir lundi — et je te parlerai de mes affaires.

CHARLES.

41. À LA MÊME.

[S. d.]

Je te prie de lire ceci très attentivement parce que c'est très sérieux, et que c'est un appel suprême à ton bon sens et à la tendresse si vive que tu dis avoir pour moi. — Je te donne d'abord cette lettre sous le sceau du secret, et te prie de ne la montrer à personne.

Ensuite, je te prie en grâce de n'y voir aucune intention de viser au pathétique, ni de te toucher autrement que par quelques raisonnements. L'habitude bizarre qu'ont prises [*sic*] nos discussions de se tourner en aigreurs, dont souvent il n'y a rien de vrai chez moi, l'état d'agitation dans

(1) Il s'agit probablement de *La Fanfarlo*, voir la lettre 31, page 32, note 2.

lequel je suis, le parti pris chez toi de ne plus m'écouter, m'ont obligé à prendre la forme d'une lettre où je veux te persuader combien tu peux avoir tort malgré toute cette tendresse.

J'écris tout ceci à tête bien reposée, et quand je songe à l'état de maladie, dans lequel je suis depuis plusieurs jours, causé par la colère et l'étonnement, je me demande comment, par quel moyen, je pourrai supporter la chose accomplie! — Vous ne cessez, pour me faire avaler la pillule [*sic*], de me répéter que cela n'a rien que de tout naturel et nullement déshonorant. C'est possible, et je le crois; mais en vérité qu'importe ce que c'est réellement pour la plupart des gens, si c'est *tout autre chose* pour moi. — Tu regardes, m'as-tu dit, ma colère et mon chagrin comme tout passagers; tu présumes que tu ne me fais un bobo d'enfant que pour mon bien. Mais persuade-toi donc bien une chose, que tu sembles toujours ignorer; c'est que vraiment pour mon malheur, je ne suis pas fait comme les autres hommes. — Ce que tu regardes comme une nécessité et une douleur de circonstance, je ne peux pas, je ne peux pas le supporter. — Cela s'explique très bien. Tu peux, quand nous sommes seuls, me traiter de telle façon qu'il te plaît — mais je repousse avec fureur tout ce qui est attentatoire à ma liberté. — N'y a-t-il pas une cruauté incroyable à me soumettre à l'arbitrage de quelques hommes que cela ennuie, et qui ne me connaissent pas? — Entre nous, qui peux [*sic*] se vanter de me connaître, et de savoir où je veux aller, ce que je veux faire, et de quelle dose de patience je suis capable? Je crois sincèrement que tu tombes dans une grave erreur. — Je te le dis

froidement, parce que je me regardes [*sic*] comme condamné par toi, et je suis sûr que tu ne m'écouteras pas : mais remarque bien ceci tout d'abord, c'est que tu me fais sciemment et volontairement une peine infinie, dont tu ne sais pas tout le poignant.

Tu as manqué à ta parole de deux manières. — Quand tu as bien voulu me prêter huit mille francs, il a été convenu entre nous qu'au bout d'un certain temps tu aurais [*sic*] le droit de prendre une certaine quantité sur tous les travaux que je pourrais faire. — J'ai refait quelques dettes et quand je t'ai dit qu'elles étaient minimales, tu m'as promis d'attendre encore un peu. En effet, quelques médiocres avances d'argent, combinées avec de l'argent gagné pouvaient les éteindre rapidement. Maintenant ton parti est pris d'une manière furieuse ; tu as été si vite en besogne⁽¹⁾, que je ne sais plus moi-même que faire — et que je suis obligé de renoncer à mon plan. J'avais imaginé que mon premier travail, étant presque une chose de science, et tombant sous les yeux de plusieurs personnes⁽²⁾, il te serait fait quelques compliments,

(1) C'est en juillet 1844 que fut engagée, à la requête de M^{me} Aupick, la procédure tendant à la dation d'un conseil judiciaire à son fils. Le 10 août, la Chambre du Conseil de la 1^{re} chambre du Tribunal civil de première instance de la Seine ordonnait que le conseil de famille du « sieur Baudelaire » serait convoqué pour se prononcer sur l'objet de la requête, et le prodige interrogé dans la Chambre du Conseil. Le 24 août, le conseil de famille approuvait à l'unanimité la demande de la requérante. Le 27, le Tribunal donnait défaut contre Baudelaire, et enfin, le 21 septembre, le pourvoyait d'un conseil judiciaire en la personne de M. Ancelle.

(2) Probablement un des livres sur la peinture mentionnés à la page 48, note 2.

que toi voyant de l'argent venir, tu ne m'aurais pas refusé quelques nouvelles avances, et qu'ainsi au bout de quelques mois, j'aurais pu revenir à un débarras complet, c'est-à-dire au point où j'en étais après tes huit mille francs. — Point; tu n'as pas voulu attendre — pas voulu attendre quinze jours.

Vois donc quel faux raisonnement tu fais, et quelle conduite illogique. — Tu me fais une peine infinie, et tu fais une démarche toute [sic] offensante, la veille peut-être d'un commencement de succès, la veille de ce jour que je t'ai tant promis. — C'est juste le moment que tu choisis pour me casser bras et jambes, — car, comme je te l'ai dit, je ne veux pas du tout accepter un *conseil* comme quelque chose d'anodin et d'inoffensif. — Je sens déjà l'effet qui se produit, — et à ce sujet tu es tombée dans une erreur bien plus grave encore — qui consiste à croire que ce sera un stimulant. — Tu ne peux pas te faire une idée de ce que j'ai senti hier, de ce qui m'est tombé de découragement dans les jambes, quand j'ai vu que la chose devenait sérieuse — quelque chose comme une envie subite d'envoyer tout promener, de ne plus m'occuper de rien, de ne pas même aller chez M. Ed. Blanc chercher ma lettre⁽¹⁾, en me disant tranquillement : à quoi bon, je n'en ai plus besoin — je n'ai plus qu'à me contenter de manger comme un idiot ce qu'elle voudra bien me donner.

C'est de ta part une erreur si grave, que M. Ancelle me disait à Neuilly : « J'ai dit à votre mère que si vous laissez manger le tout vous conduisait

⁽¹⁾ Voir page 33, note 2, et page 46.

au travail et à un état, je lui conseillais de vous laisser faire; mais que cela ne serait jamais.» Je ne crois pas qu'il soit possible de dire quelque chose de plus insolent et de plus bête. — Je n'ai jamais osé aller jusque-là, et me dire froidement que je mangerais tout. Je présume bien que tu n'es pas aussi indulgente que lui, et pour moi, j'aime trop ma liberté pour faire une pareille sottise. — Maintenant, quoique je ne sois que ton fils, tu dois avoir assez de respect pour ma personne pour ne pas me soumettre à un arbitrage d'étrangers, quand tu sais la valeur de ces douleurs pour moi. — Et avoir égard aux difficultés de ce que j'ai entrepris. — À coup sûr, et je t'assure, ma chère mère, que ce n'est point une menace pour te faire reculer, mais l'expression de ce que je sens — le résultat sera juste contraire à ce que tu attends — c'est-à-dire un abattement complet.

Maintenant j'en viens à autre chose qui pour toi sans doute aura plus de valeur que toutes sortes de promesses et que toutes mes espérances.

Tu es, m'as-tu dit, conduite par une tendresse inquiète et persistante. Tu veux me conserver ce que j'ai malgré moi, — je le veux bien, je n'ai jamais eu l'intention de la dévorer [*sic*] en entier — je suis prêt à te livrer tous les moyens de me le garder. — Excepté un pourtant, celui que tu as choisi. — Que t'importe le moyen, pourvu que tu arrives à ton résultat. Pourquoi veux-tu employer uniquement celui qui me fait une si affreuse peine? — Celui qui répugne le plus odieusement à ma nature — des arbitres, des juges, des étrangers. — A quoi bon?

Dernièrement, ne sachant pas un mot de droit,

je t'ai parlé en l'air d'une donation combinée de telle sorte qu'elle me revînt en cas de mort. Je ne sais pas si cela est possible; mais à coup sûr, tu ne me feras pas croire que dans toutes les tricheries du notariat, il n'y ait pas d'autres moyens qui puissent te satisfaire que celui que tu veux employer. — Et pourquoi? — Voyons — peut-on être plus loyal et plus sincère que je le suis — puis-je te donner une preuve plus éclatante de ma bonne foi, et de l'accord de ma volonté avec la tienne — j'aime mieux n'avoir plus de fortune, et m'abandonner entièrement à toi, que de subir un jugement quelconque — l'un est encore un acte de liberté, l'autre est attentatoire à ma liberté.

Pour en finir, je te supplie en grâces [*sic*], le plus humblement du monde, de t'épargner une grande peine, et une humiliation affreuse pour moi. — Mais pour Dieu, point d'arbitres, point d'étrangers — point de confidences, je désire que toutes choses soient suspendues, jusqu'à ce que j'aie eu avec toi et M. Ancelle, une longue conférence. — Je vais le voir ce soir; j'espère te l'amener. — Mais je suis sûr, formellement sûr qu'après un premier succès, il me sera facile moyennant que tu m'aides un peu — d'arriver *rapidement* à une bonne position.

Je te renouvelle mes prières avec instance — je suis sûr que tu te trompes — après cela — si je ne t'ai pas dûment expliqué combien il serait plus doux et plus raisonnable de nous arranger à l'amiable, fais ce que tu voudras, et arrive que pourra.

M. Edmond Blanc m'a donné une fort bonne lettre avec laquelle je vais tâcher de me débrouiller

à la *Revue*⁽¹⁾ ce matin. — Une dernière fois, songe bien que je ne te demande d'autre faveur que celle d'une commutation des moyens.

CHARLES.

42. À LA MÊME.

[S. d.]

Je vais passer une partie de la soirée avec M. Ancelle. Nous ne viendrons pas te voir ce soir parce qu'une dispute nous serait pénible à tous trois. — Je ne veux plus parler d'affaires avec toi. Monsieur Ancelle seul sera chargé de t'expliquer mes intentions.

Je t'embrasse et te supplie de ne pas m'en vouloir de l'amertume fréquente de mes paroles. — Tu sais que je souffre beaucoup — et je crois que cela contient toutes les excuses.

C. B.

43. À LA MÊME.

[S. d.⁽²⁾]

Je te remercie de m'avoir écrit un mot au sujet de M^{me} de Mirbel⁽³⁾. (J'irai la voir le plutôt [*sic*])

(1) La *Revue de Paris*, voir la lettre 43.

(2) La date de ce billet semble fournie par la pièce reproduite à la page suivante.

(3) Voir la lettre 38, note 3.

possible.) Il est inutile de me venir voir pendant 6 jours. — Je me rends ce soir à la maison d'arrêt de la garde nationale⁽¹⁾ — et je vais en profiter pour travailler rondement à mon livre de peinture que l'on attend à la *Revue de Paris*⁽²⁾. — J'y suis allé et j'y ai été très bien reçu.

J'ai vu M. Ancelle, je suis persuadé que tu n'auras pas besoin de si grands moyens pour calmer tes furieuses inquiétudes.

CHARLES.

⁽¹⁾ Un feuillet, arraché à un registre d'écrou, a connu récemment les honneurs des enchères, du fait qu'il portait la signature de notre auteur. Voici ce qu'on y lit :

« Ce jour d'hui 14 du mois de juillet 1844, s'est présenté au greffe de la maison d'arrêt de la garde nationale de Paris le S^r

porteur d'un jugement du Conseil de discipline du 4^e bataillon de la 9^e légion en date du 28 juin 1844

et qui condamne le S^r Baudelaire, Charles,
homme de lettres, carabier du dit bataillon,

demeurant quai d'Anjou, 17

à la peine de 72 heures de prison, en vertu de l'article 89 de la loi du 22 mars 1831.

Ledit S^r Baudelaire [sic]

confié à ma garde, a commencé à subir sa peine le 14 J^r à 12 heures 3/4 du matin et en conséquence, j'ai dressé le présent acte d'écrou qu'il a signé avec moi ainsi que l'agent qui l'a conduit.

Certifié conforme par le directeur de la maison d'arrêt.

[Illisible]

C. Baudelaire.

⁽²⁾ Il est probable qu'il s'agissait ici d'un des trois ouvrages qui seront annoncés, sur le deuxième plat de la couverture du *Salon de 1845*, c'est-à-dire, soit *De la Peinture moderne*, soit *De la Caricature*. — David, Guérin, Girodet. Voir à ce sujet *CURIOSITÉS ESTHÉTIQUES*, p. 450.

44. À LA MÊME.

[15 juillet 1844⁽¹⁾].

Il faut que tu me tires d'un piège affreux. Je suis à la maison d'arrêt depuis hier matin. — Je croyais partir demain, — mais je suis sous le coup d'un nouveau jugement, — puis d'un troisième, — chose qu'on ne vous déclare traîtreusement que quand on est pris.

Il faut absolument que je sorte demain — j'ai affaire à la campagne. — Une fois hors d'ici, je m'occuperai de régler mes affaires avec la garde nationale. Je viens donc d'envoyer au général de l'état-major une lettre dans laquelle je lui dis que *des affaires importantes, une signature, de l'argent, etc. m'appellent impérieusement chez mon notaire*, et que je *m'engageais à venir moi-même* subir le reste de ma condamnation un autre jour. — Or cela fera un fort bon effet — si tu vas toi-même affirmer le même mensonge, et crier qu'on a absolument besoin de moi demain.

Sur ce je t'embrasse et j'attends. L'état-major de la garde nationale se tient place du Carrousel — le général est M. Carbonnel.

CHARLES.

⁽¹⁾ Date qu'implique le rapprochement de ce billet avec la pièce donnée sous le précédent.

45. À LA MÊME.

[A l'État-major de la Place.
Port : cinquante centimes.]

[S. d.]

Je te demande pardon de ne pas aller chez toi aujourd'hui. Je dîne avec qq. de la *Revue*. — Demain chez Mad. Lenglet. Après-demain chez toi en sortant de chez M. Ancelle.

C. B.

46. À LA MÊME.

[S. d.]

Que veux-tu que je t'écrive? Que je souffre de te voir souffrir; quoi de plus vrai et de plus croyable — mais au fond, je regarde tout ceci comme de pures exagérations. — Qu'on aime sa mère, et qu'on soit brutal et dénué de tact, quoi de plus naturel; mais pourquoi me troubler et me tourmenter pour une faute que je sens et que je connais [?]

Je travaille; M. Ancelle — M. Ancelle — M. Ancelle...

C. BAUDELAIRE.

47. À LA MÊME.

Ce matin, huit heures et demie.

M. Ancelle m'a donné hier les derniers sacrements. Ainsi je n'ai plus rien à faire qu'à me retourner à moi tout seul, et qu'à me creuser le cerveau.

Ayez la bonté de venir m'assister aujourd'hui après votre déjeuner, ne fût-ce que par quelques heures de conversation. Je suis trop abattu pour n'être pas très calme, et je vous promets que je ne me laisserai aller à aucune violence de langue; n'y manquez pas, je vous en prie; car j'en suis à ce point que je ne sais ni ce que je veux, ni ce que je vais faire. — Je présume que votre présence seule, ne me fût-elle d'aucune utilité, me rendra un peu de sécurité.

CHARLES.

Je ne me suis aperçu que j'avais dû hier vous faire encore de la peine, qu'après que vous êtes partie; vous êtes si indulgente que vous aurez probablement attribué cela au trouble moral dans lequel je vis depuis quelques jours.

48. À LA MÊME.

[À l'État-major de la Place.]

[S. d.]

Monsieur Ancelle viendra te voir aujourd'hui même — s'il n'est pas déjà venu, car je crains que ma lettre arrive trop tard. — Il te parlera de ce dont je t'ai déjà parlé, et qui m'intéresse tant, puisque j'ai absolument besoin de repos, et que je ne puis travailler sans repos.

J'ai depuis ma grande déconfiture du jour de l'an⁽¹⁾ contracté des engagements verbaux, qui peuvent me rapporter beaucoup d'argent dans un mois, si je me mets à la besogne tout de suite.

Je t'en prie, ma chère mère, aide-moi en cette circonstance, comme toujours; car il faut absolument que cette existence finisse, et puisque M. Ancelle est assez disposé à payer [pour] moi cette emplette, ne sois pas un obstacle à la chose.

Fais-moi de plus le plaisir de ne pas lui parler de tes *vingt francs*; il m'a donné un peu d'argent

⁽¹⁾ Cette « grande déconfiture » qui semble à rapprocher du « grand découragement » mentionné dans la lettre suivante, est-ce bien au jour de l'an 1844 qu'il convient de la situer? Question que nous avons retournée en vain. Certes, au début de cette année-là, Baudelaire avait de fortes raisons de se trouver déçu : n'avait-il pas compté (voir la lettre 31) que les portes du *Bulletin de l'Ami des Arts* et de *l'Artiste* allaient lui être ouvertes? Toutefois, il ne paraît pas impossible que ces deux lettres (48 et 49) soient sensiblement postérieures, et nous ne les donnons à la place où on les voit que sous toutes réserves.

hier pour aller jusqu'à la fin du mois, et il pourrait trouver singulier que je ne lui en aie pas parlé.

B. D. ⁽¹⁾.

49. À LA MÊME.

[Madame Aupick.
A elle-même.
B. D.]

[S. d.]

J'ai vu M. Ancelle hier. Il m'a refusé de l'argent, et il a sans doute bien fait. Mais quand je lui ai expliqué la question très embrouillée et très compliquée de ce mobilier encore beau et qui

(¹) À propos du *Salon de 1846* paru sous la signature de *Baudelaire-Dufaÿs*, W.-J., c'est-à-dire Jean Wallon, a dit : (voir *Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 25 mai 1880) que si Baudelaire avait changé son nom, c'était « pour le rendre plus littéraire et par des raisons de famille ». Cependant, à constater que sa mutation onomastique suivit de très près la dation de son conseil judiciaire, — le premier billet en date certaine qu'accompagnaient les initiales *B. D.* est, à notre connaissance, le billet à Nadar, du 18 décembre 1844, — on peut se demander si elle n'aurait pas procédé d'intentions plus intimes et plus profondes : celles de rompre avec un passé plein de déboires, et de s'obliger à se souvenir de la nécessité de le faire. — Quoi qu'il en soit, nous allons voir notre auteur, au cours de la période 1844-1848, signer successivement *Baudelaire Dufaÿs* et *Baudelaire-Dufaÿs*, avec ou sans tréma comme avec ou sans trait d'union, — *Charles Baudelaire-Dufaÿs*, *Baudelaire du Faÿs*, *Pierre de Fayis* et *Charles Baudelaire de Fayis*, ne revenant guère au *C. B.* et au *Charles Baudelaire* antérieurs que sous l'effet, semble-t-il, de l'habitude ancienne (billet à Champfleury, mai 1845), ou dans telle occasion où une signature de fantaisie mettrait en péril la validité de l'acte qu'elle accompagne (lettre à Ancelle, 30 juin 1845).

allait disparaître faute de pouvoir rembourser l'argent prêté dessus, il m'a formellement promis d'intervenir, soit pour me faire gagner du temps, soit de solder peu à peu cette terrible dette en diminuant mensuellement ou trimestriellement ma pension. Au moment où je t'écris, j'ignore encore si cet homme⁽¹⁾ qui est si bien en règle et qui ne connaît pas de meilleure garantie que celle qu'il a prise et qui est le mobilier, consentira même à aller voir M. Ancelle. Relativement à M. Ancelle, je ne suis pas en avance, à partir de la fin du mois, je toucherai régulièrement ce qui m'est dû; et maintenant, pour répondre à ton étonnement d'avant-hier de me voir encore sans le sol, je te dirai que d'abord j'étais en avance au commencement du mois, que le peu que M. Ancelle m'a donné a été absorbé par l'emplette de menues choses indispensables à une vie régulière, que quand je lui ai redemandé de l'argent, il m'a répondu qu'il voulait absolument faire cesser tout compte irrégulier, et qu'à partir de la fin du mois, seulement, il me donnerait de l'argent, — ce en quoi je l'approuve complètement et d'une manière absolue.

Maintenant, il est évident que je ne peux pas faire beaucoup avec rien; tu m'as dit que tu avais déjà fait beaucoup de sacrifices pour moi, je t'en remercie profondément, et tu ne sais pas quelle reconnaissance je t'en garde; mais figure-toi bien que depuis 12 jours que je peux manger et dormir,

(1) Peut-être s'agissait-il d'Arondel, à qui notre incorrigible prodigue avait souscrit un nouveau billet de 800 francs au cours même de la procédure en dation de conseil judiciaire dirigée contre lui.

je n'ai pas eu, non pas 2 jours de repos, mais pas même quelques heures; je n'ai jamais eu devant moi 30 francs, ce qui représente 8 jours de travail. Devant de pareils faits, il n'y a point d'accusation possible.

*Il me suffit de 12 jours pour achever quelque chose et le vendre. Si avec un sacrifice de 60 francs, ce qui représente 15 jours de calme, tu obtiens de moi le plaisir de me voir à la fin du mois te donner les preuves de 3 livres vendus⁽¹⁾, ce qui représente au moins 1.500 francs, et te remercier profondément, les regretteras-tu? A coup sûr, je ne me vanterais pas d'un pareil tour de force, si les dits volumes n'étaient pas commencés déjà depuis une éternité, à tel point que le papier en est jaune. Si ce soir ou demain, je n'ai plus de mobilier, les dits 60 francs représentent toujours une quantité égale de jours, c'est-à-dire d'heures de travail possible. Quant à la possibilité de les vendre, ce qui peut encore t'étonner, je me suis, depuis mon grand découragement du jour de l'an⁽²⁾, créé de nouvelles relations, c'est-à-dire la *Revue des deux Mondes* et un libraire⁽³⁾; mais ces gens-là croient bien moins à mon exactitude qu'à mon talent, et ils ne donnent d'argent que sur un manuscrit absolument terminé.*

60 francs, est-ce donc impossible, et dois-je renoncer à trouver même chez ma mère, une dernière complaisance?

(1) Voir la note 2, page 48.

(2) Voir la note sous la lettre précédente.

(3) On a vu par la lettre 43 que Baudelaire avait été bien reçu à la *Revue de Paris*, et Buloz en était alors le directeur. — Le libraire, probablement Legallois qui, sous le couvert de Cazet, avait publié les *Mystères galans des Théâtres de Paris*.

Je ne veux plus aller chez toi, j'y souffre trop; et pourtant je voudrais te voir de temps en temps. Permets-moi d'aviser au moyen dans quelques jours, quand j'aurai accompli ces lourdes besognes; quand même ce serait de te prier de te déranger et d'aller chez Lenglet⁽¹⁾.

Je tremble que cette lettre ne te trouve pas. — Comme je ne veux et ne peux pas, tu sais pourquoi, aller chez toi, et que je ne veux pas non plus que tes domestiques viennent chez moi, — je te prie, si tu consens à ma dernière demande expresse et tout à fait nécessaire, de faire remettre cet argent chez Lenglet au ministère; s'il n'y est pas, chez le concierge, il sera averti. J'y passerai à 3 heures, à 5 heures et à 6 heures. Une dernière grâce. — Tâche de ne pas m'humilier par ces lettres comme tu m'en écris sans cesse, et qui me font plus souffrir que tu ne penses.

Le service que je te demande est destiné non seulement à accomplir la tâche dont je te parle, mais aussi à me convaincre de la nécessité de toujours t'aimer.

B. D.

Il va sans dire que je m'engage sur l'honneur à te rapporter tes 60 francs dans 15 jours.

⁽¹⁾ Voir la note 2 sous la lettre 17.

50. À LA MÊME.

[S. d.]

Je n'ai pas du tout compris pourquoi je recevais ce matin 40 francs. Je m'attendais à 150 fr. ou 160 ou 180 fr. Le 8 octobre, j'ai un loyer à payer (78,75) y compris le sol pour livre. Il est convenu entre moi et le propriétaire que je n'aurai plus affaire au portier, mais que je dois envoyer l'argent chez lui. — Si tu veux envoyer toi-même, il demeure 2, rue Blanche, M. Jérôme Pichon⁽¹⁾.

B. D.

51. À LA MÊME.

[À l'État-major de la Place.]

[S. d.]

Fais-moi le plaisir d'envoyer *immédiatement* chez M. Delange, 6 bis rue de Trévis⁽²⁾, le tableau des femmes d'Alger⁽³⁾, suspendu dans la pièce du fond, et *une tête renversée*⁽⁴⁾, dans un petit cadre.

⁽¹⁾ On voit qu'il s'agit ici de l'appartement que Baudelaire habita à l'hôtel Pimodan (ou Lauzun), quai d'Anjou, 17.

⁽²⁾ Marchand de tableaux et d'antiquités avec lequel Baudelaire était en rapports amicaux.

⁽³⁾ Copie en réduction, par Émile Deroy, de la célèbre toile de Delacroix. Asselineau la mentionne dans la description qu'il fait de l'appartement occupé par son ami à l'hôtel Pimodan (*Charles Baudelaire*, p. 8).

⁽⁴⁾ Probablement la petite toile dont Th. de Banville a parlé dans *Mes Souvenirs* (p. 80) : « une tête peinte par Delacroix, d'une expression inouïe, intense, extra-terrestre, qui représentait la Douleur ». Mais n'était-ce pas simplement une copie ?

Tu la reconnaîtras facilement, elle fait peur.

Il faut faire cela de suite. Je crois que tu as le reçu de mon portrait, avec lequel reçu tu dois le *savoir*⁽¹⁾.

Je vais tâcher demain d'arranger toutes ces affreuses affaires de billets.

B. D.

52. À JEAN WALLON⁽²⁾.

[S. d.]

Ce n'est point ma faute. J'ai sonné ce matin assez doucement. Le cordon m'est tombé dans la main; alors, j'ai eu si peur qu'on ne vînt m'ouvrir que je me suis sauvé avec le cordon.

B. D.

53. AU MÊME.

[Rue et Hôtel Bretonvilliers
Ile St-Louis.]

[S. d.]

Adde⁽³⁾ ayant changé d'avis et ne trouvant pas suffisante la garantie du tailleur, je lui ai envoyé un *Bon* conçu d'une manière telle qu'il doit tou-

⁽¹⁾ Il y a là sans doute quelque lapsus. — Après *savoir*, deux lignes biffées :

«Comme je ne pourrai guères [*sic*] m'installer que dans 3 mois, toutes ces choses ne seront pas une privation.»

⁽²⁾ Théologien et publiciste, critique d'art aussi, et le Colline des *Scènes de la vie de Bobème* (1821-1882), grand ami de Baudelaire, de Champfleury, de Nadar, d'Asselineau, de La Madelène, etc. On trouvera des lettres de lui à notre auteur dans *E.-J. CRÉPET*, p. 452-458.

⁽³⁾ Probablement le libraire de ce nom, boulevard Poissonnière, 17.

cher de l'argent avant moi à la fin du mois. J'ai été de suite à Neuilly prévenir le notaire⁽¹⁾, et cette fois-ci, ce n'est pas comme la première fois; Ade [*sic*] peut vérifier la chose en y allant soi-même. *Je regarde donc cette affaire comme une chose terminée.*

BAUDELAIRE-DUFAÿS.

54. AU MÊME.

[S. d.]

Vous m'avez bien dérouté hier. L'ennui de vous attendre, la peur de faire du bruit m'ont rendu incapable, autant que la peur de vous gêner. J'avais l'intention de vous demander la permission de rester là la nuit, soit à dormir, soit à autre chose; mais comme je ne vous en avais pas parlé, la peur de vous gêner fait que je suis sorti⁽²⁾. Je reviendrai dans la journée ou dans la soirée.

B. D.

55. À MADAME AUPICK.

[À l'État-major de la Place.]

[S. d.]

Viens *vite, vite*, c'est-à-dire *aujourd'hui* même, c'est-à-dire *après ton déjeuner*.

⁽¹⁾ Ancelle.

⁽²⁾ Et non *parti*, comme avait lu le premier publicateur.

Il s'agit d'une affaire grave, qui a besoin d'être bien expliquée, et qui demande toute ton intelligence.

B. D.

56. À NADAR.

[Monsieur F. Tournachon
27, rue Richer. Paris.]

18 décembre 1844.

Oui — et de *grand cœur* — si toutefois..., etc., — auquel cas je m'appliquerai et j'irai vite. — Mais je crois que tu te montes *deux coups* : d'abord sur la facilité de glisser un roman à la *Dém. Pacifique*⁽¹⁾ — ensuite sur les *prix* de rédaction — *fais-moi le plaisir de prendre tes précautions*. — Cherche à savoir par Valois⁽²⁾. — Ou bien recours au *Commerce*⁽³⁾.

Tu sais que je ne bouge pas, — viens demain jeudi — ou samedi.

A propos, Leguillon⁽⁴⁾ était-il de ton charivari dont j'ai eu connaissance par la démantibulation du marteau de ma porte et la clameur publique ?

B. D.

(1) *La Démocratie Pacifique*, le journal de Victor Considérant.

(2) Républicain qui était «de leur bande».

(3) *Le Commerce*, journal de l'opposition que dirigeait Charles Lesseps.

(4) Étudiant créole «de la bande», lui aussi. — Nous tenons de Nadar lui-même les renseignements fournis à l'occasion de ce billet.

57. À SAINTE-BEUVE ⁽¹⁾.

[S. d.]

Monsieur,

Stendhal a dit quelque part ceci, ou à peu près : *J'écris pour une dizaine d'âmes que je ne verrai peut-être jamais, mais que j'adore sans les avoir vues* ⁽²⁾.

Ces paroles, Monsieur, ne sont-elles pas une excellente excuse pour les importuns, et n'est-il pas clair que tout écrivain est responsable des sympathies qu'il éveille ?

⁽¹⁾ Nous avons déjà reproduit et annoté la présente épître dans le tome I des *JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUIÆ*; le lecteur voudra bien s'y reporter. Nous nous bornerons ici à quelques précisions.

⁽²⁾ Nous avons fait appel à la complaisance de M. Henri Martineau pour la recherche du passage approximativement cité. L'éminent stendhalien a bien voulu nous répondre :

« Je ne retrouve pas cette phrase. Elle n'est pas dans les trois lettres connues de Stendhal à Sainte-Beuve. Elle n'est pas dans les articles de Sainte-Beuve sur Stendhal. Il est certain cependant qu'elle reproduit une idée exprimée dix fois par Stendhal sous une forme qui variait assez peu.

« Il a écrit ainsi dans sa *Vie de Henri Brulard* (I, 10) : « Je cours la chance d'être lu en 1900 par les âmes que j'aime... ». Et dans le deuxième essai de Préface de *l'Amour*, daté de mai 1834 : « Je n'écris que pour cent lecteurs, et de ces êtres malheureux, aimables, charmants, point hypocrites, point *moraux*, auxquels je voudrais plaire, j'en connais à peine un ou deux ».

« Ce désir d'être lu par fort peu de personnes avait frappé tous ses commentateurs. Auguste Bussière, Arnould Frémy ont souligné ce trait dans leurs études. Et Sainte-Beuve dans ses articles sur Delécluze (*Nouveaux Lundis*, tome III) a lui-même noté : « Il comptait bien d'ailleurs, l'épicurien et le raffiné, ne parler que pour une élite; il a lâché son mot dans une lettre à Thomas Moore; il n'écrit, dit-il, que pour un petit nombre d'élus, « *bappy few*... ».

« C'est toujours en effet en revenant à la phrase qu'il aimait imprimer à la fin de ses livres : *To the bappy few.* »

Ces vers ont été faits pour vous, et si naïvement que, lorsqu'ils furent achevés, je me suis demandé s'ils ne ressemblaient pas à une impertinence, et si *la personne louée* n'avait pas le droit de s'offenser de l'éloge. — J'attends que vous daigniez m'en dire votre avis.

*Tous imberbes alors, sur les vieux bancs de cbène,
Plus polis et luisants que des anneaux de chaîne,
Que, jour à jour, la peau des hommes a fourbis,
Nous traînions tristement nos ennuis, accroupis
Et votités sous le ciel carré des solitudes,
Où l'enfant boit, dix ans, l'âpre lait des études.
C'était dans ce vieux temps, mémorable et marquant,
Où, forcés d'élargir le classique carcan,
Les professeurs, encor rebelles à vos rimes,
Succombaient sous l'effort de nos folles escrimes
Et laissaient l'écolier, triomphant et mutin,
Faire à l'aise burler Triboulet en latin. —
Qui de nous, en ces temps d'adolescences pâles,
N'a connu la torpeur des fatigues claustrales,
— L'œil perdu dans l'azur morne d'un ciel d'été,
Ou l'éblouissement de la neige, — guetté,
L'oreille avide et droite, — et bu, comme une meute,
L'écho lointain d'un livre, ou le cri d'une émeute ?*

*C'était surtout l'été, quand les plombs se fondaient,
Que ces grands murs noircis en tristesse abondaient,
Lorsque la canicule ou le fumeux automne
Irradiait les cieux de son feu monotone,
Et faisait sommeiller, dans les sveltes donjons,
Les tiercelets criards, effroi des blancs pigeons⁽¹⁾;
Saison de rêverie, où la Muse s'accroche
Pendant un jour entier au battant d'une cloche;
Où la Mélancolie, à midi, quand tout dort,
Le menton dans la main, au fond du corridor, —*

⁽¹⁾ Dans son *Baudelaire, Histoire d'une Âme* (Flammarion, 1945), le regretté François Porché a fait remarquer que dans ces vers-là Baudelaire semblait s'être souvenu plutôt du collège de Lyon que de son internat à Louis-le-Grand.

L'œil plus noir et plus bleu que la Religieuse
 Dont chacun sait l'histoire obscène et douloureuse⁽¹⁾,
 — Traîne un pied alourdi de précoces ennuis,
 Et son front moite encor des langueurs de ses nuits.

— Et puis venaient les soirs malsains, les nuits fiévreuses,
 Qui rendent de leur corps les filles amoureuses,
 Et les font, aux miroirs, — stérile volupté, —
 Contempler les fruits mûrs de leur nubilité, —
 Les soirs italiens, de molle insouciance,
 — Qui des plaisirs menteurs révèlent la science,
 — Quand la sombre Vénus, du haut des balcons noirs,
 Verse des flots de musc de ses frais encensoirs. —

.....

Ce fut dans ce conflit de molles circonstances,
 Mûri par vos sonnets, préparé par vos stances,
 Qu'un soir, ayant flairé le livre et son esprit,
 J'emportai sur mon cœur l'histoire d'Amaury⁽²⁾.
 Tout abîme mystique est à deux pas du doute. —
 Le breuvage infiltré lentement, goutte à goutte,
 En moi qui, dès quinze ans, vers le gouffre entraîné,
 Déciffrais couramment les soupirs de René⁽³⁾,
 Et que de l'inconnu la soif bizarre alterre [sic],
 — A travaillé le fond de la plus mince artère. —
 J'en ai tout absorbé, les miasmes, les parfums,
 Le doux chuchotement des souvenirs défunts,
 Les lents enlacements des pbrases symboliques,
 — Chapelets murmurants de madrigaux mystiques;
 — Livre voluptueux, si jamais il en fut. —
 Et depuis, soit au fond d'un asile touffu,
 Soit que, sous les soleils des zones différentes,
 L'éternel bercement des boules enivrantes,
 Et l'aspect renaissant des horizons sans fin
 Ramenassent ce cœur vers le songe divin, —

(1) On voit par là que Diderot était déjà des auteurs favoris de notre poète.

(2-3) Y a-t-il lieu de rappeler que «l'histoire d'Amaury» s'appelait *Volupté*, et que c'est dans *Les Natchez* que Baudelaire avait déchiffré les soupirs de René ?

Soit dans les lourds loisirs d'un jour caniculaire,
 Ou dans l'oisiveté frileuse de frimaire, —
 Sous les flots du tabac qui masque le plafond,
 J'ai partout feuilleté le mystère profond
 De ce livre si cher aux âmes engourdies
 Que leur destin marqua des mêmes maladies,
 Et, devant le miroir, j'ai perfectionné
 L'art cruel qu'un démon, en naissant, m'a donné,
 — De la douleur pour faire une volupté vraie, —
 D'ensanglanter son mal et de gratter sa plaie.

Poète, est-ce une injure ou bien un compliment ⁽¹⁾?
 Car je suis vis-à-vis de vous comme un amant
 En face du fantôme, au geste plein d'amorces,
 Dont la main et dont l'œil ont, pour pomper les forces,
 Des charmes inconnus. — Tous les êtres aimés
 Sont des vases de fiel qu'on boit, les yeux fermés,
 Et le cœur transpercé, que la douleur allèche,
 Expire chaque jour en bénissant sa flèche.

BAUDELAIRE-DUFAYS.

17, quai d'Anjou.

1845

58. À MONSIEUR R^{ARD} (2).

[S. d.]

Monsieur,

Vous m'appelez ultra-libéral, et vous pensez m'injurier. Je vous devrais des remerciements pour toute réponse. Cependant, examinons de

(1) On ne possède pas la réponse de Sainte-Beuve.

(2) On ignore le nom du destinataire. Il semble d'ailleurs que cette lettre, retrouvée dans les papiers de l'auteur, n'ait pas été envoyée. Baudelaire s'irritait facilement, et se calmait de même, quand il avait épanché sa bile.

plus près cette déshonorante épithète. J'ouvre le dictionnaire, et je trouve que l'acception première de ce mot est : *qui aime à donner*. Dans ce sens-là, je gage, vous vous direz ultra-libéral avec moi, et peut-être même ne me donnerez-vous plus ce titre; mais vous le prendrez sans doute, et vous serez ainsi, dans votre propre opinion, plus libéral que moi; or, comme il n'est pas supposable que vous vouliez vous insulter, je puis déjà regarder comme tournant à ma louange la moitié la plus belle de la valeur de ce mot.

Dans un sens figuré, il veut dire : *qui a des idées grandes, libres, nobles et généreuses*. Je crois pouvoir affirmer encore que vous croyez penser noblement, agir généreusement, et que vos pensées sont libres autant qu'élevées. Voilà donc encore une louange que je vous arrache, ou du moins que je partage avec vous.

Il est un troisième sens attaché à ce mot, peu précisé encore, qu'on entend mieux qu'on ne le définit, et que l'esprit mesure néanmoins exactement dans ces mots : *opinions libérales, telles que les professent le pieux Lanjuinais, le vertueux La Fayette, l'austère Beauséjour, le sévère d'Argenson*. Si, attachant à mon nom, comme un opprobre, le mot libéral dans cette dernière acception, vous me confondez avec ces hommes célèbres, je n'ai plus à rougir. S'il est de plus honnêtes gens, comme je n'en doute pas, puisque vous le dites, ils ont atteint la perfection du haut de laquelle ils lancent tant de lumière qu'on ne peut les fixer. J'aime la clarté qui me guide, et non celle qui, m'éblouissant, me conduit dans les précipices.

Auriez-vous entendu par ultra-libéral cet homme

qui ne vit que dans le désordre et la démoralisation ? Qu'il se présente, le premier je lui crie anathème. Mais je le trouve partout. Je le vois près de vous, aujourd'hui, rougir dans le sang la couleur qu'il appelle sans tache, et qu'il n'a prise que pour l'interposer entre lui et ses accusateurs.

Monsieur, après m'être bien examiné, je ne puis croire que vous ayez voulu défigurer à ce point, en ma faveur, un mot qui n'est terrible que pour les sots du haut monde et en général les ennemis des gouvernements qui se reposent sur la vertu et la justice, parce qu'ils garantissent la liberté et l'égalité. Or, comme je ne vous crois ni sot, ni ennemi de la liberté et de l'égalité civiles, je vous remercie sincèrement de la bonté que vous avez de me donner le plus beau titre que puisse porter un citoyen.

Funeste effet des passions, tu ne fascineras pas mes yeux ! Je le sens au fond de mon cœur : il est des hommes vraiment libéraux, parce qu'il est des hommes qui aiment encore la vraie gloire et la vertu.

Je vous salue, Monsieur.

CH. B...

59. À MADAME AUPICK.

[À l'État-major de la Place.]

[S. d.]

Fais-moi le plaisir de bien recevoir M. Aug. Vitu⁽¹⁾, un de mes amis, et de lui remettre pour

⁽¹⁾ Auguste Vitu (1823-1891) est trop connu pour qu'il y ait lieu de rappeler ici sa carrière. Baudelaire avait dû entrer en rapport avec lui dans les salles de rédaction des petits journaux : *Corsaire*, *Silhouette*, *Tintamarre*, etc. On a vu dans les *JUVENILIA*, *ŒUVRES POSTHUMES*, *RELIQUIÆ*, t. I, qu'ils collaborèrent plusieurs fois.

moi UN PEU d'argent. — Si tu n'en as pas, m'en envoyer ce soir.

Il est parfaitement inutile d'envoyer 100 francs à Lebois⁽¹⁾ attendu qu'il a un billet de moi pour le mois d'août, — pour la somme totale. Il ne faut pas aller faire de caquetages *chez lui*. — Il vaudrait mieux donner cela à Joissans ou à Meurice⁽²⁾.

Y a-t-il eu de nouveaux *scandales à la maison* par rapport aux créanciers ?

Mon livre paraît décidément le 9, jour de ma naissance⁽³⁾.

B. D.

60. À MONSIEUR JALEAU⁽⁴⁾,

pour remettre à MONSIEUR DERoy⁽⁵⁾

3, place Maubert, Paris.

[S. d.]

Mon ami, je vous prie de bien duement avertir LA FEMME, que je prends les 500 francs; mon ami consent parfaitement à *me servir de caution*. Il faudra

(1) Lebois, Bourrely et Lassus, tailleurs, rue de Grammont, 8.

(2) Pour Joissans, voir Banville, *Mes Souvenirs*. On y trouvera un portrait étonnant, — et hyperbolique, bien entendu, — de ce tenancier d'un cabaret qui ne fermait jamais et où Baudelaire se plaisait à déclamer ses poésies. — Paul Meurice que notre auteur et ses amis prenaient alors volontiers pour tête de turc en raison de son activité brouillonne et de ses mauvais vers.

(3) Baudelaire allait être déçu dans son attente. Le *Salon de 1845* ne parut pas le 9 avril, mais dans la première quinzaine de mai (voir à ce sujet *La Vie artistique au temps de Baudelaire*, par A. Tabarant, p. 89).

(4) Nous ne savons rien de lui.

(5) Peintre plein de talent, mort tout jeune (1823-1848), Émile Deroy, auquel Ch. Asselineau, dans son *Charles Baudelaire*, a consacré une page émue et Théodore de Banville tout un chapitre de *Mes Souvenirs*, a pourtant laissé quatre ou cinq

néanmoins que je la voie d'abord, et j'irai à cet effet vous voir, sitôt que mon petit livre aura paru⁽¹⁾, ce qui ne peut pas tarder plus de deux ou trois jours. J'accepterai le chiffre 10 au lieu de 8, s'il n'y a pas moyen de faire autrement.

BAUDELAIRE DUFAYS.

J'ai été voir *D'borozco*⁽²⁾ qui m'a dit que vous alliez mieux, et que vos pustules n'étaient pas une chose dangereuse.

61. À MADAME AUPICK.

[S. d.]

Fais-moi le plaisir, *je t'en supplie en grâce*, de m'envoyer un peu d'argent, 30, si tu peux, moins si tu veux, et encore moins. Je suis dans un tel tracas de corrections, d'affiches et de placards, qu'il m'est impossible de bouger et de sortir, pour aller chercher de l'argent.

Car si je l'avais pu, je serais allé immédiatement chez toi. Si je commence ma lettre par la question *intéressée*, c'est pour que, venant à la fin, tu ne prennes pas ceci pour une ruse.

Malheureux, humilié, triste comme je le suis, violenté tous les jours par une foule de besoins, je crois qu'il faut être très indulgent pour moi.

belles toiles dont le portrait de notre poète (Musée de Versailles) et *La Mendiante rousse* qui, ainsi que le portrait de Pierre Dupont, sont en notre possession. Il était l'ami le plus intime de Baudelaire au temps de l'hôtel Pimodan.

⁽¹⁾ Sans doute le *Salon de 1845*.

⁽²⁾ L'*Annuaire du Commerce* de Sébastien Bottin pour 1845 mentionne un *Doroszko*, médecin, rue Lepelletier, n° 23.

J'ignorais, car le vivre et tous mes chagrins m'empêchent, je crois, de penser à tout autre chose, j'ignorais que toi qui as eu la bonté de pardonner tant de choses, tu fusses si profondément affligée. Tu ne peux t'imaginer quelle impression pénible et quelle honte j'ai senti [*sic*], quand j'ai vu le mal que je t'avais fait, et dont je ne prévoyais pas les conséquences. Je voudrais le réparer; mais vraiment cela se peut-il maintenant? Quelque temps encore peut-être, et sorti des premiers embarras, mon esprit plus libre me permettra d'être pour toi tel que je voudrais être sans cesse.

Je t'embrasse tendrement, si tu veux bien le souffrir.

B. D.

62. À CHAMPFLEURY.

[Monsieur Fleury,
aux bureaux du *Corsaire*.]

[Mai 1845.]

Si vous voulez me faire un article de blague, faites-le, pourvu que cela ne me fasse pas trop de mal.

Mais, si vous voulez me faire plaisir, faites quelques lignes sérieuses, et parlez des *Salons* de Diderot.

Il vaudrait peut-être mieux les deux choses à la fois ⁽¹⁾.

C. B.

(1) Nous avons reproduit ailleurs (*CURIOSITÉS ESTHÉTIQUES*, p. 466-467) l'article anonyme où Champfleury salua, dans le *Corsaire-Satan*, 27 mai 1845, le premier *Salon* de notre auteur. On y lit notamment : «M. Baudelaire-Dufays est hardi comme Diderot, moins le paradoxe».

63. À ANCELLE.

Le 30 juin 1845.

Quand Mademoiselle Jeanne Lemer⁽¹⁾ vous remettra cette lettre, je serai mort. Elle l'ignore. Vous connaissez mon testament. Sauf la portion réservée à ma mère, Mademoiselle *Lemer* doit hériter de tout ce que je laisserai, après paiement fait par vous de certaines dettes dont la liste accompagne cette lettre.

Je meurs dans une affreuse inquiétude. Rappelez-vous notre conversation d'hier. Je désire, je veux que mes dernières intentions soient strictement exécutées. Deux personnes peuvent attaquer mon testament, ma mère et mon frère — et ne peuvent l'attaquer que sous prétexte d'aliénation mentale. Mon suicide ajouté aux désordres divers de ma vie ne peut que les servir pour frustrer Mademoiselle Lemer de ce que je veux lui laisser. Il faut donc que je vous explique mon *suicide* et ma conduite à l'égard de Mademoiselle *Lemer*, — de telle sorte que cette lettre adressée à vous, et que vous aurez soin de lui lire, puisse servir à sa défense, en cas que mon testament soit attaqué par les personnes ci-dessus nommées.

Je me tue — sans *chagrin*. — Je n'éprouve aucune de ces perturbations que les hommes appellent *chagrin*. — Mes dettes n'ont jamais été un *chagrin*. Rien n'est plus facile que de dominer ces choses-là. Je me tue parce que je ne puis plus vivre, que la fatigue de m'endormir et la fatigue

(1) Voir page 31, note 1.

de me réveiller me sont insupportables. Je me tue parce que je suis inutile aux autres — *et dangereux à moi-même*. Je me tue parce que je me crois immortel, et que *j'espère*. — Au moment où j'écris ces lignes, je suis tellement bien doué de lucidité, que je rédige encore quelques notes pour M. *Théodore de Banville*, et que j'ai toute la force nécessaire pour m'occuper de mes manuscrits.

Je donne et lègue tout ce que je possède à Mademoiselle Lemer, même mon petit mobilier et mon portrait — parce qu'elle est le seul être en qui j'aie trouvé quelque repos. Quelqu'un peut-il me blâmer de vouloir payer les rares jouissances que j'ai trouvées sur cette affreuse terre ?

Je connais *peu* mon frère — il n'a pas vécu *en moi ni avec moi* — il n'a pas besoin de moi.

Ma mère, qui si souvent et toujours involontairement a empoisonné ma vie, n'a pas non plus besoin de cet argent. Elle a son *mari*, elle possède un *être humain*, une affection, *une amitié*. Moi, je n'ai que *Jeanne Lemer*. Je n'ai trouvé de repos qu'en elle, et je ne veux pas, je ne peux souffrir la pensée qu'on veuille la déposséder de ce que je lui donne, sous prétexte que ma raison n'est pas saine. Vous m'avez entendu ces jours-ci causer avec vous. — Étais-je fou ?

Si je savais qu'en priant ma mère elle-même, et en lui exposant la profonde humiliation de mon esprit, je puisse obtenir d'elle de ne pas troubler mes dernières volontés, je le ferais immédiatement, — tant je suis sûr qu'étant femme, elle me comprendra mieux que tout autre — et pourra peut-être à elle seule détourner mon frère d'une opposition ININTELLIGENTE.

Jeanne Lemer est la seule femme que j'aie aimée, — elle n'a rien. Et c'est vous, M. Ancelle, un des rares hommes que j'ai trouvés doués d'un esprit doux et élevé, que je charge de mes dernières instructions auprès d'elle.

Lisez-lui ceci; qu'elle connaisse les motifs de ce legs, et sa défense, en cas que mes dispositions dernières soient contrecarrées. Faites-lui, vous, homme prudent, comprendre la valeur et l'importance d'une somme d'argent quelconque. Essayez de trouver quelque idée raisonnable dont elle puisse tirer profit, et qui rende utiles mes suprêmes intentions. Guidez-la, conseillez-la; oserai-je vous dire : aimez-la — pour moi du moins. Montrez-lui mon épouvantable exemple — et comment le désordre d'esprit et de vie mène à un désespoir sombre ou à un anéantissement complet. — *Raison et utilité! Je vous en supplie!*

Croyez-vous réellement que ce testament puisse être contesté, et m'enlèvera-t-on le droit de faire une action vraiment bonne et raisonnable avant de mourir?

Vous voyez bien maintenant que ce testament n'est plus une fanfaronnade ni un défi contre les idées sociales et de famille, mais simplement l'expression de ce qui reste en moi d'humain, — l'amour, et le sincère désir de servir une créature qui a été quelquefois ma joie et mon repos.

Adieu!

Lisez-lui ceci. — *Je crois en votre loyauté, et sais que vous ne le détruirez pas.*

Donnez-lui *immédiatement* de l'argent*. Elle ne

* 500.

connaît rien de mes *suprêmes* intentions, — et s'attend à me revoir venir la tirer de quelques embarras.

Dans le cas même où ses dernières volontés seraient discutées, un mort a bien le droit de faire une libéralité.

L'autre lettre qu'elle vous remettra, et qui n'est faite que pour vous, contient la liste de ce qu'il faudra payer pour moi, afin que ma mémoire soit intacte.

C. BAUDELAIRE ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Selon d'aucuns, la tentative de suicide qui suivit l'envoi de cette lettre, n'aurait été, de la part de notre auteur, qu'une comédie destinée à obtenir sa réconciliation avec le ménage Aupick et le payement de ses dettes les plus criardes. Baudelaire lui-même, à peine remis du coup de couteau, — du coup de canif, rectifiaient les rieurs, — qu'il s'était porté, aurait conté son suicide à Louis Ménard dans des termes burlesques : « J'ai été rue de Richelieu dans un cabaret avec cette fille que tu connais; j'ai enfoncé le couteau, mais je ne sentais rien; puis j'ai été réveillé par un ronronnement : j'étais chez le commissaire de police qui me disait : « Vous avez commis une mauvaise action; vous vous devez à votre patrie, à votre quartier, à votre rue, à votre commissaire de police. » Et Jeanne le calmait en criant : « Vous avez tort de lui dire cela, s'il vous entend, je vous préviens qu'il est très brutal. » On m'a porté dans ma famille; maman copiait mes vers; mais cela ne pouvait durer : on ne boit chez elle que du bordeaux et je n'aime que le bourgogne. Je suis parti; pour le moment, je suis sans domicile; quand vient la nuit, je m'étends sur un banc. » (Philippe Berthelot, *Louis Ménard*, dans la *Revue de Paris*, 1^{er} juin 1901.) — Cf. aussi P. Rioux de Maillou, *Souvenirs des Autres* (Crès, 1917).

Il est certain qu'à la suite de cette tentative, Baudelaire habita quelque temps à l'hôtel de la Place, chez le général Aupick, et il est vraisemblable qu'elle avait suffisamment impressionné sa mère pour l'amener à des concessions d'ordre pécuniaire. Mais, même en admettant que Baudelaire en ait fait le récit que lui a prêté Berthelot d'après le témoignage de Louis Ménard, serait-ce une raison suffisante pour mettre en doute la sincérité de sa

64. À MADAME AUPICK.

[À l'État-major de la Place.]

[S. d.]

J'ai été emmené ce matin hors de Paris par un de mes amis. Nous dînerons probablement hors de Paris chez les gens que nous allons voir; il se pourrait aussi que je dînasse chez Madame Lenglet⁽¹⁾, dans le cas où je ne reviendrais à Paris qu'à 6 heures, et sans avoir dîné. Ne m'en veuillez pas de cette infraction à la Règle, vû [sic] que c'est la première⁽²⁾.

CHARLES.

65. À LA MÊME.

[À l'État-major de la Place.]

[S. d.]

Mes courses sont trop importantes pour que je rentre dîner à cinq heures, et aussi trop nombreuses.

B. D.

Payes [sic]⁽³⁾ si tu es chez toi.

lettre à Ancelle ? Il ne nous le semble pas. Baudelaire «se tourmentait l'esprit pour se moquer de son cœur», disait de lui son ami Gustave Le Vavas seur. Il a parfaitement pu être véridique, et quand il voulait se supprimer parce qu'il se jugeait «inutile aux autres, — et dangereux à lui-même», — nous le verrons plus tard envisager à nouveau le suicide comme un parti raisonnable, — et quand, revenu au goût de la terre, ce «gâteau plein de douceur», il ironisait sur son départ manqué.

(1) Voir lettre 17, note 2.

(2) Voir la note sous la lettre précédente.

(3) C'est-à-dire : «Paye sa course au commissionnaire».

66. À LA MÊME.

[1845⁽¹⁾ ?]

Je pars, et ne reparaîtrai que dans une situation d'esprit et d'argent plus convenable. Je pars pour plusieurs motifs. D'abord je suis tombé dans un marasme et un engourdissement affreux et j'ai besoin de beaucoup de solitude pour me refaire un peu, et reprendre de la force. — En second lieu, il m'est impossible de me faire tel que ton mari voudrait que je fusse; par conséquent, ce serait le voler que de vivre plus longtemps chez lui; et enfin je ne crois pas qu'il soit *décent* que je sois traité par lui comme il paraît désormais vouloir le faire. — Il est probable que je vais être obligé de vivre durement, mais je serai mieux. — Aujourd'hui ou demain, je t'enverrai une lettre qui t'indiquera ceux de mes effets dont j'ai besoin, et l'endroit où il faudra les envoyer. Ma résolution est ferme, définitive et raisonnée; ainsi il ne faut pas se plaindre, mais la comprendre.

B. D.

(1) Ce billet dont l'original manquait quand la suite des « lettres à sa mère » est venue entre nos mains, avait été classé antérieurement sous le millésime de 1842; or cette date est absolument inconciliable avec la signature B. D. que Baudelaire n'adopta que fin 1844. D'ailleurs, en 1842, notre prodigue se trouvait fort à son aise et il ne l'était manifestement plus quand il rédigea ces lignes. Nous avons donc cru devoir placer ce billet après sa tentative de suicide, tentative qui, nous l'avons dit, avait eu pour effet de le ramener au foyer familial.

67. À LA MÊME.

[À l'État-major de la Place.]

[S. d.]

Il faut m'envoyer immédiatement *rue Laffitte 32, Hôtel de Dunberque* — *M. Baudelaire-Dufays* la petite malle où est contenu le linge, — plus des souliers, des pantoufles — et les deux cravates noires — *plus tous mes livres*. J'en ai absolument et immédiatement besoin. Il ne faut m'adresser aucune lettre de reproche ni aucune invitation à revenir. — je ne reviendrai pas. Tout ce que je puis t'affirmer, c'est que tu en seras contente dans quelque temps.

B. D.

68. À LA MÊME.

[S. d.]

Je crains que tu ne viennes aujourd'hui, je n'y serai pas. Cependant il faut remettre au porteur de ce billet le paquet de livres que *Labitte*⁽¹⁾ a renvoyés chez toi. Je te les ai déjà redemandés.

B. D.

Salon de 1845.

(1) L'éditeur de l'ouvrage mentionné après la signature.

1846

69. À MADAME AUPICK.

[21-22 février 1846⁽¹⁾.]

Il me faut *absolument* une trentaine de francs aujourd'hui même. Comme j'ignore si tu pourras me les avancer, je les ai fait demander ailleurs en même temps. Ce serait bien entendu pris sur l'argent de mars, sur lequel il y a eu de pris 200 à Ancelle — 264 — 20 et — 10 francs.

Ces trente francs sont une chose indispensable. La seule chose que je crains est de ne pouvoir les posséder avant midi.

Tu ignores sans doute qu'il paraît maintenant une nouvelle de moi à l'*Esprit public*⁽²⁾. J'ai traité à 3 sols la ligne.

B. D.

Écris-moi *très correctement* sur un morceau de papier le nom de Dufays, tel qu'il a été reconstitué d'après l'acte de naissance⁽³⁾. Tu peux remettre de l'argent au porteur de la lettre.

⁽¹⁻²⁾ La publication du *Jeune Enchanteur* à l'*Esprit public* (20-22 février 1846) donne la date de ce billet.

⁽³⁾ Dans les papiers relatifs à son premier mariage, M^{me} Aupick avait été dénommée Caroline *Dufays*, et, dans l'acte de naissance de son fils, Caroline *Dufays*. Mais d'après un acte de notoriété établi en 1845, son nom véritable était Caroline Archenbaut Defays, — ce qui explique les changements introduits par Baudelaire dans sa signature.

70. À LA MÊME.

[Fin février 1846.]

Comme j'ai dans l'idée que tu vas venir me voir aujourd'hui, je t'avertis que je sors dès ce matin pour affaires. Je serais bien aise que tu vinsses me voir demain matin à cette fin de nous entendre sur l'emploi de mon argent cette année, et de te désigner les dettes importantes. Comme je crois que je puis maintenant vivre de ce que je gagne, je pourrais consacrer tout ou presque tout au paiement des dettes. J'ai eu comme tu sais, une nouvelle à *l'Esprit public* ces jours derniers.

B. D.

71. À MM. LES MEMBRES DU COMITÉ
DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES.

[S. d.]

Messieurs,

Désirant participer aux avantages que la Société des Gens de Lettres assure à ses membres pour la reproduction de leurs ouvrages, je vous prie de vouloir bien m'admettre à en faire partie,

Et d'agréer l'assurance de ma plus haute considération.

BAUDELAIRE-DUFAYS,
Rédacteur de *l'Esprit public* et du
Corsaire-Satan, auteur de deux brochures
sur les *Salons de 1845* et de *1846*⁽¹⁾.

33, rue Coquenard.

⁽¹⁾ Dans le billet suivant, nous voyons notre auteur annoncer à sa mère qu'il fait déjà partie de la Société des Gens de

72. À MADAME AUPICK.

[S. d.]

Si tu peux, malgré toutes tes gênes, faire ce que je te demande, tant mieux. — Si non, j'attendrai, et te remercie de tout ce que tu as déjà fait pour moi.

Tu présumais pouvoir m'avancer 60 francs le 1^{er} du mois prochain. — Sur ces 60 francs, peux-tu retirer les présents objets du Mont de Piété? Dans ce cas, il faut y aller *toi-même*, et me les apporter *toi-même*. — De plus m'envoyer le restant, de suite si tu peux. N'aies [*sic*] aucune honte de me refuser, si tu ne le peux pas, mais surtout, ne m'envoie *pas de sermons*.

Le surplus de ce que je dois à mon hôtel sera payé par le *Corsaire* dans les premiers jours du mois prochain ⁽¹⁾. Quant à *Joissans*, *Meurice*, *Blan-*

Lettres, tout en mentionnant que son *Salon de 1846* n'est pas encore terminé. Il faut donc croire que dans les qualités qu'on voit accompagner ici sa signature, il anticipait, fidèle à ses habitudes, sur les résultats de son activité, — à moins d'admettre qu'il faisait état du *Salon caricatural* (en collaboration avec Auguste Vitu et Théodore de Banville) que la *Bibliographie de la France* annonça le 9 mai 1846, soit quatorze jours avant son *Salon*, et dont on peut supposer par conséquent qu'il était déjà, sinon paru, du moins « sous presse ». — Un bulletin d'adhésion établi sur papier timbré au nom de *Baudelaire Dufays*, et signé *Baudelaire Dufays*, 33, rue Coquenard (aujourd'hui rue Lamartine), est conservé dans les archives de la Société des Gens de Lettres. Il est en date du 16 juin 1846 et contresigné de A. Lireux (voir lettre 79).

(1) Le 3 février 1846, Baudelaire donne au *Corsaire-Satan* son étude sur le *Prométhée délivré* de Senneville (Louis Ménard), et, le 3 mars, *Cboix de maximes consolantes sur l'Amour*.

chard, Siméon⁽¹⁾, ils auront de l'argent par l'*Esprit public*, la *Revue nouvelle*, etc. — aussitôt que mon Salon sera fini. — L'argent, dans le cas de retard, sera avancé par la *Société des Gens de Lettres*, dont je fais désormais partie.

Raconte-moi tes conférences avec les créanciers.

B. D.

Il y aura au Mont de Piété des intérêts à payer, mais peu.

73. À LA MÊME.

[À l'État-major de la Place.]

[S. d.⁽²⁾.]

Je te remercie de la bonne et douce lettre que tu as laissée chez moi.

⁽¹⁾ Pour Joissans et Meurice, voir plus haut, page 67, note 2. — Pour le Blanchard dont il s'agit ici, ce nom étant très répandu, il paraît bien difficile de l'identifier. Il y a un *Pharomond* Blanchard, peintre, qui était ami de Gautier, — un *Auguste* Blanchard qui fit, avec Charles Jalabert, un portrait de M^{me} Sabatier, — un *Charles* Blanchard qui fut directeur de la *Critique*, «journal universel» dont quelques mois épuisèrent l'existence... On peut penser encore à un Blanchard, associé de Victor Lecou, et à un autre directeur du Théâtre du Panthéon où Jeanne Duval avait joué... au moins une fois, puisque c'est là que Nadar l'avait connue, et auquel Salvador Tuffet, dans ses *Mystères des Théâtres* (Marchant, 1844, — à ne pas confondre avec les *Mystères galans des Théâtres de Paris*), prêtait des mœurs de pacha... — Pour Siméon, nous n'avons aucune conjecture à formuler : son nom ne se retrouvera plus jamais dans la *Correspondance*.

⁽²⁾ C'est le 16 mars que s'était ouvert le «salon» de 1846, et le 7 mai que parut le livret de Baudelaire; ces deux dates donnent approximativement celle de ce billet et celle du suivant. Quant aux articles qui y sont annoncés, un seul verra le jour : *Conseils aux jeunes littérateurs*, dans l'*Esprit public*, 15 avril.

Je désirerais que tu vinsses me voir *demain matin*. Je veux te parler *d'argent*, n'aies [sic] aucune frayeur. — Il ne s'agit pas de t'en emprunter, mais d'un arrangement particulier, moins long à expliquer qu'à écrire.

Je me trouve, par une série de démarches, heureuses en même temps que malencontreuses, — en veine de gagner beaucoup en peu de temps, — mais *pris par les dettes que tu sais*, qui deviennent tous les jours plus honteuses. — J'ai à faire cinq feuilletons pour l'*Esprit public*, demandés — deux pour l'*Époque*, deux pour la *Presse*, — un article pour la *Revue nouvelle*⁽¹⁾. — Tout cela constitue une somme énorme. — Je n'ai jamais été doté d'espairs aussi clairs. — Mais j'ai en même temps mon *Salon* sur les bras, c'est-à-dire un volume à faire en huit jours.

Tu vois combien je suis occupé, et combien je suis excusable de ne pas aller t'expliquer tout cela moi-même ; — je suis même obligé ces jours-ci de charger un de mes amis de mes courses.

BAUDELAIRE DUFAYS.

Rapporte-moi mes feuilletons de l'*Esprit public*.

74. À LA MÊME.

[À l'État-major de la Place.]

[S. d.]

Si l'on vient aujourd'hui ou demain pour toucher un billet de moi, et que cet imbécile de

(1) Voir la note précédente.

Baptiste s'avise d'envoyer auprès de toi, il ne faut rien dire si ce n'est que je suis absent, et que je vais revenir dans deux jours. — J'irai arranger cela moi-même, vû [sic] que je dois recevoir des sommes considérables *d'ici à quelques jours*.

Il se peut que dans quelques jours je fasse demander mon mobilier.

Peux-tu m'envoyer ce matin le *restant* de ce que tu m'as promis ou au moins la moitié?

Ne viens pas me voir avant que mon livre n'ait paru, c'est-à-dire deux ou trois jours⁽¹⁾. — Je suis dans le tracas des épreuves, et des affiches.

B. D.

Qu'as-tu fait avec les créanciers auxquels je t'ai envoyée?

75. À LA MÊME.

[À l'État-major de la Place.]

[S. d.]

C'est aujourd'hui le 16. Je t'envoie la note de la dépense de l'hôtel. Fais-moi le plaisir en donnant tes 45 francs de ne faire, comme la dernière fois, aucune question ni aucun commentaire. Le *reste* me regarde. Je resterai encore dans cette maison jusqu'à ce que je reprenne mon mobilier. Et j'attends pour reprendre mon mobilier le résultat de quelques feuilletons qui me feront vers la fin du mois une somme assez considérable pour me mettre un peu à l'aise.

⁽¹⁾ Ce billet semble donc du début de mai.

— Si tu pouvais me renvoyer par la même personne un peu d'argent en plus pour moi, cela me rendrait fort heureux, car je suis dans un dénuement fort remarquable.

Il me faudrait aussi par écrit l'adresse de Madame de Mirbel⁽¹⁾ et de Monsieur Daigny⁽²⁾.

BAUDELAIRE-DUFAÿS.

76. À LA MÊME.

[S. d.]

Si quelqu'un venait ici aujourd'hui pour toucher de l'argent, le concierge peut en toute sécurité renvoyer à M. Baudelaire-Dufays, 33, rue Coquenard. Comme j'ai 300 francs à toucher demain, je vais payer.

Je t'embrasse bien.

B. D.

77. À JULIEN LEMER⁽³⁾.

[Mai 1846.]

Si vous aviez l'obligeance d'en⁽⁴⁾ dire quelques mots dans vos journaux, de même que si vous m'écriviez, prenez bien garde, je vous en supplie,

⁽¹⁾ Voir lettre 38, note 3.

⁽²⁾ Nous ignorons qui était M. Daigny.

⁽³⁻⁴⁾ Journaliste et polygraphe (1815-1893). Nous avons parlé de lui déjà (*LES FLEURS DU MAL*, p. 391). Lemer dirigea longtemps la *Librairie Centrale*, 24, boulevard des Italiens, qui restait ouverte fort tard et qu'à cause de cela on appelait la *Librairie de minuit*. La *Revue anecdotique* (1857, p. 228) le dépeint

à l'orthographe de mon nom : du Faÿs, en deux mots, avec un y, un tréma et une s. Il m'est insupportable qu'on me confonde avec ce drôle qui se permet de s'appeler Dufaï, fort heureusement avec un i et sans s à la fin⁽¹⁾.

[Sans signature.]

78. À MADAME AUPICK.

[S. d.]

Je suis rue de Provence, n° 24. Si tu peux venir maintenant tu me trouveras; car je suis obligé à

« la réclame vivante, le puff ambulante, du reste homme d'esprit et de goût, et gastronome émérite ». Il a raconté lui-même (*Le Livre*, 10 mai 1888) ses rapports avec Baudelaire qu'il rencontrait au Divan Lepeletier, dont il avait publié *Lesbos* dans ses *Poètes de l'Amour* en 1850, et qui, après ses échecs à Bruxelles, en 1864, s'était adressé à lui pour le placement de ses œuvres chez quelque éditeur parisien. Mais il n'a point dit avoir rendu compte du *Salon de 1846* dans les petits journaux auxquels il collaborait.

⁽¹⁾ Le crime de ce drôle, aux yeux de Baudelaire, semble avoir été surtout d'appartenir à la bande d'Augier, de Ducuing, de Ponroy, de Latour-Saint-Ybars, de Jules Barbier, etc., qui avait pris parti pour Ponsard, le néo-classicisme et l'*Ecole du bon sens* contre Hugo, Vigny et le Romantisme. Cependant on peut croire aussi que notre poète avait eu à se plaindre positivement de son presque homonyme, en 1844, quand il avait en vain tenté d'entrer au *Bulletin de l'Ami des Arts*, où Dufaï tenait la rubrique théâtrale. Au cours de la décade suivante, on relève quelques indices de l'antipathie qui continue de les opposer. En 1850, Alexandre Dufaï, rendant compte à l'*Illustration des Poètes de l'Amour* dont il a été question dans la note précédente, ne mentionne pas Baudelaire. En 1852, la *Semaine théâtrale* où celui-ci a la haute main annonce : *Les vilains littérateurs*, I. Alexandre Dufaï, par Firmin Tréneuil (8 janvier).

deux beures d'aller à l'*Esprit public*. Ici on désire qu'une quinzaine au moins soit payée d'avance. J'ai une chambre de 30 francs.

BAUDELAIRE-DUFAÿS.

79. À GODEFROY⁽¹⁾.

[S. d.]

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir remettre immédiatement à M. Lireux⁽²⁾ la lettre suivante, adressée à Messieurs les Membres du Comité. M. Lireux, qui m'a présenté autrefois à la Société, se fera l'avocat de ma demande auprès de ces Messieurs.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

CHARLES BAUDELAIRE DE FAYIS.

80. À LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES.

[S. d.]

Messieurs,

J'ai présumé que des besoins singuliers et excessivement pressants pouvaient m'autoriser à demander à la Société une somme de 200 fr. Une

⁽¹⁾ Agent général de la Société des Gens de Lettres.

⁽²⁾ Auguste Lireux, ex-directeur du Théâtre de l'Odéon, le même qui avait monté *Lucrèce*. Voir lettre 71, note 1.

nouvelle de moi, *La Fanfarlo*⁽¹⁾, est actuellement à l'imprimerie. Il m'est dû par conséquent une somme de 31 fr. — à cause de la cotisation et d'autres frais. Il m'est facile de rembourser promptement la Société, d'abord par de la copie, — et ensuite par de la reproduction. — Un roman de moi, *L'Homme aux Ruysdaëls*⁽²⁾, doit paraître prochainement à *L'Époque*, et je tiens déjà à la disposition de M. Godefroy une nouvelle, *Le Prétendant malgache*⁽³⁾, que j'aurais dû vous envoyer en même temps, mais que j'ai eu le tort d'oublier chez moi.

J'ai présumé que toutes les lenteurs qui ont contrarié la publication de *La Fanfarlo* m'autorisaient à vous prier de décider immédiatement cette mesquine question d'argent, si importante pour moi, même avant le renouvellement du Comité, s'il a lieu.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de mes respects bien sincères et de ma considération la plus distinguée.

CHARLES BAUDELAIRE DE FAYIS.

⁽¹⁾ Cette nouvelle parut en effet au *Bulletin de la Société des Gens de Lettres* en janvier 1847. Elle était suivie de l'annonce que voici :

« MM. les Membres de la Société des Gens de Lettres... sont avertis que M. Charles Defayis... est le même que celui qui a fait jusqu'ici partie de cette société sous le nom de Charles Baudelair [sic] Du Fays, et qu'il signera désormais Charles Defayis par abréviation ».

⁽²⁾ Il n'a rien été retrouvé de ce roman à notre connaissance.

⁽³⁾ Voir *JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUIÆ*, t. II, et notre article du *Bulletin du Bibliophile*, août-septembre 1939.

1847

81. À MADAME AUPICK.

[À l'État-major de la Place.]

[13 mars 1847
Cachet postal.]

Je te remercie profondément. Malgré toutes les explications que je t'ai données dans ma lettre, tu ne connais peut-être pas toute l'étendue de ce service. — Je ferai tout, pour que cet argent me soit utile.

B. D.

82. À LA MÊME⁽¹⁾.

[S. d.]

C'est seulement quand je suis réduit [aux] dernières extrémités, c'est-à-dire [quand] j'ai très faim que je vais à [vous], tant cela me cause de dégoût [et d'en]nuï. Pour comble de malheur, M. [Ancelle] veut votre autorisation; je suis [donc

⁽¹⁾ Ce billet déchiré par endroits et qui montre des lacunes, — nous avons placé entre crochets les mots par nous restitués, — appartenait peut-être à ce paquet de « lettres cruelles » que nous verrons Baudelaire demander à sa mère, le 4 décembre 1847, de lui rendre. Nous l'avons mis ici d'abord parce que c'est sur la fin de l'année 1846 que les rapports de M^{me} Aupick avec son fils tournent à la brouille, et puis parce qu'il y est question, comme dans le billet 84, de l'achat d'une fontaine. Mais il nous faut dire que nous ne sommes nullement certain d'en avoir retrouvé la place exacte.

ven]u malgré le temps, la fatigue, [...] solliciter de vous la permission [de pren]dre à Neuilly de quoi acheter [...] une fontaine et vivre [quelques j]ours. Le plus indispensable, c'est [...]. Je ne monte pas chez vous, [parce q]ue je sais de *quelles injures*, [de] *quelles avanies et de quelles* [hu]miliations je paîrais ce dont j'ai besoin. Je retourne *immédiatement* à Neuilly porter votre autorisation. J'attends cette réponse en voiture en bas.

Détruisez ce billet, car *il serait bontoux pour vous qu'on pût le trouver.*

[*Sans signature.*]

83. À LA MÊME.

[S. d.]

Au moment où je voulais m'habiller pour vous aller trouver, j'ai trouvé les portes fermées à double tour. Il paraît que le médecin ne veut pas que je bouge.

Ainsi, je ne puis pas vous aller voir; quand je vous écris, c'est M. Ancelle qui me répond et qui me défend de vous aller voir. — De plus, l'on m'enferme.

Prenez-vous donc mes souffrances pour une plaisanterie? et avez-vous le courage de me priver de votre présence? — je vous dis que j'ai besoin de vous, qu'il faut que je vous voie, que je vous parle. Mais venez donc, venez donc *tout de suite* — pas de pruderie. Je suis chez une femme, mais je suis malade, et je n'en peux pas bouger.

Il faut au moins, si vous ne pouvez pas faire ce

que je vous demande, m'instruire de ce qu'il est possible de faire. On me met au secret, on m'enferme, vous ne me répondez pas, quand je vous écris, on m'écrit que je ne puis pas vous voir, qu'est-ce que tout cela veut dire? Je vous en supplie, venez donc me trouver, mais de suite, de suite — pas de cris.

CHARLES.

Madame Duval, rue de la Femme-sans-Tête, 6.

P. S. — Je vous affirme que si vous ne venez pas, cela ne peut qu'occasionner de nouveaux accidents.

Je *veux* que vous veniez seule.

84. À LA MÊME.

Samedi 4 décembre 1847.

Malgré la cruelle lettre par laquelle vous avez répondu à ma dernière demande, j'ai cru qu'il m'était permis de m'adresser encore une fois à vous, non pas que je ne sache parfaitement quelle mauvaise humeur cela vous causera, et quelle peine j'aurai à vous faire comprendre la légitimité de cette demande, mais parce que je sens en moi une telle conviction que cela peut m'être infiniment et définitivement utile, que j'ai espéré vous la faire partager. Remarquez bien que je dis *encore une fois*, ce qui dans ma pensée bien sincère veut dire : la dernière fois. Sans doute je vous dois des remerciements pour l'obligeance que vous avez mise à

me faire fournir quelques-uns des objets indispensables à une vie plus raisonnable que celle que je subis depuis longtemps, c'est-à-dire quelques meubles. Mais les meubles achetés, je me suis trouvé sans le sol, et sans quelques-uns de ces objets non moins indispensables qu'il est facile de deviner, une lampe, une fontaine, etc... Qu'il vous suffise de savoir que j'ai été obligé de subir une longue discussion avec M. A[ncelle] pour arracher du bois et du charbon. Si vous saviez quel effort il m'a fallu faire pour prendre la plume et m'adresser encore une fois à vous, désespérant de vous faire comprendre, à vous dont la vie est toujours facile et régulière, comment je pouvais me trouver dans de pareils embarras ! Supposez une oisiveté perpétuelle commandée par un malaise perpétuel, avec une haine profonde de cette oisiveté, et l'impossibilité absolue d'en sortir, à cause du manque perpétuel d'argent. A coup sûr dans de pareils cas, il vaut mieux, quelque humiliation qu'il m'en coûte, m'adresser encore à vous, qu'à des indifférents chez qui je ne trouverais pas la même sympathie. Actuellement, voici ce qui m'arrive. Tout heureux d'avoir un logement et des meubles, mais privé d'argent, j'en cherchais depuis deux ou trois jours, quand lundi dernier, au soir, exténué de fatigue, d'ennui et de faim, je suis entré dans le premier hôtel venu, et depuis ce temps j'y reste, *et pour cause*. J'avais donné l'adresse de cet hôtel à un ami, à qui j'ai prêté de l'argent, il y a quatre ans, du temps que j'en avais, mais il me manque de parole. Du reste, j'ai dépensé peu de chose, trente ou trente-cinq francs en une semaine ; mais là n'est pas tout l'embarras. Car je suppose

que, par une bienveillance malheureusement toujours insuffisante, vous veuillez [*sic*] bien me tirer de cette malheureuse étourderie, DEMAIN que faire ? Car l'oisiveté me tue, me dévore, me mange. Je ne sais vraiment pas comment je possède assez de force pour dominer l'effet désastreux de cette oisiveté, et posséder encore une lucidité absolue d'esprit, et une espérance perpétuelle de fortune, de bonheur et de calme. Or voici ce que je vous demande à *mains jointes*, tant je sens que je touche aux dernières limites, non seulement de la patience des autres, mais aussi de la mienne. Envoyez-moi, *cela dût-il vous coûter mille peines, et quand bien même vous ne croiriez pas à l'utilité réelle de ce dernier service, non seulement la somme en question, mais de quoi vivre une vingtaine de jours.* Vous fixerez comme vous l'entendrez la chose. Je crois si parfaitement à l'emploi du temps et à la puissance de ma volonté, *que je sais positivement* que si je pouvais parvenir à mener, quinze ou vingt jours durant, une vie régulière, *mon intelligence serait sauvée.* C'est un dernier essai, *c'est un jeu.* Risquez sur l'inconnu, ma chère mère, je vous en prie. L'explication de ces six années si singulièrement et si désastreusement remplies, si je n'avais pas joui d'une santé d'esprit et de corps que rien n'a pu tuer — est fort simple ; — cela se résume ainsi : étourderie, remise au lendemain des plans les plus vulgairement raisonnables, conséquemment misère, et toujours misère. En voulez-vous un échantillon ; il m'est arrivé de rester trois jours au lit, tantôt faute de linge, tantôt faute de bois. Franchement, le laudanum et le vin sont de mauvaises ressources contre le chagrin. Ils font passer le temps, mais ne refont

pas la vie. Encore pour s'abrutir faut-il de l'argent. La dernière fois que vous avez eu l'obligeance de me donner quinze francs, je n'avais pas mangé depuis *deux jours* — quarante-huit heures. — J'étais perpétuellement sur la route de Neuilly, je n'osais pas avouer mon tort à M. A., et je ne me tenais éveillé et debout que grâce à l'eau-de-vie qu'on m'avait donnée, moi qui exècre les liqueurs, et à qui elles tordent l'estomac. Puissent de pareils aveux — ou pour vous ou pour moi — n'être jamais connus des hommes vivants et de la postérité! Car je crois encore que la postérité me concerne. On ne voudrait pas croire qu'un être raisonnable, et issu d'une mère bonne et sensible soit tombé dans de pareils états. Aussi que cette lettre, adressée uniquement à vous, la première personne à qui je fais de pareilles confidences, — ne sorte pas de vos mains. Vous devez trouver dans votre cœur des raisons bien suffisantes pour comprendre que de pareilles plaintes ne peuvent s'adresser qu'à vous, et ne pas sortir de vous. Du reste, avant de vous écrire, j'ai pensé à tout, et *j'ai résolu de ne plus voir M. A.*, — avec qui j'ai déjà eu deux entrevues désagréables, — si vous commettiez la faute de considérer cette dernière tentative comme vulgaire et ressemblant aux autres, et de lui communiquer cette lettre ou simplement un avis. Je viens de relire ces deux pages, et elles me paraissent singulières à moi-même. Jamais je n'ai osé me plaindre si haut. J'espère que vous voudrez bien mettre cette excitation sur le compte des *souffrances inconnues à vous* que je subis. L'oisiveté absolue de ma vie apparente, contrastant avec l'activité perpétuelle de mes idées,

me jette dans des colères inouïes. Je m'en veux de mes fautes, et je vous en veux de ne pas croire à la sincérité de mes intentions. Le fait est que depuis quelques mois je vis dans un état surnaturel. Or — pour en revenir au principe de la démonstration que je voulais vous faire, mon existence absurde s'explique généralement ainsi : dépense étourdie de l'argent consacré au travail. Le temps fuit, les nécessités subsistent. *Une dernière fois*, voulant en finir et croyant à ma volonté, je me suis adressé à vous, pour faire un essai, une dernière mise au jeu, comme je vous le disais tout à l'heure, cela — encore une fois — vous parût-il exorbitant [*sic*], et gênât-il vos affaires. *Je devine* et je comprends très bien combien toute irrégularité de dépenses doit être insupportable et une occasion de trouble dans la vie d'une femme de ménage, surtout de vous auprès de qui j'ai vécu; mais je suis dans une situation d'esprit exceptionnelle; j'ai voulu voir une fois encore si l'argent de ma mère me profiterait — et je crois cela sûr et définitif; je souffre trop pour ne pas vouloir en finir *une dernière fois*. Ce mot est déjà, je crois, revenu plusieurs fois.

Et en effet, malgré l'épouvantable douleur que j'éprouverais à quitter Paris et à dire adieu à tant de beaux rêves, j'ai fait la sincère et violente résolution de le faire, si je ne puis pas prendre sur moi de vivre laborieusement quelque temps avec l'argent que je vous demande. Or ce serait pour aller loin. Des gens que j'ai connus à *l'Île de France*⁽¹⁾

(1) C'est sans doute aux Autard de Bragard qu'il pensait, voir la lettre 7.

ont daigné se rappeler de [*sic*] moi; j'y trouverai une place très facile à remplir, des appointements beaux pour un pays où on vit facilement quand on y est établi, et *l'ennui, l'ennui horrible et l'affaiblissement intellectuel des pays chauds et bleus*. Mais je le ferai comme châtiment et expiation de mon orgueil, si je manque à mes dernières résolutions. Ne cherchez pas parmi les places officielles quel peut être cet emploi. Car il est presque domestique. Il s'agit de *tout* apprendre, sauf la chimie, la physique et les mathématiques, aux enfants d'un ami. Mais ne parlons plus de cela, car la nécessité possible de cette résolution me fait frémir. Seulement j'ajoute que dans le cas où je jugerais à propos *de me punir ainsi d'avoir manqué à tous mes rêves*, j'exigerais, puisque là-bas m'attendrait une vie facile et sûre, que *tout derrière moi fût payé*. La seule pensée de cette décadence et de cette abjuration de forces me donne le frisson. Aussi je vous conjure de ne pas même montrer confidentiellement cette lettre à *M. A.*, tant je trouve honteux pour un homme de douter d'un succès. J'ai jusqu'au mois de février pour accepter ou refuser, et je prétends vous donner au jour de l'an les preuves que votre argent a été bien employé.

Or voici mon plan : il est excessivement simple. Il y a à peu près huit mois que j'ai été chargé de faire deux articles importants qui traînent toujours, l'un une *histoire de la caricature*, l'autre une *histoire de la sculpture*⁽¹⁾. Cela représente six cents francs,

(1) Sur la couverture de son *Salon de 1845*, Baudelaire avait annoncé, parmi ses ouvrages à paraître prochainement : *De la Caricature*. Mais il n'est pas à notre connaissance qu'il ait jamais

et ne remplira que des besoins urgents. Or, ces matières-là pour moi sont un jeu.

A partir du jour de l'an, je commence un nouveau métier, — c'est-à-dire la création d'œuvres d'imagination pure, — le Roman. Il est inutile que je vous démontre ici la gravité, la beauté, et le côté infini de cet art-là. Comme nous sommes dans les questions matérielles, qu'il vous suffise de savoir que *bon ou mauvais, tout se vend*; il ne s'agit que d'assiduité.

Or j'ai calculé que la lassitude excessive de la plupart de mes créanciers qui regardent leur créance comme déplorable, et en plus la conscience intime qu'ils ont pour la plupart de m'avoir *indignement volé*, me permettraient de réduire le chiffre total de mes dettes à six ou huit mille francs au plus. Cette somme-là est facile à trouver avec de l'attention et de la persistance, croyez-en l'expérience que j'ai acquise dans tout ce remue-ménage de journaux et de librairie. Qui chargerai-je de la besogne pénible de conférer avec eux, moi-même, M. A., ou un autre? Je l'ignore encore. Mais j'exige de vous la promesse que ce premier acte accompli, et de plus, ayant laissé quelques mois s'écouler, pour prouver que je sais non seulement payer des dettes, mais aussi n'en plus faire, vous m'aidez de votre témoignage et la première aussi de vos efforts, pour me faire rendre la libre

envisagé sérieusement de consacrer un livre à la sculpture, art qu'il goûtait peu, le jugeant trop proche de la nature, et qu'il estimait tombé dans une décadence irrémédiable.

Cependant voyez page 173, note 1. — Quant à ses essais dans le roman, ils se bornèrent à jeter sur le papier quelques courts canevas (voir *JUVENILIA*, *ŒUVRES POSTHUMES*, *RELIQUIÆ*, t. II).

disposition de ma fortune. Alors aussi vous me rendrez ces cruelles lettres dont vous m'avez parlé, et envers lesquelles vous êtes si sévère⁽¹⁾. Mais si vous saviez de quelle complication de petites et de grandes souffrances est faite ma souffrance habituelle! Au moins me suis-je appliqué cette fois à vous écrire une lettre convenable, et qui peut témoigner de la lucidité absolue de mon esprit dans mes bons moments; mais le malheur est que j'ai besoin de vous, et que je ne puis faire vis-à-vis de vous aucune démarche qui n'ait l'air intéressé.

Je suis bien fatigué. J'ai comme une roue dans la tête. — Une dernière fois, ma chère mère, je vous adjure au nom de mon salut. — C'est la première fois, je crois, que je vous fais aussi longuement confidente de tant de plans chéris et importants pour moi. Puisse cela vous persuader que je pense de temps en temps faire abnégation de mon orgueil vis-à-vis de ma mère!

Ne me parlez plus de mon âge. Toutes les éducations, vous le savez, ne sont pas les mêmes, et la question se résume ainsi. Plus il s'est écoulé de temps entre le jour de la naissance, et l'instant marqué pour le succès, plus il faut aller vite et profiter du reste.

Mais encore une fois, je me sens maintenant si parfaitement disposé, qu'il serait vraiment malheureux que je ne me fusse pas fait comprendre. Le temps s'envole, et quelques jours d'oisiveté de plus peuvent me tuer. Je vous l'ai dit, j'ai tant abusé de mes forces que je suis arrivé aux dernières limites de ma propre patience, et que je suis

⁽¹⁾ Voir la note sous la lettre 82.

incapable d'un dernier grand effort si on ne m'aide pas un peu.

Si par hasard la pensée vous venait de demander de l'argent à M. A., ne lui dites pas pourquoi, et puisque c'est à vous que je me suis adressé, que *j'aie au moins le plaisir de recevoir ce service de vous seule*. Répondez immédiatement; *voilà trois jours que je m'encourage moi-même à vous écrire et que je n'ose pas*. Vous pouvez vous fier au commissionnaire. — Encore un mot. Il y a longtemps que vous cherchez à m'exclure tout à fait de votre présence. Vous espérez sans doute que cette exclusion achèvera la conclusion de mes embarras. Quelques torts que j'aie pu avoir, ce n'est pas là une faute, et me croyez-vous l'âme assez forte pour supporter une solitude perpétuelle? Je prends *l'engagement de ne vous aller voir la première fois que pour vous porter une beureuse nouvelle*. Mais dès lors je vous demande à vous voir, et à être bien reçu, et de façon même que votre contenance, vos regards et votre parole me protègent chez vous contre tout le monde.

Adieu. Je suis heureux de vous avoir écrit.

CHARLES.

85. À LA MÊME.

Dimanche 5 déc. [1847].

Je vous remercie profondément. Jamais service n'est venu plus à temps. Croyez que je sens parfaitement le prix de cet argent. Votre lettre ne m'a

pas fait moins de peine, j'en suis bien sûr, que la mienne a dû vous en fait [*sic*]. Je sais tout cela, et j'ai tout deviné.

Mais j'espère un jour *tout* vous rendre; ne croyez pas que *par là* j'entende parler spécialement et brutalement de l'argent; *je veux vous rendre mieux que votre argent*. — Si vous voulez bien m'écrire, ainsi que vous me le faites entendre, mon adresse que vous ignorez peut-être est rue de Babylone, 36. — Ce que vous m'envoyez suffira, — *de force*. Je comprends la valeur de cette somme, et il faudra que je sache en tirer parti.

CHARLES BAUDELAIRE DEFAYIS.

Ne donnez mon adresse à personne.

86. À LA MÊME.

16 décembre 1847.

Tu es sans doute dans les embarras d'un déménagement⁽¹⁾, ce qui fait que ce que je vais te demander te gênera peut-être un peu. J'ai beaucoup à te dire et à t'expliquer. Une lettre me coûte plus à écrire qu'un volume. D'un côté, j'ai horreur de tout chez toi et surtout de tes domestiques. Je

⁽¹⁾ Le général Aupick venait d'être nommé au commandement de l'École polytechnique. En quittant l'Hôtel de la place Vendôme, il s'était installé, 66, rue de Clichy, aux termes d'une lettre qui figure à son dossier dans les archives du Ministère de la Guerre.

voulais te prier d'être aujourd'hui *au Louvre, au Musée, dans le grand Salon carré*, à l'heure que tu m'indiqueras, mais le plutôt [sic] que tu pourras. Le Musée n'est d'ailleurs ouvert qu'à onze heures. C'est l'endroit de Paris où l'on peut le mieux causer; c'est chauffé, on peut y attendre sans s'ennuyer, et d'ailleurs c'est le lieu de rendez-vous le plus convenable pour une femme. Pourtant si cela te dérange trop, trouve un autre moyen. J'allais oublier de te dire que comme tu n'as pas de carte, tu diras au concierge ton nom, et que tu viens chercher ton fils. Il sera prévenu.

Une réponse de suite.

B. D.

J'aurai soin d'y être le premier. Je te remercie de ta dernière lettre, il y avait longtemps que tu avais perdu ce ton. C'est cette lettre qui m'a engagé à te demander ce rendez-vous.

87. À MADAME MARIE DAUBRUN⁽¹⁾.

[S. d.⁽²⁾.]

Madame,

Est-il bien possible que je ne doive⁽³⁾ plus vous revoir? Là est pour moi la question importante,

⁽¹⁾ En publiant cette lettre qu'il croyait sans doute inédite, Jules Claretie (*Le Journal*, 19 décembre 1900) la donnait comme adressée à une femme qui avait exercé le métier de modèle dans ses jeunes ans, puis, la gêne venue avec la vieillesse, s'était vue contrainte à des travaux ancillaires, et cette précision a longtemps fait hésiter la plupart des biographes baudelaire.

⁽²⁻³⁾ Voir notes 1 et 2, page suivante.

car j'en suis arrivé à ce point que votre absence est déjà pour mon cœur une énorme privation.

Quand j'ai appris que vous renonciez à poser et qu'involontairement j'en serais la cause, j'ai ressenti une tristesse étrange.

J'ai voulu vous écrire, quoique pourtant je sois

lairiens à en trouver la destinataire dans Marie Daubrun qui, bien qu'assez misérable au cours de ses dernières années, ne semble pas avoir été jamais réduite à de telles extrémités. Mais l'excellent ouvrage de M. Albert Feuillerat : *Baudelaire et la Belle aux Cheveux d'or* (New Haven, Yale University Press, 1941), a si bien éclairé cette question-là, qu'aujourd'hui elle n'en constitue plus une : c'est bien pour Marie Daubrun qu'avait été écrite la lettre qui nous occupe. Ajoutons que M. Feuillerat est arrivé de plus aux deux conclusions suivantes : 1° «La lettre à Marie» appartient à la période 1847-1849 (voir note 2); 2° il faudrait rapporter à «la femme aux yeux verts» l'inspiration non seulement de *L'Irréparable*, de *Chant d'automne*, de *Causerie* et de *À une Madone* (comme nous l'avions fait dans *LES FLEURS DU MAL* en 1922), mais encore de cinq autres pièces : *Le Beau navire*, *Le Chat* (Dans ma cervelle...); *Le Poison*, *L'Invitation au voyage* et *Ciel brouillé*, et peut-être d'une sixième : *À celle qui est trop gaie*, dont M^{me} Sabatier n'aurait fait qu'hériter.

Avant Jules Claretie, Georges d'Heylli, dans sa *Gazette anecdotique* (31 juillet 1894) avait, lui aussi, publié la lettre à Marie, et d'après la même pièce autographe, dont on ne sait malheureusement en quelles mains elle est passée après la mort de Georges Cain qui la posséda longtemps. Cependant les deux textes ne concordent pas en tous points. Il nous a donc fallu choisir entre les leçons différentes qu'ils présentent. Vu l'importance de cet écrit, nous reproduisons ci-dessous celles que nous avons cru devoir écarter, et nous les accompagnerons d'un signe qui en indique la source : G pour la *Gazette anecdotique*, J pour le *Journal*.

(1) M. Albert Feuillerat a admis que le peintre chez lequel Baudelaire rencontra Marie (qui y posait sans doute pour son portrait), avait dû être Emile Deroy, et Deroy mourut en 1848. C'est cette conjecture assez vraisemblable, jointe à la considération de la date où Marie connut le plus grand succès de sa carrière, — la première représentation de *La Belle aux Cheveux d'or* avait eu lieu le 18 août 1847, — qui nous a déterminé à placer cette lettre où on la voit ici.

(2) J : possible que je ne dois plus...

peu partisan des écritures; on s'en repent presque toujours. Mais je ne risque rien, puisque mon parti est pris de me donner à vous pour toujours.

Savez-vous que notre longue conversation de jeudi a été fort singulière? C'est cette même conversation qui m'a laissé dans un état nouveau et qui est l'occasion de cette lettre.

Un homme qui dit : « Je vous aime », et qui prie, et une femme qui répond : « Vous aimer? Moi! jamais! Un seul a mon amour, malheur à celui qui viendrait après lui; il n'obtiendrait que mon indifférence et mon mépris. » Et ce même homme, pour avoir le plaisir de regarder plus longtemps dans vos yeux, vous laisse lui parler d'un autre, ne parler que de lui, ne vous enflammer que pour lui et en pensant à lui⁽¹⁾. Il est résulté de tous ces aveux⁽²⁾ un fait bien singulier, c'est que, pour moi, vous n'êtes plus simplement une femme que l'on désire, mais une femme que l'on aime pour sa franchise, pour sa passion, pour sa verdeur, pour sa jeunesse et pour sa folie.

J'ai beaucoup perdu à ces explications, puisque vous avez été si décisive que j'ai dû me soumettre de suite. Mais vous, madame, vous y avez beaucoup gagné : vous m'avez inspiré du respect et une estime profonde⁽³⁾. Soyez toujours ainsi et gardez-la bien, cette passion qui vous rend si belle et si heureuse.

Revenez, je vous en supplie, et je me ferai doux et modeste dans mes désirs. Je méritais

(1) G : et ne penser qu'à lui.

(2) J : Il est résulté pour moi de tous ces aveux [...] que, pour moi...

(3) G : ... inspiré un respect et une estime profonde.

d'être méprisé de vous quand je vous ai répondu que je me contenterais des miettes⁽¹⁾. Je mentais. Oh! si vous saviez comme vous étiez belle, ce soir-là! Je n'ose pas vous faire de compliments, cela est si banal... Mais vos yeux, votre bouche, toute votre personne, vivante et animée, passe, maintenant, devant mes yeux fermés, — et je sens bien⁽²⁾ que c'est définitif.

Revenez, je vous le demande à genoux; je ne vous dis pas que vous me trouverez sans amour, mais cependant vous ne pourrez empêcher mon esprit d'errer autour de vos bras, de vos si belles mains, de vos yeux où toute votre vie réside, de toute votre adorable personne charnelle; non, je sais que vous ne le pourrez pas⁽³⁾; mais, soyez tranquille, vous êtes pour moi un objet de culte et il m'est impossible de vous souiller; je vous verrai toujours aussi radieuse qu'avant. Toute votre personne est si bonne, si belle, et si douce à respirer! Vous êtes pour moi la vie et le mouvement, non pas précisément autant à cause de la rapidité de vos gestes et du côté violent de votre nature, qu'à cause de vos yeux, qui ne peuvent inspirer au poète qu'un amour immortel. Comment vous exprimer à quel point je les aime, vos yeux, et combien j'apprécie votre beauté? Elle contient deux grâces contradictoires et qui, chez vous, ne se contredisent pas, c'est la grâce de l'enfant et celle de la femme. Oh! croyez-moi, je vous le

(1) *J* : ... me contenterais *de* miettes.

(2) *J* : ... de compliments. Cela est si banal, — mais [...] toute votre personne [...] passe maintenant, devant mes yeux, fermés, *que* je sens bien que...

(3) *G* : que vous ne le *pouvez* pas;

dis du fond du cœur : vous êtes une adorable créature, et je vous aime bien profondément. C'est un sentiment vertueux qui me lie à jamais à vous. En dépit de votre volonté, vous serez désormais mon talisman et ma force. Je vous aime, Marie, c'est indéniable; mais l'amour que je ressens pour vous, c'est celui du chrétien pour son Dieu; aussi ne donnez jamais un nom terrestre et si souvent honteux⁽¹⁾, à ce culte incorporel et mystérieux, à cette suave et chaste attraction qui unit mon âme à la vôtre, en dépit de votre volonté. Ce serait un sacrilège. — J'étais mort, vous m'avez fait renaître. Oh! vous ne savez pas tout ce que je vous dois! J'ai puisé dans votre regard d'ange des joies ignorées; vos yeux m'ont initié au bonheur de l'âme, dans tout ce qu'il a de plus parfait, de plus délicat. Désormais, vous êtes mon unique reine, ma passion et ma beauté; vous êtes la partie de moi-même qu'une essence spirituelle a formée.

Par vous, Marie, je serai fort et grand. Comme Pétrarque, j'immortaliserai ma Laure. Soyez mon Ange gardien, ma Muse et ma Madone, et conduisez-moi dans la route du Beau⁽²⁾.

(1) G : un nom terrestre si souvent honteux,...

(2) Il est curieux de constater que dans cette lettre apparaissent, en germe, des poèmes que Baudelaire offrira bientôt à M^{me} Sabatier. Cf. notamment *Que diras-tu ce soir...* :

Sa chair spirituelle a le parfum des Anges...

... « Je suis belle et j'ordonne

Que pour l'amour de moi vous n'aimiez que le Beau;

Je suis l'Ange gardien, la Muse et la Madone.

ou ceci, qui appartient au *Flambeau vivant* :

Ils conduisent mes pas dans la route du Beau;

.....

Vous marchez en chantant le réveil de mon âme...

— Cf. aussi le billet anonyme à M^{me} Sabatier en date du 16 février 1854.

Veillez me répondre un seul mot, je vous en supplie, un seul. Il y a, dans la vie de chacun, des journées douteuses et décisives où un témoignage d'amitié, un regard, un griffonnage quelconque vous pousse⁽¹⁾ vers la sottise ou vers la folie ! Je vous jure que j'en suis là. Un mot de vous sera la chose bénie qu'on regarde et qu'on apprend par cœur. Si vous saviez à quel point vous êtes aimée ! Tenez, je me mets à vos pieds ; un mot, dites un mot... Non, vous ne le direz pas !

Heureux, mille fois heureux, celui que vous avez choisi entre tous, vous, si pleine de sagesse et de beauté, vous, si désirable, talent, esprit et cœur ! Quelle femme pourrait⁽²⁾ vous remplacer jamais ? Je n'ose solliciter une visite, vous me la refuseriez. Je préfère attendre.

J'attendrai des années, et, quand vous vous verrez obstinément aimée, avec respect, avec un désintéressement absolu, vous vous souviendrez alors que vous avez commencé par me maltraiter, et vous avouerez que c'était une mauvaise action.

Enfin, je ne suis pas libre de refuser les coups qu'il plaît à l'idole de m'envoyer. Il vous a plu de me mettre à la porte, il me plaît de vous adorer. C'est un point vidé.

CH. BAUDELAIRE.
15, cité d'Orléans⁽³⁾.

(1) G : vous poussent vers...

(2) G : Quelle femme pourra vous remplacer jamais ?

(3) Cette adresse ne se retrouve, à notre connaissance, dans aucune autre lettre de Baudelaire.

1848

88. À MADAME AUPICK.

[À l'École polytechnique.]

2 janvier 1848.

Ma chère mère, je te demande pardon de n'être pas allé chez toi immédiatement, ainsi que je te l'avais promis. Sois parfaitement sûre que je n'oublie rien de ce que je t'ai promis. — Si je ne vais pas te voir immédiatement, c'est que d'abord je tiens fort à te pouvoir affirmer à coup sûr que mes affaires vont mieux, et en second lieu, pour un motif qui te fera rire, tant tu le trouveras puéril, c'est que je ne me trouve pas suffisamment bien vêtu pour aller chez toi. *À deux ou trois jours d'ici.*

B. D.

Sauf quelques embarras, je suis tranquille et bien sûr que toutes choses s'arrangeront comme je l'entends.

89. À LA MÊME.

[S. d.]

Je viens de perdre vingt francs que je rapportais de Neuilly, et qui sont pour moi aujourd'hui une fortune. Si tu peux me les donner, et si tu les veux

demain tu les auras, car il faut que je revoie M. Ancelle. — De plus, depuis trois jours, je cherche les moyens de te voir et de te parler, ce qui est indispensable; car il s'agit de ton autorisation pour moi vis-à-vis de M. Ancelle. Je souffre beaucoup de l'idée de rencontrer ton Mari; il faudrait donc que tu daignasses me marquer une heure où je ne le rencontrerai pas chez Toi. Cette visite est indispensable d'autant plus qu'il se peut même que je parte avant vous⁽¹⁾.

CHARLES.

90. À LA MÊME.

[S. d.]

Je te remercie bien.

Non, tu ne me comprends pas. Tous les créanciers et toutes les plaintes du monde n'empêchent pas que je n'aie *absolument* besoin de te voir. — Donc je viendrai demain. — Aies [*sic*] soin que je sois bien reçu et tranquille. — D'abord j'ai à te faire mes adieux, et ensuite il y a un mot de toi dont j'ai absolument besoin.

B. D.

⁽¹⁾ Le 15 avril 1848, le général Aupick avait été « mis à la disposition du ministre des Affaires étrangères pour remplir les fonctions d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Constantinople ». Quant au départ de Baudelaire, peut-être avait-il trait au voyage à Châteauroux (voir la lettre 91)?

91. À M. AUPICK.

Paris, 8 décembre 1848.

Avant-hier, M. Ancelle m'a dit que mon voyage dans l'Ind[r]e⁽¹⁾, que j'ai fait il y a quelque temps, avait été, à mon insu, payé par vous, et que l'argent que je croyais devoir à sa complaisance, c'était à vous que je le devais. M. Ancelle avait eu tort de me taire et de me cacher primitivement cet envoi; car d'abord je n'eusse nullement rougi de recevoir cet argent de vous, et en second lieu, s'il m'avait dit tout d'abord : « J'ai reçu une somme de cinq cents francs pour vous », au lieu de la manger petit à petit dans une expédition qui ne m'a rien rapporté, j'eusse pu, la prenant en bloc, la dépenser plus utilement en restant à Paris⁽¹⁾.

Je vous avoue que cette confiance de M. Ancelle, relativement à cet envoi, m'a vivement étonné, non moins que son soin à la dissimuler d'abord. J'ai été, je l'avoue, très vivement étonné

⁽¹⁾ N'ayant pas vu cette lettre en original, nous ne pouvons certifier qu'il faille lire ici *Indre*, comme l'a proposé François Porché, au lieu de *Inde*, comme il a été imprimé jusqu'à ce jour; mais nous n'hésitons pas à déclarer que la présomption de ce critique nous paraît des plus justifiées, car : 1° Baudelaire n'aurait pas dit : un voyage « fait il y a quelque temps » pour en désigner un qui remontait à sept ans; 2° la somme de 500 francs qu'il mentionne était insuffisante pour couvrir les frais d'un voyage aux Indes; 3° il semble bien résulter de la récente enquête de MM. Jules Mouquet et W.-T. Bandy (voyez leur *Baudelaire en 1848*, Émile-Paul frères, 1946), que notre auteur, au cours de la seconde quinzaine d'octobre, se rendit à Châteauroux et y collabora au *Représentant de l'Indre*, au moins pour un numéro.

que vous daigniez, là-bas, penser encore à moi, et vous occuper de mes chagrins éternels d'argent, surtout après la manière si dure dont vous m'avez reçu quelques jours avant votre départ.

Avec cet entêtement nerveux, cette violence qui vous est particulière, vous m'avez maltraité, uniquement à cause d'une pauvre femme⁽¹⁾ que *je n'aime depuis longtemps que par devoir*, voilà tout. Il est singulier que vous qui si souvent, si longtemps m'avez parlé de sentiments spiritualistes, de devoir, vous n'avez pas compris cette singulière liaison, où je n'ai rien à gagner, et où l'expiation et le désir de rémunérer un dévouement jouent le grand rôle. Quelque nombreuses que soient les infidélités d'une femme, quelque dur que soit son caractère, quand elle a montré quelques étincelles de bon vouloir et de dévouement, cela suffit pour qu'un homme désintéressé, un poète surtout, se croie obligé de la récompenser. Je vous demande pardon d'avoir insisté là-dessus, mais ç'a été pour moi un vif chagrin que vous n'avez pas compris tout d'abord le sens si simple de ma demande. Si je ne vous ai rien écrit depuis à ce sujet, c'est d'abord la crainte de vous affliger, sans explication préalable suffisamment développée, et en second lieu, la nécessité d'ajourner des projets qui demandent, eux, pour s'accomplir une fixité, une tranquillité de situation plus grandes que celles que j'ai. Mais pourtant j'en reviens à ceci, et je me crois obligé de vous donner ces explications : actuellement à vingt-huit ans moins quatre mois, avec une immense ambition poétique, moi séparé à tout jamais

(1) C'est de Jeanne qu'il s'agit.

du *monde honorable* par mes goûts et par mes principes, qu'importe si bâtissant mes rêves littéraires, j'accomplis de plus *un devoir*, ou ce que je crois un devoir au grand détriment des idées vulgaires d'honneur, d'argent, de fortune? Remarquez bien que ce n'est nullement un consentement que j'implore; c'est uniquement l'aveu que je pourrais bien avoir raison; et en second lieu, que la chose étant abandonnée à ma pure volonté, si tel événement, ou telle réflexion que je ne puis prévoir venait la traverser, je pourrais bien transiger avec moi-même, et rompre mes projets.

Maintenant il faut que j'aie le courage de vous dire crûment que si *je n'eusse jamais pensé* de moi-même à vous demander de l'argent, comme c'est vous qui avez pris l'initiative, ce qui m'avait fait voir que vous pensiez encore à moi, je me suis imaginé que vous pourriez encore venir à mon aide. Le jour de l'an va venir; c'est l'époque où il faut que je change de domicile. Avec ce que j'ai à toucher ici chez M. Ancelle, et ce que je recevrai d'ailleurs, si vous pouviez, d'ici là, y ajouter 250 francs, ou si vous ne le pouvez absolument pas, l'autoriser à me les prêter pour vous, je me trouverais suffisamment riche pour accomplir plusieurs projets que j'ai à cœur depuis bien longtemps, entre autres de retirer mes pauvres chers manuscrits, qui sont éternellement engagés; pourvu qu'ils existent encore!

Voilà la cruelle chose que j'avais à vous dire.

Les 23 jours qui restent vous suffisent pour me répondre. Je serais heureux que vous voulussiez bien m'écrire quelques lignes, et non pas vous servir de M. Ancelle pour me transmettre, soit

votre décision, soit les réflexions qu'il vous plaira peut-être de m'écrire.

La seule chose qui m'intéresse réellement quant à vous est de savoir comment s'est faite votre traversée, si vous êtes bien là-bas, et si votre santé est meilleure qu'elle ne l'était ici⁽¹⁾.

Quant à moi, malgré que la littérature soit moins en faveur que jamais, je suis toujours le même, c'est-à-dire que je suis convaincu que mes dettes seront payées, et que ma destinée s'accomplira glorieusement.

Une autre raison pour laquelle je serais heureux que vous puissiez satisfaire à ma demande est que je crains vivement ici un mouvement insurrectionnel, et que rien n'est plus déplorable que d'être absolument privé d'argent dans ces moments-là.

Adieu, je présume que vous ne m'en voudrez pas de ma lettre. Vous êtes sans doute là-bas pour longtemps. Des gouvernements nouveaux ne vous déplaceront sans doute pas... Peut-être dans un an, si je suis plus riche, irais-je à Constantinople; car ma rage de voyage me reprend perpétuellement⁽²⁾.

CHARLES.

(1) Le général souffrait cruellement de cette blessure mal cicatrisée que nous avons dite (page 10, note 3).

(2) On remarquera avec M. Feuillerat que, dans cette longue lettre, il n'y a pas un mot pour M^{me} Aupick. C'est peut-être l'époque où celle-ci écrivait au fidèle Ancelle qui avait essayé d'apaiser son ressentiment : « Je tiens à rester brouillée. Je ne puis et ne veux pas pardonner aussi vite des paroles blessantes qu'il a osé m'adresser à moi, sa mère. Je ne lui rendrai mon affection que quand il en sera digne. Qu'il se dispense dorénavant de m'écrire. » (Féli Gautier, *Documents sur Baudelaire*, Mercure de France, 15 janvier 1905.)

1849

92. À MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
CHARGÉE DU CHOIX DES ŒUVRES D'ART
POUR LA GRANDE LOTERIE⁽¹⁾.

Samedi 12 mai 1849.

Monsieur le Président,

Je fais de la peinture depuis dix ans; des journaux m'ont déjà fait l'honneur de s'occuper de mes œuvres. C'est pourquoi, connaissant votre amour des arts, j'ai cru que j'avais le droit d'appeler votre attention et celle de la Commission chargée du choix des œuvres d'art pour la grande loterie. J'appartiens à l'Association des Artistes, et différentes personnes compétentes ont déjà apprécié ma peinture avec éloges. Je n'ai jamais rien vendu. Ainsi je crois que je réunis toutes les conditions pour mériter votre examen. Si le temps très court qui nous sépare de l'Exposi-

(1) Lettre écrite par Baudelaire pour Gustave Courbet dont il avait imité la signature.

Baudelaire était alors attiré vers le Réalisme dont il s'écartera, comme des idées démocratiques, un peu plus tard, vers 1852 (voir à ce sujet : *Puisque Réalisme il y a* dans *JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUÆ*, t. I), et il était très lié avec Gustave Courbet qui avait fait de lui le beau portrait (refusé au Salon de 1847 quand il s'appelait *L'Homme à la pipe*) que l'on admire aujourd'hui au Musée de Montpellier.

Organisée pour venir en aide aux artistes que la Révolution avait plongés dans la misère, cette commission, dont le duc de Luynes était le président, allait procéder à l'achat de trois mille tableaux devant constituer autant de lots.

tion annuelle ne permettait pas aux membres de la Commission de me faire l'honneur de visiter mon atelier, j'ose, monsieur le Président, compter sur votre équité pour appeler leurs regards sur mes tableaux au Salon⁽¹⁾. J'en envoie plusieurs, dont un composé de grandes figures, et divers paysages.

Veillez agréer, monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

GUSTAVE COURBET.
30, rue Hautefeuille.

93. À MONSIEUR ?

13 juillet 1849.

Monsieur, je viens vous adresser une recommandation à laquelle j'attache bien du prix. Il s'agit de M. *Schoman*⁽²⁾, musicien de grand talent,

⁽¹⁾ Au Salon de 1849, qui s'ouvrira le 15 juin aux Tuileries, Courbet était représenté par sept toiles dont la fameuse *Après-dînée à Ornans* (bientôt acquise par l'État), et son *Marc Trapa-doux examinant un livre d'estampes*, envois qui l'allaient mettre en pleine lumière.

⁽²⁾ Le nom de *Schoman* ne se lit pas nettement dans la pièce autographe. Or un certain Ludwig Schemann a donné en 1902, à Stuttgart, des *Erinnerungen an Richard Wagner* où il raconte notamment qu'à l'âge de treize ans son père, grand admirateur de *Tannhäuser*, lui en faisait jouer des morceaux. N'est-ce pas *Schemann*, dès lors, qu'il faudrait lire ici ?

Le plus étonnant dans ce billet, c'en est assurément la date, car *Tannhäuser* ne fut révélé aux Parisiens (par la Société Sainte-Cécile) qu'en 1850. Baudelaire en avait-il entendu des fragments chez un particulier ? — il était entouré de bons musiciens : Boissard, Champfleury, Barbara, etc. — ou avait-il lu l'*Analyse de la légende de Tannhäuser* donnée par Liszt au *Journal des Débats* deux mois auparavant (18 mai) ? Quoi qu'il en soit, on ne peut se défendre de trouver, dans l'enthousiasme qu'il marque ici, une de ces anticipations dont le génie a le privilège.

qui dut quitter Dresde, à la suite des journées révolutionnaires.

M. *Schoman* désire publier une étude sur le *Tannhäuser*, et une série d'articles sur l'évolution de la musique.

Th. *Gautier* a dû vous écrire en sa faveur, et il l'a fait, je n'en doute pas, en termes pressants.

C'est moins pour joindre au sien mon faible suffrage que je m'adresse à vous, Monsieur, que pour rappeler à votre souvenir une si honorable recommandation.

Notre commune admiration pour *Wagner* me fait pressentir l'accueil favorable que vous réserverez à M. *Schoman*.

En lui donnant satisfaction, vous servirez la cause de celui que l'avenir consacrera le plus illustre parmi les maîtres,

Et puis vous obligerez votre dévoué reconnaissant

CH. BAUDELAIRE.

94. À ANCELLE.

Dijon, [décembre] 1849⁽¹⁾.

... Madier de Montjau⁽²⁾, qui revenait de je ne sais quel triomphe d'avocat, je ne sais quel triomphe de procès politique, a passé par ici; il est venu

⁽¹⁾ L'année 1849, au cours de laquelle Baudelaire ne publia rien, et qui se trouve si chétivement représentée dans sa correspondance, est à coup sûr la plus mystérieuse de sa vie et a intrigué tous ses biographes. Asselineau, dans son *Baudelaire* (p. 36) écrivait à ce sujet :

« Tout ce que j'ai pu savoir... c'est qu'il fut envoyé un jour à

⁽²⁾ Voir note 1, page suivante.

nous⁽²⁾ voir. — Vous savez que ce jeune homme passe pour avoir un talent merveilleux. C'est un aigle démocratique. Il m'a fait pitié! Il faisait l'enthousiaste et le révolutionnaire. Je lui ai parlé alors du socialisme des paysans, — socialisme inévitable, féroce, stupide, bestial comme un socialisme de la torche ou de la faux. Il a eu peur, cela l'a refroidi. — Il a reculé devant la logique. C'est un imbécile, ou plutôt un très vulgaire ambitieux...

[*Sans signature.*]

1850

95. AU MÊME.

Dijon. Jeudi, 10 janvier 1850.

Lisez avec attention.

J'ai été assez gravement malade comme vous savez. J'ai l'estomac passablement détraqué par

Dijon pour diriger un journal gouvernemental, dont il fit, dès le second numéro, un journal d'opposition. De ce séjour à Dijon il lui était resté un souvenir amer; et il ne prononçait jamais le nom de cette ville qu'en serrant les dents.»

Asselineau a-t-il confondu Dijon avec Châteauroux (voir la lettre 91)? Ou bien son ami essayait-il par deux fois sa chance dans la carrière journalistique? On l'ignore. Toutes les recherches faites à ce sujet sont restées vaines.

⁽¹⁾ Noël-François-Alfred Madier de Montjau (1814-1892), le futur député de Saône-et-Loire, qui, loin de partager les opinions légitimistes de son père, avait pris part à la Révolution de 1848.

⁽²⁾ Ce *nous* est singulier. Baudelaire aurait-il exercé quelque activité politique à Dijon? Madier de Montjau n'était assurément pas de ses amis personnels, ce qu'il dit de lui le prouve. Ce n'est donc pas Baudelaire et Jeanne que pouvait désigner le *nous*, c'était donc un parti, un groupe, un journal?

le laudanum; mais ce n'est pas la première fois, et il est assez fort pour se remettre.

Jeanne est arrivée hier matin, et m'a assez longuement parlé de son entrevue avec vous. Tout est pour moi affliction depuis longtemps. Je n'ai donc pas été étonné d'entendre des choses qui prouvent que vous ne comprenez absolument rien à ma vie; mais cela viendra tout à l'heure.

J'ai sous les yeux votre lettre du 14 décembre, arrivée le 17 seulement.

D'abord, Palis⁽¹⁾ vous a indignement volé. Des fautes ridicules et folles, commises dans la Table, comme *Le Tombant vivant*, *Vitesse de la*

(1) Entrepreneur de copies (15, place de la Bourse) auquel ses prétentions et ses annonces valurent bien des brocards de la part des petits journaux. Palis s'offrait à corriger les fautes d'orthographe de ses auteurs, voire à «retoucher leur style», — et le faisait même sans la permission des intéressés, on le voit par cette lettre. Il promettait aussi, pour les travaux qui lui seraient confiés : correction, pureté grammaticale, élégance, clarté, précision, concision, et laissait le choix à ses clients entre la ronde, la bâtarde, la gothique, «l'expédiée» et l'anglaise.

Asselineau a parlé de cette copie-là dans son *Charles Baudelaire*, p. 36 :

«C'est alors [en 1850 précisément] qu'il me montra chez lui, dans un logement proche du boulevard Poissonnière, le manuscrit de ses poésies magnifiquement copié par un calligraphe, et qui formait deux volumes in-4° cartonnés et dorés. C'est ce manuscrit qui a servi pour l'impression des *Fleurs du Mal*.»

Qu'est devenu ce manuscrit? On l'ignore. S'il fut remis à Poulet-Malassis, quelque chance subsiste de le retrouver un jour, bien qu'il n'ait pas figuré au catalogue de vente de sa bibliothèque, car l'éditeur d'Alençon, qui d'ailleurs avait conservé les moindres billets de Baudelaire, était un bibliophile beaucoup trop averti pour ne pas prendre soin d'une telle relique. Mais peut-être le manuscrit était-il resté aux mains de Baudelaire qui l'aurait détruit une fois imprimé?

lune, pour *Le Tombeau vivant*⁽¹⁾, *Tristesse de la lune*, et bien d'autres, la dorure pleine de taches, la reliure qui devait être en chagrin et qui est en papier imitant le chagrin, des corrections indiquées par moi au crayon et qui n'ont pas été accomplies, témoignent qu'il a profité de mon absence pour ne pas faire son devoir, de plus, pour me voler. Je devais encore 20 francs, à peu près. Il était convenu que la reliure coûterait 8 francs. Total, 28. Vous en payez 40. Il a sans doute oublié de vous dire que je lui avais déjà donné primitivement 11 ou 12 francs d'à-compte. Encore me devrait-il une diminution ou une indemnité pour sa coupable et honteuse besogne; il est impossible d'admettre qu'une reliure qui bien faite doit être payée 8 francs, mal faite soit payée 20 francs. Quant à cette nuée de fautes, c'est encore plus grave; et cela témoigne que quand on n'a plus eu peur de moi, on s'est moqué de moi. Si vous avez du courage, quand vous passerez place de la Bourse, vous lui réclamerez 12 francs.

Il paraît que vous lisez mes lettres avec bien de la distraction. Vous craignez que je ne retourne à Paris⁽²⁾, parce que je vous écris : *il me tarde déjà de m'en aller d'ICI*. Vous n'avez pas compris que le mot : *ici*, c'était l'hôtel. Cela voulait dire : il me tarde de m'en aller d'un endroit où je dépense *trois fois plus* que je ne dois dépenser. Vous n'avez donc jamais voyagé? Mon intention en arrivant

(1) *Le Tombeau vivant* : il doit s'agir du sonnet intitulé *Le mauvais moine*, où on lit, v. 8-9 :

*Mon âme est un tombeau que, mauvais cénobite,
Depuis l'éternité je parcours et j'habite...*

(2) Voir note 1, page 120.

ici était de louer d'un côté un tout petit appartement, et d'un autre côté de louer des meubles. Puis pendant longtemps je n'avais plus à m'occuper que du compte courant des dépenses, sauf le prix mensuel de la location. C'est pour cela qu'en partant de Paris je vous dis, et que dans ma lettre je vous ai répété que je tenais vivement à recevoir 300 francs pour *le premier mois*. Je pars de Paris le 3. Il me semble que le premier mois c'est le mois de Décembre. Au lieu de cela, vous m'envoyez, — le 17, seulement, — (quatorze jours de dépense à l'hôtel, par votre faute) — 200 francs pour deux mois, Décembre 49 et Janvier 50. Je vous demandais 300 francs pour le premier mois à cause de frais d'installation. C'était une complaisance sur laquelle je comptais, mais vous n'avez pas même accompli l'exécution stricte de nos conventions *qui serait 200 francs le 1^{er} Décembre*, — je les ai reçus le 17, — *et 200 le 1^{er} Janvier*, — *vous me les devez*. Je vous assure que j'ai cru que c'était de votre part une erreur de compte, une étourderie non dangereuse. Mais voici Jeanne qui me répète et m'affirme la même chose. Vraiment mon étonnement est grand. Réfléchissez-y bien, et vous verrez comme moi que deux mois, c'est-à-dire deux fois 200 francs font 400 francs, et non pas 200 francs. Encore vous dis-je que vous m'aviez fait espérer que le premier envoi serait de 300 francs à cause des dépenses inséparables d'une première installation; mais cela, je ne l'exige pas, ou plutôt je n'ose pas l'exiger. Jeanne dit que vous vous appuyez sur cette singulière raison que vous avez déjà eu de grandes complaisances pour moi. C'est très vrai, et je vous en remercie

bien sincèrement, mais ce n'est pas un motif légitime pour me créer des embarras. Je dépense à l'Hôtel 12 fr. Une fois chez moi, — ce qui implique la location de trois mois payés d'avance, et mensuellement 30 francs ou 40 au plus, au plus, pour la location des meubles, *je dépenserais 3 ou 4 francs par jour*. Comprenez-vous votre faute maintenant? Il était convenu qu'à partir du premier jour de 1850 je recevrais 200 francs; *donc, depuis le 1^{er} du mois, VOUS ME DEVEZ 200 FR.* Je ne sors pas de là. Maintenant, si pour vous, comme pour les gens réellement rectes et intelligents, devoir signifie : le plus possible, le plus qu'on peut faire, le plus qu'on peut donner, vous me devez 300 francs et deux cents le 1^{er} février.

Du reste la dame de l'hôtel vient de me dire qu'elle a besoin d'argent pour le 15. Or vous voyez qu'il n'y a pas un instant à perdre, puisque vous recevrez cette lettre le 12.

Si vous m'envoyez d'un seul coup 400 ou 500 fr., *c'est-à-dire Janvier et Février, je pars de l'hôtel immédiatement*, et deux jours après je serai installé chez moi. Dans ce cas-là, je ne devrais plus vous demander d'argent que le 1^{er} Mars. Ce serait sans doute beaucoup plus sage; j'y aurais un grand bénéfice et vous y gagneriez la certitude que je suis mieux et que je dépense moins.

Autre distraction de votre part : vous me demandez un reçu de vos deux cents francs; vous avez donc oublié que j'ai eu *la bonbomie* d'ajouter à ma dernière lettre un reçu de trois cents.

Encore un mot. Jeanne, que j'ai beaucoup tourmentée au sujet de sa conférence avec vous, m'affirme que vous lui avez dit que si elle vous écrivait

un mot qui vous démontrât la nécessité d'une avance, vous la feriez sans doute. *Voilà qui est singulier et passablement bumiliant pour moi* : par quelle fenêtre voulez-vous donc qu'on jette l'argent dans une petite ville où le travail est le seul remède de l'ennui⁽¹⁾ ? J'ignore ce que Jeanne fera, et si l'envie de sortir de cet hôtel lui fera faire une chose que je regarde comme inconvenante, mais je vous répète qu'en comptant avec moi deux cents francs *pour Janvier, que je n'ai pas reçus*, et deux cents pour Février, vous ne faites aucune avance, vous ne commettez aucune complaisance, vous ne sortez pas de nos conventions. Si vous saviez quelle fatigue c'est pour moi de revenir sans cesse sur ces maudites questions d'argent ! Cela finira sans doute.

Vous avez dit encore à Jeanne bien d'autres choses, mais je n'ai plus le courage de vous faire des reproches. Vous êtes un grand enfant. Cependant je vous ai suffisamment souvent reproché votre sentimentalisme, et démontré l'inutilité de votre attendrissement à l'endroit de ma mère. Laissez à tout jamais cela de côté, et si j'ai quelque chose de cassé dans l'esprit à cet endroit, plaignez-moi et laissez-moi tranquille. Ainsi que Jeanne. Il y a encore bien d'autres choses, mais passons. Seulement je vous en prie, si vous avez par hasard plus tard quelque occasion de revoir M^{lle} Lemer, ne jouez plus avec elle, ne parlez plus tant et soyez plus grave. J'ai pris depuis longtemps l'habitude de vous dire nettement tout ce que je pense ; ainsi il ne faut pas m'en vouloir pour cela.

(1) Voir note 1, page 120.

Une fois débarrassé de cet hôtel maudit, quelques meubles étant loués, voilà comment j'arrange ma vie. Je puis trouver en dehors de mon revenu un minimum de 1.200 fr. Cela fait donc 300 par mois avec mon revenu. J'abandonne à Jeanne 50 fr. pour sa toilette. Elle est chargée de nous faire vivre avec 150 fr. Je mets 50 francs de côté pour le loyer des meubles et de l'appartement. Puis encore 50 fr. de côté pour acheter plus tard des meubles à Paris, quand ayant fait assez de besogne pour payer mes dettes⁽¹⁾, je jugerai à propos de revenir.

Quant à mes dettes, je viens pour la centième fois peut-être d'en faire le compte. Cela est affligeant; mais il faut que cela finisse. Je l'ai juré. Je dois en tout 21.236 fr. 50. — 14.077 fr. de billets souscrits; 4.228 fr. de dettes non garanties par billets au-dessus de 100 fr.; 919 fr. 25 de petites dettes au-dessous de 100 fr., et enfin 2.012 fr. 25 de dettes d'amis. Sur une masse aussi considérable, de combien de vols, ou de déshonnêtetés, ou de faiblesses n'ai-je pas été victime, comme l'affaire de René Lurois⁽²⁾ dont vous trouverez plus loin le récit très exact.

Je me résume : *vous avez commis une erreur. Quelques complaisances que vous ayez eues, je devais recevoir au moins à partir de mon arrivée ici 200 fr. par mois; or 200 n'en font pas 400. Rappé-*

(1) En somme, de tout cela, il semble résulter que c'est, et pour travailler en paix, loin de ses créanciers, et pour retremper son énergie, que Baudelaire, d'accord avec son conseil judiciaire, s'était condamné à l'exil dijonnais.

(2) Nous ignorons qui était ce René Lurois, mis en cause probablement dans la lettre suivante.

lez-vous que le total de l'année 49 était entièrement absorbé depuis Octobre. Si je vous engage à m'envoyer de suite Janvier et Février, c'est-à-dire 400, ou même 500 fr., c'est pour les très excellentes raisons que je vous ai développées. Il est impossible de dépenser inutilement cet argent, et d'ailleurs Jeanne qui est *comme toutes les femmes plus qu'économe*, est intéressée à me surveiller.

En second lieu, je vous rendrai compte de l'emploi de l'argent, et vous le représenterai par des factures. Je vous dois cela. Ce que je vais faire, vous me l'avez conseillé plusieurs fois, autrefois. Vous l'avez donc oublié. Ce que vous allez faire pour moi, et que je vous avais arraché par obsession et raisonnement, vous auriez dû le faire *de vous-même, il y a très longtemps*. Apparemment, vous ne prétendez pas borner votre rôle vis-à-vis de moi, et même vis-à-vis de tout homme, à celui d'agent insensible et d'homme d'affaires. Et cependant il a fallu que l'initiative vînt de moi; toutes ces choses si raisonnables, que vous auriez dû m'indiquer, il a fallu que je les voulusse le premier.

Toute la légitimation de ceci est là, dans un mot de vous : *Je consentirais à détruire toute votre fortune dans un but moral*. — Eh bien! concluez.

Si, par basard, en mon absence, ma mère envoyait encore de l'argent, je consens, encore une fois, à le recevoir. Vous m'avertiriez, mais vous ne me l'enverriez pas, attendu que j'aurai suffisamment pour vivre, avec vos 200 fr. et ce que je pourrai tirer d'ailleurs; vous m'en tiendriez compte à mon retour, ou bien, en mon

absence, vous en feriez un emploi légitime, sur les explications que je vous enverrais.

Permettez-moi, avant de fermer cette lettre, d'ajouter quelques mots qui ont peu de rapports avec ce qui précède, mais je profite de l'occasion pour vous dire tout ce que j'ai sur le cœur. Aussi bien, je ne vous verrai probablement pas de quelques mois. Cela sera encore un bon résultat, mais, comme je vous le dis, je profite de l'occasion pour tout vous dire.

La situation dans laquelle vous êtes, vis-à-vis de moi, est singulière. Elle n'est pas seulement légale, elle est, pour ainsi dire, aussi de sentiment. Il est impossible que vous ne le sachiez pas. Quant à moi, qui suis peu sentimental, je n'ai pas pu échapper à cette vérité. La sombre solitude que j'ai faite autour de moi, *et qui ne m'a lié à Jeanne que plus étroitement*, a aussi accoutumé mon esprit à vous considérer comme quelque chose d'important dans ma vie. J'arrive au fait. Si telle est, inévitablement, votre condition vis-à-vis de moi, que signifie souvent cette inintelligence singulière de mes intérêts ? *Que signifie cette partialité au profit de ma mère que vous savez coupable*⁽¹⁾ ? Que signifient souvent vos rabâchages, vos maximes égoïstiques, vos brutalités, vos impertinences ? Il est bien vrai que je vous l'ai bien rendu, mais tout cela n'est pas raisonnable. Il faut que nos rapports s'améliorent. Cette longue absence ne sera pas

⁽¹⁾ Ceci est pour nous aussi mystérieux que *la grande imprudence* dont il est question dans la fameuse lettre du 6 mai 1861. Mais peut-être convient-il de l'expliquer en se souvenant tout simplement que Baudelaire disait à ses intimes : « Quand on a un fils comme moi, on ne se remarie pas ».

mauvaise dans ce but. D'ailleurs, à *tout péché miséricorde*, ce que vous savez que je traduis ainsi : il n'y a rien d'irréparable.

Je joins à ceci la protestation que vous m'avez demandée au sujet du *billet de complaisance*.

Vous me rendrez cette lettre.

[*Sans signature.*]

96. AU MÊME.

[Dijon.] Le 12 janvier 1850.

...⁽¹⁾ Tout ceci, bien entendu, ne fut pas dit dans un français aussi propre, mais c'est le sens très exact.

L'ami en question est M. Trapadou [*sic*]⁽²⁾, jeune homme excessivement honnête. Remarquez bien que je ne vous livre ce nom que pour que vous vous en serviez contre cet homme, parce que jusqu'à présent, vous étiez mal instruit de toute cette affaire.

Cet homme arrive chez vous. À vous il parle d'un ami pour qui j'ai répondu. Il fallait en effet tâcher d'expliquer son affaire.

Puis, il écrit à ma mère. Ici c'est autre chose. *Il*

⁽¹⁾ Le ms. de la présente lettre est incomplet des six premiers feuillets.

⁽²⁾ Dans ses *Physionomies de la Bohème*, Jules Levallois, bien que peu porté à l'indulgence, a fait de Marc Trapadoux un portrait sympathique. Trapadoux avait, il est vrai, certains dehors de la Bohème, où on l'appelait *le Géant vert*, mais il avait aussi le cerveau bien meublé d'un philosophe. Il a laissé un livre introuvable aujourd'hui, *l'Histoire de saint Jean de Dieu*.

n'est plus du tout question d'ami. C'est moi qui dois tout. Il y a donc contradiction. Cela suffirait à un juge d'instruction pour se former un jugement. — Sa lettre est fort douceuse. Force compliments sur ma personne, et grand souci de mon honneur. Je ne lui ai JAMAIS parlé de mère, de Turquie, ni de retour en France. Tout cela est un poème arrangé pour soutenir son affaire.

Ne m'a-t-il pas dit dans la colère, le 29 Novembre : *J'ai pris des informations sur votre famille. Tout s'explique. Cet homme a commis une mauvaise action, il s'y enfonce avec résolution.*

Maintenant a-t-il falsifié ses livres, toute la question est là.

Je suis persuadé que la somme que doit ce jeune homme unie à mes 42 fr. ne fait pas 200 fr. Il y aurait donc aggravation de vol.

Je répète d'ailleurs que *je n'ai jamais répondu pour personne, je n'ai jamais recommandé personne.* Cependant, si vous croyez que vous serez obligé de payer, vous devez exiger un renoncement à la dette de M. Trapadou. Offrez-lui de le rembourser. S'il vous accorde le reçu pour Trapadou, vous lui dites, en lui montrant sa lettre à M^{me} Aupick : *Vous voyez bien que vous avez menti; s'il refuse le reçu pour Trapadou, vous lui dites encore : Vous mentez, puisque vous m'avez dit une première fois que ce billet garantissait une autre dette que celle de M. Baudelaire.*

— Je crois l'affaire suffisamment expliquée.

CHARLES BAUDELAIRE.

97. À GÉRARD DE Nerval.

[À l'Odéon.
Pressée.]

Vendredi, 10 mai 1850.

Mon cher Gérard, je m'imaginai pouvoir, ce soir, profiter de votre billet⁽¹⁾. Cela demain me sera impossible. Je donne à Malassis votre billet pour la dernière⁽²⁾ répétition. Il en profitera pour emmener Champfleury. Quant à moi, je vous prie instamment de m'envoyer deux places, *Avenue de la République, 95, Neuilly*. Remarquez que l'une des deux est pour ma femme. Les femmes vont, je crois, à l'orchestre. De plus, et ceci est important, que les billets que vous m'enverrez ne soient valables que pour deux ou trois jours après le moment où je les recevrai. Veuillez agréer toutes mes amitiés.

CHARLES BAUDELAIRE.

98. AU MÊME.

18. Samedi.

Mon cher ami,

Encore un service, si ce n'est pas une indiscretion : deux billets d'orchestre⁽³⁾ pour Malassis, rue des Maçons-Sorbonne, 19.

(1) Il s'agissait du *Chariot d'enfant*, drame en collaboration avec Méry, dont la première représentation allait avoir lieu à l'Odéon le 13 mai. — Pour Poulet-Malassis, voir lettre 121, note 1.

(2) *Dernière*, en interligne, remplace « première » raturé.

(3) Voir le billet précédent.

Vous avez vu Malassis avec moi. Je serais heureux que vous le connussiez.

Songez à me garder une reproduction (du *National*) des *Nuits du Ramazan* ⁽¹⁾.

Les billets pour lundi, s'il est possible.

Sous bande.

À Mademoiselle Caroline Dardart ⁽²⁾.
Pour remettre à CH. BAUDELAIRE,
46 rue Pigale.

99. À JEAN WALLON ⁽³⁾.

Lundi, 29 juillet 1850.

Faites-moi le plaisir de venir le 2 août, vendredi, à 11 heures du matin, à l'Estaminet de Paris, au Palais [Na]tional ⁽⁴⁾. Nous déjeunerons ensemble. Cela a pour but de vous faire voir un homme singulier. — Voici que L..... ⁽⁵⁾ devient prophète, et mystique bonapartiste, mouchard sans doute. Je suis fâché de ne vous envoyer qu'une si triste plaisanterie et qui vous coûtera un

⁽¹⁾ Parues dans ce journal du 7 mars au 19 mai.

⁽²⁾ Nous ignorons tout de cette personne dont le nom appelle un rapprochement avec la Forniquette d'*Ideolus* (*JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUIÆ*, t. I) — et pouvait bien cacher Jeanne Duval à ses créanciers.

⁽³⁾ Voir page 58, note 2.

⁽⁴⁾ Lacune dans la pièce autographe. — Le Palais National, c'est-à-dire le Palais-Royal.

⁽⁵⁾ Le nombre des points qui suivent l'initiale donne à penser qu'il s'agissait de Lamartine. Mais notre auteur ne convient-il pas lui-même qu'il ne s'agit là que d'une « triste plaisanterie ».

gros port, en échange de votre chat et de votre saumon qui m'ont martelé la tête toute une journée, et même encore après. Il est vrai que j'ai fait partager ma curiosité à Th. Gautier. Mais il n'a pas plus que moi deviné d'où cela était tiré⁽¹⁾.

Si vous n'avez pas le même courage de liseur que moi, je vous recommande au moins l'Épilogue⁽²⁾.

CHARLES BAUDELAIRE.

100. AU MÊME⁽³⁾.

Vendredi, 2 août 1850.

Il faut garder cette brochure avec soin, *et ne pas la perdre*. C'est l'unique épreuve qui reste à M. Jos.

(1) En tête d'une étude biographique consacrée à Baudelaire par Théodore de Banville dans la *Galerie contemporaine, littéraire et artistique*, 1^{re} série, n^o 105, on trouve un fragment reproduit en fac-similé autographe dont le texte est le suivant :

« Il aperçoit entre la lune et lui un grand Chat noir, posé sur le bout de ses pattes, faisant le gros dos et miaulant avec une voix semblable au bruit d'un moulin à eau. Bientôt il le vit s'enfler jusqu'au ciel et se tournant sur sa jambe gauche de derrière, l'animal pirouetta jusqu'à ce qu'il tomba par terre [*sic*], d'où il se releva dans la forme d'un saumon, avec une cravate autour de son cou et une paire de bottes à revers...

« CHARLES BAUDELAIRE. »

Mais ni Banville ni son éditeur n'ont indiqué la provenance de ce fragment-là qui présente un rapport évident avec notre billet.

(2) Ceci semble indiquer que le billet accompagnait quelque ouvrage. Mais lequel ? Tant de livres de cette époque-là se terminaient par un épilogue qu'il paraît impossible de percer cette petite énigme.

(3) Ce billet, avant de prendre place dans la bibliothèque Jacques Doucet, nous avait été proposé, comme ccux que nous avons ici placés sous les numéros 52, 99 et 101, par un libraire qui nous avait dit les avoir acquis de la veuve du théologien gallican.

Bouzeran⁽¹⁾ que je vous ai adressé. Je ferai peut-être un article sur lui, quand j'aurai lu son livre, qu'il doit m'adresser dans 3 jours, et que je vous renverrai. Je n'ai pas le sol pour affranchir le paquet. J'irai vous voir prochainement.

CH. BAUDELAIRE.

101. AU MÊME.

Mercredi 18 septembre 1850.

Mon cher ami, il me semble que c'est demain soir que je devais dîner chez vous. Je me suis trompé. Un accident grave et que je vous raconterai m'oblige à remettre notre affaire à *vendredi 20 septembre à 6 heures*. Si cela vous dérange, tant pis pour moi; je me casserai le nez, et je laisserai mon paquet chez le concierge.

C. B.

101 bis. À CHAMPFLEURY.

[R. Notre-Dame-de-Recouvrance
21. C. B.]

Mercredi soir 6 octobre
[novembre?] 1850⁽²⁾.

Pouvez-vous venir me trouver après-demain matin et déjeuner avec moi à Neuilly, 95, avenue

⁽¹⁾ Grammairien, humaniste, écrivain religieux, auteur notamment d'un *Essai d'unité linguistique raisonnée, ou de la philosophie du Verbe dans la Trinité catholique* (1847), in-8°, 57 p. Sans doute, en raison de l'objet que Wallon donnait habituellement à ses études, est-ce cet essai-là que Baudelaire lui envoyait avec son billet.

⁽²⁾ La date est erronée : c'est un dimanche que tombait le 6 octobre 1850, tandis qu'en novembre, il y eut bien un mercredi 6.

de la République. Je vous traduirai de vive voix d'un bout à l'autre votre ballade⁽¹⁾. Il me faudrait écrire un article pour vous faire comprendre le genre de [du?] comique d'atelier⁽²⁾. La conversation vaut mieux. Ainsi à vendredi matin, 8 octobre. Vous savez que les omnibus du Boulevard vous amènent en face de moi. — Vous vous nommerez en bas.

CHARLES BAUDELAIRE.

1851

102. À MADAME AUPICK.

Jeudi, 9 décembre [janvier] 1851⁽³⁾.

Voilà plusieurs mois que j'ai résolu de vous écrire. Plusieurs fois déjà j'ai essayé, et plusieurs

⁽¹⁾ Champfleury, dans sa jeunesse — qui le croirait? — avait fréquenté, lui aussi, la Muse. On a de son encre un poème composé à l'occasion du retour des cendres de Napoléon, et quelques ballades dont plusieurs imitées de poètes étrangers. En l'espèce il devait s'agir d'une ballade anglaise, puisque Baudelaire ne connaissait d'autre langue étrangère que l'anglais.

⁽²⁾ Nous ne savons ce que notre auteur entendait par là; ce ne devait pas être la farce ni la charge d'atelier, car sous ce rapport Champfleury, farceur né, et qui frayait avec de nombreux peintres, en savait certainement autant que son ami.

⁽³⁾ Évidente étourderie, car le 9 décembre 1851 tombait non un jeudi comme le 9 janvier de la même année, mais un mardi; de plus Baudelaire dit ici qu'il aura trente ans dans trois mois juste et l'on sait qu'il était né le 9 avril 1821. (Rectification due à M. Albert Feuillerat, *Baudelaire et sa mère*, p. 217.)

fois j'ai été obligé de renoncer à ce travail. Mes douleurs incessantes et la solitude de ma pensée m'ont rendu un peu dur et sans doute aussi très maladroit. Je voudrais pouvoir attendrir mon style, mais quand même votre orgueil le trouverait inconvenant, j'espère que votre raison comprendra l'excellence de mon intention, et le mérite qu'il y a à moi à faire près de vous cette démarche qui autrefois m'eût été si douce, mais qui dans la situation que vous m'avez faite vis-à-vis de vous doit être irrévocablement la dernière.

Que vous m'ayez privé de votre amitié, et de toutes les communications que tout homme a le droit d'attendre de sa mère cela regarde votre conscience, et peut-être aussi celle de votre mari. C'est ce que j'aurai sans doute à vérifier plus tard.

Mais il y a une certaine délicatesse qui avertit qu'il ne faut pas affecter de vouloir obliger les gens qu'on insulte, ou tout au moins, qui ne vous font rien. Car c'est une nouvelle insulte. Vous devinez que je veux parler de quelque argent qu'a reçu M. Ancelle, Quoi ! Il reçoit de l'argent, sans lettre pour moi, sans un mot qui m'en prescrive ou m'en conseille l'emploi. Mais songez donc que vous avez perdu tout droit à la *philantropie* vis-à-vis de moi, car je ne peux pas parler du sentiment maternel. Vous avez donc intérêt à montrer des sentiments humains à un autre qu'à moi. Vous avez donc des remords. Moi, je ne veux pas accepter l'expression de votre repentir, s'il ne prend pas une autre forme, et en termes plus clairs, *si vous ne redevenez pas immédiatement, et tout à fait, une mère*, je serai obligé de faire faire, par un huissier, entre les

mains de M. Ancelle, opposition à toute acceptation d'argent venant de vous, et je prendrai des mesures pour que cette opposition soit strictement respectée.

Je ne crois pas que je doive m'attacher à vous faire comprendre l'importance de cette lettre, et de votre réponse qui doit être adressée à MOI, à MOI, entendez-vous? De cette réponse ou de votre silence dépend ma conduite future vis-à-vis de vous et aussi ma conduite vis-à-vis de moi-même. Je vais avoir 30 ans dans 3 mois juste. Ceci me suscite beaucoup de réflexions qu'il est facile de deviner. Ainsi *moralement*, une partie de ma vie future est en vos mains. Puissiez-vous m'écrire ce que je désire!

Si vous daignez comprendre l'importance de cette lettre, vous ajouterez sans doute dans votre réponse des informations très exactes sur votre santé.

Puisque vous avez une si grande influence sur M. Ancelle, vous devriez bien lui dire, quand vous lui écrierez, de me rendre la vie moins dure et plus supportable.

Je désire, *je veux* qu'il ne prenne aucune part dans la question que j'agite aujourd'hui avec vous. Je n'accepterai aucune réponse de sa bouche.

CHARLES BAUDELAIRE.

103. À CHAMPFLEURY.

[Rue N.-D.-de-Recouvrance, 21
Paris. C. B.]

14 février 1851.

Cher ami,

Feuchères⁽¹⁾ vous fait dire que Wattier⁽²⁾ a trouvé un nouveau document sur les Lenain⁽³⁾. C'est une estampe où les *Lenain* sont fidèlement représentés. Une estampe d'après *Lenain*. *L'estampe est rare.*

Tout à vous.

CHARLES BAUDELAIRE.

104. AU MÊME.

Mardi, 3 juin 1851.

E. Delacroix vous a écrit *il y a un mois* une lettre en réponse à une lettre de vous, dans laquelle vous lui demandez cet album, et où vous lui

⁽¹⁾ Jean-Jacques Feuchères (1807-1852), sculpteur et ornementiste, voir *CURIOSITÉS ESTHÉTIQUES* où on le trouve rangé parmi les *Caraïbes* du chenet, de la pendule, de l'écri-toire, etc.

⁽²⁾ Charles-Émile Wattier (1800-1868), peintre auquel Baudelaire, dans ses *Salons*, a plusieurs fois reproché de manquer de naïveté, d'être trop savant et d'imiter Watteau.

⁽³⁾ L'année précédente, Champfleury avait donné un *Essai sur la vie et l'œuvre des Lenain, peintres laonnois*. En 1862, il consacra une plus importante étude à ces beaux artistes qui avaient fait honneur à sa ville natale et dont l'attachement à la réalité rencontrait chez lui une sympathie particulière.

disiez que vous avez à lui parler. Il n'a pas reçu de réponse de vous.

Cet album ⁽¹⁾ a été assez difficile à recomposer, parce que les épreuves sont chez lui, en nombre inégal, comme les livraisons d'un ouvrage qui se seraient vendues en détail et inégalement.

Voilà ma commission faite.

CHARLES BAUDELAIRE.

105. À MADAME AUPICK.

[Hôtel du Danube,
Rue Richepanse, Paris.]

Samedi 7 juin 1851.

Monsieur Ancelle m'a appris aujourd'hui que vous étiez arrivée à Paris ⁽²⁾. Il m'a dit aussi que vous désiriez me voir. Cela m'a fait grand plaisir, et je vous avoue que si vous ne m'en aviez pas

⁽¹⁾ Dans le catalogue de vente des *Estampes de Champfleury* (in-4°, Léon Sapin, 1891), l'article consacré à Eugène Delacroix tient plusieurs pages. Il est dès lors impossible de présumer quel album accompagnait ce billet.

⁽²⁾ M^{me} Aupick rentrait de Constantinople avec le général dont la mission auprès de la Sublime Porte avait pris fin, et qui, d'abord nommé ambassadeur de la République à Londres (arrêté du 20 février 1851), allait obtenir d'échanger ce poste où ses relations avec la famille d'Orléans n'auraient pas été sans le gêner, contre celui de Madrid en la même qualité (décret du 18 juin suivant). Se reportant par le souvenir à l'époque qui nous occupe, elle écrira, dix-sept ans plus tard à Asselineau : «Lorsque je suis revenue passer deux mois à Paris, entre nos deux ambassades [...] dans quelle cruelle position je l'ai trouvé [Charles] ! Quel dénuement ! Et moi, sa mère, avec tant d'amour dans le cœur, tant de bonne volonté pour lui, je n'ai pu le tirer de là !»

témoigné le désir, j'étais décidé à aller au devant, et à vous demander la permission de vous voir.

Seulement M. Ancelle qui est un brave homme a eu tort de vous promettre que j'irais vous voir. Il a fait cela innocemment. Je voudrais pouvoir m'exprimer d'une façon non blessante pour vos affections, mais enfin vous pouvez deviner facilement pourquoi ma dignité me défend de mettre les pieds chez Vous.

D'un autre côté les égards que je vous dois ne me permettent pas de vous recevoir chez une personne que vous haïssez. Ainsi j'attends de votre affection, que vous veuillez [sic] bien venir à *Neuilly*, dans un logement où je suis seul. Pendant ces deux jours, Dimanche et Lundi, je resterai enfermé. Si dans cette lettre, malgré moi, il s'est glissé quelque terme non satisfaisant, ne m'en veuillez pas, vous savez comme je suis malhabile à écrire.

CHARLES BAUDELAIRE.

95, avenue de la République. Neuilly.

106. À LA MÊME.

[Hôtel du Danube, Paris.]

Jeudi 12 juin 1851.

Ma chère mère, je serais heureux de te voir
LUNDI 16. *Demain, après-demain et Dimanche, je suis obligé de travailler.* Je n'ai rien de bien particulier à te dire, c'est uniquement pour le plaisir de te voir.

Tâche, *si tu peux venir*, de pouvoir disposer d'une assez grande quantité de temps. *Si tu ne peux pas venir*, avertis-moi par une lettre, parce que sans cette précaution, je *t'attendrais indéfiniment*.

Si dans tes déballages, tu as trouvé cette *fameuse pipe*, et le *tabac*, apporte-les.

CHARLES.

Il y a des voitures pour *Neuilly*, à la *Madeleine*, près de ton hôtel; il y en a *place du Louvre*, et *rue de Rivoli*, il y a les *Courbevoisiennes*.

Adieu, je t'embrasse,

CHARLES.

95, *avenue de la République*.

107. À LA MÊME.

[Hôtel du Danube, Paris.]

Samedi 21 juin 1851.

Ma Chère Mère,

J'ai pensé qu'il y avait un malentendu pour le lieu de notre rendez-vous, car je viens de t'attendre UNE HEURE ET DEMIE. Je n'ai pas pu présumer que je fusse arrivé trop tard, car ta lettre était écrite à 11 heures 1/2, et je suis arrivé avant midi 1/2. Je serai ici au même endroit, DEMAIN, (CAFÉ BERTHEMOT, JARDIN DES TUILERIES,) DE MIDI À DEUX HEURES.

Je désire que tu puisses venir, mais je ne veux rien t'imposer. Je ne rentre pas à Neuilly, et je ne

t'invite pas à y venir, parce que tu sais combien la banlieue est insupportable le Dimanche.

Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur.

CHARLES.

Je sais que tu dois être prise entre une foule de devoirs et de visites, mais cet endroit [est] à une distance de 10 minutes de ton hôtel, et d'ailleurs tu peux m'envoyer de midi à 2 heures, si tu ne peux pas venir, un homme avec une lettre, je le reconnaîtrai bien à la lettre qu'il portera à la main.

C. B.

108. À LA MÊME.

[Hôtel du Danube. Paris.]

Dimanche 22 juin 1852 [1851].

Ma chère mère, il fait un si affreux temps que je ne veux pas te permettre de te mouiller et te laisser [aller] à ce rendez-vous absurde dans un café. J'espère que je t'écrirai à temps pour t'empêcher de sortir pour moi. Je rentre *demain matin* à Neuilly⁽¹⁾. Apporte-moi donc ton cadeau, ou envoie-le, mais tâche de venir.

Je t'embrasse.

CHARLES.

Je passerai la journée dans ma chambre.

(1) Sans doute 95, avenue de la République.

109. À LA MÊME.

[Hôtel du Danube, Paris.]

Mercredi 9 juillet [1851].

La nécessité de finir mon article⁽¹⁾ et de voir l'éditeur m'a empêché de faire ce que tu m'as demandé; mais *Je te donne ma parole* que tu l'auras ce soir. Tu ne pars que demain matin⁽²⁾. Ton concierge te remettra le petit paquet ce soir.

CHARLES.

J'ai jugé à propos de t'écrire un mot ce matin, parce que j'ai présumé que tu me croyais assez négligeant [*sic*] pour t'oublier.

C. B.

110. À ARMAND DUTACQ⁽³⁾.[Au journal *le Paÿs*.]

[S. d.]

Je voudrais imprimer dans *le Paÿs* quelques feuilletons intitulés : *Du comique dans les arts et des*

(1) Peut-être la notice sur Pierre Dupont dont il sera question dans le premier paragraphe de la lettre suivante; peut-être *Biographie des Excentriques*, article non signé paru dans *la République du Peuple*, almanach démocratique qui figure au *Journal de la Librairie* sous le seul nom de Charles Baudelaire (voir *JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUIÆ*, t. II).

(2) M^{me} Aupick allait rejoindre le général, qui l'avait précédée à Madrid. Quant à l'objet de la promesse sur laquelle se termine ce billet, nous l'ignorons.

(3) «Le Napoléon de la Presse.» On trouvera une biographie de lui (par M. Marcel Bouteron) en tête du catalogue de vente de ses livres et autographes (Georges Andrieux, 1925).

Caricaturistes⁽¹⁾. Je n'ai pas l'honneur d'être connu de vous; mais je suis connu de plusieurs de vos amis.

CHARLES BAUDELAIRE.

Auteur de plusieurs *Salons*, de la *Fanfarlo*, de *Poésies*. Mon livre est très amusant, il y a une partie philosophique qui est *courte*⁽²⁾, le reste est une revue des caricaturistes de talent.

Mon livre est fini. Je le recopie; il sera fini dans 2 jours.

3.000 lignes	
40	40 lettres [à la ligne].
120.000	

Si vous voulez me connaître, vous pouvez voir *Champfleury*, Solar, Esquiros, etc⁽³⁾.

Vous croyez qu'on pourrait diviser le travail et séparer la partie rationnelle de la revue artistique? Cela ne ferait alors que 2.000 lignes.

Et je ne crois pas qu'on puisse séparer les articles.

C. B.

(1) On a vu Baudelaire écrire à sa mère le 4 décembre 1847 que cet article lui était commandé depuis huit mois déjà. Il en sera bientôt question pour la *Revue de Paris*, puis pour la *Revue française*. Il passera finalement dans le *Présent* (1857), puis dans l'*Artiste* (1858) sous le titre : *Caricaturistes français*. — *Caricaturistes étrangers*. Voir *CURIOSITÉS ESTHÉTIQUES*, p. 451-452.

(2) C'est probablement cette «partie philosophique» augmentée, que publia le *Portefeuille* en 1855 sous le titre : *De l'Essence du Rire*, voir *CURIOSITÉS ESTHÉTIQUES*, p. 499-500.

(3) Félix Solar (1815-1871), journaliste, financier et bibliophile, qui appartenait au groupe Mirès. — Henri-Alphonse Esquiros (1814-1876), poète, romancier et essayiste dont le talent réel bien qu'inégal et les idées avancées pourraient bien n'avoir pas été sans influence sur Baudelaire qui le connut vers 1843, en même temps que l'abbé Constant.

III. À MADAME AUPICK.

Samedi 30 août 1851.

Chère mère, je vais sans doute te causer quelque chagrin. Je t'avais promis de t'écrire deux fois par mois, et voilà six semaines que je suis installé⁽¹⁾, et je ne t'ai pas écrit. Cela tient à la vanité que j'avais de t'annoncer quelque chose d'heureux dans ma première lettre. Or il n'en est rien, rien, ou si peu que rien. Comme je tiens à te mettre au courant de tout ce que je fais, je t'envoie une petite brochure⁽²⁾ qui m'a été fort largement payée et que [tu] liras parce qu'elle est de moi, car je n'y attache pas autrement d'importance.

Tu m'avais, en partant, remercié par une charmante lettre des promesses que je te faisais. Et voici que je commence par y manquer. Je t'avais *presque défendu*, maintenant que ma position est réglée avec M. Ancelle, et le déficit constaté, de m'envoyer de l'argent; or, c'est moi-même qui aujourd'hui viens faire appel à ton éternelle bienveillance. Seulement c'est pour peu de chose, et d'ailleurs je te dois quelques explications. Les deux premiers mois, juillet et août, j'ai vécu avec l'argent que j'ai touché régulièrement à Neuilly⁽³⁾, puis j'ai *payé* le déficit inévitable, c'est-à-dire les engagements pris avec des créanciers inévitables (le tailleur cinquante francs, les meubles cinquante

(1) 25, rue des Marais-du-Temple, comme on le verra plus bas.

(2) Sans doute sa première notice sur Pierre Dupont, qui avait formé la 20^e livraison des *Chants et Chansons* (Houssiaux), voir *L'ART ROMANTIQUE*, p. 502-503.

(3) C'est-à-dire des mains d'Ancelle, notaire à Neuilly.

francs, etc.), avec ce que j'ai gagné. De plus j'ai payé quelques petites dettes anciennes. Jusqu'ici je m'étais bien gouverné. Mais, avant-hier, j'ai touché le mois nouveau qui commence, et me croyant sûr de l'impression immédiate de mon travail sur *la Caricature*⁽¹⁾, j'ai bravement et d'un seul coup dépensé les deux cents francs en emplettes nécessaires, il est vrai, mais qui pouvaient être remises au prochain terme (l'explication de ceci est que je vais opérer un déménagement dans la maison même que j'habite, et que prenant un appartement sur le derrière avec une pièce de plus, j'avais besoin d'un bureau, d'un petit lit de fer, et de sièges). Or, par suite d'accidents qui se reproduisent perpétuellement et qu'il faut savoir prévoir, et que je n'ai pas prévus, l'ouvrage ne sera imprimable et payable que dans quinze jours, peut-être à la fin du mois. Au moment où je t'écris il y a chez moi vingt francs. Je vais les regarder s'envoler lentement avec terreur. Dans un mois, dans quinze jours peut-être, je serai riche, mais d'ici là... D'ici là le désordre et conséquemment *l'improduction*. Voilà mon histoire de 9 ans qui recommence aujourd'hui. De plus, outre le paiement intégral de ma brochure, j'ai reçu un peu d'argent du libraire à titre de prêt que j'ai promis de lui renvoyer *après-demain*. Je t'en supplie, ne me gronde pas. Voilà deux jours que je rumine ce que je dois faire, et j'ai pensé que le plus raisonnable était de t'avouer ma sottise.

Mais combien de jours vont s'écouler entre ma

(1) Ouvrage annoncé dès 1845, nous l'avons dit, voir *CURIOSITÉS ESTHÉTIQUES*.

lettre et ta réponse ! *Et ton mécontentement ? Et ta gêne probable ?*

Si ces deux cents francs dépassent le possible, que ce soit 150 ; si 150, c'est trop, que ce soit 100, ENFIN N'IMPORTE COMBIEN, et si par toi je ne puis pas atteindre paisiblement la fin du mois ou même de la première quinzaine, que j'aie au moins quelques jours de répit pour me retourner. Maintenant que mes aveux sont faits, il ne me reste plus qu'à ajouter quelques avis relatifs à ceci. D'une manière absolue, je désire que M. Ancelle ne soit pas mêlé à ceci, je ne veux pas que tu le tiennes en défiance contre moi. *J'aurais pu aller chez lui et abuser de son étourderie, j'ai préféré m'adresser à toi. Je ne crois pas qu'à l'étranger on puisse se servir de mandats sur la poste comme on le fait en France ; d'ailleurs, je crois que tu en ignores l'usage. Les deux seules personnes parmi nos liaisons communes que je puisse voir sans colère et même avec plaisir sont M. Olivier et M. Lenglet⁽¹⁾ (j'ignore leurs adresses).*

Je t'ai sans doute assez affligée pour aujourd'hui. Je remets à ma prochaine lettre, le 16 septembre probablement⁽²⁾, le récit d'un abominable tour que M. le docteur Nacquart m'a joué auprès de mad. de Balzac de qui j'ai besoin. Quelle mouche a piqué ce méchant homme que je n'ai pas vu depuis plus de vingt ans, et que je n'ai connu que par les prédictions qu'il avait faites de ma mort, et la menace des tortures auxquelles il voulait me

⁽¹⁾ Pour M. Olivier, voir la note 2, page 10, et pour M. Lenglet, la note 2 sous la lettre 17.

⁽²⁾ Cette lettre-là ne nous est pas parvenue. Rien ne prouve d'ailleurs qu'elle ait été écrite.

soumettre ? Du reste pour te raconter l'histoire il faut que je l'approfondisse⁽¹⁾.

Je suis très inquiet et très triste. Il faut se l'avouer, l'homme est un bien faible animal, puisque l'habitude joue un si grand rôle dans la vertu. *J'ai eu toutes les peines du monde à me remettre au travail.* Encore devrais-je effacer le RE, car je crois que je ne m'y suis jamais mis. Quelle chose extraordinaire ! J'avais il y a quelques jours entre les mains des papiers de jeunesse de Balzac⁽²⁾. Personne ne pourra jamais se figurer combien ce grand homme était maladroit, niais et BÊTE dans sa jeunesse. Et cependant il est parvenu à avoir, à *se procurer*, pour ainsi dire, non seulement des conceptions grandioses, mais encore immensément d'esprit. Mais il a TOUJOURS travaillé. Il est sans doute bien consolant de penser que par le travail on acquiert non seulement de l'argent, mais aussi un talent incontestable. Mais à 30 ans, Balzac avait depuis plusieurs années pris l'habitude d'un travail permanent, et jusqu'ici je n'ai de commun avec lui que les dettes et les projets.

Je suis vraiment très triste. Tu liras sans doute avec plaisir ou plutôt avec les yeux vaniteux d'une mère ce gros travail que je t'enverrai *le mois prochain* ; mais après tout, c'est une méchante affaire. Tu verras quelques pages étonnantes sans doute et le reste n'est qu'un ramas de contradictions et de divagations ; quant à l'érudition, il n'y en a que l'apparence⁽³⁾. Et après ? Après, que montrerai-je ? Mon

⁽¹⁻²⁾ Voir la note placée sous la lettre 113. Quant au D^r Nacquart, aux prédictions qui lui sont ici prêtées et au mauvais tour qu'il aurait joué à Baudelaire, nous ne savons rien.

⁽³⁾ C'est toujours des *Caricaturistes* qu'il semble être ici question.

livre de poésie ? Je sais qu'il y a quelques années, il aurait suffi à la réputation d'un homme. Il eût fait un tapage de tous les diables. Mais aujourd'hui, les conditions, les circonstances, tout est changé. Et si mon livre fait *long feu* ⁽¹⁾, après ? quoi ? le drame, le roman, l'histoire même peut-être. Mais tu ne sais pas ce que c'est que les jours de doute. Il me semble quelquefois que je suis devenu trop raisonneur et que j'ai trop lu pour concevoir quelque chose de franc et de naïf. Je suis trop savant et pas assez laborieux. Après tout, peut-être dans 8 jours, serai-je plein de confiance et d'imagination ? Je pense en écrivant ceci, que pour rien au monde je ne l'avouerais devant un camarade.

Mais il n'y a pas à reculer. Il faut que dans le courant de 1852, je sois relevé de mon incapacité, et qu'avant le jour de l'an, j'aie déjà payé quelques dettes et publié mes vers. Je finirai par apprendre cette phrase par cœur.

À propos de Balzac, j'étais à la première représentation de *Mercadet le faiseur* ⁽²⁾. Les hommes qui ont tant tourmenté ce pauvre homme l'insultent après sa mort. Si tu lis les journaux français, tu auras cru que c'était une chose abominable. C'est simplement une œuvre admirable. Je te l'enverrai.

Réponds-moi DE SUITE. Prends bien les précautions suffisantes pour que ta lettre ne se perde pas. Instruis-

⁽¹⁾ Cette crainte touchant la destinée des *FLEURS DU MAL* (qui s'appelaient encore *Les Limbes*) ne laisse pas d'étonner de la part d'un auteur aussi conscient de sa valeur que l'était le nôtre.

⁽²⁾ Le *Mercadet* que Baudelaire avait vu jouer au théâtre du Gymnase (1^{re} représentation, 23 août 1851), n'était pas celui de Balzac, mais une réduction en trois actes, due à d'Ennery, de l'œuvre authentique.

moi de la manière dont tu veux que je corresponde avec toi. Ajoute quelques détails sur ton voyage et SURTOUT sur ta santé. N'oublie pas, ce que tu fais toujours, *de dater* tes lettres. Et maintenant reçois le témoignage de la joie profonde que j'éprouve encore, tranquillisante pour ma conscience, d'avoir renoué avec ma mère les rapports naturels qui n'auraient jamais dû être interrompus.

Je t'embrasse bien.

CHARLES.

À M. Charles Baudelaire (à lui seul), 25, rue des Marais-du-Temple, Paris, France.

Affranchis, ce que je ne fais pas, et pour cause.

C. B.

Cette lettre est bien mal gribouillée. C'est la plume de fer. — Un jour, si c'est possible, tâche de me faire parvenir *gratuitement* du tabac d'Espagne.

La prochaine fois je te parlerai de J.-Jacques⁽¹⁾, qui du reste se recommande à ton souvenir.

112. À ?

Le 15 octobre 1851.

Je suis allé plusieurs fois chez Amédée Pichot⁽²⁾, et enfin on a daigné me dire qu'il n'était pas à

⁽¹⁾ Jean-Jacques Levaillant, un cousin de M^{me} Aupick.

⁽²⁾ Écrivain spécialisé dans la littérature anglaise et rédacteur en chef de la *Revue britannique* (1796-1877). Nous verrons Baudelaire, dans la lettre 129, se plaindre d'un tour que lui aurait joué ce périodique où il avait sans doute compté placer quelques fragments de ses traductions.

Paris. Faites donc demander à Londres, AU PLUS VITE, ce livre si vous ne l'avez pas encore fait.

Œuvres d'Edgar Poe, et surtout l'édition à notice nécrologique, s'il y en a une.

Veillez agréer mes respects.

CHARLES BAUDELAIRE.

1852

113. À ARMAND DUTACQ.

[Au journal *Le Paÿs*,
rue du Fg Montmartre, 11.]

Le 30 janvier 1852.

Monsieur,

J'apprends que vous réclamez avec instance à A. Baschet les numéros de *Mercadet*⁽¹⁾. Je vous les renvoie; mais peut-être serons-nous obligés de

⁽¹⁾ Publié dans le feuillet du *Paÿs* (28 août-13 septembre 1851). — Armand Baschet, l'année précédente, avait donné : *Variétés littéraires, H. de Balzac...* avec notes historiques par Champfleury, et allait publier en 1852 : *Honoré de Balzac, Essai sur l'homme et sur l'œuvre*, avec des notes littéraires par Champfleury. — Cf. la lettre à M^{me} Aupick, 30 août 1851, *in fine*, et *L'ART ROMANTIQUE*, p. 396. — *Balzac, auteur dramatique*, figure parmi les articles à faire pour le *Hibou philosophe* (*JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUIÆ*, t. I). Voyez aussi la note 1 sous la lettre suivante. — M. Gaston Prinnet a bien voulu nous informer qu'il a eu entre les mains des lettres adressées par M^{me} de Balzac à Champfleury en 1851-1852 et qu'il n'y a trouvé aucune allusion au désir que Baudelaire aurait formé d'obtenir communication de certains manuscrits de son mari.

vous les emprunter de nouveau, car je ne m'en suis pas encore servi, et l'article que nous voulons faire veut être fait avec soin. J'ai perdu mes numéros et il n'y en a plus au journal *le Pay's*. Veuillez agréer mes remerciements.

CHARLES BAUDELAIRE.

114. À ARMAND BASCHET⁽¹⁾.

[11, rue de Soine,
Paris. Pressée.]

3 février 1852.

Mon cher Baschet,

En vous quittant, il m'est venu quelques réflexions que je vous communique. La rapidité avec laquelle s'est établie notre intimité autorise ma franchise.

1. — Ceci m'est passé par la tête : Baschet, qui était tout feu il y a quelques jours et qui voit beaucoup de monde *n'aurait-il pas été influencé par des conseils hostiles qui lui auraient montré l'entreprise comme mauvaise ?*

2. — Baschet, désorienté comme nous par la non-arrivée des fonds, — pourquoi n'a-t-il plus le même enthousiasme ?

⁽¹⁾ Rédacteur en chef de la *Semaine théâtrale*, journal hebdomadaire auquel collaboraient Champfleury, Monselet, Baudelaire, Théodore de Banville, Georges Bell, André Thomas, Henri de La Madelène, et qui venait de mourir avec son 9^e numéro (1^{er} février 1852), faute d'argent. — Il s'agit dans ce billet de la fondation du *Hibou philosophe* (titre emprunté à Rétif de la Bretonne) dont le projet ne devait pas aboutir, pour la même raison.

3. — Pourquoi Baschet n'a-t-il pas exprimé son opinion et ses désirs personnels, quand il a été question de savoir si le journal paraîtrait malgré l'absence d'argent ?

4. — Est-il bien sûr que le papetier et l'imprimeur lui feront crédit ?

5. — *Est-il bien sûr que MM. Giraud et Dagneau⁽¹⁾, qui ne savent pas garder le secret de leur misère, garderont le secret de la nôtre ?*

6. — Pourquoi Baschet céderait-il à un noble amour-propre, et ne déclarerait-il pas qu'il regarde comme plus sûr de ne paraître qu'avec des garanties pécuniaires, et qu'il faut attendre ?

Toutes ces réflexions me sont personnelles.

À moins que cela ne vous dérange énormément, relativement au travail que vous avez à faire sur *De Vigny*⁽²⁾, je serais bien aise qu'au lieu de m'envoyer votre commissionnaire demain matin, vous vinssiez vous-même.

CH. BAUDELAIRE.

25, Rue des Marais-du-Temple.

En sortant de chez moi vous pourrez voir Champfleury⁽³⁾.

⁽¹⁻²⁾ Éditeurs de la *Semaine théâtrale* qui, dans sa livraison du 8 janvier 1852, avait promis à ses lecteurs cette étude sur Alfred de Vigny.

⁽³⁾ Dans les *JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELI-QUIÆ*, nous avons reproduit, t. I, p. 209-211, des notes rédigées pour Champfleury, qui étaient pareillement relatives au *Hibou philosophe*.

115. À LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES.

[S. d.]

Monsieur le Président,

Une nécessité imprévue me détermine à avoir recours à la caisse de la Société, pour une somme de 85 fr. M. Godefroy vous établira ma situation vis-à-vis de la Société. Je ne dois rien, et c'est la première fois que je vous adresse une demande semblable. Dans *quelques jours*, je déposerai ici *une nouvelle* pour le Bulletin.

Veillez agréer, Monsieur le Président et cher confrère, l'assurance de mes sentiments fraternels.

CHARLES BAUDELAIRE-DUFAYS.

25, rue des Marais-du-Temple.

116. À UN CORRECTEUR.

[Paris,
5, rue des Grands Augustins,
Imprimerie Pillet.
À Monsieur le Correcteur
pour les épreuves
de la *Revue de Paris*.]

Dimanche, 22 février 1852.

Monsieur le Correcteur,

Je crois qu'il vaut mieux que je vous avertisse aujourd'hui que demain de deux oublis que j'ai commis⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Il s'agit ici de l'essai : *Edgar Allan Poe, sa vie et ses ouvrages*, paru à la *Nouvelle Revue de Paris*, mars et avril 1852.

En tête de l'article entre le titre et la première ligne, il faut mettre le chiffre romain I.

Ayez l'obligeance de chercher le passage où il est question de la mort de Poe, c'est à peu près 3 ou 4 pages avant la fin, et après :

Et ce fut dans un de ces lits que mourut l'auteur du Chat noir et d'Eureka, ajoutez :

, le 7 octobre 1849 à l'âge de 37 ans⁽¹⁾.

Ayez l'obligeance de vérifier toutes les corrections avec l'épreuve déjà corrigée par moi.

Veillez agréer mes excuses pour tout ce tintouin.

CHARLES BAUDELAIRE.

117. À GODEFROY.

[À Monsieur Godefroi [*sic*],
agent central de la
Société des Gens de Lettres.]

Lundi. Le 23 février 1852.

J'ai des reproches à me faire vis-à-vis de vous. J'espère que cela ne m'arrivera plus. Si le Comité agrée à ma demande, je réparerai cela tout de suite. Si votre voix compte pour qqe chose, ser-

⁽¹⁾ L'addition fut faite en temps utile par le correcteur. Mais Baudelaire se trompait ici, Edgar Poe avait quarante ans quand il mourut.

vez-moi. Ma situation est bonne, je dois 42 fr., et j'envoie une très curieuse nouvelle ⁽¹⁾.

Veillez agréer toutes mes amitiés.

CHARLES BAUDELAIRE.

118. À LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES.

[14, Cité Trévisé.
Paris.]

Lundi, 23 février 1852.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'adresser au Comité la demande d'une avance de soixante francs. Il m'est pénible d'être obligé de dire que c'est un chiffre *vrai*. Je ne crois pas que ma situation soit mauvaise. Je dois 42 francs qui seront acquittés par la *nouvelle* ⁽²⁾ que je vous adresse *avec pleine confiance*. Et quant aux 60 fr. que je vous prie de me faire accorder, ils seront soldés dans les mois suivants par la reproduction probable de feuillets qui doivent paraître au *Pay's* ⁽³⁾, — ou tout autrement.

⁽¹⁻²⁾ Baudelaire, en fait de nouvelles, n'a jamais publié que *Le jeune Enchanteur* (1846) et *La Fanfarlo* (1847). Nous ignorons de quelle autre il est ici question, ainsi que dans le billet suivant. Peut-être s'agissait-il de celle qu'il dira, le 23 avril 1853, lui avoir été refusée par le Comité, et dont on ignore même le titre.

⁽³⁾ Ceux que devait former le gros article proposé à Armand Dutacq (lettre 110) : *Du Comique dans les Arts et des Caricaturistes*. — En haut du billet autographe, apostille de l'écriture d'un tiers : 50 fr. — F. M. — Mais qui était F. M.? On l'ignore à la Société des Gens de Lettres.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

Votre dévoué confrère

CHARLES BAUDELAIRE.

119. À ANCELLE.

Société des Travailleurs réunis,
Manufacture d'Horlogerie française.
Rue St-Joseph, n° 6 ⁽¹⁾.

Vendredi, 5 mars 1852.

Ma tête devient littéralement un volcan malade. De grands orages et de grandes aurores. Avez-vous lu mon article? Je suis obligé de vous prendre demain (soit de grand matin, soit à l'heure du déjeuner, ou du dîner) l'argent que je devais ne prendre que le 15, dans 9 jours (200 fr.). Je vivrai jusqu'au 15 du mois prochain avec l'argent de ce morceau en publication ⁽²⁾. J'ai votre *Saint-Priest*, mais je l'ai depuis 4 jours, et l'imprimeur de la *Revue des Deux Mondes* ne me l'a prêté que pour 8, il n'y avait pas moyen de l'acheter, le numéro étant épuisé ⁽³⁾.

(1) Dans les *Almanach Bottin* pour les années 1853-1855, on trouve les mentions suivantes : *Amic, Courtail et C^{ie}, bronze et horlogerie* et *Amic aîné, gérant de la Société des Travailleurs réunis, lib.-horl.*, avec, pour adresse commune : *rue Saint-Joseph, 6*.

(2) Voir la note 1 sous la lettre 116.

(3) Probablement la livraison du 1^{er} juin 1849, où, à l'occasion d'un ouvrage de Capéfigue, *La Société et les gouvernements de l'Europe depuis la chute de Louis-Philippe*, le comte Alexis de Saint-Priest avait donné quelques pages sous le titre : *Un mot sur le 24 février*.

Vous ne m'avez pas vu au vote ; c'est un parti pris chez moi. *Le 2 DÉCEMBRE m'a physiquement dépolitiqué. Il n'y a plus d'idées générales. Que tout Paris soit orléaniste, c'est un fait, mais cela ne me regarde pas. Si j'avais voté, je n'aurais pu voter que pour moi. Peut-être l'avenir appartient-il aux hommes déclassés ?*

Ne vous étonnez pas du fouillis de ma lettre ; je suis chargé d'idées troublantes. L'affaire Tailleur⁽¹⁾ me tourmente horriblement. De plus, vous savez que ce mois est pour moi *le grand mois, la séparation*⁽²⁾ ; il faut beaucoup d'argent ; je n'ai *que ma plume et ma mère*. Car vous je ne vous compte pas. — Il m'arrive les aventures les plus singulières. Voici qu'un homme m'offre de m'avancer *vingt-deux mille francs à des conditions bizarres*. D'un autre côté, il me propose que dans un mois je sois à la tête d'une honorable entreprise qui a été le rêve de ma vie. Toutes mes notes antécédentes serviront. Et cette fois, on ne marcherait qu'appuyé sur de *vastes capitaux*⁽³⁾.

Toutes ces choses ont l'air de rêves, et cependant il y a un fondement.

Je relis ma lettre, et il me semble qu'elle doit avoir *pour vous un air fou*. Il en sera toujours ainsi.

CHARLES BAUDELAIRE.

⁽¹⁻²⁾ Sur «l'affaire Tailleur», voir les lettres à M^{me} Aupick, 30 août 1851 et 27 mars 1852. Dans la dernière il est aussi question de la séparation d'avec Jeanne.

⁽³⁾ Voir la lettre à Poulet-Malassis, même année, 20 mars, *in fine*.

120. À THÉOPHILE GAUTIER⁽¹⁾.

[S. d.]

L'*incorrigible* Gérard prétend au contraire que c'est pour avoir abandonné le bon culte que Cythère est réduite en cet état⁽²⁾.

Voilà donc, cher ami, ce *second* petit paquet. J'espère que tu trouveras de quoi choisir. Je désire vivement que ton goût s'accorde avec le mien. Pour mon compte, voilà ce que je préfère :

Les deux Crépuscules,
La Caravane,
Le Reniement de S^t Pierre,
L'Artiste inconnu,
L'Outre de la volupté,
La fontaine de Sang,
Le voyage à Cythère⁽³⁾.

⁽¹⁾ Pris en sa qualité de directeur *in partibus* de la *Revue de Paris* qui publiera en octobre *Le Reniement de saint Pierre* et *L'Homme libre et la Mer*.

⁽²⁾ Les mots « au contraire » témoignent que Baudelaire répondait ici à Gautier, et que Gautier ne s'était nullement offusqué de voir son ami, dans *Le Voyage à Cythère*, rapporter la déchéance de l'île prestigieuse aux « infâmes cultes » de ses habitants. Mais le néo-païen Gérard de Nerval ne pouvait, lui, souscrire à un tel *attendu*, puisque déjà, au cours de son article de *L'Artiste* dont Baudelaire s'était inspiré pour ce poème (voir *LES FLEURS DU MAL*, p. 471), il avait condamné les fantaisies galantes que les poètes ont prêtées à Vénus, comme propres, disait-il en substance, à nous valoir une idée tout à fait fausse du culte *sérieux* que les anciens rendaient à cette grande Déesse. Et sans doute avait-il protesté quand Baudelaire lui avait lu son *Voyage à Cythère*.

⁽³⁾ En 1922 (*LES FLEURS DU MAL*, p. 301), nous écrivions qu'on ignorait la composition respective des deux « paquets » envoyés à Gautier. Depuis, nous avons pu l'établir grâce à des renseignements puisés dans un dossier de la collection

Protège-moi ferme. Si on ne grogne pas trop contre cette poésie, j'en donnerai de plus *voyante* encore.

Adieu.

CHARLES BAUDELAIRE⁽¹⁾.

121. À POULET-MALASSIS⁽²⁾.

[20, rue de Vaugirard,
à l'angle de la rue Rotrou.]

Samedi, 20 mars 1851 [1852]⁽³⁾.

Mon cher Malassis,

Il y a déjà plusieurs jours que l'on m'a remis votre lettre au café Tabourey⁽⁴⁾. Mais la succession de travaux inévitables et mille sottises courses m'ont empêché de vous répondre.

Spoelberch de Lovenjoul. Le premier paquet doit avoir contenu *Les Deux Crépuscules* (Le Matin et Le Soir), *La Robe trouée de la Mendicante rousse*, *La Raçon*, *Le Vin des Chiffonniers*, *Le Reniement de saint Pierre*, *La Caravane des Bobémiens*, *La Mort* [des pauvres], et il était accompagné de la note que voici : « Les morceaux suivants sont tirés du livre *Les Limbes*, qui doit paraître très prochainement chez Michel Lévy », — note qui avait déjà figuré dans le *Magasin des familles* et dans le *Messenger de l'Assemblée*. — Le second paquet, celui auquel notre billet était joint, contenait *L'Outre de la volupté* (Les Métamorphoses du vampire), *La Fontaine de sang*, *L'Artiste inconnu* et *Voyage à Cythère*.

Contrairement à ce que nous avons dit, c'est donc la totalité des envois à Gautier qui avait pris place dans la plaquette procurée en 1917 par Adolphe van Bever : *Douze poèmes de Charles Baudelaire, publiés en fac-similé sur les manuscrits originaux*.

⁽¹⁾ L'adresse : 25, rue des Marais-du-Temple, qui fut celle de notre auteur du 15 juin 1851 au 7 avril 1852, accompagnait son nom sur la chemise du second paquet.

⁽²⁻³⁻⁴⁾ Voir pages 155 et 156.

Champfleury, Christophe et Montégut⁽⁵⁾ se portent très bien. — Champfleury écrit maintenant à la *Revue de Paris*.

Parmi toutes les personnes que je connais il n'y a que sottise et passion individuelles. Personne ne

⁽²⁾ Bien que nous ayons très souvent parlé de lui dans les tomes antérieurs de cette collection, nous croyons devoir, vu l'importance du rôle qu'il va jouer dans la correspondance de Baudelaire, résumer ici, pour la période qui vient en cause, son *curriculum vitæ*.

Dernier descendant d'une lignée d'imprimeurs établis à Alençon au XVII^e siècle, Auguste Poulet-Malassis (1825-1878), dès sa seizième année, publie quelques notices d'histoire régionale. En 1847, il entre à l'École des Chartes. La Révolution de 1848 l'en tire. Pris les armes à la main, au cours des Journées de Juin, il expie sur les pontons de Brest ses convictions républicaines. En 1849, il rentre à l'École; mais, attiré par le bohémianisme où se plaisent les amis (Babou, Baudelaire, Nadar, etc.) que lui ont valus rapidement les séductions de son esprit, il renonce bientôt à la poursuite du diplôme d'archiviste pour partager leur vie libre. En 1852, rappelé à Alençon par la mort de son père, il y prend la direction des presses familiales, aux côtés de sa mère d'abord, puis du mari de sa sœur, Eugène de Broise. Cependant l'atmosphère provinciale lui pèse, et le développement qu'il donne au *Journal d'Alençon*, feuille d'annonces dont il fait un tri-hebdomadaire semi-littéraire, ne suffit pas à son besoin d'activité. Tout en conservant son imprimerie, il fonde à Paris, 4, rue de Buci, en 1855, une maison d'édition, qui sera transférée en 1858 rue des Beaux-Arts, 9, puis, en 1860, 97, rue Richelieu, et passage Mirès (aujourd'hui des Princes), 36. C'est alors la période brillante de sa vie. La qualité des premiers livres qu'il donne a rencontré la chaude approbation des critiques bibliophiles; des auteurs déjà fameux ou en passe de le devenir, sont venus à lui : Banville, Baudelaire, Champfleury, Leconte de Lisle, Th. Gautier, Sainte-Beuve, Barbey d'Aurevilly, Asselineau, Monselet, Henry de la Madelène, etc.; des artistes du crayon ou du burin : Duveau, Voillemot, Lavieille, Bonvin, Bracquemond, travaillent, sous son impulsion, à remettre en honneur le frontispice cher aux romantiques; quelques affaires retentissantes : le procès des *Flurs du Mal*, où il se voit condamné avec son auteur; celui des *Mémoires du duc de Lauzun* qui lui fait faire connaissance

⁽⁵⁾ Voir page 156.

consent à se mettre au point de vue *providentiel*⁽¹⁾.

Vous devinez de quoi je veux parler. Le Président a fait une espèce de caresse aux gens de lettres en abolissant l'impôt du timbre sur les

avec la prison ; la mise au pilon du *Saint-Just* d'Ernest Hamel et de *La France et l'Allemagne sous le premier Empire* de François Lacombe, contribuent à le mettre en vue dans les milieux littéraires et politiques.

Mais il ne dispose que d'un très petit capital et, dispersant son activité, fantaisiste, entreprenant à l'excès, faible devant la tentation d'un livre curieux, d'une exposition de peinture, d'une partie de chasse ou d'un dîner fin ; trop sensible aussi, malgré ses dehors sarcastiques, pour défendre sa caisse contre les amis ou coreligionnaires politiques, il n'a rien de ce qui constitue le bon commerçant. Deux ans à peine après son établissement à Paris, déjà il se trouve à bout de ressources, et les expédients deviennent insuffisants par quoi il a soutenu son crédit, notamment cette *navette* de billets de complaisance dont Baudelaire, en débiteur reconnaissant, l'approvisionne. En 1861, il doit envisager de céder une partie de son fonds et se séparer de son beau-frère pour sauver du moins l'imprimerie familiale. Sur la fin de 1862, un créancier obtient son incarcération à Clichy où ses antécédents politiques le font traiter comme un criminel. En 1863, il est déclaré en faillite, trop heureux d'avoir échappé à la banqueroute, et, pour éviter un nouvel emprisonnement, s'enfuit en Belgique où des publications libertines assureront sa subsistance. Baudelaire l'y rejoindra quelques mois plus tard.

⁽³⁾ Cette lettre est datée 1851, mais par une erreur évidente, comme l'avait déjà fait remarquer Eugène Crépet (*Œuvres posthumes*, p. 130). — En haut de la pièce autographe on lit, de la main du destinataire : « J'ai quitté Paris à la suite du coup d'État de décembre 1851 ».

⁽⁴⁾ Café célèbre qui occupait le rez-de-chaussée de l'immeuble sis au coin de la rue Regnard et de la rue de Vaugirard, — maison où Jules Janin habita longtemps.

⁽⁵⁾ Ernest Christophe, le statuaire, grand ami de Poulet-Malassis. — Émile Montégut, l'essayiste et critique. Nous aurons à reparler de l'un et de l'autre.

⁽¹⁾ Il est curieux, notait Eugène Crépet, de rapprocher ces lignes d'un passage de *Mon cœur mis à nu* :

« Ma fureur au coup d'État ! Combien j'ai essuyé de coups de fusil !... Encore un Bonaparte ! quelle honte ! »

Le contraste de ces textes est en effet singulier. Mais Baude-

romans. *Le socialisme napoléonien* s'est manifesté par la conversion de la Rente; et l'on craint chaque jour un décret qui impose d'un quart les héritages de collatéraux. Enfin le Président a compris qu'en donnant toute liberté de discussion sur la saisie des biens des princes d'Orléans, il se donnait le beau rôle. Aussi toutes les pièces s'impriment, et les brochures se répondent. Il est aussi question de rendre au Ministère de l'Intérieur le département des affaires littéraires, qui récemment avait été confondu avec *l'Instruction publique*. Quelques membres de la Société des Gens de Lettres se sont plaints de cette promiscuité avec les professeurs qui d'ailleurs sont des jésuites déguisés et qui mangent tout, quand il y a quelque chose à manger.

D'ailleurs, je suis persuadé que toutes les notes et idées haineuses pour l'Université flatteront le Président. Aussi bien j'aimerais assez ne voir que *deux partis* en présence, et je hais ce milieu pédant et hypocrite qui m'a mis au pain sec et au cachot. Tout cela me divertit beaucoup. Mais je suis décidé à rester désormais étranger à toute la polémique humaine, et plus décidé que jamais à poursuivre le rêve supérieur de l'application de la métaphysique au roman. — *La Semaine théâtrale* est morte sous nous. Le dernier numéro contenait un très bon article de Champfleury, de critique littéraire, et deux pièces de vers de moi, qui ne sont

laire ne se privait pas de se contredire, et il convient de remarquer qu'on lit aussi dans le même cahier intime :

«Ce qu'est l'empereur Napoléon III. Ce qu'il vaut. Trouver l'explication de sa nature, et de sa providentialité.»

(C'est nous qui soulignons ces deux derniers mots.)

pas mauvaises⁽¹⁾. — J'ai fait imprimer, à la *Revue de Paris*, un gros article sur un grand écrivain américain⁽²⁾. *Mais je crains bien que la première fois ne soit la dernière. Mon article fait tache.* La première partie a paru le 29 Février, et la seconde paraît dans dix jours. Il y aura aussi une *nouvelle* de Champfleury⁽³⁾.

Cependant, j'avais fait un *beau rêve*. Amic⁽⁴⁾ m'avait déclaré que, décidément, il voulait fonder une GRANDE revue, et que j'en serais directeur. — Je lui ai communiqué mes idées, mais il paraît que *nos plans* (je voulais que Champfleury m'aîdât) étaient *trop* beaux. Il est très refroidi, et je crois que l'affaire est manquée.

Vous aviez donc perdu mon adresse, 25, *rue des Marais-du-Temple*. Mais je n'y serai que jusqu'à la fin du mois, et je vous enverrai ma nouvelle adresse. — Adieu, et persuadez-vous bien comme moi, de plus en plus, que la Philosophie est *tout*.

CH. BAUDELAIRE.

(1) Le dernier numéro : 1^{er} février 1852. Le très bon article de Champfleury : *Correspondance littéraire adressée à une dame de province*. Il y était question des ouvrages nouveaux, entre autres du *Voyage en Orient* de Gérard de Nerval et des *Etudes sur Shakespeare* de Philarète Chasles, puis des tableaux de Courbet et de Bonvin, et des concerts de Seghers à la salle Sainte-Cécile. — Les pièces de vers de Baudelaire : *Les deux Crépuscules*.

(2) *Edgar Allan Poe, sa vie et ses ouvrages*.

(3) *Les trios des Chenizelles, souvenirs d'un musicien*.

(4) Auguste Amic (1798-1868), auteur ou collaborateur de plusieurs annuaires ou encyclopédies, et biographe de Chodruc-Duclos. — Voyez page 151, note 1.

122. À MADAME AUPICK.

Samedi, 27 mars 1852,
2 heures de l'après-midi.

Il est deux heures; si je veux que ma lettre parte aujourd'hui, je ne puis t'écrire que pendant deux heures et demie, et j'ai bien des choses à te dire. Je t'écris d'un café en face la grande poste, au milieu du bruit, du trictrac et du billard, afin d'avoir plus de calme et de facilité de réflexion. Tu comprendras cela tout à l'heure.

Comment se fait-il qu'en 9 mois on ne puisse pas trouver une journée pour écrire à sa mère, même pour la remercier? C'est vraiment un phénomène. Et tous les jours y penser, et tous les jours se dire : je vais écrire. Et tous les jours s'envolent dans des foules de courses stériles, ou dans la confection d'articles maladifs faits à la hâte pour gagner quelque argent⁽¹⁾. — Tu trouveras dans cette lettre des choses qui te plairont sans doute et qui te prouveront que si je souffre encore beaucoup par certains défauts, mon esprit, au lieu de s'abêtir, grandit; tu en trouveras d'autres qui t'affligeront. Mais ne m'as-tu pas encouragé à tout dire, et au fait à *qui* veux-tu que je me plaigne? Il y a des jours où la solitude m'exaspère.

Ma lettre sera très en désordre. C'est la consé-

(1) Au cours des neuf mois antérieurs, Baudelaire n'avait donné, en fait d'articles, que ceux qu'il envoyait à M^{me} Aupick. Mais il se trompait en lui disant qu'il ne lui avait pas écrit depuis neuf mois, puisqu'on a lu ci-dessus une lettre à elle adressée qui est datée du 30 août 1851.

quence inévitable de l'état spirituel dans lequel je suis, et du peu de temps que j'ai à ma disposition. Je la diviserai pour ainsi dire par articles, à mesure que je me rappellerai quelques-unes des choses les plus importantes que j'ai à te dire, et que je nourris tous les jours dans ma tête depuis longtemps.

Je joins à cette lettre quelques articles de moi que j'ai coupés avec des ciseaux dans un journal pour ne pas surcharger la lettre. Je ne serais pas fâché que tu les lusses, quand tu auras le temps. Je doute fort que tu les comprennes tout à fait; il n'y a aucune impertinence dans ceci. Mais ils sont très *spécialement parisiens*, et je doute qu'ils puissent être compris hors *des milieux* pour lesquels et sur lesquels ils ont été écrits. *Les drames et les romans bonnêtes*, chiffres au crayon : 0, 2, 3, 4, 5, 6. *L'école païenne* : 6 [sic]. *Les deux crépuscules* : 7, 8.

J'ai fait autre chose qui te plaira davantage, et dont je suis assez satisfait. Comme je ne puis pas te mettre des volumes dans une lettre, il faut [que] tu aies la bonté de louer ou d'acheter, j'ignore lequel, chez M. Monnier (cabinet de lecture ou librairie?) qui est à Madrid le correspondant de la *Revue de Paris*, le numéro qui a paru à Paris le 1^{er} mars, et celui qui paraîtra à Paris le 31 mars et qui arrivera probablement à Madrid le 5 ou le 6 avril. J'ai trouvé un auteur américain qui a excité en moi une incroyable sympathie, et j'ai écrit deux articles sur sa vie et ses ouvrages⁽¹⁾. C'est écrit avec ardeur; mais tu y découvriras sans doute quelques

(1) Voir la note 2, page 158.

lignes d'une très extraordinaire surexcitation. C'est la conséquence de la vie douloureuse et folle que je mène; puis c'est écrit la nuit; quelquefois en travaillant de *dix heures à dix heures*. Je suis obligé de travailler la nuit afin d'avoir du calme et d'éviter les insupportables tracasseries de la femme avec laquelle je vis. Quelquefois je me sauve de chez moi, afin de pouvoir écrire, et je vais à la bibliothèque, ou dans un cabinet de lecture, ou chez un marchand de vin, ou dans un café, comme aujourd'hui. Il en résulte en moi un état de colère perpétuel. Certes ce n'est pas ainsi qu'on peut faire de longues œuvres. — J'avais beaucoup oublié l'anglais⁽¹⁾, ce qui rendait la besogne encore plus difficile. Mais *maintenant je le sais très bien*. Enfin je crois que j'ai mené la chose à *bon port*.

Ne t'avise pas de te livrer au petit plaisir maternel de lire tout cela avant de me répondre. *Réponds-moi d'abord*, ne fût-ce que trois lignes; et remets même au lendemain, ou au surlendemain les conseils ou les réflexions que ma lettre te suggérera.

Cette lettre part ce soir 27

— 28

Le 29 elle est à Bayonne.

Je suppose qu'elle arrive à Madrid le 1^{er}, ce qui est incroyable et que tu me répondes le 2 avril.

Je puis avoir ta réponse le 7.

Je n'ai rien compris à ce que tu m'as dit dans

(1) C'est M^{me} Aupick, née à Londres et dont la jeunesse s'était écoulée pour partie en Angleterre, qui avait enseigné à son fils les rudiments de la langue d'Edgar Poe.

une de tes lettres sur *le courrier*. — Ces pauvres quatre lettres, et trois volumes dépareillés de Racine, ce sont tous les trésors que j'ai gardés de toi, qui t'es si souvent sacrifiée, et que rien n'a dégoûtée de ton fils. — Enfin je suis allé à la poste, et l'on m'a dit que le courrier des ambassades n'avait lieu que le 10. Il est donc impossible que je m'en serve, et toi aussi; il faut donc *que tu m'adresses ta réponse chez M^{me} Olivier*⁽¹⁾, — *je paierai le port* — et non pas chez M. Ancelle; il serait capable de ne m'avertir que deux jours après, peut-être plus. Je ne te dis pas de me répondre *chez moi*. Outre que *Jeanne connaît ton écriture* — je n'ai pas un seul tiroir qui ferme à clef! Sais-je jamais quel vent soufflera sur mon esprit, et où je coucherai? Il m'est arrivé de fuir mon domicile pour quinze jours, afin de rafraîchir un peu mon esprit. A la poste on n'a pas pu me donner de renseignements parfaitement exacts sur la rapidité ou la lenteur du service de Bayonne à Madrid, et l'on m'a dit que je ne pouvais pas affranchir ma lettre, et en même temps que l'ambassade avait le droit de la refuser comme non affranchie, je ne comprends rien à tout cela. Aussi pour être bien sûr qu'elle t'arrive j'écris sur l'enveloppe : *personnelle et particulière* et mon chiffre *C. B.* Si M. Aupick devine, il ne peut pas prendre cela pour une impertinence. — Je reviens à mes affaires. — Je vais m'expliquer très rapidement, mais je ferai en sorte que ce peu de mots contiennent pour toi qui me connais beaucoup d'idées.

Jeanne est devenue un obstacle non seulement

⁽¹⁾ Voir page 10, note 2.

à mon bonheur, — ceci serait peu de chose, moi aussi je sais sacrifier mes plaisirs, et je l'ai prouvé; — mais encore au perfectionnement de mon esprit. Les 9 mois qui viennent de s'écouler sont une expérience décisive. Jamais les grands devoirs que j'ai à accomplir, paiement de mes dettes, *la conquête* de mes titres de fortune, l'acquisition de la célébrité, le soulagement aux douleurs que je t'ai causées, ne se pourront accomplir dans de pareilles conditions. *Jadis elle avait quelques qualités*, mais elle les a *perdues*; et moi j'ai gagné en clairvoyance. VIVRE AVEC UN ÊTRE qui ne vous sait aucun gré de vos efforts, qui les contrarie par une maladresse ou une méchanceté permanente, qui ne vous considère que comme son domestique et sa propriété, avec qui il est impossible d'échanger une parole politique ou littéraire, une créature *qui ne veut rien apprendre*, quoique vous lui ayiez [*sic*] proposé de lui donner vous-même des leçons, une créature QUI NE M'ADMIRE PAS, et qui ne s'intéresse même pas à mes études, qui jetterait mes manuscrits au feu si cela lui rapportait plus d'argent que de les laisser publier, qui renvoie mon chat qui était ma seule distraction au logis, et qui introduit des chiens, *parce que* la vue des chiens me fait mal, qui ne sait pas ou ne veut pas comprendre *qu'être très avare*, pendant UN mois seulement, me permettrait, grâce à ce repos momentané, de finir un gros livre, — enfin est-ce possible cela, est-ce possible? J'ai des larmes de honte et de rage dans les yeux en t'écrivant ceci; et en vérité je suis enchanté qu'il n'y ait aucune arme chez moi; je pense aux cas où il m'est impossible d'obéir à la raison, et à la terrible nuit où je lui [*ai*] ouvert la tête avec une console.

Voilà ce que j'ai trouvé là où il y a dix mois je croyais trouver soulagement et repos. Pour résumer toutes mes pensées en une seule, et pour te donner une idée de toutes mes réflexions, je pense à *tout jamais*, que la femme qui a souffert et fait un enfant est la seule qui soit l'égale de l'homme. Engendrer est la seule chose qui donne à la femelle l'intelligence morale. Quant aux jeunes femmes, sans état et sans enfants, ce n'est que coquetterie, implacabilité et crapule élégante. — Il fallait pourtant prendre un parti. Voilà 4 mois que j'y pense. Mais que faire? une effroyable vanité primait encore ma souffrance : ne pas quitter cette femme sans lui donner une assez forte somme. Mais où la prendre, puisque l'argent que je gagnais disparaissait jour à jour, qu'il aurait fallu l'amasser, et enfin que ma mère, à qui je n'osais plus écrire, n'ayant rien de bon à lui annoncer, ne pouvait pas m'offrir cette grosse somme, ne l'ayant pas elle-même. Tu vois que j'ai bien raisonné. Et cependant, il faut partir. *Mais partir à TOUT JAMAIS*⁽¹⁾.

Voilà donc ce que j'ai résolu : je commencerai par le commencement; c'est-à-dire par m'en aller. Puisque je ne puis pas lui offrir une grosse somme,

⁽¹⁾ Dans *Fusées* (fragment 14) on voit Baudelaire noter de chercher, dans l'essai *Du Suicide*, de Brierre de Boismont chez lequel il puisa parfois quelque idée, le passage : « *Vivre avec un être qui n'a pour vous que de l'aversion...* », — et voici ce passage, que le célèbre psychiatre avait tiré d'une lettre de suicidé, datée 1840 :

« *Vivre avec un être qui n'a pour vous que de l'aversion; qui cherche toutes les occasions de vous nuire ou de vous contrarier; qui, sur le motif le plus frivole, fait des querelles dont rougirait une femme du peuple; qui s'attache à vous comme*

je lui donnerai encore plusieurs fois de l'argent, ce qui m'est facile, puisque *j'en gagne assez facilement*, et qu'en travaillant assidûment, j'en puis gagner davantage⁽¹⁾. MAIS JE NE LA VERRAI JAMAIS. Elle fera ce qu'elle voudra. Qu'elle aille en enfer, si elle veut y aller. J'ai épuisé 10 ans de ma vie dans cette lutte⁽²⁾. Toutes les illusions de mes jeunes années ont disparu. Il ne m'est resté qu'une amertume peut-être éternelle.

Et moi que devenir? Je ne veux pas me faire arranger un petit appartement, parce qu'il courrait, encore maintenant, quoique je sois bien changé, trop de dangers. L'hôtel garni me fait horreur. En attendant mieux, j'ai résolu de me réfugier chez un médecin de mes amis qui m'offre pour 150 fr., au lieu de 240 qu'il demande aux

une furie, et ne vous suppose jamais que de mauvaises intentions ou des actions coupables; qui, sans égard pour l'âge et les infirmités, se croit adorable et prétend qu'on porte à d'autres les hommages qu'on ne peut plus rendre à ses charmes surannés; n'est-ce pas un martyr intolérable?

«Telle est ma position; je m'en serais déjà affranchi, s'il n'avait fallu prendre le parti violent de me séparer de mon implacable ennemie.»

Faut-il croire à une simple rencontre dont, se souvenant de sa lettre, Baudelaire aurait été frappé quand parut l'essai *Du Suicide*, c'est-à-dire trois ans plus tard, en 1856? Ou admettre que le chapitre dont ce passage est tiré, avait bien pu être publié quelques années auparavant dans quelque revue médicale où Baudelaire l'aurait lu avant d'écrire sa lettre? Nous avons essayé, mais en vain, d'élucider cette question.

⁽¹⁾ Ces lignes donneraient à penser que Baudelaire, vers 1851, s'employait à des travaux anonymes, car ce n'est sûrement pas à la *Semaine théâtrale* qu'il avait pu gagner quelque argent.

⁽²⁾ C'est en effet à l'année 1842 que les biographes, en général, ont rapporté le début de la liaison avec Jeanne, bien que Nadar, pourtant mieux placé que personne pour connaître la vérité, l'ait fait remonter à 1839-1840.

autres, une belle chambre, un beau jardin, une excellente table, et un bain froid et deux douches par jour⁽¹⁾. C'est un traitement allemand qui convient beaucoup à l'état enflammé où je suis.

Je veux donc profiter du terme, et du déménagement le 7 avril — *notre appartement est déjà loué par nos successeurs* — pour me sauver. Mais je n'ai pas le sou. *J'ai fait plusieurs choses qui seront imprimées le mois prochain*⁽²⁾, MAIS APRÈS LE 8. Comprends-tu le drame, maintenant? que faire? Je me suis dit : M. Ancelle n'a peut-être pas reçu un sol de ma mère. Peut-être aussi n'a-t-elle *absolument rien*, puisqu'en quittant Paris, elle m'a averti qu'elle aurait de plus grosses dépenses qu'autrefois. Mais au moins peut-elle *m'envoyer à moi* un mot qui autorise M. Ancelle à me donner une assez forte somme pour opérer en un jour tous ces remue-ménage. Par la suite elle la rendra peu à peu, *si c'est possible*. — Sauf le déficit, que tu connaissais avant ton départ, je suis resté avec M. Ancelle *dans les termes exacts et réguliers*. — Voilà, ma chère mère, ce que *j'ose* exiger de toi, dans une circonstance AUSSI DÉCISIVE. — Il y a *deux termes arriérés*, et *tous les comptes qu'on est obligé de solder en quittant un quartier, boucher, vin, épicerie, etc.*, soit 400. Maintenant il serait convenable que j'arrivasse chez mon médecin avec 150 fr. pour solder le 1^{er} mois d'avance. Enfin je voudrais acheter un peu *de livres*, cette privation de livres est une chose insupportable.

(1) Il s'agissait bien probablement du docteur Pigeaire qui tenait à Neuilly un établissement hydrothérapique où Champfleury se fit traiter en 1851 et 1852. Voir l'adresse de la lettre à ce dernier, 19 mai 1852.

(2) Il n'est pas à notre connaissance que Baudelaire ait rien publié de mars à octobre 1852.

table, et un peu de toilette. Malgré mes souffrances, je ne puis m'empêcher de rire en pensant au sermon que tu m'as fait dans ta dernière lettre sur la corrélation de la dignité humaine avec le costume, l'unique vêtement que tu m'as acheté il y a 9 mois couvrant encore uniquement l'animal qui t'écrit. — Enfin, je voudrais pouvoir appaiser [sic] un très ancien créancier, qui peut me faire une affaire très grave. Tout cela fait une grosse affaire sans doute, mais remarque bien, ma chère mère, que *n'importe combien* est le plus pressé. A la rigueur, je ferais ce que j'ai fait si souvent, *je me priverais de ce qui ne serait pas immédiatement indispensable.*

Voilà quatre heures vingt minutes. Je suis pressé, je passerai le 7 avril chez mad. Olivier. Je te supplie, je t'adjure de ne pas faire de confidences à M. Ancelle sur l'emploi de cet argent. *Je fais les confidences qu'il me plaît de faire.* Mais toi, tu fais de M. Ancelle quelque chose de fraternel ou de paternel, qui ne me convient pas du tout. Cette lettre est, je présume, assez grave pour te donner une bonne garantie du bon emploi de cet argent. A la rigueur MILLE FR. seraient suffisants. Mais avec quatre cents seulement je ferais la chose. Seulement il ne resterait pas cinq francs pour mes besoins personnels, et je serais obligé d'attendre tous mes petits bénéfices d'avril, pour les appliquer au fur et à mesure à mes emplettes et à la maison de santé.

Je t'écrirai encore demain, car j'ai bien pour vingt pages d'idées dans la tête. Mais n'attends pas ma seconde lettre⁽¹⁾ pour me répondre, et ajourne

(1) Cette seconde lettre fut-elle écrite? En tout cas elle ne nous est pas parvenue. — Pour le sort qu'eurent les projets ici annoncés, voir celle à la même, 26 mars 1853.

même, si tu ne peux faire autrement, les idées ou les conseils qui te viendront; pense d'abord à la lettre que je voudrais montrer à M. Ancelle. Demain ou après-demain, je tâcherai de t'écrire des choses plus réconfortantes et plus riantes. Encore un mot : M. Ancelle m'a parlé de *tes papillons*; le brave homme ne comprenait pas ce que cela voulait dire. Mais moi, j'ai compris. Occupe-toi donc de tes yeux, consulte, consulte beaucoup. Songe donc que je vivrai peut-être un jour près de toi, et que le spectacle d'une mère aveugle, en augmentant mes devoirs, ce qui ne serait rien, serait pour moi une douleur journalière.

Des événements politiques et de l'influence foudroyante qu'ils ont eu [*sic*] sur moi, je te parlerai un autre jour.

Adieu, plains-moi en pensant aux châtimens intolérables que je me suis préparé [*sic*].

Je te demande bien de demander au libraire mes deux morceaux sur Edgar Allan Poe.

CHARLES.

123. À MONSIEUR OLIVIER ⁽¹⁾.

Dimanche, 18 avril 1852.

Vraiment, Monsieur, plus j'y pense, et plus je trouve que les vieilles gens ont *une fatuité* qui leur est particulière, et abusent de l'indulgence que

⁽¹⁾ Voir page 10, note 2. — C'est par erreur que cette lettre avait été donnée antérieurement sous la date du 18 août 1852 qui tombait un mercredi.

nous avons pour eux. Hier, j'avais écouté avec la plus parfaite tranquillité ce que me disait Mad. Olivier. Ses scrupules m'étonnaient, mais je les respectais, comme les habitudes d'une personne ultra-ponctuelle. Je n'avais pas soufflé un mot, et tout allait le mieux du monde, quand la rage vous a pris, très inutilement et très intempestivement, *de faire un discours*. Si vous m'aviez permis de placer un mot, je vous aurais dit que j'avais dans mon cahier une lettre de ma mère qui m'autorisait à prendre 500 fr. ici et 600 fr. là, ce qui *d'après son propre calcul* fait 1.100 fr.; mais vous avez préféré me *démontrer* glorieusement que vous n'entendiez pas que je me permisse tant de libertés, que j'avais déjà pris 500 fr. à M. Ancelle, que vous le saviez, que les plus heureuses situations étaient temporaires, qu'il était de mon devoir d'user d'une grande discrétion, — (je connais mes devoirs envers ma mère, qui *elle* ne parle pas, et qui agit, qui ne conseille pas, mais se sacrifie), — que les pauvres sénateurs n'avaient que 40.000 fr., et des chevaux⁽¹⁾, — que vous étiez dépositaire des secrets des familles, et finalement, Monsieur, comme un homme qui perd complètement la tête, vous avez parlé de Dieu, et vous m'avez déclaré *autoritairement* que je n'étais pas un *esprit tout à fait perversi*. Je n'ai pas besoin de vos éloges, Monsieur, pour me connaître, moi-même.

Vous pouvez être tranquille, relativement à votre responsabilité. Vous n'en supporterez plus aucune,

⁽¹⁾ Allusion évidente au général Aupick, mais qui ne laisse pas d'étonner ici, le général n'ayant été nommé au Sénat que le 3 mars 1853. Peut-être le gouvernement impérial lui avait-il fait des promesses dont son beau-fils s'était trouvé informé?

pas même celle d'une commission, et d'une boîte aux lettres. Une seule fois encore, vous serez mêlé à ma vie, dans une circonstance solennelle où j'ose croire que vous ferez preuve de cette droiture de cœur et de cet esprit de lumière, dont vous faites tant de cas, mais qu'obscurcit et détruit en vous une effroyable vanité. — Je lisais hier dans une préface d'*Éléments de Géométrie* du 17^e siècle⁽¹⁾, que les sciences exactes ne sont qu'un acheminement à des mérites supérieurs, et que ce n'est pas grand'chose que de se bourrer la tête de cercles, de figures, de solides, de sinus et de cosinus, si l'on n'est pas, ce qui est plus important, un chrétien et un homme aimable. — Je réimprimerai peut-être cette préface pour votre usage.

Tout cela ne serait que grotesque et bouffon, si vous n'aviez pas causé dans ma cervelle une agitation nuisible. Cependant, *vous savez sans doute, par expérience*, combien l'habitude des livres et du travail rend *indulgent*; vous ne serez donc pas étonné que je pardonne tout à fait votre puérile et sénile violence. Mais les vieilles douleurs que vous avez réveillées en moi, d'autres les expieront peut-être.

En attendant, je ne crois pas que la charité m'impose de *m'exposer* de nouveau à vos pédantesques impertinences. C'est pourquoi je ne mettrai plus les pieds chez vous, et quand vous recevrez une lettre de ma mère, qui, comme c'est probable ou du moins possible, renverra [de] l'argent, vous l'enverrez, l'argent ou la réponse, chez M. Ancelle que je vois fréquemment; cela me dispensera de recevoir une ligne de vous.

(1) Et non *XVIII^e*, comme on lit dans les recueils antérieurs.

Veillez agréer, Monsieur, la somme exacte de respects que les convenances me commandent de vous accorder.

C. B.

Je garde maintenant copie de toutes mes lettres, comme un homme d'ordre, et qui sait ce qu'il fait⁽¹⁾.

124. À ANTONIO WATRIPON⁽²⁾.

[Environ 10 mai 1852.]

Vous me causez, mon cher Watripou, le plus grand embarras. Comment voulez-vous qu'on

⁽¹⁾ Cette lettre, bien que Baudelaire dût en être très satisfait, — n'y avait-il pas déchargé sa bile et usé sa colère? — ne fut pas envoyée, voir page 198.

⁽²⁾ Dans son *Charles Baudelaire*, Louis Fièvre a donné un billet de Watripou en date du 8 mai 1852, auquel répondait la présente lettre de Baudelaire :

«Ceci est important et presse, car la *Bibliographie universelle* en est arrivée à la lettre B... Je compte sur vous... S'il vous ennuie de venir chez la mère Giraud,... veuillez remettre ces renseignements sous pli au concierge de la rue Soufflot, n° 10. Je vous serre la main. A vous,

«WATRIPON.»

Il y a toute apparence qu'il s'agissait là du *Dictionnaire universel, Panthéon littéraire et encyclopédique illustré*, par Maurice Lachâtre, dont la première livraison, allant de A à Abl, parut en mai 1852, et auquel Watripou, au témoignage de Jules Levallois (dans son *Sainte-Beuve*), collaborait. Mais le nom de Baudelaire ne figure pas au *Dictionnaire universel*.

On trouvera dans le *Mercur de France* (15-4-1932) un article bien documenté de Pierre Dufay sur Antonio Watripou (1822-1864), «un de ces pauvres diables voués par leur absence absolue de talent à la Bohême... on l'appelait va-fripou».

Il semble que Watripou avait eu un instant l'intention d'emprunter à Baudelaire son projet d'écrire une *Physiologie du Rire*.

donne des notes biographiques? Voulez-vous mettre que je suis né à Paris en 1821, que j'ai fait, étant fort jeune, plusieurs voyages dans les mers de l'Inde? Je ne crois pas qu'on doive mettre ces choses-là.

Quant aux *ouvrages!* il n'y a guère que des articles.

Baudelaire (Charles-Pierre) a signé aussi *Baudelaire Dufaÿs*, *Pierre Dufaÿs* et *Charles de Fayÿs*. — A écrit des articles de critique artistique et littéraire, et des nouvelles, dans *Le Corsaire-Satan*, *L'Esprit public*, *L'Artiste*, *La Liberté de penser*, *Le Messager de l'Assemblée*, *Le Magasin des Familles*, *La Revue de Paris*, *L'Illustration*.

1. — *Salon de 1845*, chez Labitte.

2. — *Salon de 1846*, chez Michel Lévy.

3. — *La Fanfarlo*, roman à 4 sols, chez Bry.

4. — *Une préface aux œuvres de Pierre Dupont*, chez Alex. Houssiaux.

Et, dans quelques journaux, des poésies d'un accent généralement fort douloureux. (Arrangez ou supprimez.)

Edgar Allan Poe. Sa vie et ses œuvres⁽¹⁾.

Vous pourrez ajouter à cela : *Physiologie du rire*, qui paraîtra, prochainement, à la *Revue de Paris*,

Mais il faut mentionner à sa louange qu'en 1857, lors du procès des *Fleurs du Mal*, tandis que tant d'autres se réfugiaient dans un silence prudent, il eut l'audace et le courage de prendre ouvertement le parti du poète.

Pour «la mère Giraud», nommée plus haut dans les lignes citées par Louis Fièrè, Watrison l'avait commémorée dans une piécette en vers : *Le veau de la mère Giraud* qu'a recueillie le *Parnasse satyrique* de 1864, t. II.

⁽¹⁾ Tous les ouvrages ci-dessus mentionnés avaient effectivement paru.

sans doute, ainsi que : *Salon des Caricaturistes*⁽¹⁾, et *Les Limbes*, poésies, chez Michel Lévy⁽²⁾. Ce ne sera pas un mensonge, puisque cela va paraître très prochainement, et sans doute avant le volume biographique. Mais tout cela me semble bien vaniteux. Arrangez, supprimez, faites ce que vous voudrez. Si j'ai oublié quelque chose, tant pis.

Voici ce que vous me demandez, tant bien que mal.

Je vous ferai remarquer que Champfleury ne vous donne ni le lieu de sa naissance, ni son âge. Je crois qu'il est né à Laon, et qu'il a 31 ans⁽³⁾.

C. B.

125. À CHAMPFLEURY.

[Monsieur Champfleury,
Neuilly-sur-Seine.
Rue Saint-James.
Chez le Docteur Pigeaire.
Urgente. — C. B.]

Mercredi 19, midi [mai 1852]⁽⁴⁾.

Mon ami, vous êtes un homme excellent, et cela augmente ma mauvaise humeur. Je comptais vous manquer de parole aujourd'hui. Une affaire

⁽¹⁾ *Physiologie du Rire*, premier titre, semble-t-il, de : *De l'essence du Rire*. Cet essai fut publié d'abord par le *Portefeuille* (8 juillet 1855) qui le donna comme «tiré d'un livre intitulé *Peintres, Statuaires et Caricaturistes*», à paraître prochainement chez Michel Lévy.

⁽²⁾ Est-il nécessaire de rappeler que ce fut là le second titre en date des *Fleurs du Mal* ?

⁽³⁾ En effet Champfleury était né à Laon, le 10 septembre 1821.

⁽⁴⁾ La date résulte du cachet postal.

de créancier très grave me cloue toute la journée chez moi. Demain matin, je vais chez M. Du Camp⁽¹⁾ et je rentrerai achever votre préface⁽²⁾, dont je crains bien que vous ne soyez pas content.

Baschet sort d'ici; il m'a montré la lettre de l'imprimeur⁽³⁾ et m'a dit que vous revenez à Paris jeudi. Je vous félicite. Dans ce cas, si vous veniez ici vendredi ou samedi matin, vous trouveriez votre préface faite.

C. B⁽⁴⁾.

126. À LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES.

Lundi, 30 août 1852.

Monsieur le Président,

Un besoin très urgent et très violent m'oblige à adresser au Comité une demande de 60 fr. M. Godefroy vous dira que je dois fort peu : 80 et quelques francs. J'ai remis, il y a deux jours, à M. Godefroy une nouvelle d'une dimension suffisante⁽⁵⁾, et j'ai la parfaite conviction qu'elle a toutes les qualités requises pour obtenir de fréquentes

⁽¹⁾ Maxime du Camp dirigeait alors la *Revue de Paris*.

⁽²⁾ Peut-être destinée à une nouvelle édition des *Excentriques* que Champfleury venait de publier chez Lévy en les faisant suivre de ses *Grands hommes du ruisseau*. Voir nos notes sur la *Biographie des Excentriques* (*JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUILÆ*, t. II), mais ce n'est là qu'une conjecture.

⁽³⁾ La *Semaine théâtrale* était imprimée chez Gratiot.

⁽⁴⁾ Nous avons donné, dans le *Bulletin du Bibliophile*, 20 décembre 1939, la réponse de Champfleury. Il y déclarait fort sèchement que si Baudelaire n'avait pas fait sa préface à telle date, il la ferait lui-même. Cette réponse était adressée à notre poète, 11, boulevard Bonne-Nouvelle.

⁽⁵⁾ Nous ne savons rien de cette nouvelle-là.

reproductions. J'ignore si cette personnelle conviction peut influencer quelque peu votre décision, mais je le désire, car c'est un besoin d'argent bien dur qui pousse à cette action toute naturelle, et cependant répugnante, d'en demander à ses collègues.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments fraternels.

CHARLES BAUDELAIRE.

127. À MAXIME DU CAMP.

[Rue des Grands-Augustins, 5,
Imprimerie de M. Pillet aîné,
Pour remettre de suite
à M. Maxime Ducamp. — C. B.]

Jeudi 16 septembre 1852.

Comme je suis persuadé qu'en passant ce soir à l'imprimerie vous serez en colère ou au moins surpris par l'absence de mon manuscrit et *que je ne veux pas que vous soyez inquiet*, je vous écris pour vous dire que la nécessité de trouver un certain M. Mann de qui dépend l'interprétation d'UNE LACUNE et de PASSAGES littéralement INTRADUISIBLES, parce qu'ils sont *altérés* suivant moi, m'a empêché d'envoyer hier matin le manuscrit de *The Pit and the Pendulum* à l'imprimerie, mais qu'il est prêt, et que, quand même je ne pourrais pas collationner *aujourd'hui* mon édition anglaise sur l'ancienne édition américaine de M. Mann, j'envverrais d'une manière *positive* mon travail *demain*, sauf à com-

bler la petite lacune à la correction des épreuves⁽¹⁾.

— Tout ce que vous m'avez dit avant-hier, fort violemment du reste, m'a beaucoup trotté dans la tête, et je médite sinon une *tricherie*, au moins mon indépendance. En d'autres termes, je finirai peut-être par partager l'avis que je combattais. — Votre ami bien dévoué.

CHARLES BAUDELAIRE.

128. À VICTOR LECOQ⁽²⁾.

Maison du Coq d'or
7, rue Vivienne, 7.

D. GIRAUD ET J. DAGNEAU.
Libraires éditeurs
de la
Bibliothèque théâtrale.

Paris le 13 octobre 1852.

Vous vous rappelez votre insistance pour que nous ne commencions l'impression de mon livre⁽³⁾

⁽¹⁾ Voir notre édition des *Nouvelles Histoires extraordinaires*, p. 405. — M. Mann, peut-être le pédagogue Horace Mann, mais plus probablement, selon W. T. Bandy, un certain W. W. Mann, Américain qui vécut plusieurs années à Paris vers le milieu du XIX^e siècle, et qui y avait constitué une collection de journaux relatifs à la Révolution de 1848, qu'il légua à la Bibliothèque de l'État de Virginie. Le nom de Mann se retrouve dans un fragment de *Fusées* daté du 13 mai 1856. — *Le Puits et le Pendule* parut en octobre 1852 à la *Revue de Paris* que dirigeait Maxime du Camp, chez qui la patience n'était pas la vertu dominante, et avec lequel Baudelaire avait déjà eu, quelques mois auparavant, à propos de son essai : *Edgar Poe, sa vie et ses ouvrages*, quelques difficultés. Voir à ce sujet E.-J. CRÉPET, p. 285-286 et 355.

⁽²⁾ Libraire éditeur, 10 rue du Bouloi.

⁽³⁾ Voir *HISTOIRES EXTRAORDINAIRES*, p. 356-358.

qu'après que je vous aurais montré l'autorisation de l'héritière de M. Poe; — et mon insistance à vous soutenir que c'était inutile. — M. Lévy publie *La Cabane de l'oncle Tom*. — On me dit que vous en publiez aussi une traduction. — Vous considérez donc la question comme tranchée?

Du reste, je me suis adressé au Consulat, et je n'ai pas encore de réponse.

Et Barba en a fait une aussi⁽¹⁾!

Tout à vous.

C. BAUDELAIRE.

60, rue Pigale [*sic*].

Ne donnez pas mon adresse.

Une épreuve à la brosse d'Edgar Poe (*Le Corbeau*)⁽²⁾.

129. AU DOCTEUR VÉRON⁽³⁾.

Vendredi, 19 [15?] octobre 1852⁽⁴⁾.

Monsieur Véron, voici ce qui m'arrive : *mon éditeur*⁽⁵⁾ VEUT que son livre (*Edgar A. Poe*) soit fait le

⁽¹⁾ *Uncle Tom's Cabin*, de Mrs Harriett Beecher Stowe, avait paru en 1850, et l'on sait l'étonnante fortune qu'avait rencontrée cet ouvrage. Rien qu'au cours des années 1852-1853, on en pourra compter une vingtaine d'éditions, dont deux chez Lecou et une chez Barba. Il n'y avait pas alors de convention littéraire entre la France et les États-Unis d'Amérique, mais il était question d'en établir une. Dans une note qu'a recueillie le Baudelaire paru dans la collection des *Cahiers Jacques Doucet*, on voit notre auteur transcrire une réponse qu'il a reçue à ce sujet :

... *Nothing known at present about the Copyright treaty between France and the U. S. It may be brought up next Congress.*

⁽²⁾ La traduction du *Corbeau* allait passer dans l'*Artiste* le 1^{er} mars 1853.

⁽³⁾ Pris en sa qualité de propriétaire du *Constitutionnel*. Il est

10 janvier, ainsi que l'implique du reste notre traité. Le livre n'est payable qu'à cette époque. J'ai donc très peu de temps à moi. Or tous mes livres, manuscrits et meubles en grande partie — (lesquels livres et manuscrits, plus ma correspondance avec les gens qui ont connu l'auteur, sont indispensables pour la confection du livre), sont restés en gage au dernier terme⁽⁶⁾. Si la *Revue Britannique* ne m'avait pas joué le tour que vous savez⁽⁷⁾, et si j'avais joui du grand plaisir de publier une nouvelle de moi, de dix ou douze feuilletons dans votre journal, ainsi que j'avais le droit de l'espérer, tout aurait marché comme sur des roulettes. J'aurais fait mon livre avec l'argent que j'aurais légitimement tiré du *Constitutionnel*, et je ne serais pas obligé de vous avouer ce honteux embarras. Voulez-vous me tirer d'affaire ? Il s'agit de cinq cents et quelques francs. J'ai raconté, non sans embarras mon cas à Roqueplan⁽⁸⁾, ainsi que

possible que cette lettre ne lui ait jamais été envoyée, car l'original en appartient à une collection qui fut principalement formée des papiers que laissa notre auteur. Mais on peut croire tout aussi bien qu'elle avait été conservée en tant que minute ou copie.

⁽⁴⁾ La date dans la pièce autographe est fort nette, cependant quelque erreur ne fait pas doute ici, car en octobre 1852, les vendredis tombèrent les 1^{er}, 8, 15, 22 et 29.

⁽⁵⁾ Victor Lecou, on l'a vu par le billet précédent.

⁽⁶⁾ Cf. la lettre à M^{me} Aupick, 26 mars 1853.

⁽⁷⁾ Nous ne savons rien des rapports que Baudelaire eut avec la *Revue britannique* à cette époque-là, si ce n'est que l'année précédente il avait tenté de prendre contact avec Amédée Pichot, — voyez le billet 112.

⁽⁸⁾ Alors directeur de l'Opéra. Il résulte d'une lettre de Sainte-Beuve à Baudelaire (3 octobre 1852) que Roqueplan et lui l'avaient chaudement recommandé à Véron un jour qu'il venait précisément d'apporter un manuscrit au *Constitutionnel*. Et on peut croire, en raison de la proximité des dates des lettres qui nous occupent, que ce manuscrit était celui de la nouvelle ici mentionnée.

mon projet de m'adresser à vous. Il m'a conseillé de tout vous dire. Ma foi, je n'en ai pas eu le courage, et j'ai préféré vous écrire. Si vous m'aviez fait l'honneur de me faire un traité, j'aurais peut-être pu m'en servir pour me procurer de l'argent, mais en tout cas je n'aurais pas pu l'exécuter tout de suite pour M. Lagueronnière⁽¹⁾, je suis trop pressé par ma nouvelle besogne. Aussi bien j'aime mieux que les choses soient ainsi. Je n'ai pas le temps de faire sa connaissance, et j'éprouve moins d'embarras à vous écrire ceci qu'à lui demander l'insertion d'une nouvelle. Dans 4 ou 5 jours, je vous enverrai le travail dont je vous ai parlé. Je présume qu'alors votre esprit sera libre et pourra juger s'il a quelque valeur.

P. S. — Il me semble, — je ne saurais trop définir pourquoi, — qu'il y aurait impertinence et niaiserie à vous affirmer que je pourrais vous renvoyer cet argent prochainement. Tout cela doit vous inspirer une médiocre confiance en moi, — financièrement, du moins, — et d'ailleurs je vous avoue que je ne puis m'empêcher de croire qu'il est inévitable que j'aie avec vous plus tard des rapports littéraires plus heureux.

Veillez agréer l'assurance de mes respects et de ma parfaite reconnaissance.

CHARLES BAUDELAIRE.

A. P. S. — Il va sans dire que la dernière fois que j'ai eu l'occasion de vous voir, j'ignorais

⁽¹⁾ Louis-Étienne-Arthur Dubreuil-Héliou, vicomte de la Guéronnière (1816-1875), bien oublié aujourd'hui, était alors, en attendant une plus brillante fortune, le rédacteur en chef du *Pays*.

encore dans quel insupportable cercle vicieux j'allais être enfermé : *trouver de l'argent pour en gagner.*

C. B.
60, rue Pigale.

Voilà trois jours que je trimballe cette terrible lettre dans ma poche. Si vous croyez devoir me refuser ce service, au moins, quand j'irai vous voir, daignez me le dire vous-même, afin que le refus ne me soit pas trop dur.

130. À MADAME SABATIER⁽¹⁾.

Jeudi 9 décembre 1852.

La personne pour qui ces vers ont été faits, qu'ils lui plaisent ou qu'ils lui déplaisent, quand même ils lui paraîtraient tout à fait ridicules, est bien humblement *suppliée* de ne les montrer à

⁽¹⁾ Aglaé-Joséphine Savatier (1822-1889), devenue Aglaé-Apollonie Sabatier par souci d'élégance, — «la Présidente», comme l'appelaient les familiers de son salon de la rue Frochot : Meissonier, Musset, Préault, Th. Gautier, Flaubert, Clésinger, Reyer, Feydeau, etc. On sait que Baudelaire l'aima, — ou crut l'aimer, — et qu'elle le lui rendit d'un cœur plus simple. Ce roman a d'ailleurs été si souvent raconté que nous ne croyons pas avoir à y revenir (voir à ce sujet notamment, de François Porché, *Baudelaire et la Présidente*, et d'André Billy, *La Présidente et ses amis*). Rappelons ici seulement que notre poète, dans ses billets à la belle Apollonie, garda l'anonymat plus de quatre ans, — jusqu'au procès des *Fleurs du Mal*. Quand enfin il jeta le masque, tant d'assiduités et d'adoration l'avaient conquise. Mais alors lui, — scrupules, contingences physiologiques? — se déroba.... Une fois de plus, il fuyait l'action qui n'est pas la *sœur du rêve*.

personne. Les sentiments profonds ont une pudeur qui ne veut pas être violée. L'absence de signature n'est-elle pas un symptôme de cette invincible pudeur? Celui qui a fait ces vers dans un de ces états de rêverie où le jette souvent l'image de celle qui en est l'objet l'a bien vivement aimée, sans jamais le lui dire, et conservera *toujours* pour elle la plus tendre sympathie.

À UNE FEMME TROP GAIE ⁽¹⁾.

*Ta tête, ton geste et ton air
Sont beaux comme un beau paysage,
Le rire joue en ton visage
Comme un vent frais dans un ciel clair.*

*Le passant cbagrin que tu froles
Est éclairé par la santé,
Qui jaillit comme une clarté
De tes bras et de tes épaules.*

*Les retentissantes couleurs
Dont tu parsèmes tes toilettes ⁽²⁾
Jettent dans l'âme des poètes
L'image d'un ballet de fleurs.*

*Ces robes folles sont l'emblème
De ton esprit bariolé;
Folle dont je suis affolé,
Je te bais autant que je t'aime.*

*Quelquefois dans un beau jardin
Où je traînais mon agonie,
J'ai senti comme une ironie
Le soleil déchirer mon sein.*

⁽¹⁾ On a reconnu *A celle qui est trop gaie*, une des six «pièces condamnées» en 1857, qui seront reprises dans les *Épaves*. Nous la donnons ici dans le texte du manuscrit, en en conservant les particularités orthographiques.

⁽²⁾ Faut-il voir là un trait épigrammatique? On pourrait le croire, car certaines audaces vestimentaires de la belle Apollonie firent presque scandale.

*Et le printemps et la verdure
Ont tant humilié mon cœur
Que j'ai puni sur une fleur
L'insolence de la Nature.*

*Ainsi je voudrais une nuit,
Quand l'heure des voluptés sonne,
Vers les splendeurs de ta personne
Comme un lâche, ramper sans bruit,*

*Pour châtier ta chair joyeuse,
Pour meurtrir ton sein pardonné,
Et faire à ton flanc étonné
Une blessure large et creuse,*

*Et, délicieuse douceur,
À travers ces lèvres nouvelles
Plus éclatantes et plus belles
T'infuser mon sang, ô ma Sœur.*

1853

131. À MAXIME DU CAMP.

Lundi 3 janvier 1853.

Je croirais manquer à une injonction de ma conscience en ne vous faisant pas immédiatement part de *la joie* que m'a causée la lecture de la seconde partie de votre livre⁽¹⁾. Si vous en faites encore quelques-uns comme celui-là, vous serez

⁽¹⁾ *Le Livre posthume, Mémoires d'un suicidé* (Lecou, 1853), roman plein de divagations panthéistiques. On sait que Baudelaire se méfiait particulièrement du panthéisme, — au point qu'il n'osa préfacier *Eureba*, quelque admiration qu'il professât pour cet essai. Voir aussi bien les réserves sur lesquelles prend fin le chapitre III de sa première étude sur Poe, presque contemporaine de sa lettre à du Camp.

ce que dans mon langage intérieur j'appelle un homme sauvé. Je voudrais bien pouvoir en dire autant de moi. — Quant au panthéisme, j'espère toujours que les hommes dont le talent m'est sympathique, et qui se disent panthéistes, entendent le mot *dans un sens nouveau* — car il me serait trop désagréable, me sentant souvent semblable à eux, de croire que j'ai été longtemps panthéiste sans le savoir.

Votre bien dévoué

CH. BAUDELAIRE.

A propos, j'ai rencontré hier soir l'insensé Philoxène qui, ulcéré par toutes ses aventures et malgré l'impression du procès-verbal de ses témoins dans un journal, a commis une provocation très violente contre son adversaire ⁽¹⁾. — Je lui ai

⁽¹⁾ Il s'agissait probablement de la querelle avec Édouard Plouvier, dont Charles Monselet a parlé dans son *De A à Z*, p. 263-264. Après, avoir reproduit une dédicace de Philoxène Boyer à son cher Édouard Plouvier, Monselet rappelait que les deux poètes n'avaient pas toujours été aussi bons amis. À telle enseigne que :

« *Le cher Édouard s'était emporté un soir, au Café des Variétés, jusqu'au point de flanquer une gifle à Philoxène... parce qu'il lui reprochait de lui avoir dérobé un caractère de domestique et de l'avoir intercalé dans sa pièce, Le Feuilleton d'Aristophane, que l'on jouait alors [1853] à l'Odéon.* »

Du Camp avait-il été mêlé à l'affaire, cela semble peu probable, car dans ses *Souvenirs littéraires*, évoquant la cruelle destinée de Philoxène, si fêté aux heures de son opulence et si abandonné après sa ruine, il écrira : « Ses anciens convives se moquaient de lui. Non seulement on le railla, mais on l'insulta ; il y eut une histoire de duel qui fut odieuse et dont les détails échappent à ma mémoire. » En tout cas sa connaissance des armes et sa compétence en matière de duels, — on le prenait volontiers pour arbitre, — suffiraient à expliquer l'addition de ce *post-scriptum*.

répété TEXTUELLEMENT — *je m'y suis appliqué*, — ce que vous m'aviez dit ce matin. J'ai simplement ajouté que je croyais qu'il n'y avait rien pour lui d'humiliant à vous faire une visite⁽¹⁾; j'ai fait cela et j'ai cru bien faire, espérant que vous pourriez lui donner quelques bons conseils.

C. B.

132. À ARMAND DUTACQ.

[Au journal *le Pays*.
— C. B.]

Dimanche, 6 février 1853.

Enfin, j'ai vu M. Laguéronnière⁽²⁾ ce matin, suivant votre conseil. Il a pleinement approuvé ma demande, — insertion sous la rubrique : *Variétés*, DE DEUX OU TROIS MORCEAUX, AU PLUS. — J'ai été très discret. — Sans aucun doute, il vous en dira qqes mots. — Les morceaux sont admirables; — il ne me manque donc plus que votre bienveillance qui, je le crois, ne me manquera pas. — Le premier morceau que je vous donnerai, *demain ou après-demain*, s'appelle *l'Homme des foules*⁽³⁾. — Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

CH. BAUDELAIRE.

P. S. — J'ai de plus parlé à M. [de] Laguéron-

⁽¹⁾ Du Camp se montrait facilement hautain et cassant.

⁽²⁻³⁾ C'est seulement en 1854-1855 que *le Pays*, dont le vicomte de la Guéronnière, nous l'avons dit, était le rédacteur en chef, publiera les contes de Poe traduits par Baudelaire, et, entre autres, *L'homme des foules*.

nière d'une série de nouvelles courtes, intitulée : *la Vie militaire*⁽¹⁾, que je voudrais publier chez vous dans deux ou trois mois, c'est-à-dire en avril ou en mai, — il m'a dit que cela dépendait de vous. — Le voudrez-vous? — Votre tout dévoué,

C. B.

133. À CHAMPFLEURY.

15 mars 1853.

⁽²⁾ Mon cher ami, avant-hier dimanche, j'ai remis, aussitôt après vous avoir quitté, non pas à Barbara⁽³⁾ lui-même, mais à un homme en uniforme qui sert de concierge à l'hôpital, l'argent dont je m'étais chargé.

Quant à ce que je vous envoie aujourd'hui, vous ne vous en servirez peut-être pas, peut-être croirez-vous utile de le modifier; moi, j'ai cru bon de faire une note un peu longue, — parce que

⁽¹⁾ Il ne semble pas qu'elles aient été jamais écrites.

⁽²⁾ Le premier feuillet de la lettre autographe est orné d'une vignette bleue où sont groupés une palme, une croix, les saints Évangiles, et le triangle symbolique.

⁽³⁾ Charles Barbara (1822-1866), romancier non sans talent, grand ami de Nadar, de Champfleury, de Banville, de Pierre Dupont, de Murger qui l'a peint dans les *Scènes de la vie de Bobème* sous le nom de Carolus Barbemuche. Baudelaire l'aimait et le vantait volontiers (voir *L'ART ROMANTIQUE*, p. 397), et lui-même portait une vive admiration à notre auteur. C'est dans un de ses romans : *L'Assassinat du Pont-Rouge* (1855) que paraîtra pour la première fois le fameux sonnet à M^{me} Sabatier : *Que diras-tu ce soir, pauvre âme solitaire...*

les lecteurs anglais ne connaissent pas le petit monde en question⁽¹⁾.

Nous devons à l'obligeance d'une des personnes qui ont vécu dans l'intimité du monde décrit par M. CHAMPFLEURY dans l'*Histoire de Mademoiselle Mariette*, et par M. Henri MURGER dans les *Scènes de la vie de Bobème*, une clef de l'ouvrage que nous offrons aujourd'hui au public⁽²⁾. Nous présumons que, pour nos lecteurs comme pour nous, l'extrême liberté et l'impartialité qui a évidemment présidé à la fabrication de cette clef suffiront à prouver qu'elle est la vraie.

GÉRARD : — CHAMPFLEURY,
auteur du présent volume et de :

Cbien Caillou,
Les Noirau,
Les Comédiens de province,
Les deux Cabarets d'Auteuil,
Les Excentriques,
Contes vieux et nouveaux,

⁽¹⁻²⁾ Il s'agissait évidemment de préparer le lancement en Angleterre des *Aventures de Mademoiselle Mariette* (1853). — L'existence de cette clef avait été mentionnée par Maurice Clouard dans *L'Œuvre de Champfleury* (Sapin, 1891). Un exemplaire des *Aventures* figure au catalogue de la vente Poulet-Malassis (J. Baur, 1878) avec cette mention : « On y a joint une lettre de l'auteur, la clef de son livre par lui-même et la copie d'une autre clef, commencée par Baudelaire ». Dans ses *Souvenirs de Schaunard* (ch. XXIX), Alex. Schanne a raconté que c'était sur le conseil de Béranger que Champfleury avait renoncé à utiliser ces clefs. « Puisque vos personnages sont des portraits, lui aurait dit en substance le chansonnier, n'imprimez jamais leurs noms ; vous affaibliriez votre roman. »

Les trios des Chenizelles,
Les trois oies de Noël,
Les souffrances du professeur Delteil,
 de plusieurs pantomimes
 et de divers articles d'art.

— Un des principaux adeptes de l'école dite *Réaliste*, qui prétend substituer l'étude de la nature et l'étude de soi-même à la folie *classique* et à la folie *romantique*.

STREICH : — HENRI MURGER⁽¹⁾,

auteur de :

Scènes de la vie de Bobème,
Scènes de la vie de jeunesse,
Le Quartier latin,

et autres nouvelles. — Un des romanciers de la *Revue des Deux Mondes*.

DE VILLERS : — THÉODORE DE BANVILLE.

Le seul écrivain réellement maltraité dans le présent volume et, quoi qu'en dise l'auteur, le poète le plus habile de la jeune école nouvelle, à ce point qu'il a réduit l'art de la poésie à de purs procédés mécaniques, et qu'il peut enseigner à devenir poète en vingt-cinq leçons⁽²⁾. — Inventeur du style de marbre. — Auteur de :

Les Cariatides,
Les Stalactites.

⁽¹⁾ Baudelaire n'était pas fait, à coup sûr, pour goûter ni les vers ni la prose de Murger, pourtant il a parlé de lui avec gentillesse, voir *L'ART ROMANTIQUE*, p. 419 et 424.

⁽²⁾ Dans ses projets de préface pour la 2^e édition des *FLEURS DU MAL*, notre poète a repris à son compte ce paradoxe dont il n'était évidemment pas dupe.

GIRAUD : — PIERRE DUPONT.

Antithèse du précédent, poète populaire, chansonnier infatigable, a eu la chance de flairer la révolution de Février, et d'unir à sa réputation de poète bucolique l'ascendant du poète révolutionnaire. Ses œuvres sont actuellement nombreuses. Il compose lui-même la musique de ses chansons⁽¹⁾.

THOMAS : — FRANÇOIS BONVIN.

Excellent peintre, esprit raisonnable et positif, sectaire de l'école *Réaliste*, aime surtout représenter la vie de famille et les ustensiles de ménage⁽²⁾.

LE POÈTE DES CHATS⁽³⁾ : — CHARLES BAUDELAIRE.

Un des grands amis de l'auteur, ainsi que *Pierre Dupont* et *François*.

[*Sans signature.*]

134. À MADAME AUPICK.

Samedi, 26 mars 1853.

Je sais que je vais te causer une peine très vive, il est impossible que l'état douloureux de mon

⁽¹⁾ En somme c'est ici à peu près le canevas de la seconde notice sur Dupont, — celle de 1861.

⁽²⁾ On trouve dans le *Salon de 1859* (*CURIOSITÉS ESTHÉTIQUES*, p. 329) une mention de Bonvin, élogieuse, mais comportant la même réserve.

⁽³⁾ C'est dans un feuilleton de Champfleury, *Le Chat Trott*, publié par le *Corsaire-Satan* le 14 novembre 1847, qu'avait paru, encore inédit, le fameux sonnet de Baudelaire : *Les Chats* qu'on retrouve en 1853 dans les *Aventures de Mademoiselle Mariette*. On sait d'ailleurs l'amour que notre poète portait à la race féline, par trois fois célébrée dans *LES FLEURS DU MAL*.

esprit ne se voie pas dans ma lettre, sans compter les aveux que j'ai à te faire. Mais il m'est impossible de faire autrement. Malgré la multiplication des lettres que je t'ai écrites, *imaginativement*, car depuis un an, je me suis figuré chaque mois que j'allais t'écrire — ma lettre sera courte. Je suis dans de tels embarras et de telles complications que j'ai à peine une heure à donner à cette lettre, qui devrait être un plaisir pour moi, et qui est juste le contraire. — Depuis longtemps, j'ai si bien embrouillé ma vie que je ne sais même plus trouver de temps pour le travail.

Je commence par le plus dur, et le plus pénible. — Je t'écris avec mes deux dernières bûches, et les doigts gelés. — Je vais être poursuivi pour un paiement que j'avais à faire hier. — Je serai poursuivi pour un autre à la fin du mois. Cette année, c'est-à-dire depuis le mois d'avril dernier jusqu'à présent a été un vrai désastre pour moi, malgré que j'aie eu entre les mains les moyens de la faire tout autre. J'ai en toi la plus immense confiance; l'admirable indulgence que tu m'as montrée en passant à Paris me permet de tout te dire, et j'espère que tu ne me croiras pas tout à fait fou, puisque je connais ma folie. D'ailleurs à quoi bon dissimuler, et te fabriquer une lettre de joie et de confiance menteuses, au moment où mon esprit est tellement chargé d'angoisses, que je ne dors presque plus, et souvent avec d'insupportables rêves, et la fièvre?

Pourquoi ne pas t'avoir écrit plus tôt, n'est-ce pas? — Mais tu ne connais pas la honte, toi⁽¹⁾, —

(1) Cf. *Réversibilité*, vers 1-2, dont le texte est ici reproduit sous le numéro 140.

et d'ailleurs ce qui m'en empêchait était cet engagement pris avec moi-même de ne jamais t'écrire que pour t'annoncer des choses heureuses⁽¹⁾. — Et aussi l'engagement de ne jamais te demander un sol. — Aujourd'hui ce n'est pas possible.

Après que j'ai reçu ton argent, *il y a un an*, — et même par suite d'une méprise tout à fait innocente de ma part, — j'en ai reçu plus que tu ne le voulais — je l'ai appliqué immédiatement comme je te l'avais annoncé. J'ai payé le déficit de l'année, et j'ai vécu seul. — Ici recommence le malheur. — Je vivais dans une maison dont la maîtresse me faisait tellement souffrir, par sa ruse, par ses criaileries, par ses tromperies, et j'étais si mal, que je m'en suis allé, suivant mon habitude, sans dire un mot. *Je ne lui devais rien*, mais j'ai eu la sottise de laisser courir le loyer, tout en n'y habitant pas, — d'où il suit que la somme que je lui dois représente le loyer d'un logement que je n'ai pas habité. J'ai su que cette ignoble créature avait eu l'audace de t'écrire. — Or je lui avais laissé, m'imaginant que je pourrais les envoyer chercher prochainement *tous mes livres, tous mes manuscrits, les uns complets, les autres commencés, des cartons pleins de papiers, de LETTRES, — des DES-SINS, — enfin TOUT, — tout ce que j'ai de plus précieux : des papiers.* — Pendant ce temps-là, un éditeur⁽²⁾, un éditeur riche et aimable s'était engoué de moi, et m'avait demandé un livre. — Une partie des manuscrits utiles était *là-bas*; — j'ai essayé de recommencer, j'ai racheté des livres, et je me suis

⁽¹⁾ Cet engagement avait été formulé dans les lettres 84 (fin) et 111 (début).

⁽²⁾ Cf. la lettre 129.

obstiné à ne pas t'écrire. Le 10 janvier, mon traité m'obligeait à livrer le livre, j'ai touché mon argent⁽¹⁾, et j'ai livré à l'imprimeur un manuscrit tellement informe, qu'après la *composition* des premières feuilles, je me suis aperçu que les *corrections et remaniements* à faire étaient si considérables qu'il valait mieux défaire les *formes*, et *recomposer à neuf*. Tout ce langage t'est inconnu; cela veut dire que la partie composée par les ouvriers était comme nulle, — par ma faute, — et que l'honneur m'obligeait à payer le dégât. L'imprimeur qui ne recevait pas d'épreuves corrigées se fâchait; l'éditeur me croyait fou, et était furieux! — Lui qui m'avait dit si nettement : *ne vous inquiétez de rien, vous cherchez un éditeur depuis plusieurs années; je ferai vos affaires, et j'imprimerai tout ce que vous écrirez*. — Le malheureux, je lui ai fait manquer la vente de l'hiver⁽²⁾, voilà trois mois que je n'ai osé ni lui écrire, ni le voir. Le livre est toujours sur ma table, *interrompu*. — J'ai payé la moitié des frais d'imprimerie. — Un traité de librairie va sans doute avoir lieu entre la France et les États-Unis, qui rendra impossible, à moins de nouvelles dépenses, la publication de notre livre. — En vérité, j'en perds la tête. — Ce livre était le point de départ d'une vie nou-

(1) Voir la lettre 216.

(2) Ceci se trouve confirmé par une note qui, dans *l'Illustration* (11 décembre 1852), avait accompagné la traduction des *Souvenirs de M. Auguste Bedloe* :

«Ce remarquable morceau... est extrait d'un livre qui doit paraître le mois prochain à la librairie de Victor Lecou, sous ce titre : *Histoires extraordinaires*, par feu Edgar Allan Poe, avec notes biographiques et critiques par Charles Baudelaire.»

Le volume fut d'ailleurs annoncé dans les catalogues de Lecou comme «sous presse» en mars et mai 1853.

velle. — Il devait être suivi de la publication de mes poésies, de la réimpression de mes *Salons*, réunis à mon travail sur les *Caricaturistes*, resté chez l'abominable créature dont je te parlais et sur lequel j'ai reçu plus de deux cents francs de la *Revue de Paris*, ce qui m'empêche d'en tirer un sol.

Cet homme qui me croyait *fou*, qui ne peut rien comprendre à mes retards, et dont la bonne volonté pour moi était le commencement de ma réputation littéraire, — doit maintenant me prendre pour *un voleur*. — Pourrai-je jamais me réconcilier avec lui?

Ce n'est pas tout. — L'Opéra, — le directeur de l'Opéra⁽¹⁾ me demande un livret d'un genre nouveau, pour être mis en musique par un nouveau musicien en réputation. Je crois même qu'on l'aurait peut-être fait faire par *Meyerbeer*. C'était une bonne fortune, peut-être une rente perpétuelle. Il y a des gens de cinquante ans, et d'une réputation faite qui n'ont jamais obtenu pareille faveur. — Mais la misère et le désordre créent une telle atonie, une telle mélancolie, que j'ai manqué à tous les rendez-vous.

Par bonheur je n'ai pas reçu un sol.

Ce n'est pas tout. — L'associé d'un directeur du Théâtre du Boulevard me demande un drame⁽²⁾. Il devait être lu ce mois-ci — *il n'est pas fait*. — Par égard pour ma liaison avec ce monsieur, un chef de claque m'a prêté 300 francs,

⁽¹⁾ Roqueplan. Il s'agissait de *La Fin de don Juan* (voir in E.-J. CRÉPET, les *Baudelairiana* d'Asselineau, p. 294).

⁽²⁾ Impossible à identifier, croyons-nous, dans l'état présent de la documentation baudelairienne.

qui étaient destinés à parer un autre désastre le mois dernier. Si le drame était fait, ce ne serait rien; je ferais payer la dette par l'associé du directeur, ou je la ferais peser sur les futurs bénéfices de la pièce ou sur la vente de mes billets. Mais le drame n'est pas fait; il y en a des lambeaux *chez la femme de l'hôtel en question*, l'échéance a lieu dans six jours, à la fin du mois; que vais-je devenir? — que va-t-il m'arriver?

Il y a des moments où il me prend le désir de dormir infiniment; mais je ne peux plus dormir, parce que je pense toujours⁽¹⁾.

Je n'ai pas besoin de te dire que j'ai passé l'hiver sans feu. Mais c'est une bêtise.

Ainsi, pour résumer, il m'a été *démontré* cette année, que je pouvais réellement gagner de l'argent, et avec de l'application et de la suite, beaucoup d'argent. — Mais les désordres antécédents, mais une misère incessante, un nouveau déficit à combler, la diminution de l'énergie par les petites tracasseries, enfin, pour tout dire, mon penchant à la rêverie ont tout annulé.

J'ai encore quelque chose à te dire. — Je te sais si bonne et si intelligente, que je me fais un devoir de tout te dire. — Tous mes tourments ne sont pas énumérés.

Il y a un an, je me suis séparé de Jeanne, comme je te l'avais écrit, — ce dont tu doutais, — ce qui m'a blessé; — pourquoi supposes-tu que j'aie besoin ou envie de te cacher quelque chose? Pendant quelques mois, je suis allé la voir

(1) Cf. *De profundis clamavi* :
Je jalouse le sort des plus vils animaux
Qui peuvent se plonger dans un sommeil stupide.

deux fois ou trois fois par mois, pour lui porter un peu d'argent.

Or maintenant, elle est sérieusement malade, et dans la plus positive misère. — Je n'en parle jamais à M. Ancelle; le misérable en éprouverait trop de joie. — Il est évident qu'une petite partie de ce que tu m'enverras lui échoiera [sic]. — Je suis maintenant fâché de t'avoir dit cela, parce que tu es capable, dans tes grossiers arrangements maternels, de lui faire parvenir de l'argent, sans m'avertir, par M. Ancelle. — Ce serait une rare inconvenance. Tu ne veux pas me faire une nouvelle blessure, n'est-ce pas? Cette idée va grossir, et se fixer dans mon esprit, et me persécuter. — Enfin, je vais t'expliquer ce que je souffre de ce côté-là; elle m'a bien fait souffrir, n'est-ce pas? Combien de fois — et à toi récemment encore, — il y a un an, — combien ne me suis-je pas plaint! — Mais en face d'une pareille ruine, d'une mélancolie si profonde, je me sens les yeux pleins de larmes, — et pour tout dire, le cœur plein de reproches. — Je lui ai mangé deux fois ses bijoux et ses meubles, je lui ai fait faire des dettes pour moi, souscrire des billets, je l'ai assommée, et finalement, au lieu de lui montrer comment se conduit un homme comme moi, je lui ai toujours donné l'exemple de la débauche et de la vie errante. Elle souffre et elle est muette. — N'y a-t-il pas là matière à remords? Et ne suis-je pas coupable, de ce côté, comme de tous les côtés?

A toi je devais pour ta vieillesse te donner la joie que pouvait te faire espérer mon talent, — je ne l'ai pas fait.

Je suis coupable envers moi-même; — cette disproportion entre la volonté et la faculté est pour moi quelque chose d'inintelligible. — Pourquoi, ayant une idée si juste, si nette du devoir et de l'utile, fais-je toujours le contraire⁽¹⁾?

Cet idiot d'Ancele ne me disait-il pas, il y a quelque temps qu'il t'avait écrit que je me portais bien. Cet imbécile ne voit rien et ne comprend rien, pas plus en un ordre de choses qu'en un autre. Je ne veux pas t'inquiéter, il n'y a pas de quoi. D'ailleurs, j'ai une santé tellement robuste qu'elle peut tout dominer. Mais cette abominable existence et l'eau-de-vie, — que je vais supprimer — m'ont gâté l'estomac pour quelques mois, et de plus, j'ai des maux de nerfs insupportables, — exactement comme les femmes. — Du reste, c'était inévitable.

Comprends-tu maintenant pourquoi, au milieu de l'affreuse solitude qui m'entourne, j'ai si bien compris le génie d'Edgar Poe, et pourquoi j'ai si bien écrit son abominable vie?

A ce sujet, je te dirai que ce damné livre, et la perte de la confiance de mon éditeur, et les retards, et les accidents que je crains, — comme le traité international dont je te parlais tout à l'heure, — enfin cette affaire positive il y a trois mois, devenant de jour en jour vague et *inconnue*, — me tourmentent pour une autre raison. Je m'étais fait une joie de te préparer une surprise d'un genre singulier. Je voulais envoyer à M. Aupick un bel exemplaire imprimé sur du papier de choix

(1) Ceci fait penser aux vers fameux de Racine :

*Je ne fais pas le bien que j'aime
Et je fais le mal que je bais.*

et dans une belle reliure. — Je sais parfaitement que tout échange d'affection est impossible entre lui et moi, — mais il aurait compris que cet envoi d'un livre, qui au total sera un livre curieux, était une preuve d'estime (si jamais je peux me tirer d'affaire) et une preuve que je tiens à la sienne. Tu l'aurais su, et tu en aurais éprouvé quelque satisfaction. C'était là mon unique but. *Je t'enjoins bien de ne pas en dire un mot.*

Je ne sais pas si je dois te faire des félicitations à propos de sa nomination récente⁽¹⁾, — car j'ignore si tu n'aurais pas préféré rester à Madrid.

J'ai envoyé ces jours-ci chez *M. Ancelle*, chez *Madame Olivier* et aux *Affaires étrangères*, pour être informé de l'époque de ton retour, dans la crainte que ma lettre ne te trouvât plus à *Madrid*. On n'a rien su me dire. A tout hasard [*sic*] je la mets à la poste, elle part ce soir, 26, si tu me réponds avec ta ponctualité habituelle, je puis avoir la réponse le 7 avril, juste *un jour avant* une nouvelle crise. D'ici là, comment ferai-je pour conjurer les diaboliques secousses que j'attends, *je n'en sais rien*. — Je tâcherai d'avancer tout doucement mon livre, tout doucement, comme un homme qui n'a pas le sol, qui a la tête perdue.

J'allais oublier de te parler chiffres; mais vraiment c'est si épouvantable que cela me fait mal de l'écrire. Je suis parvenu à rester un an sans recourir à ta bourse; il va sans dire que je forme sans cesse le projet de n'y plus jamais recourir, mais à coup sûr, si j'en ai encore besoin, ce ne sera pas avant un an.

(1) Au Sénat (8 mars 1853).

— Retirer les livres et les manuscrits.

— Payer le reliquat des frais d'imprimerie.

— Les deux emprunts dont le paiement échoit l'un aujourd'hui et l'autre (*le prêteur dans les affaires de théâtre*) à la fin du mois.

— Une foule de petites dettes très petites, mais faisant masse.

— Mon loyer et un traiteur.

— Soulager cette infortunée Jeanne.

Tout cela fait *juste, juste*, le revenu d'une année, 2.400 fr. — Il est évident que tu n'as pas mis cela de côté pour moi⁽¹⁾, — je le crois impossible. Par bonheur, il y a de l'élasticité dans les petites dettes, et je sacrifierai pour les plus importantes celles qui le sont moins. — *Peut-être, peut-être*, pourrai-je me faire encore quelque argent d'ici au 7 avec les derniers fragments d'E. A. Poe que je veux insérer dans le livre.

J'aurais encore des millions de choses à te dire; — mais le temps me presse horriblement;

— Par exemple, — qu'il ne faut pas t'inquiéter comme je sais que tu le fais, — du compte ancien avec *M. Ancelle*. — C'est une chose insignifiante pour lui; c'est une dette qui est trop minime pour ne pas être facilement détruite, quand je pourrai diminuer les autres anciennes.

— Que j'ai un plan que je crois bon, auquel je pense depuis près de deux ans, — et tout à fait en dehors de la littérature, — pour gagner une somme énorme⁽²⁾. — C'est à renvoyer après

(1) Les libéralités de M^{me} Aupick envers son fils à cette époque-là se chiffraient en moyenne à un millier de francs par an.

(2) Nous ignorons quel était ce plan-là.

ma réconciliation avec mon éditeur, et la publication de deux ou trois volumes. — Si je ne réussis pas par ce moyen à combler l'effroyable arriéré, — songe donc que les intérêts courent, — je serai obligé de me jeter violemment dans le théâtre.

— Que j'ai eu à me plaindre très gravement de tes amis, — de M. Olivier, il y a un an⁽¹⁾; — j'ai sérieusement cru qu'il *radotait*. — Je t'avais écrit le récit de cette scène fantastique, mais j'ai écrit pour toi des commencements de lettres qui sont restés il y a quelques mois avec tous mes papiers.

— De M. Emon⁽²⁾, qui m'a très grossièrement outragé, sans aucune provocation de ma part. — J'ai eu envie de le corriger physiquement, mais avec lui, comme avec le sieur Olivier, je me suis retenu, — M. Olivier, — je lui avais écrit mais j'ai supprimé la lettre, — je me suis retenu, dis-je, uniquement à cause de toi.

Etc., etc...

M. Ancelle m'assomme, et je le vois le moins souvent que je peux. — Franchement, l'as-tu chargé de te rendre compte de mes sentiments et de mes idées⁽³⁾? Tu sais bien que cette idée-là

⁽¹⁾ Voir la lettre 123.

⁽²⁾ Officier d'artillerie en retraite, grand ami de M. Aupick. Il avait fait partie du conseil de famille en 1844. Il figurera seul, avec M^{me} Aupick, sur le faire-part de la mort du général dont il sera l'exécuteur testamentaire, et comme tel s'emploiera à tenir la mère en garde contre son fils, lui déconseillant notamment de l'accueillir sous son toit. Il comptera au nombre des héritiers de M^{me} Aupick.

⁽³⁾ Aucun doute là-dessus : les lettres de M^{me} Aupick à Ancelle le prouvent. Celui-ci « rendait compte » à la mère de son pupille régulièrement et la consultait toujours avant de prendre aucune décision. Mais ce faisant ne pensaient-ils pas l'un et l'autre agir pour le mieux ?

suffirait à m'exaspérer, et que d'ailleurs la morale de la Bourgeoisie me fait horreur.

Je lisais, il y a quelques jours dans un journal un extrait d'un journal espagnol, où il était dit que les pauvres de Madrid te regretteraient. Je t'avoue que ma première pensée a été mauvaise, puis je n'ai pas pu m'empêcher de rire en pensant à ma pensée. En somme, j'ai compris que tu cherchais partout à faire honorer ton mari, ce qui est fort naturel.

Écris-moi directement à M. Charles Baudelaire, 60, rue Pigale [*sic*], à PARIS, et ne t'inquiète pas du port à payer. Je crois qu'on ne peut pas affranchir.

Je joins à cette lettre quelques échantillons de ce pauvre livre interrompu. L'un des plus remarquables a été publié dans le *numéro d'octobre* de la *Revue de Paris*, traduit par moi; — dans le même numéro il y avait une pièce de vers de moi, fort dangereuse, et pour laquelle j'ai failli être poursuivi⁽¹⁾. Si tu n'as pas lu ces deux morceaux, et si tu as le temps, demande-les au cabinet de lecture. N'est-ce pas chez un nommé *Monier* à Madrid? Cela s'appelle *Le Puits et le Pendule*, n° d'octobre.

Mais je t'en prie, *réponds-moi avant de lire tout cela*, que d'ailleurs tu recevras sans doute plus tard rassemblé en volume.

Pauvre chère mère, il y a bien peu de place pour la tendresse dans cette abominable lettre. Je te dirais que 10 fois j'ai fait le projet de me procurer de l'argent pour courir à *Madrid*, uniquement pour te serrer la main, tu ne me croirais

(1) *Le Reniement de saint Pierre*, que M^{me} Aupick voudra écarter des *FLEURS DU MAL* en 1868 (voir notre édition, P. 473).

pas, n'est-ce pas? — Je te dirais que plongé dans mes affreuses mélancolies, je cause souvent tout bas avec toi, tu ne me croirais pas. — Tu croirais que ce sont des fictions de politesse filiale. — J'ai une âme si singulière que je ne m'y reconnais pas moi-même.

Enfin je te verrai sans doute prochainement; de même qu'on fait une belle toilette dans les cas solennels, je tâcherai de faire la toilette de ma pauvre intelligence pour te recevoir dignement. — J'ai demandé souvent à différentes personnes comment tu te portais, — on m'a toujours dit : *bien*, est-ce vrai?

Encore un mot. — Envoie-moi le maximum d'argent, c'est-à-dire le plus que tu pourras, sans que cela te gêne, car au total il est bien juste que je souffre, — et si tu n'as pas d'argent, autorise-moi à en prendre à M. Ancelle, quand même tu ne lui en aurais pas envoyé depuis le mois d'avril.

Ne m'accable pas trop; — cette pénible crise passée, je me relèverai.

Je t'embrasse et te serre les mains.

60, rue Pigale.

CHARLES.

135. À CHARLES VINCENT⁽¹⁾.

[L. a. s., 1 p. in-8.]

20 avril 1853.

...J'ai réfléchi que vraiment il y avait une absurde contradiction entre ma conduite et ma réso-

⁽¹⁾ Chansonnier, journaliste et auteur dramatique (1826-1888) de très petite valeur. Il semble que par ce billet, ici

lution, depuis longtemps délibérée, de ne jamais rien publier dans un recueil dont la couverture porterait le nom de M. Bry.

Croyez qu'il me coûte de vous dire cela; mais cependant il est bien temps que je me mette à l'abri des hommes dont le contact me blesse. Et d'ailleurs beaucoup de poètes distingués vous consoleront bien facilement de mon absence.

136. À MADAME AUPICK.

20 avril 1853.

Les 25 fr. que j'ai donnés à cette mégère n'ont servi à rien qu'à me faire trois querelles. Elle réclamait à cor et à cris les 40 fr. qui ne devaient selon moi lui être payés que le 9 du mois prochain. Elle refusait même de me livrer les quittances et les reçus de l'argent que je lui ai donné récemment.

partiellement reconstitué à l'aide de deux coupures de catalogues d'autographes, Baudelaire ait voulu se dégager d'une collaboration promise aux *Cbants et Cbansons de la Bobème*, recueil illustré de dessins de Nadar (Bry aîné, 1853) où allaient être réunies des poésies dues principalement à Henry Murger, Pierre Dupont, Gustave Mathieu, Antonio Watrison, Léon Noël, Charles Vincent, Pierre Bry et Louis Barré.

Quant aux sentiments qu'on le voit professer à l'égard de Bry, on les peut expliquer d'abord du fait de la raneune qu'il gardait à quiconque estropiait son nom, — Bry n'avait-il pas reproduit sa *Fanfarto* en l'attribuant à *Charles Beaudelaire*? — et puis par le désir de se solidariser avec Champfleury auquel l'unissait alors une intimité de chaque jour et qui avait eu des difficultés avec cet éditeur (voir le billet 137).

Ces reçus, les voilà : 5 fr., 50 fr., et finalement *tes* 25 fr. Total 80 fr. — Alors je lui ai déclaré que puisqu'elle avait la folie de me refuser les reçus qu'elle me devait, elle n'aurait pas ses 40 fr. — Là-dessus la querelle s'est aigrie et elle m'a donné congé pour le 9. D'où il suit que je désire payer avec les 40 fr. destinés au paiement du 9 le loyer qui court; envoie-les-moi; — puis le 9 j'irai demeurer ailleurs, j'ai devant moi juste quinze jours pour parer à tous mes embarras. — Demain je t'enverrai la quittance des 40 fr. — Enfin, comme tu vois, j'ai arraché à cette folle les quittances qu'elle me devait.

CHARLES.

C'est à moi que tu dois envoyer les 40 fr. — Il serait trop absurde que je ne payasse pas moi-même les gens qui m'insultent.

Tu trouveras peut-être singulier que je n'aie pas payé immédiatement les 40 fr. sur les 65 fr. qui devaient me rester; mais outre que je ne pouvais dans aucun cas les donner à une personne qui me refusait follement les reçus qu'elle me devait, je ne les avais pas; car ne m'attendant pas à cette scène, j'avais disposé d'une grosse partie de l'argent.

Il m'est arrivé un accident assez grave dans *l'affaire des livres*. *J'ai payé d'avance* et en vérifiant chez moi, je me suis aperçu qu'il manquait *deux cahiers de notes*. Si cette femme ne veut pas chercher et si elle ne les retrouve pas, j'ignore si je pourrai la faire poursuivre et condamner à me payer au moins une indemnité quelconque. Quels

escrocs et quelles vilaines gens! Quelle fatigue de vivre ainsi!

C. B.

Cette vilaine créature a de plus volé les objets de toilette et le bon linge, cravates, etc.

J'ai promis à cette autre qu'elle aurait ses 40 fr. *demain matin*, si elle voulait me donner mes quittances tout de suite. Je les attends déjà depuis une heure et demie.

Enfin, elle vient de me les donner au moment où j'allais écrire au Commissaire de Police. J'ignore à quelle heure tu recevras cette lettre; il est six heures du soir. Aussitôt que tu l'auras reçue, envoie chez moi. Je ne sors pas avant l'heure du dîner.

La place et le temps me manquent pour te dire combien je suis à la fois reconnaissant et honteux du grand service que tu m'as rendu. — Je suis dans d'affreux embarras mais je m'en tirerai, ne fût-ce que pour te plaire. Tu m'as témoigné souvent ton affection d'une manière si formelle que vraiment il faut que je te donne un peu de joie.

C. B.

Je te renverrai la dernière quittance. D'ailleurs je suis avec cette créature dans des termes qui ne me permettent pas de lui demander une complaisance.

137. À CHAMPFLEURY.

[42, rue Poissonnière. —
C. B.]

Vendredi 22 avril 1853.

Mon cher ami, j'ai cru bien faire en faisant avertir Sainte-Beuve que vous auriez besoin de le voir. Sainte-Beuve m'a fait dire par M. Lacroix⁽¹⁾ qu'il serait enchanté de vous voir et de vous être agréable en tout. Seulement il faut que vous lui écriviez un mot auparavant, et il vous répondra de suite. — Je crois que Sainte-Beuve ne connaît pas vos livres; je crois que vous ferez bien de lui en porter un ou deux le jour où vous irez le voir. — Je crains que le monde que Sainte-Beuve a connu à Laussane [*sic*]⁽²⁾ ne soit pas *votre monde*, ou plutôt le monde qui peut et doit [vous] aimer, — mais enfin ce sera toujours un monde à voir.

Philoxène⁽³⁾ prévenu à l'improviste mardi dernier n'a pas pu vous envoyer de lettres d'invitation, pas plus qu'à personne; et maintenant il n'y en a pas besoin. Sa seconde leçon a lieu ce soir à 8 heures 1/2 ou neuf heures moins un quart, à l'Athénée, place Vendôme, 12.

(1) Octave Lacroix, alors secrétaire du *lundiste*.

(2) Champfleury se préparait à partir pour la Suisse où il allait retrouver le poète franc-comtois Max Buchon, réfugié à Berne, et comptait sans doute s'arrêter à Lausanne où Sainte-Beuve, y ayant fait un cours en 1837, avait conservé des relations.

(3) Philoxène Boyer venait d'ouvrir une série de conférences sur les *Mémoires d'Outre-tombe* (voir Maxime du Camp, *Souvenirs littéraires*, t. II, p. 72, Hachette, 1906).

J'ai appris ces jours-ci une chose bien singulière, c'est que du temps que vous intentiez un procès en contrefaçon à Bry, c'est ce monstre de Trapadou⁽¹⁾ [*sic*] qui a lui-même, spontanément, livré une lettre dans laquelle vous lui disiez de déposer de telle façon plutôt que de telle autre.

On me priait ces jours-ci de donner quelque chose à un recueil qui va être édité par Bry⁽²⁾. J'ai refusé nettement, et à travers les explications est venu ce que je vous raconte.

Tout à vous,

CH. BAUDELAIRE.

138. À MADAME AUPICK.

[S. d.]

J'ai été obligé de sortir de chez moi cette nuit, et de coucher — pour deux jours sans doute, jusqu'à ce que quelqu'un ait arrangé la chose pour moi — *dans un petit hôtel borgne et introuvable*, parce que j'étais cerné et espionné chez moi, de façon que je ne pouvais plus bouger. Je suis sorti sans argent de chez moi par la raison bien simple qu'il n'y en avait pas. Cette lettre te demande dix francs, pour passer ces deux jours, jusqu'au 15. Je suis encore au lit, et j'attends avec inquiétude.

Tes 60 francs ont pourtant porté leur fruit, mais je ne puis toucher cet argent (900) qu'à la fin du mois⁽³⁾.

C. B.

⁽¹⁻²⁾ Voir pages 123, note 2, et 201.

⁽³⁾ Nous ne savons à quel travail purent correspondre ces

139. À LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES.

[14, Cité Trévise.
Paris. — Particulière.]

Dimanche 24 avril 1853.

Monsieur le Président,

Je me vois obligé aujourd'hui, — cela m'arrive rarement, — de recourir à la bienveillance de mes confrères, pour une petite somme. — *DEMAIN*, j'ai besoin de la minime somme de soixante francs. — Je dois peu de chose à notre Société, j'ignore combien, mais c'est peu. — J'ai livré à notre agent, M. Godefroi [*sic*], une créance qu'il est chargé de recouvrer pour moi. — Je me propose de désintéresser rapidement *la Société*, d'abord par une *nouvelle*, qui, je l'espère, n'éprouvera pas le même refus que la dernière⁽¹⁾, et en dernier lieu, une somme très forte qui doit me venir dans les premiers jours du mois prochain me permettra de

900 francs — à moins que l'essai : *De l'essence du Rire*, dont la première version connue est de 1855, n'ait réellement paru dès 1853, comme l'ont prétendu La Fizelière et Decaux dans leur bibliographie. — On a mis ce billet où on le voit parce que, dans le suivant (139) il est pareillement question 1° d'un emprunt de soixante francs (et c'était l'habitude de Baudelaire, quand il désirait une somme déterminée, de la demander en deux endroits pour être plus sûr de la recevoir); 2° d'une importante rentrée attendue dans un très court délai. Mais en conclusion il faut dire que la date de ces lignes reste incertaine et qu'il paraît aussi légitime de les placer à la suite du numéro 198.

⁽¹⁾ Probablement la nouvelle qui avait été mentionnée dans la lettre 126, et dont, comme de celle que Baudelaire promettait ici, nous ne savons rien.

rapporter le reliquat en argent. Du reste, Monsieur le Président, je vous prie de mettre mes confrères bien à leur aise; *sans doute une somme de soixante francs me serait très utile, puisque ma répugnance à vous la demander n'a pas résisté contre l'envie de l'avoir, mais cependant, si l'état de notre caisse ne permet pas cette avance en ma faveur, j'accepterai avec plaisir une somme moindre*⁽¹⁾.

Veillez agréer, Monsieur le Président, le témoignage de mes sentiments tout fraternels.

CHARLES BAUDELAIRE,
60, rue Pigale.

140. À MADAME SABATIER⁽²⁾.

[A Paris, rue Frochot.
Madame Sabatier.]

Versailles⁽³⁾, 3 mai 1853.

A A.⁽⁴⁾

*Ange plein de gaieté, connaissez-vous l'angoisse,
La bonte, les remords, les sanglots, les ennuis,
Et les vagues terreurs de ces affreuses nuits
Qui compriment le cœur comme un papier qu'on froisse?
Ange plein de gaieté, connaissez-vous l'angoisse?*

(1) En haut de la lettre cette apostille : *Ordre du jour. F. M.*

(2) Billet anonyme, écriture déguisée.

(3) Le lieu d'origine : *Versailles*, dont la date est ici accompagnée, comme le ton de ces vers où l'on a reconnu *Réversibilité*

(4) Voir la note 5, page suivante.

Ange plein de bonté, connaissez-vous la baine,
 Les poings crispés dans l'ombre et les larmes de fiel,
 Quand la Vengeance bat son infernal rappel
 Et de nos facultés se fait le capitaine ?
 Ange plein de bonté, connaissez-vous la baine ?

Ange plein de santé, connaissez-vous les Fièvres,
 Qui le long des grands murs de l'hospice blafard,
 Comme des prisonniers, s'en vont d'un pas traînard,
 Cherchant le soleil rare et remuant les lèvres ?
 Ange plein de santé, connaissez-vous les Fièvres ?

Ange plein de beauté, connaissez-vous les rides,
 Et la peur de vieillir, et le bonteux tourment
 De lire la secrète borreur du Dévouement

et qui, avec la demande d'intercession où ils prennent fin, rejoignent au plan mystique *L'Aube spirituelle*, autre poème adressé à M^{me} Sabatier avec cette explication : *After a night of pleasure and desolation, all my soul belongs to you*, nous obligent à nous rappeler une singulière anecdote contée jadis dans le *Journal* (1^{er} septembre 1924) par Émile Geidan, sous le titre : *Vieux souvenirs d'un étudiant de 1852*. Environ cette date, Geidan et les deux camarades avec lesquels il partageait son logement à Paris, apprennent de Philo[xène Boyer] qu'avec Baudelaire il se propose de se rendre à Versailles pour y préparer, sur les lieux de sa grandeur, une histoire du Grand Roi. Quinze jours se passent. Philo reparait, plein de détresse, et voici ce qu'il raconte : Baudelaire et lui sont bien allés à Versailles. Mais, ayant commis l'imprudence d'y descendre dans un hôtel trop dispendieux, ils se sont bientôt vu jeter dehors, et l'on a retenu leurs bagages. Que faire?... Après avoir longtemps erré, ils ont trouvé refuge dans une maison close. Baudelaire y est encore. Pour lui, il est venu en ambassadeur ; leurs amis ne les tireront-ils pas de ce mauvais pas ? — Il va de soi que nous ne rapportons cette anecdote que sous toutes réserves : *a priori*, elle nous semble trop pittoresque pour être vraie. D'autant qu'Asselineau, dans ses *Baudelairiana* (*E.-J. CRÉPET*, p. 295), a donné de ce séjour à Versailles une version sensiblement différente, parlant d'une auberge où les deux poètes auraient été cloués pendant un mois par le crédit qu'on leur y avait consenti.

(⁵) *A A.*, c'est-à-dire *A Apollonie*, prénom contre lequel, nous l'avons déjà dit, « la Présidente » avait échangé celui de Joséphine qui lui appartenait légitimement.

*Dans des yeux où longtemps burent nos yeux avides ?
Ange plein de beauté, connaissez-vous les rides ?*

*Ange plein de bonheur, de joie et de lumières,
David mourant aurait demandé la santé
Aux émanations de ton corps enchanté ;
Mais de toi je n'implore, Ange, que tes prières,
Ange plein de bonheur, de joie et de lumières.*

141. À LA MÊME.

Lundi 9 mai 1853.

Vraiment, Madame, je vous demande mille pardons de cette imbécile rimaille anonyme, qui sent horriblement l'enfantillage ; mais qu'y faire ? Je suis égoïste comme les enfants et les malades. Je pense aux personnes aimées quand je souffre. Généralement, je pense à vous en vers, et quand les vers sont faits, je ne sais pas résister à l'envie de les faire voir à la personne qui en est l'objet. — En même temps, je me cache, comme quelqu'un qui a une peur extrême du ridicule. — N'y a-t-il pas quelque chose d'essentiellement comique dans l'amour ? — particulièrement pour ceux qui n'en sont pas atteints.

Mais je vous jure que c'est bien la dernière fois que je m'expose ; et si mon ardente amitié pour vous dure aussi longtemps encore qu'elle a déjà duré, avant que je vous en aie dit un mot, nous serons vieux tous les deux⁽¹⁾.

(1) Quelques mots sont raturés dans ces deux premiers paragraphes ; dans le premier : *surtout après : l'amour, et ne sont pas dans l'amour après : particulièrement pour ceux qui ;* dans le deuxième : *je crois fort après : duré et ou fait après : un mot.*

Quelque absurde que tout cela vous paraisse, figurez-vous qu'il y a un cœur dont vous ne pourriez vous moquer sans cruauté, et où votre image vit toujours:

*Une fois, une seule, — aimable et bonne femme ⁽¹⁾,
A mon bras votre bras poli
S'appuya; sur le fond ténébreux de mon âme
Ce souvenir n'est point pâli;*

*— Il était tard; — ainsi qu'une médaille neuve
La pleine lune s'étalait,
Et la solennité de la nuit, comme un fleuve
Sur Paris dormant ruisselait.*

*Et le long des maisons, sous les portes cochères
Des cbats passaient furtivement,
L'oreille au guet, ou bien comme des ombres cbères,
Nous accompagnaient lentement.*

*Tout à coup, au milieu de l'intimité libre
Écluse à la pâle clarté,
De vous, bel et sonore instrument où ne vibre
Que la radieuse gaité,*

*De vous, claire et joyeuse ainsi qu'une fanfare
Dans le matin étincelant,
— Une note plaintive, une note bizarre
S'écbappa, tout en cbancelant*

*Comme une enfant cbétive, horrible, sombre, immonde,
Dont sa famille rougirait,
Et qu'elle aurait longtemps, pour la cacher au monde,
Dans un caveau mise au secret.*

*Pauvre Ange, elle cbantait, votre note criarde,
«Que rien ici-bas n'est certain,
Et que toujours, avec quelque soin qu'il se farde,
Se trahit l'égoïsme bumain;*

⁽¹⁾ Est-ce la peine de dire que ces vers-là ont pris place dans *LES FLEURS DU MAL* sous le titre de *Confession*?

— *Que c'est un dur métier que d'être belle femme,*
 — *Qu'il ressemble au travail banal*
De la danseuse folle et froide qui se pâme
Dans un sourire machinal;

— *Que bâtir sur les cœurs est une chose sotte,*
 — *Que tout craque, — amour et beauté,*
Jusqu'à ce que l'Oubli les jette dans sa botte
Pour les rendre à l'éternité !»

J'ai souvent invoqué⁽¹⁾ cette lune enchantée
Ce silence et cette langueur,
Et cette confiance étrange chuchotée
Au confessionnal du cœur.

142. À MADAME AUPICK.

Lundi, 27 juin 1853.

Je me sens ce matin si triste, si mal à mon aise et si mécontent, que je n'ai pas le courage d'aller te faire une visite d'adieux⁽²⁾, — je t'assure que je n'ai aucun autre motif. Tu sais que j'ai dans l'esprit des caprices inexplicables. — D'ailleurs une visite chez toi me cause toujours du malaise. — Je ne pré-

(1) C'est bien *invoqué* et non pas *évoqué* qu'on lit dans le texte autographe, comme d'ailleurs dans celui de la *Revue des Deux Mondes* où cette pièce paraîtra pour la première fois le 1^{er} juin 1855.

(2) M^{me} Aupick s'apprêtait à partir pour Barèges où le général, chaque année, allait soigner cette blessure au genou, reçue à Fleurus en 1815, que nous avons déjà mentionnée, et dont il ne devait jamais se remettre complètement. — Voir le billet suivant.

sume pas que tu partes demain. — Ne pourrais-tu me faire remettre (à M^{me} Trolley, rue Rameau, 13, pour M. Baudelaire, — c'est la sœur de M. Ancelle) une lettre pour m'indiquer un rendez-vous où nous pourrions causer une heure ou deux.

— Il serait fort gracieux que ce fût un dîner ou un déjeuner, ou une promenade. Mais ceci est un luxe qui n'est pas indispensable. Je passerai chez cette dame aujourd'hui même à cinq heures. Comme je ne sais où recevoir toutes les lettres, papiers, etc., qu'il peut m'être utile de recevoir, elle a eu la bonté de se faire ma boîte à lettres.

CHARLES.

Tes vingt et un francs m'ont beaucoup fait rire et m'ont beaucoup touché. — Il est vrai qu'il y a des délicatesses auxquelles moi, je ne penserais pas.

C. B.

143. À LA MÊME.

Vendredi, 1^{er} juillet 1853.

Je m'attendais bien vaguement à une petite surprise, mais je ne croyais pas que ce fût aussi beau. — Franchement, je suis très enchanté, et je conçois que dans deux ou trois jours, ayant tous les moyens de réparer une fainéantise de six mois, je n'aurai guère d'excuse. — Quant à la question d'amour-propre, elle est nulle. — Il n'y a pas

d'amour-propre possible avec ceux que nous aimons et qui nous aiment.

Seulement tu as été prodigue; — il est possible que je n'accepte qu'une partie de ce que tu m'offres; par exemple, je ne ferai peut-être payer le loyer que pour 3 mois; la question de santé — je m'y connais assez, — peut se résoudre avec quelques drogues et quelques bains de vapeur. — Je n'ai plus maintenant qu'une seule inquiétude, c'est que mes créanciers se soient permis de bousculer mes précieux paquets et mes malheureuses paperasses, peut-être de les détruire.

Le 15 juillet, je t'écrirai à Barèges, POSTE RESTANTE⁽¹⁾, et il est possible que d'ici là j'aie pu rétablir un peu mes affaires. — Cependant, je ne dois pas me faire d'illusions. J'étais dans une belle situation aux approches du jour de l'an, et il faudra beaucoup d'adresse pour réparer ce qui est gâté. J'AI À PUBLIER 4 VOLUMES DE FRAGMENTS, JE N'AI DE TRAITÉ QUE POUR UN SEUL, DONT J'AI MANGÉ L'ARGENT⁽²⁾. — Retrouverai-je un éditeur? Pourrai-je rendre à celui-ci la confiance qu'il a perdue? Je ne saurai tout cela que dans deux mois peut-être. J'ai de plus la prétention de faire deux drames⁽³⁾, et je passe pour incapable de concevoir une donnée dramatique. Qu'arrivera-t-il, je l'ignore. — Ce qu'il y a de bien certain, c'est que je ne veux plus rien donner au hasard⁽⁴⁾ dans ma vie, et que

(1) Cette lettre fut-elle écrite? En tout cas nous ne l'avons pas.

(2) Voir la lettre 134.

(3) Probablement *La Fin de don Juan* et, peut-être déjà, *L'Ivrogne* dont il sera beaucoup question en 1854.

(4) Orthographe fréquente de ce mot chez notre auteur.

je prétends que la volonté en occupe toute l'étendue. — Je te remercie de tout mon cœur.

A trois mois.

CHARLES.

Quant à M. Aupick, je te supplie *de ne pas faire de zèle, et même d'être muette*⁽¹⁾.

144. À VERTEUIL⁽²⁾.

Vendredi, 12 août 1853.

Mon cher Monsieur Verteuil,

Monsieur de Mirecourt est venu, en votre nom, me demander des explications sur une lettre que je vous ai adressée⁽³⁾. En présence des explications de Monsieur de Mirecourt, qui affirme que vous n'avez pas voulu m'offenser, je n'hésite pas à vous

⁽¹⁾ Il va de soi que M^{me} Aupick continuait à rêver de réconcilier son second mari avec son fils.

⁽²⁾ Dans ses *Baudelairiana* (reproduits in *E.-J. CRÉPET* p. 296-297), Charles Asselineau, à propos de «la faculté d'agacer les gens» qu'il prêtait à notre poète, a raconté, entre autres, certaine taquinerie par laquelle celui-ci avait mis à l'épreuve la patience de Verteuil, alors secrétaire du Théâtre-Français. Mais l'objet de la querelle dont procéda ce billet fut tout autre : Baudelaire avait emprunté des livres à Verteuil et, suivant sa coutume, — c'est pour la même raison que se produira sa brouille avec Eugène Crépet, — avait indéfiniment différé de les lui rendre. D'où une réclamation de son prêteur, sur un ton assez sec (voir Féli Gautier, *Documents sur Baudelaire*, dans le *Mercure de France*, 15-1-1905) — Eugène Jacquot, dit de Mirecourt (1812-1880), le littérateur et pamphlétaire bien connu.

⁽³⁾ Cette lettre ne nous est pas parvenu.

exprimer tous mes regrets et à considérer ma lettre comme non avenue.

Recevez tous mes compliments.

CH. BAUDELAIRE.

145. À NADAR.

[A Monsieur F. Tournachon.
Rue Saint-Lazare.
En face le passage à double
arcade. — C. B.]

Dimanche, 18 sept. 1853.

Mon cher Nadar, *Tâche, tâche* de faire en sorte de me trouver pour demain, quand je viendrai te voir une petite somme, même la plus vulgaire. Tu sais que je traîne les journées les plus fatigantes. Je te demande pardon de t'embêter si souvent⁽¹⁾. Dans quelques jours, cela ne m'arrivera plus.

Tout à toi.

CH. BAUDELAIRE.

(1) Il faut dire à la décharge de notre trop souvent impécunieux poète, qu'à l'époque où il dépensait sans compter, il s'était acquis, par sa générosité, des droits à la gratitude de bien des camarades. Nadar ne manquait jamais de le rappeler. «Baudelaire à vingt ans, nous disait-il, vivait selon la devise des Ravenswood : la main ouverte.» Ne le jugeons donc pas trop sévèrement, quand nous la lui voyons tendre.

146. À ANCELLE.

Publication de l'*Histoire
des Artistes vivants*,
Place Louvois, n° 2 ⁽¹⁾.

Paris, le 24 septembre 1853.

Ces articles sont déplorables⁽²⁾.

Pourriez-vous me rendre le service suivant? J'ai besoin de faire quelques recherches relatives à certaines parties des doctrines de Wronski⁽³⁾. Vous savez que ses livres sont introuvables.

Pourriez-vous les emprunter à Madame Wronski pour *une quinzaine* de jours? Vous pourriez dire que c'est pour un de vos amis qui a une grande curiosité de ces matières; et dans le cas où Madame Wronski refuserait de les prêter, lui demander si elle veut les vendre. Comme je suis sans le sol, vous auriez, dans ce cas, la bonté *de répondre de ma solvabilité*.

Les livres en question sont :

Réforme du savoir humain, 2 vol. in-4°.

⁽¹⁾ Quelques semaines avant la date de ce billet avait paru chez E. Blanchard, 78, rue de Richelieu, le premier fascicule de l'*Histoire des Artistes vivants*, par Théophile Silvestre. Or la place Louvois s'ouvre sur la rue de Richelieu, et Baudelaire était certainement lié avec Silvestre du fait de l'admiration enthousiaste qu'ils portaient tous deux à Eugène Delacroix. On peut donc présumer que l'adresse figurant dans l'en-tête ici reproduit, était celle soit de Silvestre, soit d'un bureau-annexe de l'éditeur Blanchard.

⁽²⁾ Ceci doit-il s'entendre d'articles en retour, communiqués par Ancelle, ou d'articles de notre auteur, joints à sa lettre et que lui-même jugeait « déplorables »? Impossible de le deviner.

⁽³⁾ Hoéné Wronski (1777-1853), philosophe et mathématicien français, d'origine polonaise.

Un des volumes contient la partie mathématique, l'autre, la philosophie.

En second lieu

La Théorie mathématique de l'Économie politique.

Remarquez bien que tel n'est point le titre de l'ouvrage. Je sais seulement qu'un des ouvrages de Wronski contient la *théorie en question*. Je crois que c'est contenu dans une brochure in-4°. Mais il me semble que Madame Wronski doit deviner de quel ouvrage j'ai besoin. Enfin, demandez à Mad. Wronski comment *généralement* on doit s'y prendre pour se procurer des ouvrages quelconques de son mari, par exemple : *Le Secret politique de Napoléon*, et *Le Faux Napoléonisme*.

Je vais tous les deux jours place Louvois. Mettez pour moi un petit mot chez votre sœur⁽¹⁾, si vous ne me voyez pas d'ici à 2 ou 3 jours.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

147. À MADAME AUPICK.

Lundi 31 oct. 1853.

J'attendais toujours, ma chère mère, ou que tu m'écrivisses un mot, ou que tu allasses à Neuilly. M. Ancelle t'avait dit ce que je vais t'écrire. Je

⁽¹⁾ Des lectures et recherches à la Bibliothèque Nationale ou au Cabinet des Estampes faisaient sans doute l'objet de cette assiduité. — La sœur d'Ancelle : M^{me} Trolley qui, on l'a vu dans la lettre 142, habitait dans le voisinage immédiat.

comptais sur lui, car tu sais combien j'ai l'horreur de toute discussion.

— J'ai l'intention de ne pas prendre un sol chez lui jusqu'au mois de Mars. Il le sait. Pour bien faire, et pour des raisons à moi connues, je devais même n'y aller qu'en Mai. M. Ancelle avec qui je suis convenu que je ne prendrai rien chez lui d'ici à la fin de Février, et qui d'ailleurs m'a dit qu'il n'avait pas besoin de l'argent que tu lui rapportes, *ou du moins de la totalité*, s'imagine que tu pourras d'ici au mois de Mars m'aider suffisamment. *Moi je ne le crois pas, et d'ailleurs je ne le voudrais pas.* Mais je crois qu'il n'y aurait ni indiscretion ni impossibilité à obtenir de toi les sommes suivantes qui seraient prises sur l'argent que tu lui rapportes, — il le sait, — il s'y attend.

1° 40 fr. de loyer; *mais payables seulement le 9 de Novembre.*

2° 60 fr. pour la question des vêtements. Je ne peux plus guère attendre. S'ils sont vendus, tant pis pour moi, il faudra que je m'en procure d'autres à bas prix. Car ceux-là valaient beaucoup plus de 60 fr.

3° 100 fr. qui me permettraient de rester enfermé tout le mois de novembre, si cela me plaît, et de ne pas perdre jour à jour tout mon mois.

CHARLES.

Aurai-je besoin encore d'être aidé par toi en Décembre? Je ne le crois pas. — Et quoique je ne jure de rien, j'ai l'intention de faire en sorte que cela ne soit pas.

Moyennant tout cela, je considère comme sûr

que mon malheureux livre⁽¹⁾ serait fini dans HUIT JOURS! — à la condition de rester absolument enfermé. — Il me resterait encore près de trois semaines pour finir les articles arriérés — *Caricatures, Plans de drames, etc.*

Il va sans dire que je te remettrai le 9, la quittance dont tu m'auras remis l'argent le 8, et que quant aux vêtements, leur présence témoignera suffisamment de l'emploi de l'argent.

Il n'y a donc que 100 fr. destinés à rester chez moi pour me délivrer pendant tout le mois de la nécessité de courir sans cesse pour emprunter de l'argent.

Moyennant cela, te dis-je, je pourrais *peut-être* non seulement finir mon livre avant le milieu du mois, mais encore me réconcilier pleinement avec le libraire⁽²⁾, et recommencer à neuf l'exécution des projets que j'avais dû parfaire il y a un an.

Maintenant, si tu ne veux pas remettre 100 fr. à ce commissionnaire, si tu veux voir M. Ancelle auparavant, remets-lui ce qu'il te plaira, afin que je puisse passer deux, trois, quatre jours chez moi, jusqu'à ce que tu sois venue me voir.

Remarque bien que je ne veux absolument pas sortir, autrement je n'en finirais jamais, — le restaurant me fait perdre 3 et 4 heures par jour. — Il faut donc que jour à jour, ma concierge ou une femme de ménage quelconque aille m'acheter mes provisions. — Je saurai donc une fois dans ma vie le résultat d'une claustration absolue d'un mois. — *Ne paye pas la course au commissionnaire.*

(1) Toujours le tome premier des traductions d'Edgar Poe.

(2) Victor Lecou, voir la lettre 134.

Si tu n'es pas chez toi, il laissera la lettre. Et si tu voulais me voir, — excepté aujourd'hui, car, à peine le commissionnaire revenu, je vais aller au journal *Paris* savoir quand décidément on m'imprime⁽¹⁾, — à partir de demain matin, je ne bouge plus, plus du tout. — Adieu, et tâche de comprendre combien tout cela est judicieux.

CHARLES.

Cet homme est un homme de confiance qui fait mes courses depuis près d'un an.

148. À LA MÊME.

Vendredi, 18 novembre 1853.

Ma chère mère, j'ai eu avant-hier quelqu'un à enterrer⁽²⁾. J'ai donné tout ce que j'avais, mais les frais sont montés à 140 fr., sur lesquels je redois encore 60 fr. que je me suis engagé à payer dans deux jours, c'est-à-dire ce matin. Tu présumes bien qu'avant de m'adresser à toi, j'ai pensé à tout le monde. — Pour rien au monde je n'irai chez M. Ancelle avant la fin du mois. — Je t'en prie, ne m'écris pas des phrases comme celles-ci :

⁽¹⁾ Le *Paris*, où avait paru déjà *Le Cœur révélateur* (4 février 1853), donnera bientôt *Le Chat noir* et *Morella* (13-15 novembre).

⁽²⁾ Il s'agissait, semble-t-il, de la mère de Jeanne Duval. Voir notre article : *Une femme à enterrer*, dans les *Nouvelles littéraires*, 19 septembre 1936, et un *post-scriptum* à ce même article dans le *Mercure de France*, 15-4-1937.

En vérité, Charles, tu me désoles, etc., ou bien : Quand on est un homme d'ordre, on a toujours chez soi suffisamment d'argent pour payer ces choses-là, etc. —

REFUSE-MOI NET, OU ENVOIE-MOI L'ARGENT.

Je ne pourrai pas te le renvoyer avant la fin du mois, *mais à la fin du mois, c'est sûr*. Et je ne veux pas non plus que tu m'écrives pour te moquer de moi sur cette prétention.

Je n'avais pas besoin de lire ta longue lettre pour savoir ce qu'elle contenait. D'ailleurs, j'avais déjà pris moi-même la résolution que tu m'imposes.

Quant à ma vie, rien de nouveau.

Mes fragments ont paru au *Paris*⁽¹⁾.

Les autres vont paraître au *Moniteur*⁽²⁾.

Mes poésies, ou du moins quelques-unes vont peut-être paraître dans le nouveau journal de *Dumas*⁽³⁾.

Il est entendu entre M. Ancelle et moi que pendant plusieurs mois, je ne lui prendrai que 100 fr. par mois.

Ne viens pas me voir, je suis vraiment trop triste, trop embarrassé, et de trop mauvaise humeur. Peut-être le mois prochain, verrai-je cette humeur s'éclaircir un peu.

CHARLES.

(1) Voir la note 1, page précédente.

(2) *Le Moniteur* finalement refusera les *Histoires extraordinaires*.

(3) Aucune ne parut dans le *Mousquetaire*.

149. À LA MÊME.

18 novembre 1853.

Je te remercie de tout mon cœur; seulement j'ai cru que tu ne pourrais m'envoyer que 50 fr., mais en relisant ta lettre, je me suis aperçu que tu croyais m'en avoir envoyé 60. — Je te supplie de me mettre vite, vite à la poste 10 fr. car tu sais probablement que le parasitisme, l'escroquerie sous tous les prétextes ne finissent jamais dans tous ces rapports d'administration et d'Église.

Voilà comment tu vas faire : tu vas aller dans un *bureau de poste*, tu vas demander un mandat de 10 francs de la part de *Mad. Aupick, 91, Rue du Cherche-Midi pour M. Ch. Baudelaire, 60, Rue Pigale. Tu affranchiras le port de l'argent.* On te donnera 2 papiers. Tu garderas le petit, tu mettras le grand plié dans une lettre, et grâce à ce moyen, j'irai prendre mon argent dans le premier bureau venu. C'est probablement ta vue très basse qui t'a fait prendre pour 60 fr. *deux louis et une pièce de 10 fr.* — Comme tu sais toujours le compte de ton argent, vérifie.

Généralement, quand je me sers de ce moyen d'envoi, j'enveloppe le mandat dans une feuille de papier, pour que les caractères imprimés ne le fassent pas deviner sous le papier mince de l'enveloppe.

Je te remercie de nouveau.

CHARLES.

Quant à la fin du mois, tu peux y compter.

150. À LA MÊME.

19 oct. [nov.⁽¹⁾] 1853.

Je te remercie de tout mon cœur. Hier matin, voilà ce que j'ai fait, j'ai envoyé immédiatement au maire de Belleville qui avait *répondu* pour moi, les 50 fr. que j'avais entre les mains, en lui disant que je lui enverrais les 10 francs absents aujourd'hui.

Quant à l'adjonction de 10 fr. en plus, c'est une bien belle idée que tu as eue là; ils me permettront de vivre enfermé 3 jours — seulement je ne te réponds pas de te renvoyer 70 fr. le 1^{er} décembre. Je te réponds au moins de 50. —

Peut-être les trois morceaux que je t'envoie t'amuseront-ils⁽²⁾. — *Ne me frippe pas trop mes journaux, et ne les perds pas*; j'en aurai besoin pour les renvoyer à l'imprimerie quand je ferai réimprimer, et le journal est si avare qu'il ne donne pas d'épreuves gratuites aux auteurs.

C. B.

151. À LA MÊME.

[Rue du Cherche-Midi, 91.]

1^{er} décembre 1853.

10 h. 1/2.

Ma chère mère, je désire très vivement et très judicieusement payer mon loyer aujourd'hui. —

(1) La lettre autographe porte la date du 19 octobre. Mais la teneur des billets précédents prouve le *lapsus calami*.

(2) Sans doute les trois morceaux des traductions parus au Paris, dont il avait été question page 220, note 1.

J'étais primitivement, — hier encore, — décidé, — d'abord à te renvoyer tes 70 fr., — et en second lieu, à te libérer pour ce mois de l'impôt des 40 fr. — Mais d'un côté, M. Ancelle me refuse très nettement de l'argent et de l'autre je suis décidé à ne pas en demander au *Moniteur* avant l'apparition de mon premier numéro. —

Je désire donc aujourd'hui, — si cela n'est pas impossible, remettre ces 40 francs à la femme Gély, et je persiste à croire que, dans un délai de deux, trois, quatre jours peut-être, je pourrai te renvoyer tes 70 francs.

J'y mets un fort amour-propre.

Il t'importe probablement assez peu de savoir pourquoi je tiens tant à payer aujourd'hui. Sache justement que toutes les fois qu'un homme est ahuri de dettes et d'embarras, il est protégé contre tout le monde par son propriétaire, quand il le satisfait. Or cette femme a besoin d'argent aujourd'hui. — De plus, je ne t'ai pas dit que j'ai été assez gravement malade pendant une dizaine de jours; or toutes ces femelles se sont très bien conduites et ont eu grand soin de moi, — ce qui était fort utile. Car tu sais que depuis longtemps je suis tout à fait seul.

Au milieu de tous mes embarras, j'ai quelques réjouissances à te dire : 1° et c'est très grave pour moi, — je puis considérer ma réconciliation avec mon éditeur⁽¹⁾ comme faite. 2° D'un jour à l'autre, tu vas voir dans le *Moniteur*, — que tu reçois sans doute, une série de très gros morceaux, qui me

(1) Avec Victor Lecou. Mais cette réconciliation n'allait point produire les heureux effets que Baudelaire en attendait, Lecou ayant, sur ces entrefaites, cédé son fonds à Hachette.

rapporteront bien ce *mois-ci* de 5 à 700 fr.; *mais que c'est peu* ⁽¹⁾ !

Ne paie pas le commissionnaire.

Je juge inutile de dépenser 20 sols pour te renvoyer *la quittance*. Je te la mettrai à la poste *tout de suite*.

Dans quelques jours tu me verras plus gai, grâce à l'argent, et au tripotage littéraire... Je suis encore trop mélancolifié pour te prier de me venir voir.

Sérieusement parlant, je puis le 3 ou le 4, te renvoyer de l'argent.

Il est presque onze heures; j'ai promis à Mad. Gély ses 40 francs pour midi. Je comptais sur M. Ancelle. —

Garde encore mes feuillets; je n'enverrai le paquet à mon éditeur qu'après l'apparition des derniers morceaux.

Je t'embrasse et te remercie.

CHARLES.

152. À LA MÊME.

Samedi, 10 décembre 1853.

Si cela ne t'est pas *impossible*, donne à cet homme n'importe quoi pour m'acheter *un peu de bois* et payer non pas en totalité — la somme te paraîtrait énorme, elle est de 40 francs — un petit traître, à côté de chez moi. Il suffirait aujourd'hui de lui solder une partie. Je paierais le reste dans 3 jours.

⁽¹⁾ Voir page 221, note 2.

Maintenant, comme je sais combien je t'ennuie, combien je te fatigue, et combien je te gêne, je trouverai tout naturel que tu repousses nettement cette demande. Seulement *dans ce cas*, je te prie instamment de remettre *n'importe quelle somme*, afin que je ne sois pas obligé d'écrire au lit avec les doigts gelés, et que j'aie de quoi vivre deux ou trois jours.

JE PERSISTE À CROIRE que je te renverrai de l'argent ce mois-ci. — Comme je vais sérieusement confectionner mon livre⁽¹⁾, et remanier quelques morceaux, remets à cet homme avec ta lettre mes trois feuillets sous enveloppe⁽²⁾. — Je voudrais de plus que tu m'indiquasses un jour de la semaine prochaine où tu pourrais venir me voir, car il y a bien longtemps que je ne t'ai vue. — Tu peux être tranquille, il n'y a pas de piège là-dessous, et il ne sera pas question d'argent. —

Tu sais que depuis quelque temps je m'applique à prendre la moitié moins d'argent à M. Ancelle.

Je te remercie de tout mon cœur si tu peux faire ce que je te demande, et te demande mille pardons de t'avoir ennuyée si cela n'est pas possible. — Tu as reçu ta quittance par la poste, n'est-ce pas?

CHARLES.

⁽¹⁻²⁾ Toujours les *HISTOIRES EXTRAORDINAIRES*, et toujours les trois feuillets parus au *Paris*.

153. À POULET-MALASSIS.

Vendredi, 16 décembre 1853.

Mon cher Malassis,

Je vous prie, je ne dirai pas très instamment, ce serait vous dire une impertinence, — je vous prie simplement, — si cela est possible, — aussitôt que vous aurez reçu ma lettre, — de mettre pour moi à la poste, — sous la forme d'un mandat de poste, — une *somme* QUELCONQUE. Je vous mets bien à votre aise, comme vous voyez, — car il est évident qu'il ne peut pas être question d'une *grosse*. Il s'agit simplement pour moi de trouver quelques jours de repos, et d'en profiter pour finir des choses importantes qui donneront leur résultat positif, le mois prochain.

En formant la résolution de vous demander un peu d'argent, j'ai dû fouiller dans mes petits papiers pour voir ce que je vous devais déjà. Je trouve le chiffre 36. Si je me trompe, vous me le direz, et je présume que vous me le direz vous-même; car Champfleury m'a dit hier que vous viendriez nous voir en Janvier⁽¹⁾.

Il m'est impossible de vous raconter tous les très réels malheurs qui se sont introduits cette année dans ma vie, par ma faute, et sans ma faute, Année stérile. Tout ce poème grotesque ne vous regarde pas et ne vous intéresserait pas. Vous vivez

(1) Retenu à Alençon par la direction de son imprimerie et de son journal, Poulet-Malassis ne venait alors à Paris que rarement.

maintenant si calme⁽¹⁾! Ma vie, à moi, vous le devinez, sera toujours faite de colères, de *morts*, d'outrages, et surtout de mécontentement de moi-même. Ce langage, je vous l'assure, n'est pas trop emphatique; je vous écris sans aucune surexcitation nerveuse. — Tout ce que je sais, tout ce que je sens, c'est que je viens de perdre, par suite d'une série de mésaventures où ma sottise a sa part, une année entière, et que J'AI À FAIRE *quatre volumes et trois comédies*⁽²⁾; que ces œuvres ne sont pas faites, absolument du moins, — que j'ai reçu de l'argent sur plusieurs d'entre elles, — et que je n'ai PAS LE SOL pour travailler, non pas quinze jours, mais même un jour. Vous ne trouverez pas étonnant que j'aie pensé à vous qui avez été si charmant avec moi, — et toujours.

POST-SCRIPTUM. — AVEC ou SANS argent, répondez-moi tout de suite; mais surtout, mon ami; pas de grosses raisons faites pour les bêtes; je serai persuadé que vous ne pouvez pas m'obliger par le simple fait que vous ne le faites pas. — Et aussi — mon cher ami, — pas trop d'esprit, — il tomberait bien mal dans ma vie actuelle.

Puisque vous venez ici en Janvier, je compte que vous viendrez me voir, cela va sans dire. Je

(1) On a vu dans la note 2 de la page 155 que Poulet-Malassis revenait des sinistres pontons de Brest quand Baudelaire avait fait sa connaissance.

(2) Pour les quatre volumes, voir la lettre du 1^{er} juillet 1853. Pour les trois comédies, nous ne savons et, pour dire toute notre pensée, nous doutons fort qu'elles aient jamais dépassé l'état de projet, à moins qu'il ne faille entendre les trois *dramas*, *L'Ivrogne*, *La Fin de don Juan* et *Le Marquis du 1^{er} Houzards*, voir *JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUIÆ*, t. I.

tâcherai d'avoir la prévoyance de mettre votre argent de côté. Je vais faire paraître une série de morceaux au *Moniteur*⁽¹⁾, aussitôt que j'aurai le petit loisir que j'implore, et cela me fera UNE FORTE SOMME.

Christophe⁽²⁾ m'a donné, il y a quelques mois, un numéro du *Journal d'Alençon*, où vous avez fait entendre que le traducteur et *l'enthousiaste* FINIRAIT comme le modèle. Voilà ce que c'est que l'esprit. J'ai encore le journal dans mes papiers⁽³⁾.

(1) On sait que les pourparlers avec le *Moniteur* allaient échouer.

(2) Ernest Christophe (1827-1892), le statuaire à qui deux pièces des *Fleurs du Mal* sont dédiées, et dont Baudelaire a vanté les œuvres dans son *Salon de 1859*.

(3) Eugène Crépet qui, le premier, publia cette lettre, l'avait accompagnée d'un extrait du *Journal d'Alençon* (9 janvier 1853) témoignant « combien les plaintes et les critiques de Baudelaire étaient fondées, et de quelle outrageuse façon Poulet-Malassis avait méconnu le génie de Poe et le talent de son traducteur ». Voici cet extrait :

« EDGAR ALLAN POE. — Edgar Allan Poe est un littérateur américain, qui a fait de la philosophie, de la critique et des contes. Quelques-unes de ses œuvres sont d'un aspect assez saisissant pour que leur traduction ait eu l'importance d'un événement parmi ceux qui s'intéressent aux productions de l'esprit; la *Revue de Paris* a publié sur lui un travail étendu; l'auteur de ce travail, M. Charles Baudelaire, prépare une traduction des œuvres de Poe, qui paraîtra prochainement à la librairie de Lecou.

« M. Baudelaire a essayé une classification de ces contes, à laquelle on ne peut rien comprendre, faute de clef qui embrasse ses catégories. S'il fallait leur donner un titre générique, je leur donnerais celui de Psychologie des affections mentales.

« Autant qu'on en peut juger par les œuvres déjà traduites, la danse [*sic*] des idées et leurs évolutions irrationnelles sous certaines influences perturbatrices ont été l'objet assidu des préoccupations de Poe.

« ... En résumé, Poe était puissamment organisé, mais il a immolé sur l'autel de l'art les trois quarts de ses facultés. Du Poe primitif il n'est resté qu'un pur artiste de la plus misérable

Vous dites de plus que mes catégories, mes explications psychologiques sont inintelligibles, — et même, autant que je peux me rappeler, — que je n'ai aucun esprit philosophique. — Il est possible que je sois un peu obscur dans des travaux faits à la hâte, sous la pression du besoin, et gêné par des brutes romantiques ; mais le nouveau travail, — augmenté du double, — et qui paraîtra en Janvier⁽¹⁾, vous démontrera que je me suis parfaitement bien compris. — Je suis certain, pour mon compte, que vous n'avez pas compris le GÉNIE en question. Vous avez parlé,

comme de la plus déplorable espèce. Ses études très profondes sur les maladies de l'esprit ne lui ont pas donné l'envie de chercher les moyens de se guérir, mais le désir effréné de jouir de ses écarts. Ses œuvres ne sont que des variations brutalement exécutées sur l'air de la folie. Il a fait comme un homme connaissant à fond la sophistique, qui déraisonnerait par dilettantisme et mettrait sa gloire à dire : Nul au monde ne déraisonne mieux que moi !

«...Au moment où M. Baudelaire publiait son travail à la *Revue de Paris*, allait de vie à trépas un homme avec lequel Poe pourra tenir une conversation instructive dans l'autre monde, un toxicographe allemand qui avait trouvé un antidote aux plus violents poisons. Son orgueil s'emporta sur cette découverte, et comme l'autre s'affolait et se désaffolait, celui-ci se mit à s'empoisonner et à se déempoisonner. Il y passait sa vie, il faisait mettre dans les journaux qu'à telle heure il mourrait, et qu'à telle heure il ressusciterait. Finalement, il resta empoisonné. La mort, fatiguée de se voir si souvent dérangée pour rien, l'avait emporté. L'ombre de l'empoisonné, et l'ombre de l'halluciné pourront avoir, dans les champs Élysées, un bel entretien sous ce titre : Qu'il ne faut pas traiter l'intelligence et la vie en instruments de vanité ou de volupté.

«Nous renvoyons ceux qui voudraient en savoir davantage sur Poe à l'article de M. Baudelaire. La petite biographie en est très brillante, mais la partie philosophique entièrement à refaire, etc.»

⁽¹⁾ Cet article ne devait pas paraître à la date indiquée, mais prendre place, en 1857, en tête des *Histoires extraordinaires*.

avec la jouissance tapageuse de l'esprit, d'un homme que vous n'avez pas fréquenté. — Et de plus, la traduction insérée par vous, ne représente pas avec justesse le sens et le style poétique du CORBEAU⁽¹⁾. Que ma petite rancune ne vous empêche pas de faire pour moi ce que vous pourrez. Si votre maîtresse est encore auprès de vous, si elle ne vous hait pas trop, — et si vous le jugez à propos, rappelez-moi à son souvenir⁽²⁾.

Je vous remercie de votre argent, si vous l'envoyez; de votre diligence à me répondre, si vous ne m'envoyez qu'une lettre.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.
60, rue Pigale.

154. À MADAME AUPICK.

Lundi 26 décembre 1853.

Tu ne m'en voudras pas si je t'avoue que ta lettre est restée deux jours sur ma table sans être ouverte; il m'est arrivé dans l'état de marasme où je suis de ne décacheter des lettres qu'au bout de trois mois, et ton écriture commence à me causer

⁽¹⁾ Cette traduction du *Corbeau* en français, la première en date, avait paru anonyme, dans le *Journal d'Alençon* du 9 janvier 1853, elle aussi. Nous en avons parlé dans notre édition (*EUREKA*, p. 301).

⁽²⁾ Cette maîtresse de Malassis était liée avec Marie Daubrun. On remarquera que, pour se rappeler à son souvenir, Baudelaire procède avec le même formalisme que jadis (lettre 7), quand il envoyait un sonnet à M^{me} Autard de Bragard.

la même terreur que celle des gens qui sont mes ennemis par le fait de leurs droits, et dont les incessantes réclamations m'exaspèrent. — Cependant je l'ai lue, et je t'avoue que je n'ai jamais rien lu d'aussi singulièrement excentrique. La rage maternelle, qui te poussait dernièrement à m'envoyer par la poste des notes grammaticales sur un auteur que tu n'as jamais lu⁽¹⁾, te poussait dernièrement à te figurer que toutes mes douleurs consistaient dans une privation de souliers de caoutchouc. — *Puis Dieu et le ciel dont je n'ai rien à faire.* — En vérité, il s'agit de bien autre chose. — Je te demande pardon de te parler sur ce ton; — rien ne m'échappe, tu ne vois pas le côté puéril de la maternité, et moi si je ne voyais pas le côté touchant de cette puérité, je ne t'écrirais plus; — du reste, telle était mon intention, car ton avant-dernière lettre était si cruelle, si amère, frisant presque la grossièreté, — ce qui tombe si mal dans la misère, — que si deux jours après, — j'avais eu tes *cent dix francs*, je te les aurais envoyés immédiatement par la poste, sans me rien réserver; — mais je te le répète, il y a dans les étrangetés que tu m'écris un fond de bonté qui m'engage à te mettre au courant de mes tristes affaires, et à me servir de toi. — D'ailleurs, ne me dis-tu pas, et c'est le seul mot qui m'ait vivement frappé, — *Ne me cache rien.*

Je n'ai pas besoin sans doute de te dire que je n'ai pas accepté tes *extraordinaires* offres. J'ai, comme on dit vulgairement, bien d'autres chiens à fouetter. Quant à tes craintes sur *l'avilissement*

(1) Probablement Edgar Poe.

de ma personne dans la misère, sache que toute ma vie, déguenillé ou vivant convenablement, — j'ai toujours consacré deux heures à ma toilette. Ne salis plus tes lettres avec ces bêtises-là.

Relativement à tes éternels, très justes, mais aussi très peu raisonnés reproches à propos de mon livre : *Ce livre ! à quand ce livre ? — Ces articles, à quand ces articles ?* je n'ai qu'un mot à dire ; quiconque a vécu comme moi me comprendrait : — un mois vient de s'écouler, c'est-à-dire le double de temps nécessaire pour finir le livre, — eh bien ! je n'ai pas eu dans le mois, cinq jours de repos.

Voici donc ce que j'ai à te dire, — puisque ta bienveillance n'est pas morte, — et tranquillise-toi, — il ne s'agit pas de ta bourse pour aujourd'hui — je sais que tu n'as pas le sol.

Si j'avais aujourd'hui une somme assez forte, — 100 francs par exemple, — je n'achèterais pas de souliers, ni de chemises, je n'irais pas chez un tailleur, ni au Mont-de-Piété. C'était hier le dernier délai accordé pour l'accomplissement d'un acte que je regarde comme un devoir forcé, c'est-à-dire l'exhumation et la réinhumation d'une femme qui m'a donné ses dernières ressources sans murmurer, sans soupirer, *et surtout sans conseiller*⁽¹⁾. Il faut que j'écrive à un maire, puis au préfet de police. Le terrain me coûtera 80 francs, il est évident qu'il y aura encore quelque pourboire, quelque escroquerie de fossoyeur. CELA passera avant les souliers ; — d'ailleurs je suis tellement accoutumé aux souffrances physiques, je sais si

(1) Cf. la lettre 148 (début).

bien ajuster deux chemises sous un pantalon et un habit déchirés que le vent traverse ; je sais si adroitement adapter des semelles de paille ou même de papier dans des souliers troués, que je ne sens presque que les douleurs morales. — Cependant, il faut avouer, j'en suis venu au point que je n'ose plus faire de mouvements brusques ni même trop marcher de peur de me déchirer davantage.

JE NE VEUX PAS PAYER UN SOL DE DETTES, je lanternerai mes créanciers, jusqu'à ce que mon livre soit fini. J'ai lieu de croire que je retrouverai au *Moniteur* la même bienveillance que lorsque j'y suis allé il y a trois mois ; ma vie est si ahurie que je ne me rappelle plus la date précise. — Je veux dire ceci : pouvoir ne pas geler, pouvoir marcher sans surveiller tous mes mouvements, garder assez d'argent pour travailler *sans interruption ni relâche* au moins 16 jours, — telle est mon idée fixe, — et depuis bien longtemps.

Or — en supposant même que mes vêtements soient vendus, et qu'il m'en faille acheter d'autres, 150 francs suffiraient pour résoudre tous ces *problèmes*. — Mais je ne veux pas mettre les pieds chez M. Ancelle, que j'ai fatigué de *petits reçus de vingt francs*, qui s'est accoutumé à ne me voir demander que de très petites sommes sans un mot de toi. Au lieu de le lui envoyer par la poste, ce qui fait bien long, — car cette affaire de cimetière presse, — ne pourrais-tu pas le remettre, — *non cacheté et conçu en termes honorables* — à mon commissionnaire — s'il te trouve ? — je le renverrais à Neuilly, car je te le répète, outre que M. Ancelle me fait perdre énormément de

temps, ma toilette ne me permet plus les longues courses.

Ce serait donc 100 fr. à employer comme je viens de te le dire, *100 fr. pour vêtements et le reste, 50 fr. à manger sol à sol.* — Cet argent sera évidemment recouvert par Ancelle dans plusieurs mois, six, sept peut-être plus, mais qu'importe? — si le mois prochain, — quel horrible jour de l'an! mes affaires vont mieux, alors je verrai si je peux te délivrer de la question du loyer. — Maintenant je me considère comme ayant accompli un devoir en te racontant cela. *J'attends paisiblement ta réponse avant d'aviser à une nouvelle détermination.* — Je n'aime pas à te raconter *le triste et le cruel*, mais encore n'a-t-il pas mieux valu t'affliger un peu? — J'ai besoin d'un mot de toi *pour éviter une conversation de trois heures avec Ancelle*; si tu ne me l'envoies pas, j'ignore encore ce que je ferai; mais à coup sûr je ne mettrai pas la chose sur le compte *de ton cœur, mais de ta clairvoyance.*

CHARLES.

Si cet homme te trouve chez toi, écris-moi une petite réponse, et donne-lui quelque chose, car je n'ai pas de quoi le payer. — Si tu n'es pas chez toi, il a ordre de laisser la lettre — auquel cas je compte que l'ayant lue, tu aurais la bonté d'envoyer chez moi une réponse aujourd'hui même; car une lettre, mise à la poste, n'irait pas assez vite.

155. À LA MÊME.

[Madame Aupick.
C. B.]

Lundi 6 [26] décembre 1853⁽¹⁾.

Vraiment, ma chère mère, je suis bien désolé de t'avoir affligée. Comment peux-tu prendre si à cœur des brutalités d'expression ? Ignores-tu donc qu'il m'est impossible de méconnaître toute ta valeur comme mère ? Je ne te connais bien en réalité que depuis que ma raison s'est fortifiée, c'est-à-dire depuis peu d'années. Mais mon caractère s'est aigri en même temps, et [c'est] ce qui altère quelquefois mon langage.

Il me reste à te remercier ; mais en même temps je dois te dire que tu me mets dans un grand embarras en ne spécifiant pas un chiffre à M. Ancelle. — Je suis persuadé que tu as pris ma triste histoire pour une invention, un prétexte, — peut-être, une exagération. Cependant, j'avais pris bien soin de te dire que cette affaire de terrain passerait avant la satisfaction de mes plus urgents besoins. Tu devrais bien envoyer par la poste un mot à M. Ancelle. En lui écrivant demain matin, car je ne veux pas et ne peux pas y aller moi-même, — je pourrais lui affirmer qu'il recevra un autre mot de toi dans la journée.

Mille remerciements du reste.

CHARLES.

⁽¹⁾ C'est *lundi*, 6 décembre 1853, qu'on lit dans la pièce autographe ; mais cette lettre est sûrement du 26, car : 1° le 6 décembre 1853 tombait un *mardi* tandis que le 26 tombait bien un *lundi* ; 2° il suffit de la lire pour ne pas douter qu'elle n'ait été écrite au reçu de la réponse de M^{me} Aupick à la précédente. (Rectification due à M. Feuillerat.)

156. À LA MÊME.

31 décembre 1853.
7 h. 1/2 du matin.

Je t'envoie deux lettres préparées pour M. Ancelle; après avoir lu ma lettre, tu comprendras pourquoi. Tu choisiras la version et le parti qui te plairont, et tu détruiras celle qui sera devenue inutile.

Donc *mardi* j'ai reçu de Neuilly 1° un peu plus que l'argent nécessaire pour la Mairie de Belleville. 2° une espèce de lettre de crédit pour le tailleur de M. Ancelle. — J'ai reconnu les effets de ta défiance et je me suis trouvé très embarrassé. J'avais envoyé à l'avance à M. Ancelle un reçu de 250 fr. et je me proposais sur les 100 et quelques fr. restant d'aller chercher — à deux pas de chez moi, — rue Labruyère — pour 15 fr. — le titre d'engagement de fort beaux effets achetés il y a quelques mois et sur lesquels on avait prêté 40 fr. Ainsi avec 55 fr. j'avais — sauf des chaussures et un chapeau, tout ce qu'il me fallait. — Aller chez son tailleur me répugnait horriblement; outre qu'il fallait *y aller*, et que c'était déjà un travail, puisque mon état de dénuement m'a fait rester enfermé plus de 8 jours, — ce qui par parenthèse m'a redonné le goût du domicile et du travail — en outre, dis-je, — il fallait donc aller étaler ce dénuement que tu ne peux pas soupçonner devant des commis de magasin [*sic*], et paraître recevoir *la charité* de M. Ancelle, et exhiber ce malheureux papier au comptoir en sortant. Une petite chose

comme celle-là ravive toujours en moi le souvenir de toutes les avanies que j'ai subies. Si tu savais combien il m'a fait souffrir en quelques années ! Il y a eu une époque où ma personne, mes opinions et mes affections étaient une risée perpétuelle pour son horrible femelle, sa hideuse fille, et ses affreux polissons d'enfants. Mais les gens riches et heureux ne devinent jamais rien, et n'ont aucune délicatesse.

Enfin, j'ai payé les frais de l'exhumation et de la réinhumation qui ont été plus loin que je ne croyais : 86 fr. le terrain, 10 fr. pour les ouvriers, 25 pour l'entourage en menuiserie : 121 fr. Après avoir payé ma blanchisseuse, ma concierge, et acheté un peu de bois, il ne m'est rien resté.

Puis je suis resté sans vouloir aller chez le tailleur de M. Ancelle, et ne pouvant pas non plus aller chez mon homme sans argent. Cependant hier, ne me doutant pas du dégel du soir, et devant aller demander à dîner à un ami, je suis allé chez l'homme en question qui m'a dit que ne me voyant pas venir à l'époque fixée, il avait retiré les objets et en avait vendu 2 sur 3. Je n'avais pas le droit de me plaindre. J'enverrai aujourd'hui chercher chez lui l'objet restant. C'est justement le plus indispensable, un pantalon. Il me le revendra 20 fr. — Le tout, il y a quelques mois, m'avait coûté 120 fr. — Je me suis rappelé de plus que j'avais laissé dans mon ancien quartier, au Château-d'Eau, une redingote très bien faite, à réparer. Si elle existe encore, cela me coûtera 15 fr. — Je ferai venir *chez moi* un cordonnier aujourd'hui, 12 fr. — un chapeau 17. — Je paierai aujourd'hui *sur MON ARGENT* 40 fr. à ma propriétaire dont tu

me tiendras compte le 8 sur le vu de la quittance, si je suis aussi gêné.

20	Tu vois qu'il n'y a aucune exagération de ma part en demandant aujourd'hui 150 fr. à M. Ancelle, 100 dont il a le reçu, et 50 dont j'ajoute le reçu à chacune des deux lettres à lui destinées.
15	
12	
17	
40	
<hr/>	
104	

Il est évident qu'il manquera plusieurs choses, entre autres une redingote d'hiver, et un gilet quelconque. *Je puis me passer du gilet si je retrouve ma redingote.* Quant à l'autre objet, je le prendrai peut-être chez le tailleur en question. Et c'est pour cela que tout considéré, je garde la lettre de M. Ancelle. Mais si je m'en sers, CE NE SERA QUE DANS UNE MESURE TRÈS INFÉRIEURE À CELLE QU'IL A MARQUÉE, et au moins n'irai-je pas étaler des guenilles dans cet endroit. J'irai, déjà un peu vêtu. Mais IL EST POSSIBLE QUE JE NE M'EN SERVE PAS DU TOUT, ET C'EST À QUOI JE M'APPLIQUERAI.

En supputant ainsi, il me resterait donc 46 fr. pour manger sol à sol, et tâcher d'en finir avec mon satané livre en 8 ou 10 jours. — Hier soir, pendant que j'étais allé pour m'informer de mes vêtements et pour dîner chez un ami, M. Ancelle est venu et m'a fait dire d'aller chez lui ce matin. Que diable veut-il m'annoncer? Quelque nouvelle pénible? Quelque ancienne affaire de créancier? Mais comment veut-il donc que j'aille — sans compter la perte de la journée, — dépenser 10 ou 12 fr. de voiture, — ou me traîner dans la boue et la neige?

Si tu adoptes la version n° 1, il faut que tu ajoutes un mot de toi dedans. Si tu adoptes la version n° 2, *il faut me renvoyer purement le commissionnaire avec l'argent, et faire mettre à la poste la lettre à M. Ancelle après l'avoir cachetée.* — Dans le 1^{er} cas explique au commissionnaire qu'il faut qu'il aille là-bas.

Toi au moins, tu as eu l'esprit de te rappeler qu'il y avait du M. de Piété dans mon affaire. — Figure-toi que M. Ancelle est pour moi un tel embarras et une telle crainte que quand il est venu deux ou trois fois chez moi, j'ai envie de déménager pour lui cacher mon adresse. J'ai dans l'idée qu'il me compromet, et qu'il jase avec les êtres inférieurs dont on vit forcément entouré.

Tu m'as écrit une lettre bien triste et bien charmante, mais toujours empreinte de ton inguérissable exagération. La femme morte⁽¹⁾, je l'ai presque haïe. Mais je l'ai laissée mourir dans la plus vraie misère. Et est-ce moi qui ai inventé les préjugés et le respect des morts? Ce n'est donc qu'une pure question de convenance.

— Si tu le désires, j'enverrai chez toi la quittance demain. — Je ne te dirai pas, comme les bêtes, que je te souhaite une bonne année, car tu me répondrais que c'est à moi à te la faire.

C. B.

P. S. — Relativement aux derniers mots de ta lettre, je pense tout à fait comme toi; je voudrais aller même au delà, et non seulement prendre

⁽¹⁾ Voir les lettres 148-150 et 154-155.

moins, mais même *ne rien prendre du tout*. Sera-ce possible ?

Du reste, je ne me suis jamais fait faire d'avance sans ton autorisation.

C. B.

Je t'assure que je suis fort délivré maintenant, et que je me considère comme heureux — relativement — pour 10 jours.

157. À LA MÊME.

31 décembre 1853.
Midi.

Laisse-moi me débrouiller et travailler 4 ou cinq jours. D'ailleurs depuis le 1^{er} jusqu'au 30 je ne sortirai pas. Il [me] faut à tout prix un travail violent, comme une espèce de cautérisation sur les vieilles plaies. — Il est bien heureux que le commissionnaire soit revenu ici avant d'aller là-bas. En mettant 50 au lieu de 150 tu ouvrais une possibilité à une nouvelle erreur à M. Ancelle, qui m'avait envoyé 50 fr. au lieu de 150, *et qui se serait entêté à ne pas se rappeler qu'il a un reçu de 100 fr. de moi dont je n'ai pas reçu l'argent*. J'ai fait un faux, si cela peut s'appeler ainsi, c'est-à-dire qu'avec la connaissance que j'ai de ton écriture, j'ai fait 1 devant le 50. Il est évident que ton intention était bien dirigée par ma lettre, mais en ne lui rappelant pas qu'il me *redevait 100 fr.* — tu me mettais dans le cas de n'en recevoir que 50, et

conséquemment rien de possible aujourd'hui, — Bon Dieu! que de diplomatie et d'efforts pour se vêtir.

Ainsi que je te l'ai dit, je lui renverrai dans quelques jours sa lettre de crédit, sans m'en être servi — ou bien si je m'en sers, ce ne sera que dans une mesure très modeste. 40 fr. peut-être.

Du reste, pour tout dire, je crois que je l'ai gardée, mû au fond par un sentiment de défiance, voulant qu'il me restât au moins cette chance d'être habillé, s'il ne voulait pas absolument comprendre ma lettre et mes chiffres.

Merci. — Du reste, je vais être inquiet jusqu'à ce que cet homme soit revenu de Neuilly. — J'ai oublié dans les chiffres que je t'ai écrits ce matin les étrennes forcées à 3 ou 4 individus. — Ainsi, juge, si avec cette nécessité de payer *mon loyer*, et *une partie de mes vêtements*, et *les étrennes*, — sans compter qu'il faut que je garde de l'argent pour plusieurs jours — si je vais être à mon aise avec 150 fr.

CHARLES.

1854

158. À MADAME AUPICK.

[91, rue du Cherche-Midi.]

Mardi 3 janvier 1854.

Je voulais te répondre longuement ce matin, mais cela m'est absolument impossible. Je suis obligé de sortir pour aller chercher *un peu d'argent*

qui m'attend quelque part. — Et j'emporte même mes livres avec moi pour travailler au cabinet de lecture, car je ne sais pas rentrer quand je suis sorti. Ainsi je garderai *cet argent* — que je vais chercher pour moi, pendant que mon loyer sera payé en mon absence.

Ne paie pas le commissionnaire. Et cette fois-ci ne t'avise pas de mettre des pièces de dix sols sous l'enveloppe.

Il m'a été *littéralement* impossible de payer sur mes 150 fr. le loyer qui va écheoir [sic]. Et comme j'avais eu l'imprudence de lui promettre, elle a été fort désolée. — C'est donc elle qui recevra mes 40 fr., c'est à elle que tu les adresseras, — sans un mot, — simplement roulés dans du papier, et mis sous enveloppe avec cette suscription :

60, rue Pigale

à madame Gély, de la part de M. C. Baudelaire.

Comme elle attend cet argent, elle me mettra ma quittance sur mon secrétaire; je la trouverai ce soir, et je te l'expédierai par la poste demain.

Je n'ai vraiment pas le temps de répondre ce matin à tout ce que tu me dis. Je n'ai pas jeté l'argent par la fenêtre; il ne m'est pas resté un sol; mais c'est une grande jouissance de n'avoir pas le vent dans le derrière, et la boue dans les pieds. — Je ne me suis pas encore servi de la lettre de M. Ancelle⁽¹⁾.

Je t'écrirai sans doute demain en te renvoyant ce papier.

CHARLES.

(1) Une lettre de crédit sur le tailleur d'Ancelle, voir les numéros 154 et 156.

159. À LA MÊME.

Mercredi 4 janvier 1854.

Je suis obligé de te faire aujourd'hui les mêmes excuses qu'hier. — Sois sûre que désormais, ou du moins avant un bien longtemps [*sic*], je ne te demanderai plus rien, et à M. Ancelle que la moitié de ce que je lui prenais autrefois. Je ne t'écrirai qu'après que j'aurai revu le directeur du *Moniteur*⁽¹⁾ qui doit me croire un *farceur* et que je serai tranquille sur la destinée de mes articles.

Dans trois jours peut-être. — Voici la quittance⁽²⁾.

CHARLES.

160. À CHAMPFLEURY.

Samedi 14 janvier 1854.

Mon cher ami, hier soir après avoir trouvé chez moi votre prospectus⁽³⁾, je vous écrivis immédiatement qqes mots que j'ai brûlés ce matin, par je ne sais quel respect humain, et dans la crainte que ma lettre écrite dans une vive surexcitation ne vous prêtât un peu à rire, tant par la très expansive amitié que je vous y témoignais que par les quelques observations de *maniaque* ou de *tâtillon*, — à

(1) Pour la publication des traductions d'Edgar Poe.

(2) Voir la lettre précédente.

(3) Nous ne l'avons pas retrouvé.

vosre gré, — que je vous soumettais. Finalement, vous voyez que je recommence.

Je trouve décidément votre titre très beau. Le prospectus est en général d'une grande tournure. C'est certainement une chose très importante pour vous de sortir des petits cadres, et vous ne sauriez croire combien, à ce point de vue, je me réjouis de votre publication.

Mais, — et c'est ici que commence le *tâtillonnage*,

Ne reculait pas de vivre est une grossissime faute de français. Ne craignait pas de vivre, — se résignait à vivre, — se condamnait à vivre, — ne reculait pas devant la nécessité de vivre, — mais *Reculer de quelque chose !!!*

L'auteur n'a qu'une croyance : le Roman.

C'est comme si Dupont disait : je n'ai qu'une *croyance* : la Chanson. Le Roman est un art plus utile et plus beau que les autres, il n'est pas une *croyance*, pas plus que l'Art lui-même. C'est du baragouin romantique. Vous rappelez-vous le temps où on écrivait des choses telles que : Moi, j'ai *foi* dans l'art, — ou — j'ai *foi* dans le Beau, voilà toute *ma croyance* ? — Ce qu'est une *croyance*, c'est le Bouddhisme, le Christianisme, la Rédemption, etc...

Trouvez-vous réellement qu'à votre âge et avec votre force actuelle il soit bien utile d'exhumer les compliments de Victor Hugo qui en a inondé les êtres les plus vulgaires⁽¹⁾ ?

(1) Il s'agissait sans doute des louanges dithyrambiques que Victor Hugo, le 10 décembre 1846, avait envoyées à Champfleury à propos de son *Chien-Caillo* dont il écrivait que c'était là « un

N'y a-t-il pas aussi dans l'ensemble de votre prospectus une espèce de préoccupation jalouse involontaire de Dickens et des grosses machines d'Eugène Sue?

... *Titre IRONIQUE de contes* n'est pas juste ce que vous vouliez dire. Du reste, j'avoue que j'ignore si l'expression égale à votre pensée existe.

... *premières publications qui ressortent, sauf les publications de 1853, du domaine de la Nouvelle*⁽¹⁾.

Comment voulez-vous qu'au point de vue de la Rhétorique [*sic*] publique et communément adoptée *M^{lle} Mariette, Delteil*, etc... soient autre chose que des nouvelles? — ou bien, — n'aurai-je pas compris du tout? — Et en ce cas, ce serait encore la faute de la phrase.

Encore un mot. — En pensant à votre affaire, j'ai trouvé, comme vous, évidemment, que 6 vol. vendus pour 10 ans au prix de 25.000 fr. ne vous rapporteraient pas 420 fr. par volume chaque année. Et encore, vous sacrifiez tous les genres d'édition. — Enfin, j'ai fini, — foutez-vous de moi, si cela vous fait bien plaisir. Dans deux ou trois jours, je vous écrirai un mot relativement à la chose dont nous avons parlé. — Je veux bien

petit chef-d'œuvre de fantaisie humaine et vraie», dans une lettre où il affectait une modestie assez agaçante :

«J'accepte votre dédicace comme un serrement de main que nous nous donnerons en public. Vous avez médité sur ceux qui souffrent, et moi aussi. C'est à peu près mon seul titre de gloire...»

Baudelaire n'avait assurément pas tort d'engager son ami à ne pas reproduire un tel certificat. Mais lui-même, en 1858, n'en demandera-t-il pas un à l'exilé de Hauteville-House, et ne le publiera-t-il pas en tête de son *Théophile Gautier*?

⁽¹⁾ On peut s'étonner que Baudelaire n'ait pas aussi relevé *ressortent du* pour *ressortissent au*.

prendre mes mesures pour être sûr de trouver Turgan⁽¹⁾.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

161. À J.-H. TISSERANT⁽²⁾.

Samedi, 28 janvier 1854.

J'ai reçu de vous une lettre, mon cher Monsieur Tisserant, qui contient un gros paquet de compliments⁽³⁾. Attendez donc que je les aie mérités. — Nous verrons plus tard s'il y a lieu pour moi d'être loué; du reste, je sens très bien que je vais faire sur moi-même, — et cela aura été, il faut le dire, à votre instigation, — une grande épreuve. — Dans peu de temps d'ici, je saurai si je suis capable d'une bonne conception dramatique. —

⁽¹⁾ Directeur du *Moniteur*.

⁽²⁾ Jean-Hippolyte Tisserant (1809-1877), acteur alors en renom du théâtre de l'Odéon. Il s'agit ici du scénario de *L'Ivrogne*, drame qui ne devait jamais être achevé. Nous avons reproduit et annoté la partie substantielle de cette lettre, dans notre édition des *JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELI-QUIÆ*, t. I. Le lecteur voudra bien se reporter à ce volume.

⁽³⁾ Le texte complet de la lettre de Tisserant figure in *E.-J. CRÉPET*, p. 433-435. On y lit notamment :

« Allongez les jambes de votre intelligence, et venez faire un tour dans le grand drame. »

Exhortation qui, adressée par un Tisserant à un Baudelaire, ne manque pas de force comique, et ceci, qui est moins sot :

« La base dont vous me parlez est solide : la *rêverie*, la *fainéantise*, la *misère*, l'*ivrognerie* et l'*assassinat*; avec ces cinq notes-là, on peut faire une mélodie terrible. »

C'est du reste à ce sujet, et pour vous mettre au courant de l'état de cette conception, que je vous écris une lettre un peu longue, que j'avais le projet de vous écrire depuis plusieurs jours, et que je remettais de jour en jour.

— D'abord, permettez-moi de vous dire une chose dont je serai enchanté d'être débarrassé, car elle frise l'indiscrétion, et quand bien même nous serions des anges, nous sommes des connaissances bien nouvelles. — Mes articles, mes malheureux articles, mes maudits articles ont l'air de s'allonger sous ma main, j'ai encore pour quelques jours de travail, je ne peux pas quitter ma table sous peine de retarder le moment bienheureux où je serai débarrassé de ce souci et surtout où je toucherai une grosse somme. *Or, je n'ai plus le sol*, littéralement; 20, 25 fr. représentent pour moi, quand je suis enfermé comme maintenant, une semaine. Il va sans dire que, si cela ne troublait pas trop votre bourse, — je vous les remettrais bientôt, *peut-être* dans les premiers jours de février, — et — si vous vouliez être tout à fait aimable, — au lieu de les remettre à cet homme, vous me les apporteriez vous-même, — et vous viendriez me faire une visite, — *surtout* si vous n'avez pas d'argent. Une bonne visite est, quand on vit enfermé, la meilleure des distractions.

Je reviens à notre affaire qui me tient à cœur et je désire fortement que nous nous entendions très bien, — je sens que je peux avoir besoin de vous, et je crois que dans de certains cas vous devez, mieux que moi, distinguer le possible de l'impossible.

— Quoique ce soit une chose importante, —

je n'ai pas encore songé au titre; — *Le puits? L'ivrognerie? La Pente du mal?* etc.

Ma principale préoccupation, quand je commençai à rêver à mon sujet, fut : à quelle classe, à quelle profession doit appartenir le personnage principal de la pièce? — J'ai décidément adopté une profession lourde, triviale, rude. LE SCIEUR DE LONG. Ce qui m'y a presque forcé, c'est que j'ai une chanson⁽¹⁾ dont l'air est horriblement mélancolique, et qui ferait je crois un magnifique effet au théâtre, si nous mettons sur la scène le lieu ordinaire du travail, ou surtout, si, comme j'en ai une immense envie, je développe au 3^e acte le tableau d'une *goguette lyrique* ou d'une *lice chansonnière*. Cette chanson est d'une rudesse singulière. Elle commence par :

*Rien n'est aussi-z-aimable, —
Fanfru-Cancru-Lon-La-Labira —
Rien n'est aussi-z-aimable
Que le Scieur de Long.*

Et ce qu'il y a de meilleur, c'est qu'elle est presque prophétique, elle peut devenir *La Romance du Saule*⁽²⁾ de notre drame populacier. Ce scieur de long si aimable finit par jeter sa femme à l'eau,

⁽¹⁾ Voir *Les Scieurs de long* dans les *Chansons populaires de France*, notices par Champfleury, accompagnement par J.-B. Weckerlin (1860). Le texte qui en est donné dans ce recueil où G. Courbet l'avait illustré, présente quelques variantes avec la version de Baudelaire.

⁽²⁾ Est-il nécessaire de rappeler que cette romance-là, connue déjà en Angleterre avant que Shakespeare l'introduisît dans son *Othello*, avait été popularisée en France par les traducteurs de ce drame, notamment par Letourneur et par Ducis (qui se disait fièrement «le poète du saule»), par Alfred de Musset, par Rossini, etc.?

et il dit en parlant à la *Sirène* (que c'est donc bizarre! je présume qu'il est question de la vague, et de son bruit musical, car il y a pour moi une lacune avant cet endroit) :

*Cbante, Sirène, cbante,
Fanfru-Cancru-Lon-La-Labira —
Cbante, Sirène, Cbante,
T'as raison de chanter.*

*Car t'as la mer à boire,
Fanfru-Cancru-Lon-La-Labira —
Car t'as la mer à boire,
Et ma mie à manger!*

Il faudra que j'écrive à quelqu'un du pays pour remplir cette lacune et pour faire noter l'air.

Mon homme est rêveur, fainéant, il a, ou il croit avoir des aspirations supérieures à son monotone métier, et comme tous les rêveurs fainéants, il s'enivre.

La femme doit être jolie. — Un modèle de douceur, de patience, et de bon sens.

Le tableau de la *goguette* a pour but de montrer les instincts lyriques du peuple, souvent comiques et maladroits. — Autrefois, j'ai vu les *goguettes*, il faudra que j'y retourne, — ou plutôt nous irons ensemble, — il sera peut-être possible d'y prendre des échantillons de poésie tout faits. De plus, ce tableau nous fournit un délassement au milieu de ce cauchemar lamentable.

Je ne veux pas ici vous faire un scénario détaillé, puisque dans quelques jours, j'en ferai un dans les règles, et celui-là vous l'analyserez de façon à m'éviter quelques gaucheries. Je ne vous donne aujourd'hui que quelques notes.

Les deux premiers actes sont remplis par des scènes de misère, de chômage, des querelles de ménage, d'ivrognerie et de *jalousie*. Vous verrez tout à l'heure l'utilité de cet élément nouveau.

Le 3^e acte, la *goguette*, — où sa femme de qui il vit séparé, inquiète de lui, vient le chercher. C'est là qu'il lui arrache un rendez-vous pour le lendemain soir, — *Dimanche*.

Le 4^e acte. Le crime, — bien prémédité, bien préconçu. — Quant à l'exécution, je vous la raconterai avec soin.

Le 5^e acte. — (Dans une autre ville), le dénouement, c'est-à-dire la dénonciation du coupable par lui-même, sous la pression d'une obsession. — Comment trouvez-vous cela? — Que de fois j'ai été frappé par des cas semblables en lisant la *Gazette des tribunaux*!

Vous voyez combien le drame est simple. Pas d'imbroglios, pas de surprises. Simplement le développement d'un vice, et des résultats successifs d'une situation.

J'introduis deux personnages nouveaux :

Une sœur du scieur de long, créature aimant les rubans, les bijoux à 25 sols, les guinguettes et les bastringues; — ne pouvant pas comprendre la vertu chrétienne de sa belle-sœur. — C'est le type de la perversité précoce parisienne.

Un homme jeune, — assez riche, — d'une profession plus élevée, — profondément épris de la femme de notre ouvrier, — mais honnête et admirant sa vertu. — Il parvient à glisser de temps à autre un peu d'argent dans le ménage.

Quant à elle, malgré sa puissante religion, sous la pression des souffrances que lui impose son

mari — elle pense quelquefois un peu à cet homme, et ne peut pas s'empêcher de rêver à cette existence plus douce, plus riche, plus décente, qu'elle aurait pu mener avec lui. — Mais elle se reproche cette pensée comme un crime, et lutte contre cette tendance; — je présume que voilà un élément dramatique. — Vous avez déjà deviné que notre ouvrier saisira avec joie le prétexte de sa jalousie surexcitée pour se cacher à lui-même qu'il en veut surtout à sa femme de sa résignation, de sa douceur, de sa patience, de sa vertu ⁽¹⁾. — Et cependant il l'aime, — mais la boisson et la misère ont déjà altéré son raisonnement. — Remarquez de plus que le public des théâtres n'est pas familiarisé avec la très fine psychologie du crime, et qu'il eût été bien difficile de lui faire comprendre une atrocité sans prétexte.

En dehors de ces personnages, nous n'avons que des êtres accessoires : peut-être un ouvrier *farceur* et mauvais sujet, amant de la sœur; — des filles, — des habitués de barrières, — de cabarets, — d'estaminets, — des matelots, des agents de police.

Voici la scène du crime ⁽²⁾. — Remarquez bien qu'il est déjà prémédité. L'homme arrive le premier au rendez-vous. Le lieu a été choisi par lui. — *Dimanche soir*. — Route ou plaine obscure. —

⁽¹⁾ C'est en somme le héros alcoolique du *Chat noir* d'Edgar Poe qui reparait ici. — Cf. aussi, pour la haine que peut susciter une femme *trop parfaite* : *PETITS POÈMES EN PROSE, Portraits de maîtresses*, p. 147-149.

⁽²⁾ Elle est empruntée, nous l'avons montré dans *JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUÆ*, au *Champavert* de Petrus Borel, — comme le dénouement l'est au *Démon de la perversité* (*NOUVELLES HISTOIRES EXTRAORDINAIRES*).

Dans le lointain, bruits d'orchestre de bastringue. — Paysage sinistre et mélancolique des environs de Paris. — Scènes d'amour — aussi tristes que possible — entre cet homme et sa femme; — il veut se faire pardonner; — il veut qu'elle lui permette de vivre et de retourner près d'elle. — Jamais il ne l'a trouvée si belle. — Il s'attendrit de bonne foi. — Ils passent, ils s'éloignent, repassent. La scène peut ainsi rester vide une ou deux fois, — ce qui, à ce qu'on dit, est contre les règles; mais je m'en fiche, — je crois que cette scène vide, ce paysage nocturne solitaire peuvent augmenter le lugubre de l'effet. — Il en redevient presque amoureux; il désire, il supplie, — la pâleur, la maigreur la rendent plus intéressante, et sont presque des excitants. Il faut que le public devine de quoi il est question. Malgré que la pauvre femme sente aussi sa vieille affection remuée, — elle se refuse à cette passion sauvage dans un pareil lieu. — Ce refus irrite le mari qui attribue cette chasteté à l'existence d'une passion adultère ou à la défense d'un amant. — « *Il faut en finir; cependant je n'en aurai jamais le courage, — je ne peux pas faire cela MOI-MÊME.* » Une idée de génie — pleine de lâcheté et de superstition — lui vient.

Il feint de se trouver très mal, ce qui n'est pas difficile, son émotion vraie aidant à la chose : — « *Tiens, là-bas, au bout de ce petit chemin, à gauche, — tu trouveras un poirier (ou un pommier); — va me chercher un fruit.* » (Remarquez qu'il peut trouver un autre prétexte — je jette celui-là sur le papier en courant.)

La nuit est très noire, la lune s'est cachée. Sa femme s'enfonçant dans les ténèbres, il se lève de la pierre

où il s'est assis, et se colle l'oreille contre terre :
« à la grâce de Dieu ! si elle échappe, tant mieux, — si elle y tombe, c'est Dieu qui la condamne ! »

Il lui a indiqué la route où elle doit trouver un puits, presque à ras de la terre.

On entend le bruit d'un corps lourd tombant dans l'eau, — mais précédé d'un cri, — et les cris continuent.

Que faire ? On peut venir, — je puis passer, je passerai pour l'assassin. — D'ailleurs, elle est condamnée... — « Ab ! il y a les pierres ! — les pierres qui font le bord du puits ! »

Il disparaît en courant.

Scène vide.

A mesure que le bruit des pavés tombants se multiplie, les cris diminuent. — Ils cessent.

L'homme reparaît : « JE SUIS LIBRE ! — *Pauvre ange, elle a dû bien souffrir !* »

Tout ceci doit être entrecoupé par le bruit lointain de l'orchestre. — A la fin de l'acte, des groupes d'ivrognes et de grisettes qui chantent, — entre autres la sœur, — reviennent par la route.

Voici en peu de mots l'explication du dénouement⁽¹⁾. Notre homme a fui. — Nous sommes maintenant dans un port de mer ; — il pense à s'engager comme matelot. — Il boit effroyablement : estaminets, tavernes de matelots, — *musicos*. — Cette idée : *Je suis libre, libre, libre* — est devenue l'idée fixe, obsédante. Je suis *libre*, — je suis *tranquille*, — *on ne saura jamais rien*. — Et comme il boit toujours, et qu'il boit effroyablement depuis plusieurs mois, sa volonté diminue

⁽¹⁾ Voir note 2, p. 252.

toujours, — et l'idée fixe finit par se faire jour par quelques paroles prononcées à voix haute. Sitôt qu'il s'en aperçoit, il cherche à s'étourdir par *la boisson*, par *la marche*, par *la course*; — mais l'étrangeté de ses allures le fait remarquer, — un homme qui court toujours a évidemment *fait quelque chose*. On l'arrête; alors — avec *une volubilité*, *une ardeur*, *une emphase extraordinaire*, avec une minutie extrême, — très vite, très vite, comme s'il craignait de n'avoir pas le temps d'achever, — il raconte tout son crime. — Puis il tombe évanoui. — Des agents de police s'en emparent et le portent dans un fiacre.

C'est bien fin, n'est-ce pas, et bien subtil? mais il faut absolument le faire comprendre. — Avouez que c'est vraiment terrible. — On peut faire repaître la petite sœur dans une de ces maisons de débauche et de ribotte [*sic*] faites pour les matelots.

Encore deux mots : êtes-vous fort vis-à-vis de vos directeurs?

Est-il vrai que Royer⁽¹⁾ impose sa collaboration secrète? — Je n'accepterais pas cela.

Je suis tout à vous. Mes terribles besoins d'argent vous répondront de mon activité.

CH. BAUDELAIRE.

Vous me ferez vos observations là-dessus. Je serais bien *disposé* à diviser l'œuvre en *plusieurs*

(1) Alphonse Royer, homme de lettres, auteur dramatique et directeur de l'Odéon de 1853 à 1856.

tableaux courts, au lieu d'adopter l'incommode division des cinq longs actes.

C. B.

Ne détruisez pas ma lettre, elle pourra, dans de certains cas, nous servir de note, ou de memento⁽¹⁾.

162. À JEAN WALLON.

30 janvier 1854.

[L. a. s., 1 p. in-4°.]

Curieuse lettre dans laquelle il le remercie de l'envoi d'un de ses livres; il relève un mauvais emploi du mot *talent* qui prête à un calembour, et le prie de remarquer que son nom ne s'écrit pas Baudelaire, mais bien Baudelaire⁽²⁾.

163. À MADAME AUPICK.

31 janvier 1854.

Je voulais t'écrire depuis plusieurs jours une lettre assez longue, car j'ai plusieurs choses à te dire; mais chaque jour apporte avec lui tant de courses, d'ennuis et d'occupations, que je la remettais sans cesse, et que je suis obligé de la remettre encore. Il m'est arrivé quelque chose d'heureux, qui peut avoir dans peu de temps de très grandes

⁽¹⁾ Cette recommandation figure, dans la pièce manuscrite, en tête du premier feuillet.

⁽²⁾ On trouvera la réponse de Wallon dans *E.-J. CRÉPET*, p. 452 et seq.

conséquences; je te raconterai cela. Cependant j'ai si souvent manqué les plus belles occasions du monde, qu'il ne faut pas se monter la tête. Aussi bien je pourrais te dire en deux mots de quoi il s'agit : c'est d'un grand drame en cinq actes pour l'*Odéon* sur la misère, l'ivrognerie et le crime. La vérité est que je n'ai pas lu mon *scenario* à la direction; mais c'est le principal acteur de l'endroit qui a exigé, pour ainsi dire, que je fisse cela pour lui, et la vérité est que je me suis tiré de la construction de cette grosse machine avec une habileté que je ne me connaissais pas⁽¹⁾. Mais il ne faut pas se faire illusion. Il faut maintenant *écrire la pièce*, puis il y a *le directeur*, et puis la censure, et puis M^{***}, qui est une brute⁽²⁾. Par bonheur l'acteur en question est un acteur à recettes; de plus, il est au mieux avec l'autorité — du moins, je crois l'avoir deviné, et enfin il m'a affirmé que mon œuvre était fort bien construite.

Je t'en prie, ne garde pas mon homme; tu m'écriras un autre jour; d'ailleurs, je t'écrirai demain, en te renvoyant la quittance; j'attends cet homme pour l'envoyer dans un journal avec un article; puis il faut que j'aille à Neuilly. Remets-lui purement et simplement les 40 francs⁽³⁾.

A demain, je t'embrasse.

CHARLES.

(1) Voir la lettre à Tisserant du 28 janvier 1854.

(2) N'ayant pas eu l'original de cette lettre entre les mains, nous ignorons l'identité de la «brute».

(3) La date de la lettre et le montant qui vient en cause donnent à croire qu'il s'agissait du loyer mensuel de la chambre que Baudelaire occupait alors 60, rue Pigalle.

164. À LA MÊME.

6 février 1854.

Ma chère mère, sans discussion aucune, il me faut à tout prix — à tout prix — *entends-tu bien ? à tout prix, — aujourd'hui même*, la somme de deux cents francs; je viens de la demander à M. Ancelle; *il ne s'agissait pas de l'hypothéquer sur toi, il s'agissait de la lui faire rembourser par un journal à la fin du mois*. Il craint, il hésite; avec un mot de toi il n'hésitera pas. Donne-moi donc un mot pour lui, vite, vite, et n'hésite pas, et ne m'écris pas de lamentations. Je suis en voiture depuis deux jours courant après cet argent, et je n'ai pas sur moi la quittance que je devais t'envoyer il y a quatre jours. *Je te répète que le remboursement de cet argent ne te regarde pas*; M. Ancelle touchera pour moi de l'argent le 5 mars. Mais j'ai besoin de ton approbation, pas autre chose.

Je t'écris sur sa table, et je vais immédiatement porter cette lettre dans le quartier. Si je n'ai pas cet argent, j'ignore absolument ce que je vais devenir, je n'ai qu'à brûler tous mes livres, ne plus m'occuper de rien, et à fermer les yeux sur les conséquences. Je sais que je te déchire le cœur, et que je t'effraye par ces lettres-là; mais dans la préoccupation où je suis, je ne peux pas t'écrire les explications que je voulais t'envoyer, il y a quelques jours. J'attends ta réponse pour retourner à Neuilly.

C. BAUDELAIRE.

Tout ce que j'ai reçu au commencement du

mois a été employé à payer des dettes : j'en ai donné à M. Ancelle la preuve.

(1) Je viens de réfléchir en voiture, d'abord que c'était aujourd'hui *ton lundi*; je te supplie néanmoins de penser à mon agitation, et d'interrompre toutes les causeries. — Tu vois qu'il s'agit d'une chose grave.

Secondement, qu'à la rigueur, à l'extrême rigueur — je pourrai peut-être arranger aujourd'hui mes affaires, non pas avec deux cents francs, mais avec la vulgaire somme de cent vingt. — Que ta lettre à M. Ancelle soit cachetée, ou bien, si elle est adressée à moi, qu'elle soit conçue de façon que je puisse la lui renvoyer à lui-même, sans que j'aie à souffrir devant lui de reproches intimes. — Mon autre lettre te donnera momentanément des explications suffisantes. — Sauve-moi avant tout.

C. B.

165. À POULET-MALASSIS.

Mardi, 7 février 1854.

Je vous remercie de tout mon cœur; il est impossible de ne pas faire crédit à quelqu'un qui le demande si gracieusement. — Il y avait bien long-

(1) Les deux paragraphes qui suivent avaient été donnés antérieurement comme constituant la fin de la lettre du 5 avril 1855. Mais ils ne peuvent lui avoir appartenu, car le 5 avril 1855 tombait un jeudi et nous voyons ici qu'ils furent écrits un lundi. D'ailleurs il y est question d'un cas d'urgence et d'une somme de deux cents francs, comme dans la lettre du 6 février 1854. Nous avons donc pensé devoir les joindre à celle-ci.

temps que j'étais privé d'un *Lucain*⁽¹⁾. — Quant aux romans, je ne les connais pas du tout.

Je dirai simplement à Champfleury de se rappeler qu'il vous a promis quelque chose.

Une autre fois, je vous écrirai plus longuement ; je suis pris dans une insupportable occupation⁽²⁾.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

Je n'ai du reste aucun reproche à vous faire. Il n'y a pas cette fois trop d'esprit dans votre lettre⁽³⁾.

166. À MADAME SABATIER.

[Paris, rue Frochot.]

Mardi 7 février 1854.

Je ne crois pas, madame, que les femmes en général connaissent toute l'étendue de leur pouvoir, soit pour le bien, soit pour le mal. Sans doute, il ne serait pas prudent de les en instruire toutes également. Mais avec vous on ne risque rien ; votre âme est trop riche en bonté pour donner place à la *fatuité* et à la cruauté. D'ailleurs vous avez été sans aucun doute tellement abreuvée, saturée de

(1) Voir le début de la lettre 153. — Baudelaire a maintes fois célébré les beautés de la *Pharsale*. Dès 1846, il avait d'ailleurs annoncé pour paraître prochainement : *Les Amours et la Mort de Lucain*, ouvrage dont aucun fragment n'est venu jusqu'à nous.

(2) Peut-être l'établissement définitif de ses traductions qui commenceront à paraître en juillet.

(3) Voir le *post-scriptum* de la lettre au même, 16 décembre 1853.

flatteries qu'une seule chose peut vous flatter désormais, c'est d'apprendre que vous faites le bien, — même sans le savoir, — même en dormant, — simplement en vivant.

Quant à cette *lâcheté de l'anonyme*, que vous dirai-je, quelle excuse alléguerai-je, si ce n'est que ma première faute commande toutes les autres, et que le pli est pris. — Supposez, si vous voulez, que quelquefois sous la pression d'un opiniâtre chagrin je ne puisse trouver de soulagement que dans le plaisir de faire des vers pour vous, et qu'ensuite je sois obligé d'accorder le désir innocent de vous les montrer avec la peur horrible de vous déplaire. — Voilà qui explique *la lâcheté*.

*Ils marchent devant moi, ces Yeux extraordinaires
Qu'un Ange très savant a sans doute aimantés;
Ils marchent, ces divins frères qui sont mes frères,
Suspendant mon regard à leurs feux diamantés.*

*Me sauvant de tout piège et de tout péché grave,
Ils conduisent mes pas dans la route du Beau;
Ils sont mes serviteurs et je suis leur esclave;
Tout mon Être obéit à ce vivant Flambeau.*

*Charmants Yeux, vous brillez de la clarté mystique
Qu'ont les cierges brûlant en plein jour; — le Soleil
Rougit mais n'éteint pas leur flamme fantastique;*

*Ils célèbrent la Mort, vous chantez le Réveil;
— Vous marchez en chantant le Réveil de mon Âme,
Astres dont le Soleil ne peut flétrir la flamme⁽¹⁾ !*

N'est-il pas vrai que vous pensez comme moi, — que la plus délicieuse beauté, la plus excellente et la plus adorable créature, — vous-même par

(1) On a reconnu *Le Flambeau vivant*.

exemple, — ne peut pas désirer de meilleur compliment que l'expression de la gratitude pour le bien qu'elle a fait⁽¹⁾?

167. À LA MÊME.

[S. d.]

After a night of pleasure and desolation, all my soul belongs to you⁽²⁾.

*Quand chez les débauchés l'Aube blanche et vermeille
Entre en société de l'Idéal rongeur,
Par l'opération d'un mystère vengeur
Dans la bête assoupie un Ange se réveille;*

*Des Cieux Spirituels l'inaccessible azur
Pour l'homme terrassé qui rêve encore et souffre
S'ouvre, et s'enfonce avec l'attrance du gouffre.
— Ainsi, Forme divine, Être lucide et pur,*

*Sur les débris fumeux des stupides orgies
Ton souvenir plus clair, plus rose, et plus charmant,
Pour mes yeux agrandis voltige incessamment.*

— *Le Soleil a noirci la flamme des bougies;*
— *Ainsi, toujours vainqueur, ton Fantôme est pareil,*
— *Âme resplendissante, — à l'éternel Soleil⁽³⁾.*

[Sans signature.]

(1) Voir la note 1, page 264.

(2) Dans son cruel *Memoir*, Griswold avait éclairé un égarement d'Edgar Poe par cette courte note : *After a night of insanity and exposure*. Il est difficile de ne pas croire que Baudelaire s'en était souvenu. Et M^{me} Sabatier, à son tour, se souviendra de la singulière déclaration par laquelle débutait cet envoi — dans un billet à son dernier ami, billet qui a passé en vente lors de la dispersion de la collection Fernand Vandérem et qui commençait par ces mots : *Day of pleasure and desolation...*

(3) On a reconnu ici *L'Aube spirituelle*.

168. À LA MÊME.

Jeudi 16 février 1854.

J'ignore ce que les femmes pensent des adorations dont elles sont quelquefois l'objet. Certaines gens prétendent qu'elles doivent les trouver tout à fait naturelles, et d'autres qu'elles en doivent rire. Ils ne les supposent donc que vaniteuses⁽¹⁾ ou cyniques. Pour moi, il me semble que les âmes bien faites ne peuvent⁽²⁾ être que fières et heureuses de leur action bienfaitrice. Je ne sais si jamais cette douceur suprême me scra accordée de vous entretenir moi-même de la puissance que vous avez acquise sur moi, et de l'irradiation perpétuelle que votre image crée dans mon cerveau. Je suis simplement heureux, pour le moment présent, de vous jurer de nouveau que jamais amour ne fut plus désintéressé, plus idéal, plus pénétré de respect que celui que je nourris secrètement pour vous, et que je cacherais toujours avec le soin que ce tendre respect me commande.

*Que diras-tu ce soir, pauvre Âme solitaire,
— Que diras-tu, mon Cœur, Cœur autrefois flétri,
— A la très-Belle, à la très-Bonne, à la très-Cbère,
Dont le regard divin t'a soudain refléuri ?*

*— « Nous mettrons notre orgueil à chanter ses louanges,
Rien ne vaut la douceur de son autorité.
Sa chair Spirituelle a le parfum des Anges,
Et son Œil nous revêt d'un habit de Clarté. »*

⁽¹⁻²⁾ L'autographe montre deux ratures : « ils ne les supposent donc qu'orgueilleuses » et un peu plus loin : « les âmes bien faites ne doivent être... ».

« Que ce soit dans la nuit et dans la solitude,
 Que ce soit dans la rue et dans la multitude,
 Son Fantôme en dansant marche comme un Flambeau. »

« Parfois il parle, et dit : Je suis Belle et j'ordonne
 Que pour l'Amour de MOI vous n'aimiez que le Beau.
 Je suis l'Ange Gardien, la Muse, et la Madone⁽¹⁾. »

[Sans signature.]

169. À MADAME AUPICK.

23 février 1854.

Ma chère mère, aie donc l'extrême bonté d'envoyer aujourd'hui, ou de remettre à cet homme, qui est attaché à l'hôtel, les quarante francs destinés au paiement du loyer du 8 mars, qu'évidemment tu ne paieras pas, ou si tu trouves que c'est trop, *un louis*. Je tiens vivement à ne pas rentrer chez moi sans un sol. Depuis huit jours j'ai fui devant l'orage, et me suis réfugié ici (hôtel d'York, 61, rue Sainte-Anne). C'est une grande sottise que la poltronnerie, tout n'en va que plus mal. Il me sera trop facile, le mois prochain, de payer ma

⁽¹⁾ Voir *Les Fleurs du Mal*, sous le titre du premier vers. — Quand Baudelaire offrira à M^{me} Sabatier un exemplaire de ses poésies (sur papier de Hollande et relié par Lortic), il composera sa dédicace de vers tirés de ce poëme et du *Flambeau vivant* :

A la Très belle, à la Très bonne, à la Très chère.

.....
 Que ce soit dans la Nuit et dans la Solitude,
 Que ce soit dans la Rue et dans la Multitude,
 Son fantôme dans l'air danse comme un Flambeau !

Tout mon Être obéit à ce vivant Flambeau !

chambre sur l'argent que je prendrai à Neuilly. Je vais t'expliquer en deux mots ce qui souvent créait mon embarras dans la question du loyer, c'est que, depuis plusieurs mois, ce n'était pas quarante francs que j'avais à payer, mais cent. J'avais un autre appartement dans la maison, qui est resté vide, et que j'avais pris dans la prévision d'une amélioration soudaine de mes affaires. Enfin je l'ai rendu et maintenant je suis au pair.

Je ne peux jamais te voir; je ne peux pas aller chez toi, et tu *ne veux pas* venir. C'est un bien mauvais calcul, car tu ne saurais croire quel bien il me semble quelquefois que j'éprouverais à te voir. Tu n'y crois pas, tu te moques d'une tendresse que tu crois feinte; voyons, sois bien aimable, qu'est-ce qui t'empêche de venir me voir aujourd'hui *rue Sainte-Anne, hôtel d'York*? Je suis obligé d'aller ce matin au *Moniteur*; en supposant que j'attende longtemps, à coup sûr, je serai rentré ici à deux heures. Je te demande cela comme une grâce. Mais en vérité je ne te vois jamais, et tu t'obstines à m'imposer cette privation comme un châtiment.

Refuse l'argent, viens me gronder, m'injurier même, mais au moins viens; et ne me refuse pas les deux choses à la fois.

CHARLES.

Pourvu qu'on te trouve. Car on m'a dit que tu déménageais ⁽¹⁾.

(1) Faux bruit sans doute, car jusqu'au 22 juillet 1856, les lettres de Baudelaire à sa mère continueront à être adressées 91, rue du Cherche-Midi, où le général s'était installé à son retour d'Espagne.

170. À LA MÊME.

8 mars 1854.

Ma chère mère, le petit livre que tu trouveras ci-inclus n'est guère, je te l'avoue, qu'une grossière câlinerie⁽¹⁾. Tu y trouveras, j'en suis sûr, des choses merveilleuses; excepté dans les *Poësies de jeunesse*, et dans *Scenes from Politian*, qui sont à la fin, et où il y a du médiocre, tu ne trouveras que du beau et de l'étrange. Quoique je n'aie aucun besoin actuel de ce livre, puisque j'ai *des matières en double*, ne le perds pas, et surtout ne le PRÊTE PAS. C'est une très jolie édition, comme tu vois, et tu sais la peine que j'ai eue à collectionner ces diverses éditions. Ce qu'il y a d'assez singulier, et ce qu'il m'est impossible de ne pas remarquer, c'est la ressemblance intime, quoique non positivement accentuée, entre mes poësies propres et celles de cet homme, déduction faite du tempérament et du climat.

Je vais demain matin à Neuilly demander à M. Ancelle l'argent *qui me revient pour le mois d'avril*. Comme je ne veux pas avoir de lutte ni de discussion contre sa timidité et son HONNÊTE LÉSINERIE, et comme ton écriture est toute-puissante, je voudrais trouver ce soir en rentrant chez moi, — 60 rue Pigalle, — j'ai eu le courage de rentrer le mardi gras — je voudrais trouver, dis-je, un mot de toi adressé à lui, et enveloppé dans une enve-

⁽¹⁾ Les *Poetical Works* d'Edgar Allan Poe, édition anglaise, dont il sera aussi question dans la lettre suivante.

loppe à mon adresse; — il est possible que je n'en fasse aucun usage; s'il s'exécutait sans lutte, je n'aurais que faire de la lettre; mais s'il discute, que faire? Il a toujours, quand il se sent entraîné — la manie de ne me donner qu'un *louis ou deux à la fois, dont évidemment je ne peux rien faire*. Or il faut absolument, le paletot ne tenant plus — il a tenu deux mois et demi de plus que je ne croyais — que j'aïlle chercher de quoi le remplacer, — *c'est à deux pas de chez moi*; — je n'irai pas chercher le tout — à quoi bon? — Outre que cela ferait trop d'argent, je me servirais encore du superflu pour me procurer de l'argent; en second lieu — quoique mon loyer de cent francs soit réduit maintenant à quarante⁽¹⁾, je veux demain me procurer la paix avec ma propriétaire. Enfin, je veux qu'il me reste quelque chose pour travailler pendant quelques jours : il est impossible que tout cela ne fasse pas cent cinquante francs. — Les vêtements représentent quatre-vingt-onze francs — le loyer quarante — je ne *prendrai que la moitié des vêtements*. Tu me disais, il y a quelques jours, que tu n'osais pas t'enquérir de l'état de mes comptes; les voici : depuis le commencement de la nouvelle année, j'ai touché intégralement les mois de janvier, février et mars. — En plus, les deux cents francs du commencement du mois dernier qui incombent sur toi, *si je ne les rends pas sur l'argent de ces malheureux articles qui traînent, ou si je ne diminue pas la fréquence de mes demandes à Neuilly*. De plus je me rappelle parfaitement que tu m'as prié de ne jamais te demander d'argent.

(1) Voir la lettre précédente.

Puisque tu reçois *le Moniteur*, tu as dû voir qu'il m'a été impossible d'activer la publication de ces malheureux articles⁽¹⁾. Il m'est impossible de me résoudre à l'humiliation de demander de l'argent *d'avance*, surtout avant les épreuves. J'y vais encore retourner; mais je crois que je serai obligé de m'adresser encore à *l'Illustration*, à la *Revue de Paris* et au *Payès*.

Quant à tes visites, elles me rendraient l'homme le plus heureux du monde. *Jeanne ne vient jamais me parler de ses chagrins que de grand matin*; après-midi — toutes les fois que j'ai eu l'esprit de conserver quelque argent — et j'en aurai sans doute demain — je reste chez moi. — Il y a de bonnes raisons pour cela. Je veux en finir ce mois-ci avec tout l'arriéré, — *l'arriéré littéraire* — très particulièrement avec le *drame*⁽²⁾, que je veux finir avant la fin de la saison de l'Odéon et le départ de *Tisserant pour la province*.

Si par hasard tu ne dînais pas chez toi, et si cette lettre, que je porte moi-même, pour faire l'économie d'un commissionnaire, t'était remise trop tard pour envoyer chez moi *ce soir*, envoie de *bon matin demain*. Je voudrais aller à Neuilly avant l'heure du déjeuner de M. Ancelle. — Il est possible que toutes ces précautions n'empêchent

⁽¹⁾ *Le Moniteur*, nous l'avons déjà dit, refusera finalement les contes de Poe. Mentionnons à ce sujet que, pour triompher de ses hésitations, Baudelaire avait essayé de faire intervenir Sainte-Beuve, qui s'était récusé, pour des raisons de convenance personnelle, dans une lettre en date du 20 mars 1854 commençant par ces mots : « Mon cher ami, je ne vous ai pas répondu plus tôt... » Il y a donc une lettre de Baudelaire à Sainte-Beuve qui ne nous est pas parvenue.

⁽²⁾ *L'Ivrogne*.

pas ma soif d'argent d'aller en emprunter au *Moniteur*; mais cette démarche me navre, et je voudrais bien m'en passer encore quelques jours. — Tu vois, ma chère mère, qu'il [n'y a] pas absolument dans cette lettre de quoi te désoler.

Je t'embrasse et te prie de ne jamais DOUTER.

CH. BAUDELAIRE,
60, rue Pigale.

Ce soir ou demain. — *Ne PERDS ni ne prête le livre.*

S'il te plaît de me venir voir ces jours-ci, et si une conversation d'une heure ou deux me dérangeait, je ne me gênerais pas du tout pour travailler malgré ta présence.

171. À LA MÊME.

[91, rue du Cherche-Midi,
C.B.]

13 mars 1854.
Lundi, 11 h. 1/4.

Je présume, — maintenant seulement, — qu'il y a eu un malentendu; — le jour où tu devais venir, je t'ai attendue jusqu'à 8 heures du soir, — cherchant des motifs et me figurant que peut-être tu avais accepté à dîner dans mon quartier, et qu'ainsi tu pouvais venir encore, quoique très tard. Depuis lors, recevant ta lettre, j'ai cru voir que tu désirais recevoir une lettre de moi avant de venir; mais quand j'ai reçu la tienne, il était déjà

trop tard, pour que tu pusses recevoir la réponse à temps. — D'ailleurs, tu me priais de t'écrire au sujet de mon embarras actuel, — *mais quoi? et à quoi bon?* — Ce que j'ai prévu est arrivé, — il vient des moments dans l'année où cet excellent Ancelle croit faire de l'économie en se faisant tirer de l'argent par lambeaux. Il m'a donné 75 fr. et je ne les ai appliqués ni au loyer ni aux vêtements. C'était 165 qu'il me fallait. D'où il suit qu'au lieu d'être soulagé, mon embarras est aggravé. — Il y a des gens qui ne comprendront jamais que, si un homme a besoin de 100 fr. et si vous lui donnez 5 fois 20 francs, vous ne lui rendrez pas le service qu'il réclame. — Les vêtements sont peut-être vendus, je n'ai pas osé m'en informer.

Je m'en vais faire taire ce misérable *Lurois*; je ne veux pas qu'il te tourmente⁽¹⁾. *C'est le plus vil des voleurs. Mais avant de recourir à de certains moyens, je veux consulter M. Ancelle. Malgré toute son étourderie, en affaires son conseil est bon*⁽²⁾. — *Quand tu auras fini la lecture des poésies anglaises que je t'ai prêtées, au lieu de me les renvoyer, — comme j'ai beaucoup de morceaux en double, tu les enverras, DE MA PART, à M. CAPÉ, relieur de l'Impératrice, rue Dauphine; — j'ai oublié le numéro; mais CAPÉ est un ouvrier trop bien connu à Paris pour que cette adresse ne suffise pas. Tu ajouteras — toujours de ma part, une recommandation de ne pas rogner les marges, presque pas, infiniment peu,*

(1) Voir les lettres 95 et 96.

(2) On est heureux de voir Baudelaire, pour une fois, reconnaître du mérite à Ancelle. Qu'on songe au dévouement dont cet excellent homme témoigna en demeurant pendant vingt-trois ans le conseil judiciaire d'un tel pupille!

— et de nettoyer celles des pages où les hazards de la lecture, la poussière ou la transpiration des doigts ont laissé des traces.

Quant à la reliure, *Capé* connaît mes idées.

Du reste, tout cela n'a rien de pressé. Je te reverrai sans doute auparavant.

Je ne comprends pas cette grossière timidité qui t'empêche de me venir voir, sans me prévenir, à l'avance, — avec grandes précautions, — parce que tu as jugé à propos de me refuser un service. Tu as cru bien faire sans doute. Pourquoi t'en voudrais-je? En réalité, c'est à moi à me tirer d'affaire. — Quant à ce que tu appelles *déficit énorme*, je suis persuadé qu'il y a exagération. Quelque [sic] soit ce déficit, il ne pourra être comblé que par une privation volontaire assez longue de mon revenu de Neuilly. Mais quand?

Je t'embrasse.

CHARLES.

172. À EUGÈNE PELLETAN⁽¹⁾.

[Paris. Au journal *le Siècle*.
Particulière.]

Vendredi 17 mars 1854.

Monsieur,

Je ne vous ai jamais vu et je n'ai jamais eu l'honneur de causer avec vous. On m'a dit que vous aviez bien voulu citer mon nom dans un de vos

⁽¹⁾ Littérateur et homme politique (1814-1884).

articles récents (*Revue de Paris*)⁽¹⁾ et c'est la seule raison qui m'encourage à m'adresser à vous. Voici de quoi il s'agit : — Depuis longtemps, depuis 1847, je m'occupe de la gloire d'un homme qui fut à la fois poète, savant, et métaphysicien : il est tout cela même en restant romancier. C'est moi qui ai mis en branle la réputation d'Edgar Poe à Paris; ce qu'il y a de plaisant, c'est que d'autres, émus par mes articles biographiques et critiques, et par mes traductions se sont occupés de lui, mais que personne, — excepté vous, — n'a daigné citer mon nom. Le monde est pavé de sottise. Encore, ces malheureux fragments n'ont paru qu'à force d'obsessions. Tantôt — c'est trop *bizarre*, trop *excentrique*, trop *terrible*, trop *subtil*, (pourquoi pas *trop beau* ?). — La *belle Librairie* qui existe dans notre bon Temps m'obligeant à tirer plusieurs moutures du même sac, j'ai pensé au *Musée littéraire* du SIÈCLE, le second feuillet. — Monsieur de Tramont, qui m'a formellement promis son concours, a entre les mains *buit* échantillons. Il va sans dire que pour rendre le marché plus facile, je supprimerai les morceaux purement philosophiques ou scientifiques. — Vous seriez l'exception la plus aimable dans le journalisme, si vous vouliez dire un mot heureux en ma faveur à M. de Tramont et à M. Tillot⁽²⁾. Votre situation

(1) L'article en question n'avait pas paru à la *Revue de Paris*, comme on pourrait l'entendre, mais au *Siècle* sous le titre *La Revue de Paris* (16 février précédent). Baudelaire s'y trouvait tout juste nommé; en revanche Maxime du Camp y était couvert de fleurs, comme libre-penseur d'abord, et puis pour avoir réussi à faire de son organe « une œuvre actuelle à l'adresse des hommes vivants ».

(2) Nous ne savons rien d'eux.

et votre notoriété donnent sans doute une grande importance à vos paroles. — Seulement, — il me semble qu'à un confrère je peux tout dire, — je serais bien heureux, en cette affaire, de ne pas voir la figure et de ne pas entendre la voix de M. Desnoyers⁽¹⁾. Je vous jure que je n'ai aucune animadversion contre lui; sa haine contre le beau est innocente puisqu'elle est inconsciente, elle est animale et instinctive; et fût-il le meilleur homme de la terre, il fera toujours le mal littérairement. — L'estime que vos travaux m'ont donnée pour votre caractère m'a conseillé cette lettre, peut-être singulière.

— Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma bien sincère reconnaissance, et croyez que cette formule adressée à vous n'a pas la banalité des phrases semblables adressées à de gros personnages.

CH. BAUDELAIRE.

173. À MADAME AUPICK.

[91, rue du Cherche-Midi.]

Samedi 25 mars 1854.

Que veux-tu que je te réponde, si ce n'est qu'en récompense de tes éternelles complaisances, je voudrais te donner une bonne fois une immense satisfaction, — et que pour le moment

⁽¹⁾ Louis Desnoyers (1805-1868), journaliste et vaudevilliste, auteur des célèbres *Mésaventures de Paul Choppart*, dirigeait la partie littéraire du *Siècle*.

cela n'est guère possible. Qui sait? peut-être le mois prochain.

Tu te trompes très grandement en te figurant que mes embarras multipliés m'empêchent de penser à toi. Tu es mêlée inévitablement à tous mes rêves de succès et de libération.

CHARLES.

174. À LA MÊME.

[Rue du Cherche-Midi, 91
C.B.]

Jeudi 13 avril 1854.

Tu me rendrais le plus heureux des hommes si tu me venais voir *demain*; — tu n'as rien à craindre de ma propriétaire. —

Je serai obligé de sortir à 9 heures 1/2, ou à dix heures pour une chose indispensable; mais à coup sûr, je serai rentré à *deux heures*.

— As-tu pensé à moi le 9 avril; ce jour fatal qui me rappelle si cruellement à l'ordre, le jour des 33 ans? Je voulais t'écrire une belle lettre à ce sujet⁽¹⁾, mais quoi? — Tu dois être si lasse des espérances. — Je comptais aussi hier te renvoyer ton éventail, mais un contretemps m'en a empêché.

Je t'embrasse.

CHARLES.

La course est payée.

⁽¹⁾ Faut-il établir quelque rapport entre cette intention et la rose qui décore le papier où ce billet fut tracé?

175. À MADAME SABATIER.

Lundi 8 mai 1854.

Il y a bien longtemps, Madame, bien longtemps que ces vers sont écrits. — Toujours la même déplorable habitude, la rêverie et l'anonyme. — Est-ce la honte de ce ridicule anonyme, est-ce la crainte que les vers ne soient mauvais, et que l'habileté n'ait pas répondu à la hauteur des sentiments, qui m'ont rendu cette fois si hésitant et si timide? — Je n'en sais rien du tout. — J'ai si peur de vous, que je vous ai toujours caché mon nom, pensant qu'une adoration anonyme, — ridicule évidemment pour toutes les brutes matérielles mondaines que nous pourrions consulter à ce sujet, — était, après tout, à peu près innocente, — ne pouvait rien troubler, rien déranger, et était infiniment supérieure en moralité à une poursuite niaise, vaniteuse, à une attaque directe contre une femme qui a ses affections placées, — et peut-être ses devoirs. N'êtes-vous pas — et je le dis avec un peu d'orgueil, — non seulement une des plus aimées, — mais aussi la plus profondément respectée de toutes les créatures? — Je veux vous en donner une preuve. — Riez-en, — beaucoup, si cela vous amuse, — mais n'en parlez pas. — Ne trouverez-vous pas naturel, simple, humain, que l'homme bien épris haïsse l'amant heureux, le possesseur? — Qu'il le trouve inférieur, choquant? — Eh bien, il y a quelque temps, le

hazard m'a fait rencontrer *celui-là*⁽¹⁾; — comment vous exprimerai-je, — sans comique, sans faire rire votre méchante figure toujours pleine de gaîté⁽²⁾, — combien j'ai été heureux de trouver un homme aimable, un homme qui pût vous plaire. — Mon Dieu! tant de subtilités n'accusent-ils [*sic*] pas la déraison? — Pour en finir, pour vous expliquer mes silences, et mes ardeurs, ardeurs presque religieuses, je vous dirai que quand mon être est roulé dans le noir de sa méchanceté et de sa sottise naturelles, il rêve profondément de vous. De cette rêverie excitante et purifiante naît généralement un accident heureux. — Vous êtes pour moi non seulement la plus attrayante des femmes; — de toutes les femmes, mais encore la plus chère et la plus précieuse des superstitions. — Je suis un égoïste, je me sers de vous. — Voici mon malheureux torché-cul. — Combien je serais heureux si je pouvais être certain que ces hautes conceptions de l'amour ont quelque chance d'être bien accueillies dans un coin secret de votre adorable pensée! — Je ne le saurai jamais.

*A la très-Chère, à la très-Belle
Qui remplit mon cœur de clarté,
A l'Ange, à l'Idole immortelle,
Salut en l'Immortalité!*

*Elle se répand dans ma vie
Comme un air imprégné de sel,
Et dans mon âme inassouvie
Verse le goût de l'Éternel.*

⁽¹⁾ Le financier Alfred Mosselman, dont il sera question plus loin. — Voyez à son sujet le récent ouvrage de M. André Billy : *La Présidente et ses amis*, p. 21-24.

⁽²⁾ Se souvenir de *A celle qui est trop gaie*, le poème qui suivait le billet du 9 décembre 1852.

*Sacbet toujours frais qui parfume
L'atmosphère d'un cher réduit,
Encensoir toujours plein qui fume
En secret à travers la nuit,*

*Comment, amour incorruptible,
T'exprimer avec vérité?
— Grain de musc qui gît invisible,
Au fond de mon Éternité!*

*A la très-Bonne, à la très-Belle,
Qui m'a versé joie et santé,
Salut en la Vie Éternelle,
En l'Éternelle Volupté⁽¹⁾!*

Pardonnez-moi, je ne vous en demande pas plus.

176. À ARMAND DUTACQ.

Samedi 10 [13?] mai 1854⁽²⁾.

Mon cher Monsieur, je viens de commettre une petite étourderie qui, je crois, n'a aucune portée, mais que cependant, je vous prie de réparer aujourd'hui même, si vous en trouvez l'occasion; j'avais absolument besoin pour demain de la *très vulgaire* somme de 100 fr. Je trouvais *très naturel* de les emprunter à M. Millaud, et je suis allé *très naïvement* les lui demander. Ça allait comme sur des roulettes, quand un employé de la maison est venu dire à M. Millaud que M. Lefranc ne considérait pas l'affaire comme arrangée, que tout ce qu'il avait entre les mains était *bien excentrique et bien littéraire*. — Naturellement M. Millaud s'est fâché,

(1) Est-il besoin de dire que c'est ici l'Hymne des *Épaves*?

(2) Le 10 mai tombait un mercredi.

et moi qui ne peux prendre cela que comme un malentendu, j'ai jugé à propos de vous le raconter, pour que je n'aie pas l'air d'avoir commis une indiscretion.

Vous savez que dans trois jours M. de Césena me dira sur quoi je peux compter. Tâchez donc d'obtenir les DEUX VARIÉTÉS; M. Cohen prendra sans doute votre avis en considération⁽¹⁾; mais, au pire, il nous resterait toujours le 2^e feuilleton là-bas⁽²⁾.

Mille remerciements pour vos bons soins dans tout ceci. — Croyez-moi votre bien dévoué.

CH. BAUDELAIRE.

177. À ARONDEL.

[Mai 1854⁽³⁾.]

Mon cher Arondel,

Je vous engage, si vous voulez voir mes merveilleux Chinois, — à aller là-bas de bonne heure, —

⁽¹⁾ Il s'agit ici des préliminaires de la publication des *HISTOIRES EXTRAORDINAIRES* au Pays et des quelques personnalités qui y furent mêlées : Millaud, administrateur; Cohen, rédacteur en chef; Lefranc, lecteur; Césena, un des rédacteurs principaux. Nous avons eu en mains le rapport de M. Lefranc. Tout en rendant hommage au talent de Poe, il se gardait de conclure et se contentait de recommander le manuscrit à l'examen de la Direction.

⁽²⁾ C'est-à-dire au *Constitutionnel* qui appartenait à Mirès, comme le Pays, et dont Dutacq était l'administrateur.

⁽³⁾ La date approximative est fournie par un feuilleton enthousiaste de Théophile Gautier (*la Presse*, 25 avril 1854) intitulé : *La Chine en France. — Jongleurs chinois*. Le spectacle dont il est rendu compte comportait en outre soit *L'Honneur de la Maison* (22 avril-10 mai), soit *Victorine, ou La nuit porte conseil* (11-18 mai).

car si vous vouliez esquiver le drame précédent, vous risqueriez fort de ne pas trouver de places, — le papier que je vous laisse étant un simple mot du *directeur*⁽¹⁾, et n'impliquant pas la retenue de places numérotées.

J'avais totalement oublié qu'aujourd'hui et demain il faut que je dîne chez la même personne, le chef de l'administration du *Siècle*, — et vous savez si je suis intéressé à le tourmenter⁽²⁾.

Je vais vous écrire une lettre, *dès ce soir*, où je vous expliquerai très clairement *ce que je puis faire, ce que je désire, — le possible, — et l'impossible*, — puis vous m'écrirez pour me donner un rendez-vous pour voir votre Perducet⁽³⁾ — dont il faut absolument que je triomphe, *avec votre aide*.

Tout à vous, je vous l'assure.

CH. BAUDELAIRE.

C'est à la Porte Saint-Martin⁽⁴⁾.

(1) Marc Fournier. Baudelaire avait dû le connaître au *Corsaire-Satan*.

(2) Voir la lettre à Eugène Pelletan, 17 mars précédent.

(3) Le 18 août 1853, pour se couvrir tant du montant d'effets restés impayés que de l'intérêt de ce montant, Arondel s'était fait souscrire par Baudelaire deux nouveaux billets s'élevant respectivement à 4.900 et 10.000 francs, et puis, sachant son débiteur pourvu d'un conseil judiciaire et par conséquent incapable de s'engager, il avait repassé ces billets à un banquier ou soi-disant tel : le sieur Perducet.

(4) Précision ajoutée dans un angle du billet.

178. À MADAME AUPICK.

Jeudi 18 mai 1854.

Je suis parfaitement sûr qu'aujourd'hui, jeudi, je puis t'envoyer un commissionnaire sans te donner ces inquiétudes nerveuses qui t'irritent tant le lundi⁽¹⁾.

Si ce commissionnaire ne te trouve pas, il laissera la lettre.

S'il te trouve, fais-moi dire si tu veux, si tu peux, s'il t'est agréable de venir me voir aujourd'hui. — Je ne m'absente que pour aller chercher des livres que j'ai laissés au bureau du *Siècle*, dans le quartier *Montmartre* — cela ne me demande que trois quarts d'heure. — Si tu venais pendant ce temps-là, tu peux sans impatience attendre chez moi. — Tu trouveras des livres sur ma table.

Si tu ne peux pas venir, dis-moi quand tu viendras; tu peux dans ce cas-là remettre un peu d'argent. Cet homme, je le connais; je lui ai déjà confié de l'argent plusieurs fois.

Je suis installé depuis plusieurs jours *rue de Seine, 35, à l'hôtel du Maroc*⁽²⁾. *Je me trouve très bien : le charme de l'humidité d'un rez-de-chaussée, d'une cage ouverte à tous les bruits, d'un milieu ennemi, de visites*

⁽¹⁾ Le lundi était le jour de réception de M^{me} Aupick.

⁽²⁾ L'hôtel du Maroc n'était point au 35, mais au 57 de la rue de Seine. Il y a donc là soit un *lapsus calami*, soit une faute de lecture de la part du premier publicateur; nous n'avons pu le vérifier, la présente lettre étant de celles qui manquaient quand la correspondance de Baudelaire avec sa mère a passé par nos mains.

incessantes et finalement de la fainéantise est ROMPU. Je ne suis plus obligé d'avoir toujours de l'argent dans ma poche, et de sortir deux fois par jour pour manger. J'ai fait ici des conventions qui ne peuvent pas porter plus loin qu'à cent quarante francs à peu près, par mois — les dépenses du logement et de la table.

AVANT-HIER, 16, je suis allé demander 1.000 fr. (mille francs) à l'un des propriétaires du *Constitutionnel*. Il m'a répondu qu'en effet il m'avait promis un fort *acompte* avant l'impression, mais que puisque de *mon propre aveu* la besogne n'était pas finie⁽¹⁾, et que la personne chargée de rédiger les termes de la vente, la quantité de matières vendues, le prix de la ligne, etc., ne lui avait pas encore donné d'avis, il se voyait obligé de me faire attendre. Je n'avais rien à répondre à cela, je devais purement me résigner à continuer à travailler, et à tourmenter l'individu qui sert d'intermédiaire.

Je désirerais bien vivement acheter un peu de linge, j'en manque totalement, et envoyer un peu d'argent à JEANNE, à qui je destinais trois cents francs sur les mille francs — que je devais lui donner le 16. Je suppose que tu m'apportes les *quarante francs du mois prochain* (9 JUIN). J'emploierai 20 fr. pour moi, et je lui enverrai 20 fr., en la suppliant de ne pas perdre la tête. — Je lui ai défendu de venir me voir ici, et un odieux sentiment d'orgueil m'a fait faire cela. — Je ne veux pas qu'on voie *pauvre, malade et mal vêtue*, une femme à moi qu'on a connue belle, bien portante et élégante.

(1) Voir les lettres 180 et 181.

En supposant que cet homme ne te trouve pas, tu peux m'envoyer un mot dans l'après-dîner.

Mais tous ces petits papiers et tous ces commissionnaires ne font pas mon affaire ; j'aime bien mieux te voir.

Il est maintenant question du drame pour la Porte Saint-Martin⁽¹⁾.

CHARLES.

179. À ARMAND DUTACQ.

[Au journal *Le Pays*.]

3 juin 1854.

Que vous seriez aimable, Monsieur Dutacq, si une bonne fois vous vouliez vous occuper un peu d'une affaire à moi pendante ici. Il s'agit encore d'Edgar Poe, repoussé depuis si longtemps *de partout, particulièrement* *baï* de Monsieur Anténor Joly⁽²⁾. Je viens de voir Monsieur [de] La Guéronnière⁽³⁾, qui, aujourd'hui ou demain, verra à ce sujet Messieurs Millaud, Césena et Cohen. Mais Messieurs Cohen et Césena ne me connaissent pas du tout, et ignorent totalement la question. Soyez

⁽¹⁾ Dans un récent ouvrage : *Baudelaire et la Belle aux cheveux d'or*, M. Albert Feuillerat a montré que les manœuvres de Baudelaire quant au placement de *L'Ivrogne* dont le projet fut promené de l'Odéon à la Porte-Saint-Martin et à la Gaité, avaient été surtout commandées par le désir d'aider à la carrière de Marie Daubrun.

⁽²⁾ Un des rédacteurs importants du *Pays*.

⁽³⁾ Alors conseiller d'État, et directeur du service de la librairie et de la presse à l'Intérieur, il conservait une grande influence au *Pays* dont il avait été le rédacteur en chef quand Lamartine avait fondé cet organe. — Pour les autres personnes citées, voir la note 1, p. 278.

donc assez bon pour me rendre Monsieur Cohen favorable. Vous savez combien de mésaventures me sont arrivées à ce sujet, à ce point que votre journal, qui avait si opiniâtement et si dédaigneusement repoussé plusieurs morceaux m'a, plus tard, accusé de ne pas les publier assez vite. Cette accusation est venue d'un très remarquable et très charmant écrivain, Monsieur Barbey d'Aurevilly; mais enfin, il y avait de quoi me blesser⁽¹⁾. Monsieur Lefranc qui, comme vous savez, lit les manuscrits, a déjà une grande quantité de matière entre les mains. La publication pourrait commencer tout de suite. Si vous daignez vous occuper de mon affaire, rappelez-vous bien QUE JE NE VEUX PAS DU FEUILLETON. Il doit être archi-plein; D'AILLEURS, JE NE VEUX DÉRANGER PERSONNE. Je demande le : VARIÉTÉS et le *second feuilleton*⁽²⁾.

Il est vraiment trop ridicule qu'un écrivain de génie soit repoussé comme un polisson de toutes les publications parisiennes. Les contrefaçons, les concurrences et les traités internationaux, arriveront avant que personne ait consenti à m'aider, moi, l'initiateur⁽³⁾.

Veillez agréer toute ma gratitude.

CHARLES BAUDELAIRE.

⁽¹⁾ Dans *le Pays* du 27 juillet 1853, Barbey d'Aurevilly qui s'employait de son mieux à faciliter l'accès de son journal à Baudelaire, avait en effet exprimé la crainte que la traduction de celui-ci ne se fit longtemps attendre.

⁽²⁾ Les *Histoires extraordinaires* allaient finalement paraître en deuxième feuilleton.

⁽³⁾ Baudelaire exagérait quelque peu : d'autres avaient commencé à traduire Poe chez nous, avant lui. Ce qui est vrai, c'est qu'aucun ne le fit avec la conscience, la persévérance et le bonheur qu'il y montra (voir à ce sujet nos éclaircissements dans les *HISTOIRES EXTRAORDINAIRES*, p. 359).

180. À MADAME AUPICK.

[Rue du Cherche-Midi, 91.
C.B.]

25 juin 1854.

Ma chère mère, je suis OBLIGÉ, *réellement obligé* de donner CE SOIR à dîner à une personne; comme la cuisine ici, vû [*sic*] *la misère* de mon hôtelier, *misère que j'ignorais*, est insoutenable, il faut que j'emène cette personne chez le traiteur. Quand même je lui écrirais un mot pour l'empêcher de venir — un gros mensonge, comme absence, maladie, — je serais bien aise de pouvoir moi-même manger un peu dehors, car en vérité, ici, c'est cruel. Autrefois cette maison était bien tenue, maintenant c'est dégoûtant. Tu sais qu'Annelle arrive, et que *je vais te faire rendre ce que tu m'as envoyé ce mois-ci*.

(Comme spécimen du désordre de cette maison, figure-toi que dernièrement à l'heure du dîner, le pain a manqué.)

Et mon affaire? mon affaire? vas-tu dire. Elle a suivi encore de nouvelles phases. C'est comme la question d'Orient; elle est enfin arrangée. Mais à quels prix, grands dieux! Je perds 1.300 fr. En d'autres termes la nécessité de paraître très promptement me fait céder pour 700 fr. ce qui en vaut 2.000. Je signerai peut-être mon traité demain avec le *Pay's* [*sic*], *journal de l'Empire*⁽¹⁾, et j'irai après comme un enragé emprunter de l'argent sur

⁽¹⁾ Interrompue plusieurs fois, cette publication n'allait pas durer moins de neuf mois (25 juillet 1854-20 avril 1855).

cette hypothèque. L'ouvrage entier paraîtra dans UN MOIS. — En attendant, tu verras ces jours-ci trois grands morceaux dans le *Constitutionnel*⁽¹⁾.

Tout ce mal est peut-être un bien. Je vais être obligé de m'occuper de mes *scénarios*⁽²⁾ avec activité, pour pouvoir emprunter 1.000 ou 2.000 fr.

Je t'en supplie, ne m'écris pas une lettre pleine de dures choses.

CHARLES.

181. À LA MÊME.

Vendredi 21 juillet 1854.

En vérité, tu me désoles par ta puissance imaginative. Il faut voir les choses sans grossissements. Je n'ai lu ta lettre que ce matin. Si j'y répondais, ce serait dix pages. M. Ancelle, qui me désole par son incurable indolence, Jeanne, un drame à faire, l'ouvrage auquel je suis attelé, Arondel dont la voix douceuse me dit TOUS LES MATINS : « Tiens ! vous dormez encore ! » — et cela depuis deux mois et demi — comme si le monde ignorait que j'ai l'habitude de me coucher le matin, — tout cela pirouette dans ma tête. Une lettre devient un travail, et je n'ai pas le droit actuellement de consacrer deux heures à une lettre. Plusieurs de tes rêveries malades sont fausses. — *De l'or, de l'or*, c'est la seule chose de ta lettre qui réponde

(1) Ils n'y parurent pas, voir la lettre suivante.

(2) Ceux de *L'Ivrogne* et probablement du *Marquis du 1^{er} Houzards*.

bien à ma pensée. L'histoire du *Constitutionnel* est une puérité; j'ai repris moi-même mes fragments, et cela sera compensé par un échange avantageux⁽¹⁾. Il paraît que tu ne lis pas les journaux, et que tu n'as pas vu l'annonce définitive du *Pays*, annonce qui cause mon activité forcée⁽²⁾. — Tes suppositions et ton amour-propre relativement à mon hôtelier sont mal placés. Cette maison est la maison du désordre, et j'ai hâte de m'en aller; mais cet homme qui me demande sans cesse de l'argent, parce qu'il en a sans cesse besoin, est tenu à de grands égards vis-à-vis de moi; d'ailleurs je lui ai déjà donné deux cent trente-cinq francs.

Donc, pour m'épargner une longue lettre, viens me voir, et sans crainte de cet homme, tout de suite, si tu peux, et si tu es chez toi, paie ce commissionnaire. — Si tu n'y es pas, viens après ton dîner, je ne sors guère qu'à neuf heures pour aller au *Pays*, quelquefois à onze heures pour aller à la *Gaité*⁽³⁾. — Tâche de m'apporter un peu d'argent; je t'expliquerai pourquoi.

Je n'en suis plus *aux plans*, dont la simple exposition te ferait plaisir, dis-tu, — j'en suis à l'exécution journalière forcée, et obligé de prendre brusquement l'habitude du travail régulier.

Ma lettre s'allonge, et, comme je te l'ai dit, j'aime mieux te raconter vivement ce qui s'est

⁽¹⁾ Les promesses qui avaient pu être faites à Baudelaire par *Le Constitutionnel* ne seront jamais tenues.

⁽²⁾ *Le Pays*, dans son numéro du 15 juillet, avait en effet annoncé qu'il commencerait la publication des *Histoires extraordinaires* le 26, — et la commença en avance de vingt-quatre heures.

⁽³⁾ Baudelaire pensait alors y faire recevoir *L'Ivrogne* et puis, selon toute apparence, y allait attendre Marie Daubrun.

passé depuis que je t'ai vue, et tous les espoirs prochains et toutes les craintes actuelles.

CHARLES.

182. À ARSÈNE HOUSSAYE.

[24 juillet 1854⁽¹⁾.]

Mon cher Ami,

Je viens sans pudeur vous demander un assez important service. Voici de quoi il est question : je commence demain une assez importante publication au *Paÿs*, fort longue d'ailleurs. Pour différentes raisons que je n'ai pas le temps de vous expliquer, je ne veux pas demander d'argent au *Paÿs* avant quinze jours ; je n'ai pas reçu le moindre à-compte. J'ai osé, je ne sais trop pourquoi, espérer que vous pourriez me prêter 250 francs pour qqes jours. Si votre bourse est petite, rognez autant qu'il vous plaira, car je suis sans le sol, et je n'ai pas le temps de sortir. Dans qqes jours, la première chose que je dirai à l'Administration, c'est de renvoyer à M. Arsène Houssaye l'argent qu'il m'a prêté. — Mille pardons d'être si bref, je ne puis pas faire autrement. Le porteur de ce billet vous expliquera ce que ce billet peut avoir de bizarre ou d'ambigu.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

⁽¹⁾ La date est fournie par la teneur du billet.

183. À FIORENTINO⁽¹⁾.[Rue de Miroménil, ou
au *Constitutionnel*⁽²⁾.]

28 juillet 1854.

Mon cher Fiorentino,

Je vous demande pour *la première fois* un grand, très grand service; je ne connais que vous qui puissiez me le rendre parmi mes amis. J'ai le plus grand besoin d'une loge pour l'Étoile⁽³⁾, et je n'ai pas le sol.

Tout à vous, mille remerciements.

CH. BAUDELAIRE.

184. À GODEFROY.

28 juillet 1854.

[L. a. s., 1 p. in-4°.]

Il demande qu'on lui précise l'étendue de l'interdiction de la reproduction de ses œuvres et demande aussi une avance de fonds.

⁽¹⁾ Pier Angelo Fiorentino, homme de lettres français (1806-1864), rédigeait la chronique musicale tant au *Constitutionnel* qu'au *Moniteur* (dans ce second organe sous le pseudonyme de A. de Rovray) et jouissait dans le monde des théâtres d'une influence considérable. Il ne manquait pas de talent d'ailleurs. Baudelaire avait dû le connaître au *Corsaire* ou par Champfleury, leur ami commun.

⁽²⁾ Au-dessous, d'une autre écriture : 40, rue Meromenil [*sic*].

⁽³⁾ *L'Étoile du Nord*, musique de Meyerbeer, livret de Scribe, que jouait alors l'Opéra-Comique.

185. À MADAME AUPICK.

28 juillet 1854.

Arondel sort d'ici. C'est un vrai spectre; par bonheur, j'étais caché dans mon cabinet de toilette. Il a attendu quelque temps, et M. Lepage⁽¹⁾ a eu à lui tout seul l'esprit de lui dire qu'on était venu me chercher pour aller à l'imprimerie. Il m'est impossible de répondre, si ce n'est très succinctement, à ta longue lettre : — oui, oui, tout s'arrangera; oui, cette réconciliation aura lieu, et honorablement, pour peu que ton mari ait d'esprit⁽²⁾; oui, je sais tout ce que je t'ai fait endurer.

Pour le moment présent, je suis très ahuri. Il y a un tas de fainéants et de méchants qui me font perdre mes journées par leurs visites — je vais me faire fermer hermétiquement. — Le soir je suis à l'imprimerie — je ne puis plus perdre de temps, car l'imprimerie me rattraperait, cela va si vite. Tu as sans doute deviné l'absurde accident qui m'est arrivé. Ces animaux-là se sont avisés de commencer la publication le 24 à quatre heures sans m'avertir. D'où il suit que l'édition des départements a été un vrai torche-cul, *un monstre*. Même dans l'édition de Paris, où on a atténué le mal

⁽¹⁾ Patron de l'hôtel du Maroc, 57, rue de Seine, où nous avons vu Baudelaire annoncer à sa mère, le 18 mai, qu'il avait émigré.

⁽²⁾ Cette réconciliation, si ardemment souhaitée par M^{me} Aupick, n'aura jamais lieu. Le nom de son beau-fils ne figurera ni dans le testament du général, ni au faire-part de ses obsèques.

dans la nuit, car le hasard m'avait conduit à l'imprimerie — il est resté des fautes graves, particulièrement dans la dédicace à Maria Clemm⁽¹⁾, à laquelle je tenais beaucoup; ainsi : il embaumera, LUI, votre nom avec SA gloire.

Je tâcherai, avant deux jours, de t'écrire une note en double, une pour toi, une pour Ancelle; tâche qu'il ne perde pas la sienne, qui pourra vous servir en vous fournissant les éléments de discussion, et qui vous démontrera, en même temps, *qu'il faut faire quelque chose en attendant les bazards beureux de ma vie*⁽²⁾. — Je veux absolument, à travers cette insupportable fatigue de traduction, trouver du temps pour faire mes scénarios de drame.

Ah! à propos! les quarante francs? — est-ce possible aujourd'hui? Ils iront au maître d'hôtel,

⁽¹⁾ La cousine, belle-mère et mère adoptive de Poe, — son bon ange. Baudelaire, en toute occasion, notamment dans la dédicace dont il est ici question (morceau que nous avons reproduit dans notre édition des *HISTOIRES EXTRAORDINAIRES*, p. 391-392, tel qu'il avait paru au *Pays*), et antérieurement, dans son étude de 1852 : *Edgar Allan Poe, sa vie et ses ouvrages* (*JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUIÆ*, t. I, p. 264-267), a célébré le dévouement, l'indulgence et la tendresse qu'elle avait montrés envers son beau-fils (M^{me} Aupick n'avait pas dû lire ces pages-là sans envie). — Quant aux fautes qui avaient altéré le texte de Baudelaire dans le *Pays*, elles intéressaient la phrase que voici :

«Aujourd'hui ce n'est pas seulement le plaisir de montrer ses beaux ouvrages qui me possède, mais aussi celui d'écrire au-dessus le nom de la femme qui lui fut toujours si bonne et si douce. Comme votre tendresse pansait ses blessures, il embaumera, lui, votre nom avec sa gloire.»

Le typographe y avait omis les mots imprimés ici en italique.

⁽²⁾ Il convient d'entendre : «faire quelque chose pour Arondel, en attendant que les hasards heureux de ma vie me permettent de le désintéresser».

petit acompte. Sera-ce possible le 1^{er} ou le 5 août?
Avant trois jours au plus la note en question.

CHARLES.

Je ne paierai pas le commissionnaire.

186. À ANCELLE.

1^{er} août 1854.

Il faut renoncer à l'*Hôtel de Ville*⁽¹⁾; à partir d'aujourd'hui, je suis obligé de rentrer dans ma vie occupée. — J'ignore si *d'ici au 5 je trouverai quelques centaines de francs pour fuir Arondel*; mais en tout cas je ne peux pas rester comme le joueur sans un sol. — Je ne vous demande pas les 100 fr. dont vous avez le reçu; — je sais que vous êtes épouvané par l'argent que vous donnez, comme d'autres sont éblouis par l'argent qu'ils reçoivent. 100 fr., c'est au-dessus de vos forces. — Remettez purement 50 fr. — J'ai perdu le papier du *Bon Pasteur*⁽²⁾. — Comme il faudra que j'aïlle vous revoir ces jours-ci, (j'ai retrouvé votre *Schiller*)⁽³⁾, si je n'ai pas retrouvé cette lettre, je vous en demanderai une autre. — Ces 50 fr. sont unique-

(1) Nous ignorons de quoi il s'agissait ici.

(2) Magasin de confection, rue du Coq-Saint-Honoré, 10, pour lequel Ancelle avait remis à son pupille une lettre de crédit.

(3) Voir la note 2 sous la lettre 215.

ment pour moi; j'ai donné les 100 fr. à Madame Lemer⁽¹⁾.

J'ai reçu une interminable lettre de ma mère qui est partie sans venir me voir⁽²⁾.

CH. BAUDELAIRE.

187. À MADAME AUPICK.

14 août 1854.

Comment est-il possible, quand on reçoit de pareilles lettres à brûle-pourpoint, qu'on puisse écrire tranquillement des vers, des articles de peinture, des plans de drames, ou même des traductions? — J'ai reçu cette singulière lettre hier matin, et je l'ai encore préférée à cette cruelle visite qui vient toujours interrompre mon sommeil à 8 heures⁽³⁾. — L'entrevue entre lui et M. Ancelle a été fort dure, et *c'est moi qui en porterai la peine*. — Transmets tout de suite cette lettre (la sienne) à M. Ancelle, que j'irai voir d'ailleurs à mon retour de Marly, avant de rentrer à Paris.

Je rentre à la *Revue de Paris*. Pour être plus sûr

⁽¹⁾ C'est-à-dire à Jeanne dont le nom authentique semble bien avoir été *Lemer*, mais que le lecteur connaît plutôt sous celui de *Duval*.

⁽²⁾ On peut croire que M^{me} Aupick, outrée que son fils eût souscrit de nouveaux billets (voyez page 279, note 3), avait entendu lui marquer, en partant sans le revoir, son refus absolu de composer avec Arondel dont aussi bien, plus tard, elle contestera la créance.

⁽³⁾ Il s'agit évidemment d'une réclamation d'Arondel (voir les deux lettres précédentes).

de satisfaire beaucoup de monde à la fois, je vais travailler tous les jours à la fois à la chose du *Pays*, et à la chose de la *Revue de Paris* ⁽¹⁾.

Tu n'as pas su me lire : je t'ai écrit que la publication interrompue reprendrait dans quinze ou vingt jours, à partir du 5 août ⁽²⁾, — c'est grâce à cette interruption que je peux m'occuper un peu d'autre chose.

Comme, le mois dernier, je n'avais pris à Neuilly que quatre-vingts francs, j'en ai pris ce mois-ci deux cent trente, surtout à cause de l'interruption; — du journal je n'ai touché qu'un acompte de deux cent quarante, — j'ai donné ici cent francs il y a deux jours.

J'ai lu attentivement tout ce que tu m'écris sur tes gênes et tes embarras. Cependant j'ai compté que tu pourrais *sans colère* m'envoyer aujourd'hui une vingtaine de francs (20), sur lesquels j'en garderai cinq pour aller à Marly ⁽³⁾, affaire d'argent; *mais je te jure que ce n'est pas pour Arondel que je me donne ce mal.* — Quant aux quinze autres, je peux te dire ce que c'est; à une femme on peut parler des femmes : — Il y a des âmes si délicates, si souffrantes, et si honnêtes, qu'il suffit de la

(1) Le fichier de Noël Charavay garde la trace d'une lettre de notre auteur à Louis Ulbach, alors directeur de la *Revue de Paris*, en date du 11 août 1854 («Belle pièce in-4°»). Malheureusement l'analyse n'en est pas donnée.

(2) Ce passage témoigne qu'entre le 28 juillet et le 14 août Baudelaire avait écrit à sa mère au moins une lettre que nous n'avons pas. Quant à l'interruption qui y est mentionnée, c'est à la publication du *Pays* qu'elle avait trait : les contes de Poe recommenceront à paraître dans ce journal le 13 septembre; ils y avaient cédé la place à un feuilleton de Frédéric Soulié, *Les drames inconnus*.

(3) Nous ignorons le but de ce petit voyage.

moindre caresse pour leur faire prendre le mal en patience. C'est aujourd'hui la fête de Marie. — La personne dont je t'ai parlé passe les nuits à veiller ses parents mourants, après avoir joué ses stupides cinq actes. Je ne suis pas assez riche pour faire des cadeaux, mais quelques fleurs envoyées ce soir seraient une preuve suffisante de sympathie⁽¹⁾. — Je ne veux plus de tes quarante francs, — *ils ne me servent à rien*⁽²⁾. J'aime mieux garder le droit, dans certains cas, comme dans celui-ci, de recourir à toi, à la condition de ne jamais dépasser les limites de la discrétion. Tu vois combien je suis occupé. — Je suis sûr que cet hiver il y aura une explosion d'argent, à la condition de tout préparer d'avance. — C'est aujourd'hui ton maudit lundi, — pardonne-moi.

Je t'embrasse de tout mon cœur.

CHARLES.

188. À LA MÊME.

Mardi 22 août 1854.

Chère petite mère, remets au commissionnaire les vingt francs qui complètent les quarante francs de la fin du mois. — Il va sans dire que je ne te

⁽¹⁾ Marie Daubrun jouait alors le rôle de Margue dans *Le Sanglier des Ardennes* ou *Le Spectre du Château*, mélodrame en cinq actes à grand spectacle de Emile van der Burch (première représentation au Théâtre de la Gaité, 29 juillet 1854). — Il n'y a pas à s'étonner de voir M^{me} Aupick accepter ces confidences; n'écrivait-elle pas un jour : «comme femme, je ne vois en toutes choses que le sentiment»?

⁽²⁾ Cf. les premières lignes de la lettre suivante.

demanderais rien le premier. Je ne vis plus ici, je n'y fais plus aucune dépense, ce qui m'oblige à avoir toujours de l'argent en poche. — D'ailleurs cela vaut mieux. Il y a vraiment trop longtemps que je ne t'ai vue; il faudra que je te donne un de ces jours un rendez-vous quelque part. Quant à l'*Edgar Poe*, je crois que décidément tout le Frédéric Soulié passera avant moi, ce qui me rejeterait vers le 15 septembre, ce qui rejeterait les six cents ou les huit cents francs qui restent à toucher vers le 15 octobre. — C'est dur; mais il n'y a rien de perdu ⁽¹⁾. La question de savoir, quant au premier drame, s'il sera joué à la *Porte-Saint-Martin*, avec la collaboration du directeur ⁽²⁾, sera vidée dans les premiers jours de septembre.

Je rentre à la *Revue de Paris* ⁽³⁾, j'aurai à peu près cinq cents francs à recevoir. — Tout cela est bien peu; et encore à la *Revue*, on ne veut plus payer d'avance.

Quand je pense au tintouin que me causent mes doubles annonces ⁽⁴⁾, je ne puis m'empêcher d'admirer avec quel soin diabolique les hommes d'imagination s'amuse à multiplier leurs douleurs et leurs embarras. — Une de mes grandes préoccupations — et tu vas voir de quelles effroyables

(1) Voir la note 2, page 293.

(2) Marc Fournier.

(3) Baudelaire n'y donnera rien au cours de l'année 1854.

(4) Baudelaire croyait à la puissance de la publicité, nous le verrons plusieurs fois adjurer ses éditeurs d'y recourir; on a même de sa main des notes-réclames. Il y a donc lieu de croire que les annonces dont il parle ici avaient pour objet soit la publication en cours au *Pays*, soit le lancement des livres où il devait en recueillir les matières. — Cf. dans la lettre 224, la mention d'une visite à Paris.

commissions je me charge — est de faire rentrer à la Porte-Saint-Martin une femme exécrée de la femme du directeur⁽¹⁾ — malgré une autre femme qui tient les mêmes emplois.

Cette nécessité de vivre dehors me fait perdre du temps, et travailler quelquefois au cabinet de lecture ou même au café, — car, au milieu de tout cela, *je travaille*. Quand donc aurai-je un valet de chambre et un cuisinier⁽²⁾ — et un ménage ?

Jean-Jacques et Maxime Ducamp⁽³⁾ me chargent de mille compliments pour toi. J. J. est bien bizarre, il n'ose plus aller te voir.

Embrasse-moi, cela fait toujours du bien.

CHARLES.

189. À PAUL DE SAINT-VICTOR.

[À Monsieur. —
C.B.]

Mardi 26 septembre 1854.

J'ai à vous demander, à vous, Monsieur, que je ne connais pas, un grand service. Cette demande

⁽¹⁾ La femme à faire rentrer à la Porte Saint-Martin : Marie Daubrun ; la femme du directeur : Delphine Baron.

⁽²⁾ Nous verrons Baudelaire, en 1863, nourrir à nouveau une telle ambition.

⁽³⁾ Jean-Jacques, c'est-à-dire Jean-Jacques Levaillant, nous l'avons dit page 19, note 1. — Maxime du Camp avait été reçu chez le Général et M^{me} Aupick à Constantinople, voir ses *Souvenirs littéraires*.

n'a pas d'autre motif qu'une très sincère admiration pour l'homme dont il va être question. Comment se fait-il que vous pour qui le feuilleton dramatique n'est pas une besogne *pensumière*, mais une occasion d'émettre des idées romantiques, vous qui comprenez les romantiques, vous n'avez pas parlé de *M. Rouvière*⁽¹⁾, dans la reprise des *Mousquetaires* ?

— S'il est trop tard, et si vous ne l'avez pas vu, allez le voir, — je l'ai vu sept fois, moi, — vous y trouverez une jouissance, j'en suis sûr. — *M. Rouvière* fait de cet ouvrage une nouveauté. — Et si, par hasard, il était un mirage pour moi, et si pour vous ce jeu, cette interprétation n'avait pas la même valeur, la même importance, croyez que mon principal chagrin serait de voir mon intelligence en discord avec la vôtre.

Le Hazard m'a appris que *nos* feuilletons du *Paÿs* vous amusaient. Mais, Monsieur, quel vrai martyr ! — Nous en sommes à notre 3^e, 4^e, 5^e interruption⁽²⁾. Ces Messieurs obéissent à des criaileries d'abonnés. C'est le monde inversé. Nous n'en sommes qu'au 18^e feuilleton et il m'en reste 26 sur mon écrémage général — sans compter ma très longue préface sur la situation des hommes d'imagination dans des sociétés protestantes et

(1) Philibert Rouvière, acteur et peintre (1806-1865) à qui Baudelaire allait en 1855 consacrer une notice dans la *Nouvelle Galerie des artistes dramatiques vivants*. C'est à la Gaité qu'avait eu lieu cette reprise des *Mousquetaires*. Rouvière tenait le rôle de Mordaunt, voir à ce sujet *L'ART ROMANTIQUE*, p. 259.

(2) Voir notre tableau chronologique de publication dans les *HISTOIRES EXTRAORDINAIRES*, p. 388.

marchandes⁽¹⁾. — Quand cela finira-t-il? — Et c'est M^{me} Clémence Robert⁽²⁾ que l'on substitue à un homme de génie qui a touché à toutes les questions! — Il fallait absolument que je me plaignisse ce soir à quelqu'un. — Je suis allé chez *Théophile*⁽³⁾ ce matin, et ne l'ayant pas trouvé, je me suis jeté sur vous.

Veillez agréer l'assurance de mes bien sympathiques sentiments.

CH. BAUDELAIRE⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Il s'agit de l'étude intitulée *Edgar Poe, sa vie et ses œuvres*, dont le *Pays* n'insérera qu'une partie (25 février 1856) et qui paraîtra ensuite *in extenso* en tête des *HISTOIRES EXTRAORDINAIRES*.

⁽²⁾ Sous les espèces d'un roman : *Le Confesseur de la Reine*.

⁽³⁾ Evidemment Gautier.

⁽⁴⁾ La signature de notre auteur montre une particularité : elle est tout entière soulignée deux fois. — La réponse de Paul de Saint-Victor, donnée en 1872 dans le recueil : *Charles Baudelaire, Souvenirs - Correspondances*, a été reproduite par nous dans les tomes antérieurs de cette collection, partie dans *L'ART ROMANTIQUE*, p. 523, et partie dans *HISTOIRES EXTRAORDINAIRES*, p. 365. Rappelons qu'en résumé le critique s'y affirmait certain d'avance de partager le sentiment du poète quant à Rouvière, et promettait d'aller voir celui-ci dans le rôle de Mordaunt et d'en parler — il tiendra parole sur le second point sinon sur le premier, voir la note 1 sous la lettre 195, page 305; — que de plus il flétrissait les lecteurs imbéciles qui avaient protesté auprès de la direction du *Pays* contre la publication des *HISTOIRES EXTRAORDINAIRES*, concluant : « En pareille circonstance et lorsqu'on est sûr de servir du génie au public, mon avis est qu'on doit passer outre, et continuer à jeter des perles aux pourceaux malgré leurs grognements. »

190. À ARMAND DUTACQ.

Mercredi 4 [octobre] 1854.

M. Albert⁽¹⁾ peut vous rendre compte de sa visite à la dame de Bernard, visite fort cocasse⁽²⁾. Elle refusa même de m'écrire parce que nous lui navrons le cœur, et que cela lui rappellerait des souvenirs douloureux. — Puis, je ne sais comment, M. Borel d'Hauterive⁽³⁾ est mêlé à tout cela.

— Croiriez-vous que *malgré votre* ordre, donné devant moi, un jour que j'étais avec vous au journal, *on m'a encore refusé* MES ARTICLES ? Il me manque 4 numéros : *Morella*, *Metzengerstein*, *Le Diable dans le beffroi*, *Mort ou vivant*⁽⁴⁾. Quant aux dates, il faut, pour les savoir, que M. Albert voie la collection. Cela court du 14 au 30 [septembre].

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

⁽¹⁾ Edmond Albert, qui remplit l'office de secrétaire peu ou point appointé auprès de plusieurs écrivains, notamment d'Alphonse Karr, de Baudelaire, de Banville. Éditeur aussi, et nous avons lu quelque part que la totalité des livres par lui publiés tenait dans un étroit placard. Banville, sous sa photographie, avait placé ce distique :

Tel fut Albert ! que rien ne saurait avachir.

Traitement peut se suivre en secret. — Affranchir.

(Parnasse satyrique du XIX^e siècle.)

Ce personnage falot était très attaché à Baudelaire. C'est lui qui le veilla dans son agonie, et nous avons vu des lettres de sa main où il faisait part de la mort de « son ami ».

⁽²⁾ La veuve de Charles de Bernard dont Dutacq désirait obtenir copie de la correspondance de Balzac avec son mari.

⁽³⁾ Le généalogiste. Il avait imprimé, dans son *Annuaire de la Noblesse* (1851, p. 383), une lettre de Balzac à Ch. de Bernard.

⁽⁴⁾ *Mort ou vivant* est le premier titre de *La vérité sur le cas de M. Valdemar*.

191. À GUSTAVE LE VAVASSEUR⁽¹⁾.

[À Argentan
à la lande de Louzé⁽²⁾
C. B.]

Vendredi 13 oct. 54.
Paris.

Mon cher ami,

Le hasard me fait dîner dans un cabaret, à côté d'un⁽³⁾ monsieur inconnu qui me parle de vous. J'entends parler si rarement de vous que je ne puis pas négliger cette occasion de rappeler mon nom à votre souvenir. — J'ai fait vingt questions sur vous. — Je vous crois⁽⁴⁾ très heureux; priez pour qu'il en soit autant de moi, — et le plus vite⁽⁵⁾ possible.

CH. BAUDELAIRE.

⁽¹⁾ Poète français (1819-1896) auquel Baudelaire, très lié avec lui au temps de l'éphémère «école normande», a consacré une notice (*L'ART ROMANTIQUE*). La vie avait séparé les deux compagnons : Le Vavascur était retourné dans sa province et s'y était marié (avril 1853).

⁽²⁾ Lire La Lande de Lougé (canton de Briouze, Orne).

⁽³⁻⁴⁻⁵⁾ *A côté d'un*, interligné, remplace ici *avec un*, raturé. — *Je vous crois* a été substitué à *Je crois*, biffé. — *Plus vite* suit *plus tôt*, raturé. — Ce billet, par le désordre qu'on y voit, fait deviner une de ces grandes crises où notre poète écrivait : «Ce que je souffre en vivant... c'est inexprimable». Et la demande d'intercession qui le termine, si l'on tient compte que Le Vavascur, à la différence de son ami, était un catholique convaincu et pratiquant, n'est certes pas pour affaiblir l'impression qu'en donne le premier aspect.

On peut croire qu'il avait été remis à un tiers — peut-être le voisin de table — car il ne présente pas de cachet postal.

192. À PAUL DE SAINT-VICTOR.

[49, rue de Grenelle Saint-Germain. C. B.]

Samedi 14 octobre 1854.

Vous allez décidément, Monsieur, me prendre pour un *recommandeur* de l'espèce la plus indiscreète, et en vérité, je ne sais comment m'y prendre. — Quand il s'agissait de Rouvière⁽¹⁾, c'était facile ; — un homme d'un aussi grand talent ; — aujourd'hui, Monsieur, il s'agit d'une dame, et, pour tout cracher en un seul mot, je désirerais de tout mon cœur que vous trouviez un mot heureux pour *Mademoiselle Daubrun*⁽²⁾. — Vous devez voir ce soir à la *Gaité* un gros mélodrame, *les Oiseaux de Proie*, mais je crois que c'est remis à deux ou trois jours. J'ai écrit hier à Théophile une lettre à plat-ventre dans le même sens⁽³⁾, et je ne sais comment je trouve aujourd'hui l'audace de vouloir faire servir votre plume à mes intérêts.

Mademoiselle Daubrun est une de ces personnes qui sont tantôt bonnes, tantôt mauvaises, suivant le vent, les nerfs, l'encouragement ou le découragement.

(1) Voir la lettre 189.

(2) Marie Daubrun allait jouer le rôle de la duchesse dans *Les Oiseaux de proie*, drame en cinq actes d'Adolphe Dennery, musique de Fossey, représenté pour la première fois le 16 octobre 1854.

(3) Cette lettre n'est point parvenue jusqu'à nous, et cela n'a rien de surprenant d'ailleurs, car Gautier n'avait aucun soin de sa correspondance.

En attendant qu'il plaise au journal *le Pays* de reprendre la publication des 32 feuillets restants⁽¹⁾, — je vais faire à mes frais un joli petit volume de luxe à 50 exemplaires avec des *poésies d'Edgar Poe*; ce sera absolument inédit⁽²⁾. Ai-je besoin de vous dire que votre nom est un des dix premiers qui seront transmis à l'imprimeur? Mille excuses et mille remerciements.

CH. BAUDELAIRE.

193. À NADAR.

[Monsieur Félix Tournachon,
113, rue Saint-Lazare
C.B.]

Mardi 17 octobre 54.

Mon cher Nadar, j'ignore s'il est bien décent à moi de venir te trouver dans ta vie nouvelle⁽³⁾ pour te parler de misérables embarras. La vérité est que si tu pouvais, non pas m'aider *grossement*, — je ne crois pas que tu le puisses, — mais *petitement*, — tu ferais vraiment une action d'éclat. Ah! *Grossement*, ce serait trop beau : mais pour te mettre bien à ton aise, rappelle-toi ce que c'est

⁽¹⁾ La publication des Contes de Poe, suspendue depuis le 26 septembre, n'allait reprendre que le 11 décembre, pour être de nouveau interrompue du 13 du même mois au 21 janvier 1855.

⁽²⁾ Notre auteur poursuivra ce projet pendant plusieurs années (voir sa lettre à Maxime du Camp, 18 mars 1856, et *EUREKA*, p. 225), puis y renoncera.

⁽³⁾ Le volage Nadar venait d'imposer une trêve à son insatiable appétit d'aventures : il s'était marié.

que d'avoir de grosses sommes à trouver — et de n'avoir même pas de quoi les chercher. — J'ignore si tu demeures encore au même endroit, en tout cas je mets l'ancienne adresse. — Je t'en supplie, ne m'en veuille pas si je tombe mal.

CH. BAUDELAIRE.

194. À MADAME AUPICK.

[Rue du Cherche-Midi, 91.]

Dimanche 22 oct. 54.
Midi 1/2.

Ta lettre m'effraye beaucoup. — Comment peux-tu espérer venir demain chez Mad. Trolley⁽¹⁾ à midi si tu es malade? — Et qu'est-ce que tu appelles une cholérine?

Cependant, je serai à midi précis chez elle. — Je veux bien que le diable m'emporte si je sais ce que je vais faire demain matin en face de ce tailleur qui ne trouvera NI SES HABITS ni son argent.

Ta lettre porte des traces de souffrance et de fatigue. On dirait qu'elle est distraite.

Je vais écrire tout de suite à M. Ancelle, ou plustot [*sic*] aller chez Mad. Trolley pour la prier de l'avertir de l'abominable embarras qui tombe sur moi dans quelques heures.

Quant aux *journaux*, tu te fais toujours des montagnes d'embarras avec des riens. Tu peux donner *ma note* au premier commissionnaire venu,

(1) Sœur de M. Ancelle.

il fera facilement la commission, en payant 12 numéros⁽¹⁾.

Qu'est-ce que c'est que cette cholérine ? — Aies [*sic*] le plus grand soin de venir demain en voiture et très *chaudement enveloppée*.

Qu'est-ce donc aussi que tous ces reproches que tu m'adresses, et cet antichambre, et M. Aupick, quel embarras nouveau t'ai-je créé ce matin ?

Puisque tu consens à venir là-bas demain à midi, prends le plus grand soin de n'avoir pas froid.

CHARLES.

195. À PAUL DE SAINT-VICTOR.

[Rue de Grenelle Saint-Germain. Paris.]

Dimanche 22 octobre 1834.

Merci, Monsieur⁽²⁾; — il y a eu en effet un malentendu quant à Rouvière. Je n'ai jamais dit à M. Pellerin⁽³⁾ qu'il jouerait dans *Diane de Chivry*⁽⁴⁾. — J'ai dit que *Diane de Chivry* allait être substituée aux *Mousquetaires*, — depuis lors on en a décidé autrement, — et vous avez réellement perdu une

⁽¹⁾ Il s'agissait de faire acheter quelques exemplaires des numéros du *Pays* où avaient paru des morceaux des *Histoires extraordinaires*.

⁽²⁾ Le début de cette lettre montre que Saint-Victor avait dû répondre à celle de Baudelaire en date du 14 octobre. Mais sa réponse ne nous a pas été conservée.

⁽³⁾ Correcteur au *Pays* (voir la lettre du 9 juin 1835).

⁽⁴⁾ Drame de Frédéric Soulié.

des plus singulières manifestations artistiques⁽¹⁾. — Rouvière n'était engagé que pour deux mois. — Si dans une année entière il ne se présentait pas un drame où l'originalité de son talent pût trouver sa place, il serait donc payé toute une année gratuitement, et la sympathie de M. Hostein⁽²⁾ pour lui ne va pas jusqu'à oublier des intérêts de directeur. Je sais que Mad. Colet et que M. de Vigny s'ingénient à le placer quelque part pour lui faire jouer *Chatterton* et *la Maréchale d'Ancre*, et je tremble qu'ils ne réussissent, — et bien facilement, — car, de mon côté, — sachant que M. Hostein le garderait avec joie s'il avait un bon drame adaptable à son talent, je me suis mis à la besogne, et je suis convenu avec lui — c'est-à-dire avec Rouvière, — de lui donner les premiers éléments d'un mélodrame psychologique sur *l'Ivrognerie*, lui laissant le soin de le patronner et de le faire adopter. Si je réussis à tirer — comme je le crois, comme je l'espère — l'épouvante de l'eau-de-vie, — et si M. Hostein n'adopte pas mon idée, — ou si M. Rouvière est occupé ailleurs, — j'attendrai aussi longtemps qu'il le faudra et *lui seul* jouera cet ouvrage. Je vous raconte tout cela à cause de cette fatuité particulière aux hommes de guignon qui croient toujours qu'on doit s'intéresser à leurs rêves.

Quant aux *Histoires extraordinaires* — L'héritier⁽³⁾ est bon, aimable et charmant — et il y a, peut-être

(1) Ceci donnerait à croire que le critique n'était pas allé voir Rouvière dans le rôle de Mordaunt malgré ce qu'on lira tout à l'heure (note 1, page 307).

(2) Le directeur du théâtre de la Gaîté.

(3) Secrétaire de la rédaction du *Pays*.

aussi, un malentendu. — On a toujours marché au *jour le jour*, le nombre des feuilletons n'a pas été convenu, — jamais je n'ai manqué à l'heure, mon feuilleton a toujours été prêt un jour d'avance⁽¹⁾, — toutes les fois qu'on m'a suspendu, on n'a même pas daigné me prévenir la veille. — Donc quand j'ai vu sans avertissement aucun substituer à mon ouvrage un ouvrage très long, j'ai dû croire qu'il était guillotiné par un de ces charmants caprices de directeur de journaux. Ce que j'ai déjà subi dans cette boutique n'a pas de nom; des questions d'argent, je ne daigne pas en parler, — et cependant on trouve sans doute que cela est encore trop cher, — puisque les criaileries des abonnés de province ne sont qu'un prétexte, et que l'excessif bon marché des ouvrages substitués est la seule raison de cette substitution. — Petite économie mensuelle. — Pour vous donner un échantillon des bons procédés de votre journal, — *croiriez-vous que je n'ai jamais arraché mes propres feuilletons que par l'importunité*, — qu'il m'en manque *plusieurs*⁽²⁾, qui m'ont été opiniâtrement refusés, et que si par malheur il n'y avait plus d'épreuves à acheter, je serais obligé de faire recomposer à mes frais sur des numéros prêtés, ou de recommencer les portions du manuscrit manquantes? — *Du reste, je dois dire que je tire de votre lettre un peu de sécurité*, et, s'il ne faut qu'*accabler* ces messieurs de copie pour qu'on reprenne l'impression, *cela va se faire tout de suite*.

Maintenant JE VOUS SUPPLIE *de ne pas répéter un*

(1) Est-ce bien sûr? Voir page 326, note 3.

(2) Voir la lettre précédente.

mot de mes plaintes. Un journal est toujours une caverne dangereuse. D'ailleurs, au fond, je crois que j'aime les avanies, elles exercent le caractère et j'en fais collection.

Pour M^{lle} Daubrun que je vous ai recommandée bien timidement, car elle me fait l'effet d'une personne qui a quelquefois du talent par hasard, — je ne saurais vraiment trop vous remercier, et comment pourrai-je reconnaître votre bienveillance ⁽¹⁾? Les moindres compliments peuvent avoir sur elle un effet excellent. — Depuis bien des années, Monsieur, on m'a désaccoutumé de la politesse et de la bienveillance, et quand un homme exceptionnel m'en donne une preuve, j'en suis tout ébahi.

Veillez agréer le témoignage bien certain de ma reconnaissance.

CH. BAUDELAIRE.

⁽¹⁾ Il est probable que Saint-Victor, dans la réponse qui nous manque, avait assuré Baudelaire qu'il allait être content de lui, et tout prochainement, car dès le 23 octobre, on pouvait lire, dans son compte rendu des *Oiseaux de proie* : « N'oublions pas M^{lle} Daubrun, si pathétique et si fière dans le personnage de la duchesse de Guérande; on n'est pas plus hautement et plus naturellement grande dame des pieds à la tête », et quant à Rouvière, cet éloge mesuré qui, en ses dernières lignes, préparait la voie à *l'Ivrogne* :

« Il vient de rentrer à la Gaîté par le rôle de Mordaunt dans les *Mousquetaires* de M. Dumas, et il a taillé à angles coupants pour ainsi dire cette raide figure de fanatique cuirassé de buffle. Il a la voix brève, le geste tranchant, l'allure saccadée, le mélancolique délire d'un homme qui marcherait et qui parlerait dans un rêve. C'est un talent à débrouiller, à composer, à finir; mais vienne un poète qui sache jouer de cette lyre bizarre, et il en tirera quelque chose qui fera du bruit. »

196. À HOSTEIN⁽¹⁾.

Mercredi 8 novembre 1854.

Monsieur,

Je n'accomplirais qu'avec timidité et défiance cette singulière démarche que je tente aujourd'hui, *si je ne savais* que je parle à un homme d'esprit.

L'ouvrage que je vous envoie⁽²⁾, et qui m'a donné un mal infini à trouver, — la Bibliothèque ne voulant pas le prêter, — la *Revue rétrospective* ayant disparu, — est à peu près inconnu; peut-être le connaissez-vous? — en tout cas il ne fait partie ni des œuvres complètes, ni même des œuvres posthumes, et il n'y a guère que les fureteurs qui l'aient lu. Depuis bien des années, j'avais l'idée que cet

⁽¹⁾ Alors directeur du Théâtre de la Gaîté, nous l'avons déjà dit. — Aux termes d'une note qui accompagne cette lettre dans *Charles Baudelaire, Souvenirs - Correspondances*, où elle parut pour la première fois, le poète avait été mis en rapport avec Hostein par un ami, M. Le Maréchal, et c'est à l'issue d'un entretien qu'il lui aurait écrit. — Nous ne savons rien de ce M. Le Maréchal, sinon que son nom se rencontre plusieurs fois dans le *Carnet*, que Baudelaire lui emprunta souvent de l'argent, et que l'exemplaire de la 1^{re} édition des *Fleurs du Mal* qu'illustra Rodin et qui est aujourd'hui la propriété du Musée de l'Hôtel Biron, porte la dédicace : *A mon ami, M. Lemaréchal.*

⁽²⁾ *Est-il bon? Est-il méchant?* Comédie en quatre actes de Diderot. Cette pièce avait été retrouvée par Paulin, mais il ne la comprit pas dans la publication qu'il fit, en 1830, de divers écrits de l'encyclopédiste; il préféra en offrir la primeur à la Comédie-Française — qui la lui rendit sans la lire. C'est alors que Taschereau la publia dans sa *Revue rétrospective* (1834). — Voir pour plus de détails la notice d'Assézat dans la belle édition qu'il a donnée des *Œuvres complètes* de Diderot, achevée par Maurice Tourneux (1875-1877).

ouvrage aurait dans notre temps un vaste succès ; un autre que moi aurait pensé à la Comédie-Française⁽¹⁾ ou au Gymnase ; mais le choix que je fais me paraît meilleur, d'abord à cause des qualités du directeur, mais aussi particulièrement à cause de son apparence — permettez-moi de vous le dire — paradoxale.

Je me suis dit :

M. Hostein a été l'ami de Balzac. N'est-ce pas vous, monsieur, qui avez si bien fait la mise en scène de *la Marâtre*⁽²⁾? — M. Hostein doit parfaitement bien comprendre la valeur d'un ouvrage qui a l'air d'un de ces rares précurseurs du théâtre que rêvait Balzac.

Dans les théâtres subventionnés, rien ne se fait, rien ne se conclut, rien ne marche ; tout le monde y est timide et bégueule.

⁽¹⁾ Un autre y avait pensé, on vient de le voir par la note précédente, et un autre encore que Baudelaire ne pouvait ignorer et dont on s'étonne de lui voir passer le nom sous silence : Champfleury qui, depuis 1851, insistait auprès de la Comédie-Française et de son administrateur pour faire jouer la pièce (voir de lui : *Le Réalisme*, 1857, ouvrage où l'on trouvera, outre le récit de toutes ses démarches, un rapport favorable de M. Eugène Laugier, « examinateur », à Arsène Houssaye).

⁽²⁾ Ce « drame intime » avait été représenté pour la première fois en mai 1848, pendant le court passage d'Hostein à la direction du Théâtre Historique. — Il est curieux de constater que Champfleury, lui aussi, dans sa lettre ouverte au ministre d'État, parue dans sa *Gazette* (14 décembre 1856) avant de trouver place dans *Le Réalisme*, fera valoir la parenté que présentent certaines pièces de Balzac, *Mercadet* par exemple, avec *Est-il bon? Est-il méchant?* Mais en somme, de telles rencontres, chez des écrivains qui se voient fréquemment ne sont-elles pas toutes naturelles, et, plutôt que de supposer que les deux amis essayèrent de se supplanter l'un l'autre, pourquoi n'admettrait-on pas qu'un accord avait pu intervenir entre eux, aux termes duquel Baudelaire tenterait sa chance du côté d'Hostein tandis que Champfleury maintiendrait ses instances auprès d'Houssaye?

Puis il serait curieux de vérifier si définitivement ce public du boulevard, si méprisé, ne serait pas apte à comprendre et à applaudir un ouvrage d'une merveilleuse portée, — je ne veux pas prononcer le mot *littéraire* qui appartient à l'affreux argot de notre époque.

J'ai pensé que les succès infatigables de votre théâtre vous autorisaient à faire une éclatante tentative sans imprudence, et que *les Cosaques* et *le Sanglier*⁽¹⁾ pouvaient bien — à mettre les choses au pire — payer la bienvenue de Diderot.

Si je voulais surexciter votre orgueil, je pourrais vous dire qu'il est digne de vous de perdre de l'argent avec ce grand auteur, mais malheureusement je suis obligé de vous avouer que je suis convaincu qu'il est possible d'en gagner.

Enfin, — irai-je jusqu'au bout? — car ici, moi inconnu de vous, j'ai l'air d'empiéter indiscrètement sur vos droits et vos fonctions, — il m'a semblé qu'un acteur merveilleux par sa véhémence, par sa finesse, par son caractère poétique, un acteur qui m'a ébloui dans *les Mousquetaires*, — j'ignore totalement si vous pensez comme moi — j'ai présumé, dis-je, que M. Rouvière pourrait trouver dans ce personnage de Diderot écrit par Diderot (Hardouin), personnage où la sensibilité est unie à l'ironie et au cynisme le plus bizarre, un développement tout nouveau pour son talent.

Tous les personnages (ceci est une curiosité) sont *vrais*. M. Poulter, le commis à la marine,

⁽¹⁾ *Les Cosaques*, drame en neuf tableaux par Alph. Arnault et Louis Judicis (1853). Pour *Le Sanglier des Ardennes*, voir page 294, note 1.

est mort très tard; j'ai connu quelqu'un qui l'a connu ⁽¹⁾.

Les femmes sont nombreuses, toutes amusantes et toutes charmantes.

Cet ouvrage est, à proprement parler, le seul ouvrage très dramatique de Diderot. *Le Fils naturel* et *le Père de famille* ne peuvent pas lui être comparés.

Quant aux retouches, — je désire que votre sentiment s'accorde avec le mien, — je crois qu'elles peuvent être très rares et n'avoir trait qu'à des expressions vieilles, à des habitudes d'ancienne jurisprudence, etc., etc. En d'autres termes, je crois qu'il serait peut-être bon de commettre, en faveur du public moderne, quelques innocents anachronismes.

Et maintenant permettez-moi, monsieur, de profiter de l'occasion pour vous avouer que depuis longtemps je rêve à un drame aussi terrible et aussi singulier qu'on peut le désirer, et que dans les rares moments où je puis y travailler, j'ai toujours devant les yeux l'image de votre étrange acteur. Il s'agit d'un drame sur *l'ivrognerie*. Ai-je besoin de vous dire que mon ivrogne n'est pas un ivrogne comme les autres? — Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de mon profond respect, et permettez-moi d'avoir bon espoir ⁽²⁾.

CH. BAUDELAIRE.
57. Rue de Seine.

(1) Il s'appelait de son vrai nom Dubucq.

(2) Voir in *E.-J. CRÉPET*, p. 373, la réponse d'Hostein, négative quant à Diderot, et accueillante, en principe, pour *L'Ivrogne*.

197. À LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES.

Le 14 novembre, lundi. 1854⁽¹⁾.

Monsieur le Président,

Je serais fort heureux que MM. les membres du Comité voulussent bien me faire avancer par M. Godefroi la somme de soixante francs. Je dis *soixante*; mais, à la vérité, j'accepterais *davantage* très volontiers, comme aussi j'accepterais *moins*, — ce qui est, je crois, la meilleure définition d'un besoin urgent. M. Godefroi vous dira combien je dois peu, *80 et q[uel]ques francs*. Je voulais, pour rendre mon indiscretion moins visible, vous expédier une jolie nouvelle; mais, outre qu'il est fort difficile d'en obtenir l'insertion, je me suis aperçu [*sic*] hier que celle que je vous destinais avait 10.000 lettres de trop. Dans *q[uel]ques jours*, cela veut dire *buit jours*, je la remplacerai par un article⁽²⁾.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments bien fraternels⁽³⁾,

CH. BAUDELAIRE.

(1) Date erronée : le 14 novembre 1854 tombait un mardi.

(2) Il n'est pas à notre connaissance que Baudelaire ait jamais écrit la nouvelle dont il parle ici.

(3) On lit en haut cette apostille : *Livrer une nouvelle dont on lui payera le prix après réception.* — F. M.

198. À MADAME AUPICK.

Lundi 4 décembre [1854].

Ma chère mère, tu ne trouveras sans doute pas étonnant que je sois resté si longtemps sans te remercier du soudain secours, tout à fait inattendu, que tu m'as apporté, tu connais mon étrange vie, et tu sais que chaque journée apportant son contingent de colères, de disputes, d'embarras, de courses et de travail, il n'est pas bien étonnant que souvent je remette, pendant quinze jours, au lendemain des lettres que je considère comme des devoirs. Aujourd'hui même je viens spontanément réclamer ton secours. Il faut que j'en aie bien besoin, car si, grâce à la vie bizarre qui m'a été faite, réclamer mon ARGENT me fait toujours l'effet douloureux d'une *mendicité*, tu peux juger l'effet que me produit la nécessité d'implorer un service. Ces malheureux cent francs m'ont touché; ils m'ont fait vivre, et rien de plus; si je les avais appliqués à une des choses importantes qui me préoccupent, il ne me serait rien resté. Ils ont payé les cinq ou six petites dettes qui nous environnent toujours dans le quartier que nous habitons. Ce qui m'était le plus désagréable, en regardant ce malheureux billet que tu croyais un secours énorme, c'était la pensée que c'était pour toi une privation.

Aujourd'hui il est question pour moi, exactement des mêmes besoins que l'autre mois. OUI ou NON, puis-je m'habiller? je ne dirai pas : puis-je marcher dans les rues sans me faire regarder, je

m'en moque, — mais dois-je me résigner à me coucher, et à rester couché faute de vêtements ? Puis-je enfin, au moment où il est indispensable que j'aie un peu de calme et de liberté — car d'un moment à l'autre je puis être obligé de ne m'occuper que du journal, j'attends des épreuves tous les matins, — puis-je espérer d'obtenir ce repos qui dépend de quelques petites dettes ? Enfin, M^{me} Trolley, qui est une sotte comme toutes les créatures de ce monde-là, choisit ce beau moment pour me réclamer *fort sèchement*, comme tu le vois, l'argent qu'elle m'a prêté. Cet argent est resté longtemps à Neuilly à sa disposition ; mais M. Ancelle, qui n'en fait jamais qu'à sa tête, a jugé à propos de la faire attendre si longtemps qu'elle s'est dégoûtée. Moi, impatienté, un beau matin, il y a de cela fort longtemps, j'ai pris l'argent, et je l'ai dépensé.

J'ai vu M. Ancelle, il y a deux ou trois jours ; il allait chez toi ; je l'ai prié instamment de t'expliquer une partie de tout cela, et d'insister pour qu'il lui fût permis (*pour qu'il lui fût permis !*) de faire pour moi la même chose que le mois dernier ; mais je suis persuadé qu'il ne t'a rien dit de tout cela. — Je lui ai parlé de nos comptes de l'année, de la nécessité de faire un grand compte définitif, de l'insignifiance de ce compte, quelque gros qu'il fût, pourvu qu'avec la nouvelle année il n'augmentât pas ; je lui ai reproché de t'avoir effrayée, et enfin je l'ai chargé de ma commission pour toi. Je lui ai encore pris une lettre de crédit pour son tailleur. — Ne pouvant pas lui arracher d'argent, j'ai voulu au moins me garantir le moyen d'être vêtu d'une manière telle quelle.....

.....
 A quelles humiliations m'avez-vous assujetti, bon Dieu, et quelle espèce de joie éprouve-t-on à torturer par de pareilles tristesses un homme comme moi ?

Quoi qu'il en soit, je n'ai pas encore fait usage de cette lettre ; je voudrais bien n'en pas faire usage ; car enfin il est absolument absurde de toujours acheter des objets nouveaux, quand on peut s'en procurer de meilleurs avec la même somme. Il ne s'agit pour moi que d'un acompte à mon tailleur, et de dégager les objets déjà faits.

Sur la somme que je voudrais prendre à M. Ancelle, la même que l'autre mois (trois cent cinquante francs), je donnerai aussi un acompte à la maîtresse de mon hôtel, et je profiterai de cette occasion pour *arracher*, pour *exiger*, pour extorquer le règlement de mon compte que je demande depuis si longtemps, et un reçu de tout l'argent que j'ai donné. — Tout l'argent que je toucherai du *Pay's*, soit à-comptes [*sic*] ce mois-ci, soit paiement définitif au jour de l'an, passera évidemment là ; car cette femme m'a donné congé pour le 9 janvier, et j'ai juré qu'à partir de cette époque, je ne me mettrai plus dans les griffes d'un maître d'hôtel.

Je rentrerai dans le concubinage, et si je ne suis pas installé le 9 janvier chez M^{lle} Lemer je serai chez l'*autre*⁽¹⁾. Il me faut à tout prix *une famille* ;

(1) L'autre ? peut-être Marie Daubrun qui, selon M. Albert Feuillerat (*Baudelaire et la Belle aux Cheveux d'or*, page 35), avait sûrement « accepté de consoler le poète » dès le mois de juillet précédent, ou peut-être la mystérieuse J. G. F., dédicataire de *L'Héautontimorouménos* et des *Paradis Artificiels* (voir la lettre du 2 mai 1860).

c'est la seule manière de travailler et de dépenser moins.

M. Ancelle prétend qu'il serait trop heureux, si je ne lui prenais l'année prochaine que deux mille quatre cents francs. Tu sais que mon intention était de n'en prendre que mille deux cents. Mais il n'y croit pas.

J'ai mille tourments; j'attends une *épreuve* comme le *messie*. On m'a demandé plusieurs fois au *Pay's*. — On craint, avant de reprendre mon livre, que je ne laisse quelquefois le journal dans l'embarras. Comment ne se défierait-on pas de l'exactitude d'un homme qui a une vie aussi déplorable que la mienne?

Des amis me font comprendre que si je ne me dépêche pas, quant à mes projets de drame, pour lesquels on est bien disposé, il puisse m'arriver un de ces accidents qui m'ont si souvent désolé, et qui laissent un regret persistant.

Enfin je suis aussi en retard — depuis très longtemps, avec la *Revue de Paris*.

J'ai la cervelle martelée.

— Il me souvient maintenant d'une chose qui m'a frappé dans notre dernière entrevue — c'est d'une certaine inquiétude que tu as manifestée relativement à la démarche que tu me croyais capable de faire auprès du tribunal civil⁽¹⁾. En effet, je suis capable de la faire, — mais pas assez bête pour la faire⁽²⁾ sans avoir *quelques droits* au

(1) Pour obtenir la levée de son conseil judiciaire.

(2) Nous ne pouvons garantir le texte de la présente lettre (écrite au crayon) qu'à partir de cet endroit : les premiers feuillets autographes en manquaient quand elle est venue en nos mains.

succès. Et malheureusement, je suis obligé de confesser qu'il n'y aurait actuellement *aucune chance*. En somme, je crois que ma vie a été damnée dès le commencement, et qu'elle l'est *pour toujours*.

J'oubliais encore une chose, j'avais hier, j'avais ce matin une dette très grave, très urgente à payer; une lettre de toi à moi pour M. Ancelle ne pourrait me procurer d'argent que *demain* au plus tôt — et encore je pense avec tristesse à ma journée perdue par le voyage car si Ancelle est le meilleur des hommes, il est bien le plus indiscret en matière de conversation, et de temps; — je te prierais donc, si c'était possible, avant tout, avant même de m'envoyer cette lettre pour M. Ancelle, si tu juges à propos de le faire — car quelquefois tu fais des lettres longues — de m'envoyer 60 francs que je te renverrais *demain* en sortant de chez lui; à n'importe quelle heure, un commissionnaire est sûr de me trouver, car j'ai formellement promis de livrer un feuilleton à 9 heures du soir, et je vais le commencer⁽¹⁾.

Je sais que c'est aujourd'hui lundi, ton jour de visite, je te demande donc mille pardons. Mais pour ménager tes nerfs, je dis au commissionnaire de ne pas attendre la réponse, et de déposer simplement la lettre.

Je t'embrasse.

CHARLES.

Tu affirmes que je te fais souvent et beaucoup souffrir; — quand même ma punition ne consis-

⁽¹⁾ Sans doute la traduction de *Petite discussion avec une momie* (NOUVELLES HISTOIRES EXTRAORDINAIRES) qui parut au Pays les 11 et 12 décembre.

terait que dans la nécessité d'écrire ces insupportables lettres — *expliquer, expliquer, — toujours expliquer, —* ma punition serait suffisante⁽¹⁾.

199. À ANCELLE.

Vendredi, 8 décembre 1854.

Mon cher Ancelle⁽²⁾,

Madame Aupick qui est actuellement chez moi s'est encore ravisée relativement au chiffre, et relativement au mode de dépense. En d'autres termes, elle vous prie de m'envoyer 300 fr. juste, — en toutes lettres : *trois cents francs*, — sans compter la somme due à Madame Trolley que je paierai probablement, en partie du moins, avant vous. — Je suppose, mon cher ami, qu'il ne peut y avoir aucune espèce de discussion, ni de perte de temps désormais; ces trois cents francs doivent être remis à moi purement et simplement. Il est présumable que si je les jette par la fenêtre, je n'aurai pas l'indiscrétion de vous en demander d'autres. — Je vous demande pardon de vous fatiguer si longtemps de mes petites affaires; j'espère toujours que c'est pour la dernière fois; j'irai vous demander moi-même pour demain matin ces trois cents francs. La résolution de Mad. Aupick a été toute

⁽¹⁾ Voyez les toutes dernières lignes de la note 3, sous le numéro 138.

⁽²⁾ Cette lettre (au crayon) est d'une écriture dont il n'est pas exagéré de dire qu'elle a une allure triomphale. — Un reçu de 300 francs y est joint.

spontanée et je n'ai pas du tout été obligé d'y mettre d'insistance.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

J'ajoute à ce reçu la lettre de crédit que vous avez bien voulu me donner⁽¹⁾, et que ces 300 fr. rendent inutile⁽²⁾.

200. À BARBEY D'AUREVILLY.

Mercredi, 20 décembre 1854.

Mon cher Monsieur,

Je suis allé *bien souvent* chez vous pour vous serrer la main, mais je n'ai eu aucune chance; — j'envoie à tout hasard ce matin chez vous, pour vous demander un petit service. — Je suis tout abêti et tout malade, je n'ai absolument rien à lire, et de plus j'ai promis à une dame⁽³⁾, qui en a grande envie depuis longtemps, de lui faire lire quelque chose de vous; — si vous pouviez remettre à cet homme n'importe quoi de vous, *La Bague*, *Le Dandysme*, *Germaine*, *La Vieille Maîtresse*, *L'Ensorcelée*, — je ne suis pas perdur de livres, —

(1) Pour un vêtement.

(2) Au bas de la lettre, quelques lignes de M^{me} Aupick :

« Mon cher Monsieur Ancelle, j'approuve ce que Charles vient de vous écrire, à l'exception de ce qui regarde Madame Trolley [*sic*] qui, comme je vous l'ai écrit, sera remboursée par vous. Vous allez donc reprendre le bon de 100 fr. et lui remettre 300. — Je vous verrai dans le courant de janvier, ce ne sera peut-être pas au commencement. — Mille compliments.

« C. AUPICK. »

(3) Madame Sabatier.

vous me rendriez fort heureux. — Si cet homme ne vous trouve pas, et si vous êtes encore *en prison*⁽¹⁾, — j'enverrai de nouveau chez vous, un autre jour.

Si vous vouliez être tout à fait aimable, vous joindriez à cet envoi une note de vos différents ouvrages, avec les noms des libraires, — note dont j'ai besoin depuis longtemps.

Votre grand article sur Monselet⁽²⁾ a fait sur ce pauvre garçon un effet de tous les diables. Il était à la fois très heureux et très malheureux. J'ai fait ce que j'ai pu pour lui persuader qu'il devait être très heureux. — S'il se fût agi de moi, j'eusse été très malheureux. Adieu, Monsieur, croyez-moi, pour toujours, votre ami et votre admirateur⁽³⁾.

CH. BAUDELAIRE.

201. À CLAUDE-ALPHONSE BAUDELAIRE⁽⁴⁾.

[À Fontainebleau.
C. B.]

29 décembre 1854.

Mon cher Frère, j'ai trouvé chez moi hier soir cette lettre m'annonçant le cruel événement [*sic*]

⁽¹⁾ Ainsi se disait Barbey, quand il avait fermé sa porte pour écrire un article pressé.

⁽²⁾ Paru au *Pays* le 7 décembre.

⁽³⁾ On trouvera in *E.-J. CRÉPET*, p. 315-316, la réponse de Barbey d'Aurevilly. Il envoyait *Brummel* à son «ami de deux jours qui valent dix ans» et promettait ses autres ouvrages, — sauf un qui deviendra *Ce qui ne meurt pas* :

«*Germaine* est un roman achevé. Mais il n'a jamais été publié, pour cause d'immoralité et d'horreur. Cette vapeur-là ne montera pas du fond de l'abîme. J'en ai refermé le couvercle.»

⁽⁴⁾ Voir la note 1 sous la lettre 1. Claude-Alphonse venait de perdre son fils unique, âgé de 20 ans.

qui te frappe, et qui me convoquait à 3 heures à Fontainebleau.

Cette lettre avait été évidemment déposée à temps, — elle était arrivée à 11 heures, — mais je ne suis rentré que le soir.

J'ignore combien grande est la portée du malheur qui te frappe. Je devine seulement qu'elle est immense. De consolations, j'ignore absolument celles qui peuvent être offertes. — Voilà bien des années que nous ne nous voyons pas⁽¹⁾, et je ne sais pourquoi l'idée du malheur qui t'accable, et l'idée de notre éloignement me frappent simultanément. —

Je ne sais rien trouver de mieux que de te promettre que j'irai te serrer les mains, et t'embrasser dans quelques jours, — car je suis accablé d'affaires⁽²⁾.

Ai-je besoin de te prier de témoigner à ta femme toute la sympathie que j'éprouve pour sa douleur [?]

CHARLES BAUDELAIRE.

1855

202. À FERNAND DESNOYERS⁽³⁾.

[S. d.]

Mon cher Desnoyers,

Vous me demandez des vers pour votre petit volume⁽⁴⁾, des vers sur *la Nature*, n'est-ce pas? sur

(1) Il y avait quelque dix ans, semble-t-il.

(2) Pour les sentiments véritables que portait notre poète à son demi-frère, voir sa lettre à M^{me} Aupick, 9 janvier 1856.

(3-4) Voir ces notes page suivante.

les bois, les grands chênes, la verdure, les insectes, — le soleil sans doute? Mais, vous savez bien que je suis incapable de m'attendrir sur les végétaux et que mon âme est rebelle à cette singulière religion nouvelle, qui aura toujours, ce me semble, pour tout être *spirituel* je ne sais quoi de *shocking*. Je ne croirai jamais que *l'âme des Dieux habite dans les plantes*⁽¹⁾, et quand même elle y habiterait, je m'en soucierais médiocrement, et considérerais la

* (3) Auteur de quelques pantomimes, dont *Le Bras noir*, et chansonnier. Sainte-Beuve vantait sa *Madame Fontaine*; aujourd'hui on ne se souvient plus que de son apostrophe aux Havrais :

*Habitants du Havre, Havrais,
J'arrive de Paris tout exprès
Pour mettre en morceaux la statue
De Delavigne (Casimir) :
Il est des morts qu'il faut qu'on tue!*

Fernand Desnoyers s'estimait très haut; il écrivait dans son *Polichinelle* :

« Les nouveaux poètes qui ont créé dans la forme et dans le fond, sont Pierre Dupont, Gustave Mathieu, Théodore de Banville et moi. Retenez ces noms-là! »

(4) *Hommage à C. F. Denecourt*. — FONTAINEBLEAU, *pay-sages — légendes — souvenirs — fantaisies...* par Charles Asselineau — Philibert Audebrand — Théodore de Banville — Baudelaire — G. Bell — Béranger — Brizeux — Busquet — C. Caraguel — H. Castille — Champfleury — M^{me} de Chate-lain — Fernand Desnoyers — Pierre Dupont — Théophile Gautier — Benjamin Gastineau — Comte de Gramont — A. Houssaye — G. Hubbard — Victor Hugo — Jules Janin — De la Landelle — Lamartine — Auguste Luchet — Louis Lurine — G. Mathieu — Méry — Charles Monselet — Mur-ger — A. de Musset — Gérard de Nerval — Pelloquet — Édouard Plouvier — A. Rolland — P. de Saint-Victor — M^{me} Adam Salomon — George Sand — Tillier — Vacquerie — J. Viard — C. Vincent — Watrison (Hachette, 1855).

(1) Allusion au vers fameux de Victor de Laprade :

L'esprit calme des Dieux habite dans les plantes.

Voir nos notes sur *l'École païenne (L'ART ROMANTIQUE, P. 534)*.

mienne comme d'un bien plus haut prix que celle des légumes sanctifiés. J'ai même toujours pensé qu'il y avait dans *la Nature*, florissante et rajeunie, quelque chose d'impudent et d'affligeant⁽¹⁾. Dans l'impossibilité de vous satisfaire complètement suivant les termes stricts du programme, je vous envoie deux morceaux poétiques, qui représentent à peu près la somme des rêveries dont je suis assailli aux heures crépusculaires. Dans le fond des bois, enfermé sous ces voûtes semblables à celles des sacristies et des cathédrales, je pense à nos étonnantes villes, et la prodigieuse musique qui roule sur les sommets me semble la traduction des lamentations humaines.

C. B.

LES DEUX CRÉPUSCULES.

LE SOIR.

*Voici venir le Soir, ami du criminel;
Il vient comme un complice, à pas de loup; — le ciel*
.....

LE MATIN.

*La Diane chantait dans les cours des casernes,
Et le vent du matin soufflait sur les lanternes.*
.....⁽²⁾.

(1) Leçon de *Fontainebleau* : « quelque chose d'affligeant, de dur, de cruel, — un je ne sais quoi qui frise l'impudence. »

(2) Pour les variantes des vers, voyez *LES FLEURS DU MAL*, p. 457 et 465. Ajoutons aujourd'hui que le texte du *Crépuscule du Soir* conserve la trace de deux hésitations orthographiques : v. 16, à propos du mot *fourmilière*, « Ou fourmillière ? » lit-on en marge, et v. 17, où *fraie* a été substitué à *fraye*.

203. À ARMAND DUTACQ.

Dimanche 7 janvier 1855.

Mon cher Dutacq, je vous prie de vouloir bien faire pour Madame Lepage⁽¹⁾, rue de Seine, 57, qui vous remettra cette lettre ce que je vous ai demandé ce matin. Il y a longtemps, très longtemps que je fais des promesses à cette dame, et comme elle est fort gênée, je voudrais lui donner aujourd'hui à défaut d'argent une garantie sérieuse. En lui déléguant le droit de toucher à ma place 250 fr. en trois fois (80, 80, 90), il me restera très suffisamment d'argent.

Ayez donc la bonté de lui confirmer de votre bouche la délégation écrite à la seconde page de cette lettre. — Vous savez que j'ai revu Lhéritier⁽²⁾, et que je suis allé à l'imprimerie. Lhéritier dit quatre jours, le metteur en page dit huit jours. — Vous recevrez aujourd'hui la grande lettre dont je vous ai parlé⁽³⁾.

Tout à vous,

CH. BAUDELAIRE.

⁽¹⁾ Sa logeuse.

⁽²⁾ Secrétaire de la rédaction du *Pays*.

⁽³⁾ Il s'agissait évidemment, dans le désaccord du secrétaire de la rédaction avec son metteur en page, du délai nécessaire pour reprendre la publication des contes de Poe. Quant à la « grande lettre » annoncée, elle ne nous est pas parvenue.

204. AU MÊME.

[Au *Paÿs*
ou au *Constitutionnel*.]

Vendredi 12 janvier 1855.

Mon cher monsieur Dutacq, vous êtes si bon et si aimable que vous encouragez les demandes. Monsieur Albert⁽¹⁾ qui vous remettra ce billet désirerait vivement être employé par vous, dès que vous organiserez votre librairie⁽²⁾. Il me semble que de quelque façon que vous l'organisiez, vous aurez besoin de quelques employés. Ménagez-lui donc une place, s'il est possible. — M. Albert a déjà été dans la librairie plusieurs fois. — D'ailleurs, avec vous, tout le monde deviendrait bon soldat.

A vous, de tout cœur,

CH. BAUDELAIRE.

205. AU MÊME.

Samedi 13 janvier [1855].

Mon cher Dutacq,

Je suis persuadé qu'il n'y a aucune indiscretion à vous prier de m'envoyer, par Monsieur Albert,

⁽¹⁻²⁾ Voir la note 1 sous la lettre du 4 octobre 1854. — Armand Dutacq, qui était doué d'une activité phénoménale, venait de fonder la *Société générale de Librairie* — celle-là même qui allait faire paraître la magnifique édition des *Contes drolatiques* de Balzac, illustrée par Gustave Doré. — On ne possède de lui aucune réponse aux lettres de Baudelaire.

les vingt-cinq francs que je vous ai demandés la dernière fois que nous nous sommes vus. Monsieur Albert signera pour moi⁽¹⁾.

Si j'avais pu aller vous voir moi-même, je l'eusse fait.

Comme, décidément, mes nerfs sont exaspérés par les lambineries du *Pays*, si, dans huit jours, ces messieurs n'ont pas repris l'ouvrage, je vous le livrerai à vous *intégralement*, moitié imprimé, moitié manuscrit. Je vais commencer la préface⁽²⁾. Mais ce que je vous dis là est pour vous, car si vous le répétiez, ils seraient capables de me prendre au mot. Voilà sept mois que j'attends doucement, et je passe pour avoir un mauvais caractère !

J'ai les douze feuillets recopiés⁽³⁾.

Tout à vous,

CHARLES BAUDELAIRE.

(1) Les feuillets du *Pays* étaient payés 20 francs au traducteur de Poe. Mais de temps à autre Baudelaire réussissait à obtenir un léger «supplément de rédaction» dont il donnait reçu au caissier du journal.

(2) C'est-à-dire la grande étude : *Edgar Poe, sa vie et ses œuvres*, où allait être refondue et complétée celle de 1852, et qui, après qu'un extrait en aura été donné au *Pays* (25 février 1856), prendra place en tête des *Histoires extraordinaires*. — On voit que Baudelaire s'était mis d'accord avec Dutacq pour paraître chez lui (voir la note sous la lettre précédente).

(3) Il est probable qu'avant de reprendre la publication, le *Pays* avait exigé la livraison d'une bonne partie du manuscrit. Asselineau a relaté qu'à l'époque où paraissaient les *Histoires extraordinaires*, il lui arrivait, quand il allait voir son ami, de trouver «endormi dans un coin, le garçon d'imprimerie chargé de rapporter soit la copie, soit les épreuves que Baudelaire lui faisait quelquefois attendre longtemps». Mais on peut admettre aussi que «les douze feuillets recopiés» étaient tout simplement ceux dont il a été question dans notre numéro 194.

206. À MADAME [HURIET].

[À Madame la Sœur
de M. Champfleury.
2, rue Pierre-Sarrazin.]

18 janvier 1855.

J'ignore le nom de la sœur de M. Champfleury; je la prie de me pardonner cette singulière façon d'agir. Étant malade moi-même, je ne puis pas aller immédiatement lui demander des nouvelles de son frère, dont je n'ai appris l'état qu'avant-hier, et la nouvelle adresse qu'hier⁽¹⁾. Je la prie instamment de vouloir bien me faire dire quelques mots sur l'état actuel de son frère, et d'agréer l'assurance de mes profondes sympathies.

CH. BAUDELAIRE.

207. À ARMAND DUTACQ.

3 février 1855.

Mon cher Dutacq,

Voici la table des matières⁽²⁾; il vous suffira de la lire pour en comprendre l'ordre et la gradation.

J'ai commencé la mise en ordre des feuillets.

⁽¹⁾ Malade «pour avoir eu trop souvent faim», au témoignage de Charles Toubin, son collaborateur au *Salut public* en 1848, Champfleury, à cette époque-là, cherchait souvent refuge dans l'établissement hydrothérapique de son ami, le docteur Pigeaire, à Neuilly.

⁽²⁾ Celles des *HISTOIRES EXTRAORDINAIRES*, voir la note 2 sous la lettre 205.

Je me suis permis de donner à un autre créancier, à Monsieur Lecerf, une délégation de cent cinquante francs. J'aurai donc le plus grand soin de laisser cent cinquante francs au *Payés*. Mille pardons, cher ami, si je vous fatigue de mes affaires personnelles. Mais je vous assure qu'il y a une telle gravité dans le cas en question, et il s'y mêle quelque chose de si délicat, qu'il n'y avait pas moyen de ne pas livrer une garantie quelconque tout de suite. Tout à vous, *all yours very truly*.

CHARLES BAUDELAIRE.

208. À MADAME AUPICK.

5 avril 1855.

Je suis obligé, ma chère mère, de te faire remettre cette lettre non cachetée, puisque tu m'as renvoyé, il y a quelques mois, deux lettres d'excuses non ouvertes.

Il y a quelques jours, j'avais prié M. Ancelle, ne pouvant plus réellement soutenir l'horrible vie que je mène, de me prêter mille francs pour arranger une installation convenable. Après avoir paru y consentir, il a changé d'avis. J'y ai donc renoncé en proposant de payer moi-même une partie de ce mobilier sur le prix de mon livre. Mais ce matin, je le priais de m'avancer la vulgaire somme de trois cent cinquante francs en lui offrant les moyens les plus sûrs de les lui rembourser. Je suis évi-

demment obligé de faire une installation provisoire. Depuis UN MOIS j'ai été contraint de déménager SIX fois, vivant dans le plâtre, dormant dans les puces — mes lettres (les plus importantes) refusées — ballotté d'hôtel en hôtel; — j'avais pris un grand parti, je vivais et je travaillais à l'imprimerie, ne pouvant plus travailler chez moi. Comment mon livre a-t-il pu continuer, comment ne suis-je pas malade, je n'en sais rien. Mais je ne peux pas aller plus loin, d'autant plus qu'il faut que la besogne reprenne très activement; il est impossible de concevoir une plus longue suite de mésaventures. Et l'éditeur et moi nous sommes pressés. La besogne du *Pay's* finit dans trois jours, et il faut commencer ailleurs; et je n'ai pas de domicile; car je ne peux pas appeler ainsi un trou sans meubles où mes livres sont *par terre*. D'autre part, il faut, en attendant mon installation définitive, que je sois *comparativement* très bien et très tranquille; car ma tête ne peut pas contenir à la fois tant d'ignobles et vulgaires tracasseries, et la préoccupation constante d'un ouvrage qui veut être bien fait. — Je *lui* demande donc trois cent cinquante francs (la vérité est que, suivant ses *petites* habitudes, il m'en a donné cent ce matin, mais cela ne me sert absolument à rien). — Il pourra, s'il le veut (et je doute qu'il le veuille), faire usage d'une de ces délégations, la faire enregistrer et signifier. En somme, c'est un titre. Je désirerais qu'il choisît *la plus éloignée*, qui est la délégation *Dutacq*, parce que je comptais me servir de la *Revue de Paris* pour vivre tout ce mois.

Et pour comble de ridicule, IL FAUT qu'au milieu de ces insupportables secousses qui m'usent,

je fasse des vers, l'occupation la plus fatigante qui soit pour moi⁽¹⁾.

.....

209. À VICTOR DE MARS⁽²⁾.

[À la *Revue des Deux Mondes*,
rue Saint-Benoît. Paris.]

7 avril 1855⁽³⁾.

Mon cher monsieur de Mars,

Je prépare, et j'espère que ce sera fini à temps, un très bel *Épilogue* pour les FLEURS DU MAL. Je voulais vous dire ceci, — que je tiens vivement, quelques [sic] soient les morceaux que vous choisirez, à les mettre en ordre *avec vous*, de manière qu'ils se fassent, pour ainsi dire, suite, — de même que nous avons fait pour la première partie⁽⁴⁾.

Je serai chez vous, avec mon *Épilogue*, le 9 au soir, ou le 10 au plus tard.

(1) Voir la note sous la lettre du 6 février 1854. — La fin de la lettre manque.

(2) Secrétaire de la *Revue des Deux Mondes* où allaient paraître le 1^{er} juin 1855, sous le titre pour la première fois imprimé de : *Les Fleurs du Mal*, dix-huit des pièces qui entrèrent dans l'illustre recueil de 1857.

(3) Le premier publicateur de cette lettre avait émis le sentiment que, dans le manuscrit, la date pourrait bien être d'une autre main que celle de l'auteur. Nous ne pouvons le suivre dans sa réserve.

(4) Faut-il conclure de ceci que les dix-huit pièces publiées par la *Revue des Deux Mondes* furent choisies en deux temps, ou que le second «paquet» de Baudelaire fut refusé? Nous ne savons aucun témoignage qui éclaire ce point-là.

L'Épilogue (adressé à une dame⁽¹⁾) dit à peu près ceci : *Laissez-moi me reposer dans l'amour. — Mais non, — l'amour ne me reposera pas. — La candeur et la bonté sont dégoûtantes. — Si vous voulez me plaire et rajeunir les désirs, soyez cruelle, menteuse, libertine, crapuleuse et voleuse; — et si vous ne voulez pas être cela, je vous assommerai, sans colère. Car je suis le vrai représentant de l'ironie, et ma maladie est d'un genre absolument incurable. — Cela, comme vous voyez, fait un joli feu d'artifice de monstruosité, un véritable Épilogue digne du prologue au lecteur, une réelle Conclusion.*

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

⁽¹⁾ Nous avons dit ailleurs que cet *Épilogue*-là ne doit pas être confondu avec celui que Baudelaire voulait, plus tard, placer à la fin des *FLEURS DU MAL* et dont l'idée se trouve reprise dans sa tierce rime des *PETITS POÈMES EN PROSE* (voir cet ouvrage, p. 353-355). Il faut ajouter que les derniers mouvements qu'en montre le canevas se retrouvent dans *L'Héautontimorouménos*. Voir à ce sujet nos éclaircissements dans l'édition critique des *Fleurs du Mal* que nous avons donnée avec M. Georges Blin en 1942 (José Corti, édit.), p. 430-432. Quant à la froideur que V. de Mars, selon toute vraisemblance, dut opposer aux propositions de Baudelaire, y a-t-il lieu de s'en étonner? Chargé de prévenir les éclats et d'arrondir les angles, le secrétaire de la «Revue saumon» aurait évidemment trahi son devoir s'il avait accepté que le poète fit exploser chez son patron «un joli feu d'artifice de monstruosité». — Sur ce canevas, cf. le nouveau *Baudelaire* de François Porché, p. 241 et seq. — La dame à qui l'*Épilogue* devait être adressé, sans doute l'énigmatique J. G. F., que nous avons déjà mentionnée dans la note de la page 315, — énigmatique sous la réserve qu'il n'y ait décidément pas lieu de l'identifier avec Jeanne tout simplement.

210. À [AUGUSTE VITU?]⁽¹⁾.

9 juin 1855.

Mon cher ami,

Vous êtes pour moi toujours si parfaitement aimable que je compte sur vous pour les choses suivantes.

Viendrai-je demain, à midi, pour mes épreuves, avec mon quatrième article⁽²⁾? — Je n'en sais rien. — Ma vie errante m'a disloqué. J'en suis actuellement à mon 3^e lavement. Revoyez donc mes épreuves, après avoir lu mon article avec M. Cohen. Défiez-vous bien du puissant Guillaume, — de l'insidieux Pellerin qui aurait plu à Voltaire, car c'est un pèlerin couvert de

⁽¹⁾ Dans le recueil du *Mercure de France*, le nom du destinataire a été laissé en blanc. Dans celui de la *N. R. F.*, c'est Armand Dutacq qu'on a mis. Or cette lettre ne figurait pas au catalogue de la vente des autographes de Dutacq (Georges Andrieux, 25 juin 1925) avec lequel d'ailleurs, dans sa lettre à Buloz qui la suit immédiatement ici, on voit Baudelaire écrire qu'il était brouillé dès le 30 mai. Nous croyons qu'il convient dès lors de penser peut-être à Eugène Lhéritier, le secrétaire de la rédaction du *Pays* avec lequel notre auteur était en bons termes (cf. la lettre à Saint-Victor, 22 octobre 1854), mais plutôt à Auguste Vitu qui comptait en 1855 parmi les rédacteurs les plus actifs des journaux de Mirès et qui fut le premier publicateur de cette lettre. Il est vrai que Vitu l'a donnée comme « adressée à un ami » (*Souvenirs-Correspondances*, p. 120); mais n'est-ce pas là précisément une formule discrète qu'on emploie souvent pour se désigner soi-même?

⁽²⁾ « Mes épreuves », celles du troisième article sur l'*Exposition universelle* de 1855 (*CURIOSITÉS ESTHÉTIQUES*); les deux premiers avaient paru les 26 mai et 3 juin. — « Mon quatrième article », on ignore ce que Baudelaire y aurait mis, car il ne fut jamais écrit.

coquilles⁽¹⁾. Présentez mes excuses à M. Cohen, dites-lui que c'est le dernier article consacré à un seul homme, et qu'il veuille bien ne pas trop user de sa puissance de biffeur. D'ailleurs, vous connaissez si bien mes pensées que vous lui expliquerez celles qui sont mal dites. Puis, le père Ingres m'a donné un mal de chien⁽²⁾.

Revoyez sur la copie. Peu de tirets et de soulignages; mais pourtant quelques-uns.

CH. B.

211. À FRANÇOIS BULOZ.

HÔTEL DE NORMANDIE
13, R. N^o-des-Bons-Enfants
Paris.

Mercredi 13 juin 1855.

Mon cher Monsieur Buloz,

Quand je suis venu vous déranger si intempes-
tivement le 30 mai, je m'étais dans la journée
même brouillé avec M. Dutacq, et me sentant

(1) Cohen, le rédacteur en chef. — Guillaume, le metteur en page. — Pellerin, le correcteur.

(2) Parce qu'ils se distinguaient trop des comptes rendus ordinaires, les deux premiers articles de Baudelaire n'avaient pas « passé » sans difficulté. Au premier la direction du *Pays* avait reproché d'apporter des idées générales au lieu du guide minutieux qu'attendaient ses lecteurs; au second, d'être tout entier sur Delacroix. Or le troisième article de notre impénitent, celui dont il aurait dû venir corriger les épreuves, n'avait traité qu'à Ingres! Il y avait donc récidivé. *Le Pays* se fâcha, et la « copie » du coupable resta sur le marbre.

sans éditeur, j'étais venu vous prier de vous mêler un peu de mes affaires, et de me faire profiter de l'influence que vous pouvez avoir sur quelques libraires. — Mais aujourd'hui mon cas est empiré, il est plus grossièrement grave. Depuis dimanche, je suis remercié par le *Pays*. J'y ai subi douze mois d'outrages et de taquineries. Me voilà débarrassé de mon insupportable *Salon* ; me voilà libre, mais sans le sol. Je sais qu'il est d'usage de payer sa bienvenue en entrant chez vous par une espèce de cadeau littéraire. Quelquefois vous avez dérogé à cet usage. Si vous ne pouvez le faire pour moi, — (ce que je trouverai tout naturel, car en somme vous m'avez déjà rendu un très réel service⁽¹⁾), — ayez l'obligeance de m'avancer simplement le prix d'une feuille, *un peu plus si vous pouvez*, sur mon roman qui viendra bien plus tôt que vous ne croyez. Car si je m'arrange avec *Hachette* ou *Michel Lévy* pour mon *Edgar Poe*, j'aurai un mois de corrections d'épreuves, — et je serai à vous tout de suite après. Si cela ne se fait pas, je suis à vous immédiatement. — Je suis vraiment bien las de ce vagabondage de douze ans. — La petite note, bizarre et paternelle, que je n'ai vue que ces jours-ci et que je n'ai pas trouvée disgracieuse quoi qu'on m'en ait dit⁽²⁾, a eu sur mon esprit un singulier effet. Elle m'a fait repasser en revue des paperasses anciennes, une masse de canevas et de projets

(1) Il faut se rappeler qu'en 1855 Baudelaire était encore inconnu du grand public. En insérant ses poésies, même à titre gracieux, Buloz lui avait donc « rendu un très réel service ».

(2) Il s'agit de la note timorée dont la *Revue des Deux Mondes* avait accompagné, le 1^{er} juin, les vers de Baudelaire, et qui avait alors été communément attribuée à Émile Montégut. Nous l'avons reproduite dans *LES FLEURS DU MAL*, p. 305.

amassés. Hélas ! Monsieur, je dois avouer — est-ce à ma honte ? est-ce à ma gloire ? — que je n'y ai pas trouvé beaucoup de sentiments humains, ou de sentiments passant pour tels. Je n'y ai guères vu, n'est-ce pas ridicule à avouer, qu'une préoccupation de causer l'étonnement ou l'épouvante. Cependant je dispose de trois ou quatre *données* qui, avec de l'habileté, pourraient vous plaire. Mais plutôt du fantastique que du roman de mœurs. Dans ce dernier genre *involontairement*, je vous blesserais ; tandis que le fantastique devient pour moi un terrain solide.

Quant à l'objet immédiat de ma lettre présente, objet fort important cependant, tout ce que vous déciderez sera bien. N'avez-vous pas publié des morceaux de moi qui auraient fait reculer d'autres recueils et même ne m'avez-vous pas depuis lors — je l'ai appris récemment — fort convenablement défendu ? Quoique je m'en sente fort digne, je devais vous en remercier ; je vous dirai quelque chose de mieux : *je m'y attendais*.

Quoique vous touchiez aux jours de la quinzaine où vous êtes le plus occupé, je présume qu'une visite de moi à six heures ne vous dérangera pas.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

M. V. de Mars a donc perdu mon adresse ? Je n'ai pas reçu le numéro du 1^{er} juin.

P. S. — Remarquez bien que j'espérais, que j'étais convaincu que je n'aurais pas besoin de vous écrire cette lettre, et que j'avais la ferme intention de ne vous demander de services qu'en vous appor-

tant une belle et sérieuse *nouvelle*. Mais le *Diable* qui préside au vagabondage littéraire en a décidé autrement.

C. B.

212. À LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES.

SOCIÉTÉ
DES
GENS DE LETTRES.
14, cité Trévisé.

M. Godefroy, Agent général.

29 juin 1855.

Monsieur le Président,

Je me trouve exclus [*sic*] du journal⁽¹⁾ où je vivais, je viens vous demander un peu d'argent. La dernière fois que je me suis adressé au Comité de notre Société — il y a je crois, dix-huit mois⁽²⁾, ma demande a été repoussée *nettement*. Sans doute, il a été allégué que je devais une somme de 180 fr. — et que je n'écrivais pas de romans propres à être reproduits. Cette raison pourrait encore être alléguée fort judicieusement, si la reproduction était l'unique moyen de remboursement. Mais rien n'empêche qu'un jour ou l'autre, très prochainement peut-être, je n'autorise M. Godefroy à toucher en mon lieu de l'argent chez un libraire ou dans une revue. Il arrive à chacun d'avoir besoin d'argent aujourd'hui et de faire demain un marché heureux. D'ailleurs je crois qu'il faudra

⁽¹⁾ *Le Pays*, on vient de le voir.

⁽²⁾ Baudelaire avait sans doute oublié sa demande du 14 novembre 1854.

bien définitivement que je rembourse la Société, et je ne peux pas offrir mieux, puisque je n'appartiens pas à l'ordre des écrivains dont le revenu est basé sur le roman-feuilleton.

Peut-être ma petite dette est-elle diminuée; mais je vous avoue que cela m'étonnerait fort.

Veillez, Monsieur le Président, agréer et faire agréer à messieurs les membres du Comité l'assurance de mes excellents sentiments de fraternité.

CH. BAUDELAIRE.

Ah! j'oubliais le chiffre. 100 fr. me seraient vraiment bien nécessaires. Mais je sais que vous pouvez être obligé de m'offrir moins, et je vous saurai toujours gré de faire de votre mieux.

C. B.

213. À MADAME AUPICK.

[S. d.]

Ma chère mère, je vais, pendant plusieurs jours, être horriblement ahuri. Je t'écris donc trois lignes pour te donner signe de vie. J'ai toujours peur que tu ne me prennes pour un ingrat.

Je te remercie, avec la plus vive tendresse, de tout ce que tu as toujours fait pour moi, et même de ta prière. Mais hélas! j'en ai rédigé moi-même de plus rigoureuses⁽¹⁾; j'ai écrit sur le papier des

⁽¹⁾ «J'en ai rédigé moi-même...» — Cf. *Fusées* dont certains feuillets semblent contemporains de ce billet.

résolutions plus sévères, et cela ne m'a servi de rien.

Il y a eu d'autres articles, assez bienveillants, mais si bêtes que je n'ai pas daigné te les envoyer⁽¹⁾.

Je compte (un peu) sur un immense bonheur ce mois-ci. Je te l'expliquerai que si je réussis⁽²⁾.

Je t'embrasse bien.

CHARLES.

Quelqu'un reçoit donc la *Revue des Deux Mondes* là-bas⁽³⁾?

214. À PHILOXÈNE BOYER⁽⁴⁾.

[S. d.]

Cher Lyrique,

J'ai appris hier par Asselineau, que vous étiez venu me chercher pour voir les Anglais⁽⁵⁾. Vous

(1) Évidemment à propos de la fameuse publication à laquelle il est fait allusion dans le *post-scriptum*.

(2) Voir la note 4, page 362.

(3) Sans doute à Honfleur où le général faisait alors arranger la petite maison qu'il y avait achetée en mars 1855.

(4) L'identité du destinataire fit question jadis, voir à ce sujet une glose d'Henry d'Iderville à la *Gazette anecdotique*, 31 mars 1879, et un article de M. Maurice Monda (*Figaro*, 4 avril 1929). Finalement Banville, mis en cause, déclara :

« Ce n'est pas à moi qu'il a été adressé [le billet], ce n'est pas non plus à Théophile Gautier, et j'en suis plus sûr que si je le savais, car Baudelaire ne se fût jamais permis d'écrire à Gautier : « Cher lyrique ». Il y avait entre ces deux grands écrivains une lutte des plus touchantes : Baudelaire traitait Gautier avec le respect dû à un maître, et Gautier voulait voir dans Baudelaire son égal. Ils avaient raison tous les deux. Il ne me

(5) Voir cette note à la page suivante.

ne sauriez croire combien j'ai été sensible à cette preuve que vous ne m'oubliez pas.

J'étais venu ce matin vous présenter mes excuses pour mon éternelle pauvreté, qui est d'ailleurs, ce mois-ci, comme vous l'avez deviné, la conséquence de ma brouille complète avec Dutacq et Cohen. Mais je suis bravement retombé sur mes pieds, et j'utiliserai mon *Salon*⁽¹⁾. Enfin, j'en suis réduit à attaquer le bon Buloz⁽²⁾, et cela n'est pas, par bonheur, fort difficile!...

C. B.

P. S. — Le *Poe* va être vendu. Enfin!... — Ah! je vous préviens que je vais demander du beurre et du vin à Madame Thierry⁽³⁾. — Je prévois, depuis plusieurs jours, que je vais peut-être avoir besoin de vous pour un grand article, à propos des tendances des théâtres. Vous savez que je ne suis pas ferré sur les répertoires⁽⁴⁾!

paraît donc pas que le billet en question ait pu être adressé à un autre qu'à Philoxène Boyer lui-même...

On peut s'étonner d'ailleurs qu'une enquête ait été jugée nécessaire pour élucider un point aussi peu obscur. Dans ses *Baudelairiana*, Charles Asselineau a relaté que son ami, parlant de Philoxène, disait couramment «le cruel petit lyrique», «l'infâme petit lyrique». (*E.-J. CRÉPET*, p. 294-295.)

⁽⁵⁾ Probablement les envois des peintres anglais à l'Exposition Universelle (Baudelaire leur avait accordé de grands éloges, voir *CURIOSITÉS ESTHÉTIQUES*, p. 230), — ou peut-être une troupe théâtrale d'Outre-Manche.

⁽¹⁾ Il avait placé au *Portefeuille* d'Arthur Ponroy, qui le publiera en août, cet article sur «le père Ingres» que lui avait refusé *le Pays*.

⁽²⁾ Voir les lettres 211 et 219.

⁽³⁾ L'*Almanach Bottin* de 1855 mentionne une dame Thierry qui tenait une pension bourgeoise 11, rue Lacépède.

⁽⁴⁾ Voir la lettre suivante.

215. AU MÊME.

[Juin 1855?]

Mon cher Lyrique, vous savez que les gens qui s'aiment le mieux ne se voient jamais; mais il ne faut pas m'en vouloir. Il en est de même de Champfleury.

D'ailleurs, ma vie depuis quelque temps est un orage permanent, — et un orage varié. Tout y est.

Je vous demande ceci⁽¹⁾: Donnez à Albert pour moi des catalogues de librairie, si vous en avez, — et — une note (vous devez savoir cela par cœur) indiquant les divers ouvrages de théâtre publiés en France; — (il ne s'agit pas de Racine, de Molière, de Corneille, de Beaumarchais, etc.). Il s'agit des théâtres étrangers, — éditions particulières, c'est-à-dire Schiller par exemple, Calderon par exemple, etc.⁽²⁾. — Puis éditions générales, c'est-à-dire collections. Je tiendrais vivement à ce que vous m'en indiquiez une où seraient contenus les théâtres asiatiques.

Asselineau vous dit bonjour.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

⁽¹⁾ Demande amorcée dans le billet précédent.

⁽²⁾ Baudelaire semble avoir goûté particulièrement Schiller dont aussi bien des réminiscences se laissent deviner dans *LES FLEURS DU MAL*. D'ailleurs ne l'avons nous pas vu, le 1^{er} août 1854, écrire à Ancelle qu'il a retrouvé son *Schiller*? — Pour Calderon, un passage de son *Magicien prodigieux* se trouvait cité dans la première notice sur Pierre Dupont.

216. À MONSIEUR TEMPLIER ⁽¹⁾.

6 juillet 1855.

[L. a. s., 1 page in-4°.]

Curieuse lettre toute relative à la publication de ses traductions. Il revendique en termes très brefs le droit de choisir l'œuvre qui doit acquitter la créance dont M. Templier est le détenteur.

217. À [AUGUSTE VITU ? ⁽²⁾].

19 juillet 1855.

Mon cher _____, soyez donc assez gentil pour me faire cadeau de vos articles sur la typographie; je crois que vous feriez bien d'y joindre vos articles sur la reliure, la bijouterie et les mobi-

(1) Émile-François Templier, associé de la maison Hachette qui venait d'acquérir le fonds de Victor Lecou. Il semble qu'il se soit agi du remboursement de l'avance que Baudelaire avait reçue de ce dernier pour ses traductions, voir la lettre à M^{me} Aupick, 26 mars 1853. Charles Asselineau, dans ses *Baudelairiana* (E.-J. CRÉPET, p. 296), a conté une visite chez Templier, où il avait accompagné son ami, et qui avait bien failli prendre fin brutalement, en raison de toutes les ruses et grâces qu'y avait déployées Baudelaire pour ensorceler l'éditeur, sans réussir qu'à l'exaspérer.

(2) Le nom du destinataire a été découpé dans le billet, mais il ne semble pas faire question, car Auguste Vitu, vieil ami de notre auteur, consacra une suite de ses articles du *Pays*, en juin et juillet 1855, aux arts et industries de luxe.

liers. Ces cruels bougres m'ont privé de mon épreuve, et je ne vois le *Paÿs* que par hasard.

All yours

CH. BAUDELAIRE.

27, rue de Seine⁽¹⁾.

Je viens d'en lire un par hasard. C'est ce qui m'a donné l'idée de vous demander les autres.

218. À MADAME AUPICK.

[S. d.]

Chère maman, je te remercie bien. J'eusse été bien heureux de trouver dans le paquet un mot de toi. Mais peut-être as-tu voulu me punir, et me faire penser que je te négligeais trop souvent?

Je ne veux pas t'ennuyer et te fatiguer avec mes chagrins. Qu'il te suffise de savoir que jamais une journée ne s'écoule sans que mes yeux se tournent vers votre cabane⁽²⁾.

Quel vide autour de moi! quelle noirceur! quelles ténèbres morales et quelles peurs de l'avenir!

Je t'embrasse et je t'aime.

CHARLES.

⁽¹⁾ L'*Almanach Bottin* pour l'année 1855 ne mentionne pas d'hôtel à cette adresse, mais un restaurateur du nom de C. Mercier. Peut-être celui-ci louait-il des chambres ou prenait-il des pensionnaires?

⁽²⁾ Voir page 338, note 3.

219. À GEORGE SAND.

Mardi 14 août 1855.

Madame,

J'ai un bien grand service à vous demander, et vous ne connaissez même pas mon nom. S'il est une position embarrassante, à coup sûr c'est celle d'un écrivain obscur contraint à recourir à l'obligance d'un écrivain célèbre. Je pourrais me recommander près de vous des noms de quelques amis illustres; mais à quoi bon? J'estime que le récit de mon affaire vaudra mieux que tout. Puis je pense que demander un service à une femme est toujours moins embarrassant que de le demander à un homme, et quand il s'agit de demander à une femme pour une femme, ce n'est plus une humiliation, c'est presque une joie. J'espère donc ne pas vous déplaire en vous avouant que, malgré votre haute position littéraire, je n'éprouve, en m'adressant à vous ni trop d'embarras ni trop de timidité.

Votre drame⁽¹⁾ va être mis en répétition à l'Odéon. Rouvière, un de mes meilleurs amis, un comédien de génie, jouera le principal rôle. Il y a un rôle (*la femme de Rouvière*) que l'on destinait primitivement à M^{lle} Daubrun. Vous souvenez-vous d'elle? Elle jouait un rôle remarquable dans *Claudie*⁽²⁾. — On était presque d'accord. Narrey⁽³⁾ le désirait, le régisseur insistait pour elle, M. Vaez⁽⁴⁾

⁽¹⁾ *Maître Favilla*.

⁽²⁾ Autre pièce de George Sand, jouée à la porte Saint-Martin en 1851.

⁽³⁻⁴⁾ Codirecteurs d'Alphonse Royer à l'Odéon.

avait l'air de la désirer; quant à *Rouvière* qui s'y connaît, il l'aime *presque* autant que moi⁽¹⁾. M^{lle} *Daubrun* est à Nice, elle revient d'Italie où son directeur a fait faillite. Elle s'était sauvée de la *Gaîté* pour des raisons non seulement fort excusables, mais même fort louables. — *Hostein*⁽²⁾ a dit qu'il ferait un procès à un théâtre du boulevard qui la prendrait, mais qu'il n'en fera pas à l'*Odéon*. M. *Narrey* s'était chargé de lever cette difficulté; et en somme on pouvait la considérer comme levée. — D'ailleurs il suffit de quelques heures pour arranger cela. — Hier matin, à dix heures, je rencontre M. *Vaez* qui me demande vivement si tout est fini; je lui dis que M^{lle} *Daubrun* accepte avec joie, mais qu'elle désire une légère, très légère augmentation dans les appointements; — si légère, madame, que je n'ose pas vous le dire. M. *Vaez* me dit de venir le retrouver à 2 heures. A 2 heures, M. *Narrey* s'était chargé de la commission désagréable de m'annoncer que tout était rompu, que toute négociation était inutile, que les journées s'écoulaient, etc... Il y a trois jours d'ici à Nice, et l'*Odéon* ne rouvre, je crois, que le 15 septembre.

Ai-je besoin de vous dire, madame, avec quelle joie je voyais M^{lle} *Daubrun* rentrer honorablement à Paris, dans un ouvrage de vous, et réparer rapidement dans un théâtre qui lui convient les douleurs et les accidents de l'année précédente? —

(1) Dans le *Mercur de France* (n° du 15-XI-1937), nous avons publié un billet de *Rouvière* mandant à *Baudelaire* que, sitôt en possession de ses quelques lignes, il s'est empressé d'écrire à *Vaez* au sujet de M^{lle} *Daubrun*.

(2) Directeur de la *Gaîté*.

J'ai dit alors que j'acceptais pour elle, sans la consulter, les conditions offertes. Mais cette porte de refuge m'a été fermée.

Dans tout cela, madame, il n'avait pas été question de votre désir ni de votre opinion; c'est cette réflexion si simple qui m'est apparue comme une chance de salut, et qui me fait vous écrire. Non seulement, je vous demande votre opinion, une opinion favorable, mais je vous prie, vous l'auteur, vous le maître, d'exercer une pression qui annule la pression inconnue que je n'ai pas su deviner. Je vous supplie, à moins que vous n'ayez des projets arrêtés à l'avance, d'écrire quelques mots à ces messieurs, particulièrement à M. Royer. Vous le voyez, madame, je suis comme ces malheureux, mécontents du Cadi, et qui cherchent partout le Sultan; ils comptent sur sa bonté et sur sa justice. — Que vous m'accordiez ou que vous me refusiez, ayez la bonté de cacher le moyen excentrique dont j'ai osé me servir. — Maintenant, il serait trop bête que je vous parlasse de mon admiration pour vous, et de ma reconnaissance. J'attends votre réponse avec une certaine angoisse⁽¹⁾.

Veillez agréer, madame, l'expression de mon profond respect.

CH. BAUDELAIRE.
27, rue de Seine.

— Si, au moins, je pouvais vous faire rire en vous racontant un petit embarras qui m'a fait hésiter.

⁽¹⁾ Pour la réponse de G. Sand, voir la note 3 sous la lettre suivante.

ter *trois beures* avant d'envoyer cette lettre, peut-être y gagnerais-je un peu. — J'ignorais votre adresse; j'ai imaginé absurdement que Buloz devait la connaître. — Il corrigeait les épreuves et, en entendant votre nom, il m'a fort rudoyé. De plus, je ne savais comment écrire votre nom; — *Madame Sand*, *Madame Dudevant* ou *Madame la baronne Dudevant*? — Je craignais avant tout de vous déplaire⁽¹⁾! Enfin, le dernier nom m'a fait l'effet d'une impertinence pour le génie, et j'ai pensé que vous préféreriez le nom par lequel vous réglez dans le cœur et l'esprit de votre siècle⁽²⁾?

C. B.

220. À LA MÊME.

19 août 1855.

Madame, j'ai reçu votre excellente lettre le 17⁽³⁾. Je ne m'étais donc pas trompé en invoquant votre obligeance. J'ai écrit immédiatement à M^{lle} Daubrun pour l'instruire de ce que j'avais fait sans la consulter, et afin qu'elle sût à qui adresser ses

⁽¹⁾ Il semble que cette crainte ait eu quelque effet sur la graphie de cette lettre dont le ms. autographe montre un grand nombre de mots raturés et répétés immédiatement.

⁽²⁾ Ces louanges contrastent fort avec les injures que notre auteur a prodiguées à Sand dans ses *Journaux intimes*.

⁽³⁾ Elle était datée du 16. Le texte en a été donné dans le *E.-J. CRÉPET*, p. 426-427. George s'y étonnait que l'engagement de Marie Daubrun au théâtre de l'Odéon fût remis en question, et promettait d'écrire à la Direction «de suite». Le fit-elle? Le certain, c'est que c'est Marie Laurent qui eut le

remerciements dans le cas où ces messieurs grâce à vous, renoueraient directement avec elle. Quant à moi, il est présumable qu'ils ne me rappelleront pas, à cause de la manière un peu brusque et bizarre dont ils ont rompu. Si vous avez quelque nouvelle, heureuse ou désagréable, soyez assez bonne, madame, pour m'écrire deux mots. Veuillez agréer, avec mes remerciements, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

CH. BAUDELAIRE.
27, rue de Seine.

221. À MADAME AUPICK.

4 Octobre 1855.

Ma chère mère,

J'ignore votre adresse, je suis obligé de charger Ancelle de vous transmettre cette lettre. La lettre que je joins à celle-ci, et que je vous serai très obligé de renvoyer à Ancelle servira à éclaircir

rôle convoité par Marie Daubrun. — Ce qui amena Baudelaire à annoter cruellement le billet de George :

« Remarquez la faute de français : de suite pour tout de suite.

« La devise marquée sur la cire était : *Vitam impendere vero*. M^{me} Sand m'a trompé et n'a pas tenu sa promesse. Voir dans l'*Essai sur le principe générateur des Révolutions* ce que de Maistre pense des écrivains qui adoptent cette devise. « C. B. »

Voir sur toute cette affaire l'article de M. Jacques Patin : *Une Muse de Baudelaire et de Banville ; Marie Daubrun (Figaro, 16 juin 1928)*.

et à prouver la mienne. Ce mois-ci, comme le troisième de chaque trimestre, est fort terrible, mais d'autant plus terrible qu'il me faut faire une nouvelle installation, *et cela, le 8*. Malgré le refus d'Anceffe de m'avancer de l'argent, je dormais à peu près tranquille, parce que les dépenses les plus urgentes devaient selon moi être payées par l'argent qui me reste à toucher chez *Michel Lévy*. *Michel* m'a acheté deux volumes⁽¹⁾, me les a payés d'avance, presque en totalité. Il ne reste plus que *300 fr.* que je comptais lui prendre le 6. Mais voilà qu'avant-hier je trouve une lettre de lui qui se plaint de mes lenteurs, de ma manière de travailler et de mes nombreuses corrections qui font faire beaucoup de dépenses à l'imprimerie, et enfin il me menace de me faire payer ces frais. — Dans ces conditions-là, il me paraît impossible de lui prendre cet argent le 7, puisqu'il parle de le garder comme nantissement des frais que cause ma manière de travailler. *Il veut* de plus, et il a raison, que les *deux* volumes paraissent en *Novembre*, — c'est la bonne saison, — et il envoie jusqu'à *deux fois* par jour chez moi un commis, pour prendre soit des épreuves, soit du manuscrit. Il est évident que par ce procédé terrible, je serai prêt à temps. Mais je ne puis cependant pas me trouver le 7 dans la rue, criblé d'embarras, avec mes livres sur les bras, et un éditeur furieux. — Ce qu'il y a de plus désagréable, c'est que cette nécessité de faire paraître à temps ces deux volumes m'empêche de gagner de l'argent; attendu que je

⁽¹⁾ *HISTOIRES* et *NOUVELLES HISTOIRES EXTRAORDINAIRES*. Le traité avec Michel Lévy frères est en date du 3 août précédent.

n'ai pas le temps de m'occuper d'autre chose. Sans cela, il me serait facile de faire quelque chose pour la *Revue des Deux Mondes*, à laquelle je travaillerai assez régulièrement, aussitôt que je me serai acquitté de cette besogne inévitable. La *Revue des Deux Mondes*, qui a d'ailleurs le commencement d'un ouvrage de moi, peut me faire vivre convenablement⁽¹⁾. Vivre seulement. — Car quant aux dettes, je n'y pense pas encore ! Les dettes, *c'est le théâtre qui les paiera*. — Enfin, comme je m'aperçois [*sic*] que dans le récit de mes tourments j'ai oublié de vous dire de quoi il était précisément question, je voudrais qu'Ancelle, avant le 8, pût m'avancer non pas la grosse somme qu'il me faut, elle est trop grosse, mais simplement 300 fr. ; — même 200 suffiraient à parer aux premiers embarras, et à me permettre de travailler assez vite pour apaiser [*sic*] l'âme d'un éditeur inquiet. — Bien que vous ne veuillez [*sic*] plus avoir de relations directes avec moi, vous trouverez tout naturel que je vous expédie le 1^{er} vol., aussitôt qu'il aura paru. Un de mes amis m'a fait cadeau de papier superbe sur lequel je ferai tirer quelques exemplaires de luxe⁽²⁾. — Il est bien dur et bien pénible de travailler avec d'aussi cruelles et d'aussi triviales inquiétudes. Et Ancelle aurait bien dû me faire cette petite avance, de son propre mouvement. Ce n'est pas que vous écrire soit pour moi une chose pénible. Ce qui m'est pénible, c'est

(1) Nous ignorons quel était cet ouvrage-là, et la *Revue des Deux Mondes* ne fera pas vivre Baudelaire, car elle ne donnera plus jamais rien de lui.

(2) Il ne sera pas tiré d'exemplaires des *HISTOIRES EXTRAORDINAIRES* sur papier fort.

de n'avoir jamais de réponse de votre main.
Permettez-moi de vous embrasser.

CHARLES.

Michel Lévy publiera aussi (mais quand?) mon livre de poésies, et mes articles critiques⁽¹⁾.

Probablement, en *décembre*, la *Revue des Deux Mondes* publiera un roman de moi.

222. À LA MÊME.

Jeudi 20 décembre 1855.

Ma chère mère, j'ai beaucoup de choses à vous dire, et M. Ancelle, qui vous remettra cette lettre, est au courant de tout. Dieu merci, nous en avons, lui et moi, assez souvent causé et discuté, non seulement de tout temps, mais surtout depuis deux mois.

Avant toutes choses, je désire vous voir. Voilà plus d'un an que vous vous y refusez, et je crois véritablement que vos légitimes colères doivent être satisfaites. Il y a dans ma situation vis-à-vis de vous quelque chose d'absolument anormal, absolument humiliant pour moi, que vous ne pou-

⁽¹⁾ Cette assertion oblige à penser que Baudelaire trahit sa promesse quand, plus tard, c'est à Poulet-Malassis qu'il donna *LES FLEURS DU MAL* et *CURIOSITÉS ESTHÉTIQUES*. Ceci doit être retenu à la décharge de Michel Lévy qui, en plusieurs circonstances, se montrera fort dur dans ses procédés envers notre auteur.

vez réellement pas vouloir maintenir. Si vous ne vous sentez pas satisfaite par cette prière, faites au moins acte de générosité. Je ne suis pas positivement vieux, mais je puis le devenir prochainement. Il me paraît impossible que vous teniez à maintenir cette situation; je suis abreuvé d'humiliations de tout genre, c'est bien le moins que je n'en subisse pas de votre part. Et, comme je vous le disais, si c'est sans plaisir et sans confiance que vous me permettez d'établir cette réconciliation, que ce soit au moins par une espèce de charité. Hier, me sentant au moment de partir (*c'est pour demain*), j'ai commencé à mettre une foule de papiers en ordre. J'ai retrouvé une foule de lettres de vous, de différentes époques, écrites dans différentes circonstances. J'ai essayé d'en relire plusieurs; toutes étaient pénétrées d'un profond intérêt purement matériel, il est vrai, comme si les dettes étaient tout, comme si les jouissances et les contentements spirituels n'étaient rien. Mais enfin, comme avant tout elles étaient maternelles, elles m'ont mis sur une pente de pensées les plus douloureuses de toutes. Toutes ces lettres représentaient des années écoulées, et mal écoulées. Cette lecture m'est devenue bientôt insupportable. Rien n'est plus odieux, dans de certains cas, que le passé. Et de pensée en pensée, je me suis dit que cette situation était non seulement monstrueuse et choquante, mais même dangereuse. De ce que mon esprit est fait d'une certaine sorte, qui vous paraît évidemment comme excentrique, il ne faudrait pas en conclure que je prends un plaisir maladif dans cette solitude absolue et dans cet éloignement de ma mère. Je vous disais, je

crois, tout à l'heure, que je peux devenir vieux; mais il y a pire. L'un de nous peut mourir, et vraiment il est douloureux de penser que nous sommes exposés à mourir sans nous voir. Vous savez combien j'ai horreur de toute emphase. Je connais mes torts vis-à-vis de vous; et toutes les fois que je sens quelque chose vivement, la peur d'en exagérer l'expression me force à dire cette chose le plus froidement que je peux. Vous ne vous tromperez donc pas en supposant sous mes paroles une chaleur et une intensité de désir que je n'y mets peut-être pas tout entière, par une retenue qui m'est habituelle. — Mais, avant tout, comme je vous le disais tout à l'heure, accordez-moi ceci : vous m'accorderiez le reste, c'est-à-dire une satisfaction matérielle, que je ne serais pas pleinement content. Depuis déjà bien longtemps, je suis passablement malade de corps et d'esprit, et je veux tout, tout d'un seul coup, un rajeunissement complet, une satisfaction immédiate de corps et d'esprit. Les années s'accumulent sans l'une et sans l'autre, et vraiment cela est dur.

Ancelle vous parlera de mon désir, je dirai plus, de ma ferme résolution de m'installer d'une manière définitive dans un logement choisi déjà depuis deux mois. Ainsi je vais avoir presque en entrant un loyer à payer, puisque le logement est retenu depuis deux mois et demi, et que je n'ai pas pu l'habiter, faute d'argent.

Je suis absolument las de la vie de gargote et d'hôtel garni; cela me tue et m'empoisonne. Je ne sais comment j'y ai résisté.

Je suis las des rhumes et des migraines, et des fièvres, et surtout de la nécessité de sortir deux

fois par jour, et de la neige, et de la boue, et de la pluie. — Je lui répète cela sans cesse; mais il veut votre autorisation avant d'accéder à mon désir.

Je manque de tout; il s'agit donc d'un sacrifice plus gros ou d'une avance plus grosse que de coutume. Mais aussi j'en retirerai, et presque immédiatement d'immenses bénéfices; avant tout, plus de perte de temps. C'est là ma plaie, ma grande plaie; car il y a quelque état plus grave encore que les douleurs physiques, c'est la peur de voir s'user et périr, et disparaître, dans cette horrible existence pleine de secousses, l'admirable faculté poétique, la netteté d'idées, et la puissance d'espérance qui constituent en réalité mon capital⁽¹⁾.

Ma chère mère, vous ignorez tellement ce que c'est qu'une existence de poète, que sans doute vous ne comprendrez pas grand'chose à cet argument-là; c'est cependant là que gît ma principale frayeur; je ne veux pas crever obscurément, je ne veux pas voir venir la vieillesse sans une vie régulière, je ne m'y résignerai JAMAIS; et je crois que ma personne est fort précieuse, je ne dirai pas plus précieuse que d'autres, mais suffisamment précieuse pour moi.

Pour en revenir à mon installation, je manque de tout; meubles, linge, vêtements, casseroles même, matelas, et mes livres égarés chez plusieurs relieurs, il me faut tout, et tout, tout de suite. Ancelle ne peut pas se charger de choses aussi compliquées, je le lui ai fait comprendre. D'ailleurs toutes ces dépenses sont appuyées les unes

(1) Baudelaire a plusieurs fois traduit cette crainte-là dans son œuvre, voir notamment *L'Ennemi* et *Le Goût du Néant*.

sur les autres. Mon installation dépend de la possibilité de m'en aller de l'endroit où je suis. Mon repos dépend du caractère complet de cette installation. — Plusieurs de ces objets sont commandés. Dans trois jours tout sera fini. Comme c'est demain qu'il faut que je parte de la rue de Seine, ou bien que j'y laisse toutes mes affaires (et le livre en train? — et l'imprimeur! et le libraire!); en supposant que j'aie l'argent aujourd'hui, je coucherai par terre deux ou trois jours, et je travaillerai où je pourrai; car je ne peux pas m'arrêter.

J'ai choisi ce logement dans le quartier du boulevard du Temple, *rue d'Angoulême, 18*; la maison est belle et tranquille surtout; je serai donc logé comme un honnête homme; enfin⁽¹⁾! — cela, comme je vous le disais, sera un vrai rajeunissement, j'ai besoin d'une vie absolument secrète, et d'une chasteté et d'une sobriété complètes.

Mes deux volumes vont enfin paraître, et pendant la nouvelle année, par la *Revue des Deux Mondes*⁽²⁾, et par Ancelle je pourrai vivre convenablement. Je ne suis pas inquiet de cela. Enfin je serai chez moi. Vous n'aurez plus désormais à subir d'importunités semblables. Il n'y aura plus de raisons pour cela. — J'ai pris toutes les précautions pour que cette nouvelle installation soit complètement à l'abri de tout malheur.

Ah! mon Dieu! j'oubliais le chiffre. Avec mille cinq cents francs, tout sera fini en trois jours.

⁽¹⁾ On peut croire que notre auteur, en choisissant ce quartier-là, avait eu en vue de se rapprocher de Marie Daubrun qui semble avoir toujours habité aux environs du boulevard du Temple.

⁽²⁾ Voir note 1, page 349.

Franchement la vie d'un poète vaut bien cela : ce n'est ni plus ni moins ; j'ai fait et refait les comptes cinquante fois. C'est peu, mais c'est juste suffisant. J'ai très vivement insisté auprès d'Ancelle pour qu'il ne me créât pas d'embarras avec sa timidité, avec ses peurs, pour qu'il n'inventât des moyens de me donner cet argent en plusieurs fois, ce qui lui enlèverait toute sa valeur et son utilité ; je suis obligé d'aller si vite, si vite ! Puis, comme je vous le disais, toutes ces dépenses sont intimement liées les unes aux autres, comme une série d'actions. Quant à la question si simple d'amour-propre et de convenances, cela saute aux yeux.

Quand je pense à tout ce que je dépense forcément, inutilement, fatalement, sans plaisirs, sans profit, cela m'exaspère. Je viens de compter tout ce que j'ai reçu *de vous, d'Ancelle, du Pays, de la librairie Lévy*, cette année ; c'est énorme, eh bien, j'ai vécu comme une bête féroce, comme un chien mouillé. Et cela durera éternellement, jusqu'à ce que mon imagination s'évanouisse avec ma santé, à moins que je ne prenne immédiatement le grand parti en question.

Je disais ce matin même à Ancelle une chose que je trouve assez raisonnable. Je lui disais : préféreriez-vous que je fisse ce que font tant d'hommes de lettres, qui ont moins d'orgueil que moi, et ce que je n'ai jamais fait sous aucun ministère, sous aucun gouvernement ? Demander de l'argent à un ministre me fait horreur, et cependant cela est presque un usage ; il y a des fonds pour cela. Quant à moi, j'ai un orgueil et une prudence qui m'ont toujours éloigné de ces moyens-là. Jamais mon nom ne paraîtra dans les ignobles

paperasses d'un gouvernement. J'aime mieux devoir à tout le monde; j'aime mieux me disputer avec vous, et tourmenter ma mère, quelque pénible que cela soit⁽¹⁾.

Vous ne vous offenserez pas si vous recevez mon volume après tout le monde. Je veux vous offrir un bel exemplaire. Et je ferai faire un tirage spécial pour trois exemplaires⁽²⁾.

Quant à mes petits projets littéraires, — mais vous vous y intéressez si peu, — je vous en parlerai une autre fois. — D'ailleurs c'est pour l'année nouvelle les mêmes projets que pour celle qui vient de s'écouler, et que mon horrible vie m'a empêché d'accomplir. — Un vol. de *critique* (fait), *poésies* (faites), et presque vendues, — un roman et un grand drame⁽³⁾. — Je vous embrasse — je ne vous dirai pas : je vous supplie, — je vous dirai : ayez un peu d'audace et de confiance.

CHARLES.

C'est demain qu'il faut que je parte; j'aurais dû quitter mon quartier aujourd'hui.

Au total, toute réflexion faite, j'ai si rarement caché à M. Ancelle quelque chose de ma vie, que j'ai jugé bon de lui communiquer cette lettre, avant de la lui donner pour qu'elle vous fût remise.

⁽¹⁾ Baudelaire était sans doute sincère dans cette affirmation; mais ses besoins d'argent allaient bientôt l'emporter sur ses répugnances, voir les notes sous sa lettre au Ministre de l'Instruction publique, 4 juin 1857.

⁽²⁾ Ce tirage ne devait pas être fait, on l'a dit (page 349, note 2).

⁽³⁾ *CURIOSITÉS ESTHÉTIQUES* et *FLEURS DU MAL*, presque vendues à Michel Lévy; le roman destiné à la *Revue des Deux Mondes* sans doute, et *L'Ivrogne* que devait jouer Rouvière et dont Hostein attendait le manuscrit.

Je présume que vous ne pouvez rien trouver d'offensant dans cette conduite. Il m'a fait remarquer que le désir très vif que je vous exprimais de vous revoir n'était peut-être pas accompagné pour vous d'excuses suffisantes. Mais ces regrets, ces excuses, cela se devine, cela saute aux yeux : je vous les ai témoignés deux fois dans deux lettres que vous n'avez pas lues. Il y a des choses qui se pensent visiblement pour ainsi dire. Pourriez-vous donc supposer que j'aie été heureux de vous avoir offensée, et d'avoir aggravé l'opinion vraiment fautive que vous vous êtes faite de moi ? — Je vous en prie instamment de nouveau, soyez généreuse, et vous en serez satisfaite. — Qui nous empêche, une fois que je mènerai une vie régulière, de nous voir ou de nous rencontrer une fois au moins par semaine ? De cette façon, je pourrai vous tenir au courant de ma vie, et grâce à la complaisance nouvelle que je demande à Ancelle, il ne sera plus question de secousses ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ En suite de cette lettre, M^{me} Aupick, le jour même où elle l'avait reçue, écrivait à Ancelle : «... L'état de Charles me navre; vous pourriez pour le rassurer de suite lui écrire que je consens à ce sacrifice nouveau de 1500 fr. *C'est là l'essentiel pour lui*. Ne promettez pas autre chose. Il m'a si grièvement offensée, son attitude vis-à-vis de moi est si loin de ce qu'elle devrait être, que je me sens peu disposée à renouer nos relations. Je ne lui ai jamais fait de visite sans revenir mécontente de lui, mes conseils l'irritent, et alors il me manque de respect; vous pensez bien que ce n'est pas tolérable; mais malgré cette bouderie de ma part je suis bien occupée de ce pauvre abandonné et il n'est rien que je ne fasse pour adoucir sa position. Malheureusement que puis-je faire ! *des économies sur ma pension*, voilà tout, et cela n'aboutit à rien, ne change rien à son horrible vie. Que c'est décourageant ! » (*Lettre inédite*, communiquée par M. Maurice Ancelle.)

223. À CHARLES ASSELINEAU ⁽¹⁾.

[S. d.]

Je me suis permis de prendre votre clef. — Je crois même que, vu ma grande fatigue, j'ai violé le lit.

J'ai averti votre concierge que, demain matin, on apporterait, ici, à mon nom, un paquet. Pourriez-vous pousser le dévouement jusqu'à mettre vous-même, aussitôt, le paquet dans un *bon* Mont-de-Piété et tâcher d'en obtenir 50 fr.? En tout cas, *le maximum*.

Figurez-vous que ma sacrée charogne de propriétaire me rend si malheureux qu'hier soir je ne suis pas rentré.

Il y a plusieurs raisons, sans compter l'économie de temps et de courses, pour lesquelles je ne fais pas porter le paquet chez moi. — Mais, entre autres raisons, je trouve inutile que cette charogne devine jusqu'où va mon dévouement pour elle.

Je me suis imbibé du roman de Furetière ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Charles Asselineau (1820-1874), nouvelliste, critique et bio-bibliographe (voir à son sujet Vapereau et Banville, *Mes Souvenirs*). Grand ami de notre auteur qu'il avait connu dès 1845 et auquel toute sa vie il témoigna le plus grand dévouement : osant prendre sa défense lors du procès des *Fleurs*, l'assistant dans ses difficultés pécuniaires, prononçant son éloge sur sa tombe, établissant l'édition de ses œuvres complètes, lui consacrant une importante monographie : *Charles Baudelaire, sa vie et son œuvre* (Lemerre, 1869) et un recueil d'anecdotes : *Baudelairiana* (reproduit in *E.-J. CRÉPET*), enfin vouant à M^{me} Aupick un attachement déférent.

⁽²⁾ Le *Roman bourgeois*, dont une nouvelle édition avec des notes historiques et littéraires d'Édouard Fournier et une notice de Ch. Asselineau avait paru en 1854 dans la Bibliothèque elzévirienne de Pierre Jannet.

Mon cher, vous gardez tout, et, quand on pense à la postérité, ces lettres-là ne se signent pas⁽¹⁾.

N'oubliez pas que, pour cet engagement, vous avez besoin d'un papier constatant votre identité.

Je vous ai attendu jusqu'à près de 7 h. 1/2.

[*Sans signature.*]

224. À ANCELLE.

Vendredi, 21 décembre 1855.

J'ai eu hier au soir le courage de rentrer chez moi et d'aller à mon restaurant habituel, malgré mes terreurs⁽²⁾. Certes, c'est beau, pour moi du moins. — Mais je suis rentré avec une nouvelle migraine due à la campagne de Neuilly. J'ai appris à dîner que M. Delacroix était sérieusement nommé. Cependant, il me semble que nous l'aurions vu le matin au *Moniteur*. Enfin c'est toujours une chose consolante de voir qu'il arrive de temps à autre quelque chose d'heureux au génie. Voilà M. Aupick condamné à siéger à côté d'un homme bien obscur⁽³⁾.

Je vous demande mille pardons de vous fati-

⁽¹⁾ Baudelaire pensait-il que son admirable écriture, si personnelle, ne suffirait pas à le faire reconnaître ?

⁽²⁾ Terreurs procédant sans doute de ses dettes envers et sa logeuse et son gargonier.

⁽³⁾ *L'Artiste*, dans son numéro du 16 décembre, avait annoncé qu'il était question d'appeler au Sénat Delacroix, Ingres et Auber ; mais cette nouvelle ne devait pas prendre consistance. Quant au général Aupick, on a vu qu'il siégeait au Luxembourg depuis 1853.

guer et de vous tourmenter comme je fais. J'ai une telle peur de voir m'échapper la chose que je convoite depuis si longtemps que je vous récris ce matin à ce sujet. Vous verrez ce matin ma mère; si elle se met à avoir peur, comme c'est probable, insistez bien sur deux points, qui sont l'exacte vérité : la 1^{re} [sic], c'est que, de toute l'année, il ne sera pas question de demandes d'argent exceptionnelles, et la 2^{me}, plus importante encore, c'est l'influence prodigieuse qu'a sur le caractère et l'esprit un plaisir, un bonheur inattendu, un accident heureux quelconque. Je parle pour moi du moins; et je crois qu'il en est de même de tous les gens faibles et forts à la fois. Une aventure heureuse, surtout une aventure d'argent donne des facultés nouvelles⁽¹⁾.

Je vais passer une journée à mettre mes affaires en ordre pour n'avoir qu'à les mettre dans une voiture demain matin.

Je vous verrai donc à 4 h., chez *Panis*⁽²⁾.

Je cherche partout un livret des *musées royaux* du temps de *Louis-Philippe*, et qui contienne les musées Espagnol et Standish⁽³⁾. J'ai présumé que vous en pourriez avoir un.

(1) M^{me} Aupick allait se rendre aux désirs de son fils, on l'a vu page 357, note 1.

(2) E. Panis, associé de la maison Bigot et C^{ie}, régisseur d'annonces, 10, place de la Bourse : Cf. page 295, note 4.

(3) Un peu plus tard Baudelaire songera à comprendre dans les *CURIOSITÉS ESTHÉTIQUES* des études consacrées aux *Musées perdus* et *Musées à créer*, et par les premiers, c'est le *Musée Standish* et l'*Espagnol* qu'il entendra. Voir à ce sujet nos *Miettes baudelairiennes* dans le *Mercur* de France, 15-IV-1938.

Connaissez-vous un endroit où l'on vende de bons et *grands* lits de fer, absolument simples, comme les lits d'hôpital, — mais pourvus de housses et de matelas? Je préfère cela aux affreux lits d'acajou, et il est évident que les marchands de meubles n'ont pas cela.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

225. AU MÊME.

[Avenue de la Révolte
en face de la chapelle funèbre,
Neuilly.]

Lundi, 24 décembre 1855.

Demain, mardi, mon cher ami, vous recevrez la visite de Madame Lemer. Vous lui remettrez *cinq cents francs* contre un reçu de moi. La moitié de l'appartement est prête⁽¹⁾. *Les cinq cents francs* sont destinés à ma chambre. Si vous avez quelque chose à me dire, remettez-lui un mot pour moi, car je ne suis plus au n° 27 de la rue de Seine. Afin de la contraindre à une violente prudence, je lui ai dit que je n'avais que *1.200 fr.* à toucher chez vous; *il est peut-être bon que je vous prévienne de tout cela.* — J'ai décampé de mon autre domicile au milieu du plus grand désordre. Et comme voilà cinq jours entiers perdus, ne soyez pas étonné si je remets à quelques jours ma visite, et la lecture

(1) Celui de la rue d'Angoulême, n° 18, voir la lettre du 20 décembre.

de cette longue lettre⁽¹⁾. La quantité de lectures que j'ai à faire en huit jours, et ma PRÉFACE⁽²⁾ me tourmentent amèrement, quoique je sois ENFIN comparativement tranquille!

Je vous supplie de ne pas faire à Jeanne la moindre plaisanterie ou la moindre allusion sur des misères antécédentes. Ce serait vraiment brutal.

460 et 500 font 960. Les 540 restants⁽³⁾ seront *uniquement destinés à mon tailleur* que j'ai déjà fait venir, et à d'autres dépenses analogues. J'irai vous les demander dans quelques jours, quand j'aurai un peu travaillé.

Je me suis informé auprès de quelqu'un de sérieux de la quantité de viabilité que peut contenir le projet dont je vous ai parlé. Il y a sérieusement de la grandeur dans cette affaire. Il est présumable que *M. Piétri* et *M. de Morny* y seront mêlés. Mais je garderai jusqu'au dernier moment le plus parfait silence là-dessus⁽⁴⁾.

C. B.

(1) Une longue lettre de M^{me} Aupick; Baudelaire y répondra dans la sienne en date du 9 janvier 1856.

(2) Celle des *HISTOIRES EXTRAORDINAIRES*, qui est très différente de l'étude de 1852: *Edgar Allan Poe, sa vie et ses ouvrages*.

(3) C'était 1.500 francs que Baudelaire avait demandés le 20 décembre.

(4) Il s'agissait bien probablement du projet dont Baudelaire avait déjà entretenu sa mère dans le billet 213. Mais nous n'avons pas la moindre idée de ce qu'il pouvait être — à moins de nous souvenir que Poulet-Malassis, en 1855-1856, eut l'intention d'acheter l'*Athenæum français* et de supposer qu'il avait pu pressentir Baudelaire pour la direction de cette revue. Mais encore, comment imaginer que Poulet-Malassis, cet insurgé de juin et rédacteur de l'*Aimable faubourien, journal de la Canaille*, ait jamais pensé à lier partie avec Piétri et Morny?

1856

226. À CHARLES ASSELINEAU.

Jeudi, 3 janvier 1856.

[L. a. s., 3/4 p. in-8°.]

... Je vous renverrai le *Furetière*⁽¹⁾ dans quelques jours. Si vous voyez le divin Bilquin⁽²⁾, insinuez-lui bien de retrouver le *Rétif* de Monselet⁽³⁾.

Dans quelques jours, quand vous déménagerez, vous aurez, n'est-ce pas, l'obligeance de m'écrire votre nouvelle adresse.

Tout à vous.

227. À MADAME AUPICK.

9 janvier 1856.

Ma chère mère, je suis persuadé que vous avez cru que j'oublierais de vous écrire quelques mots de remerciements — non; — la vérité est que

(1) Voir page 358, note 2.

(2) C'est en vain que nous avons cherché un *Bilquin* dans les annuaires contemporains. En revanche le *Catalogue de la Bibliothèque Nationale* mentionne un Adolphe *Billequin* avocat et auteur d'une *Encyclopédie des Huissiers* dont les six tomes parurent entre 1850 et 1860. Faut-il retrouver en lui le Bilquin de notre texte? Nous y serions assez porté, vu le profit que Baudelaire, toujours guetté des gardes du commerce, pouvait tirer de la fréquentation d'un juriste pour qui leurs stratagèmes, tours et détours n'avaient point de secret.

(3) C'est-à-dire la monographie consacrée par Charles Monselet à *Rétif de la Bretonne*.

j'étais assailli d'embarras et de préoccupations; — la vérité est que ces embarras, ce vagabondage forcé me faisaient perdre beaucoup de temps, et que naturellement aussitôt que je me suis senti un peu tranquille, il a fallu combler cette lacune de travail. Enfin, et pour la première fois depuis longtemps, j'ai pu travailler longuement avec sécurité — mais j'oubliais de vous dire que la vraie raison de mon retard est que je voulais vous envoyer le premier volume de mon livre⁽¹⁾, avec cette lettre. Mais il y a des retards, et toujours des retards. Mon libraire crie comme un enragé contre la dépense que je fais à l'imprimerie, et contre mes lenteurs. Mais je suis décidé à toujours faire ainsi, c'est-à-dire ma volonté — *littérairement* du moins. Enfin, cependant dans trois jours je pourrai me mettre au second volume⁽²⁾. — Il fallait que je visse *Ancelle* ce matin; je me suis décidé à vous écrire. Aussitôt que mes couvertures seront faites, je vous expédierai un exemplaire, et plus tard, si je puis, comme je l'espère, obtenir quelques exemplaires sur du beau papier, vous me le renverrez en échange d'un nouveau⁽³⁾. — Aussitôt le second volume fait — et celui-là ne me prendra pas quatre mois, mais simplement un mois, — je commencerai à travailler régulièrement pour la *Revue des Deux Mondes*⁽⁴⁾.

(1) Les *Histoires extraordinaires* qui vont enfin paraître dans la collection Michel Lévy à 1 franc le volume.

(2) Les *Nouvelles Histoires extraordinaires* qui paraîtront en 1857.

(3) Voyez pages 349, note 2, et 377, *in fine*.

(4) Baudelaire était dupe, une fois de plus, de ses illusions : la mise au point et l'impression du second tome de ses traductions allaient nécessiter plus d'une année. — Pour la *Revue des Deux Mondes*, voir page 349, note 1.

Vous avez désiré que je lusse la longue lettre que vous avez écrite à Ancelle; je l'ai lue, et pour dire la vérité, je crois qu'Ancelle, qui commence à me connaître, craignait que je ne me sentisse offensé. Mais j'ai un peu plus de bon sens qu'il ne le croit, et il y aurait eu dans cette lettre vingt fois plus de détails maternels, que je ne m'en serais pas moins senti profondément touché. Le propre des vrais poètes — pardonnez-moi cette petite bouffée d'orgueil, c'est le seul qui me soit permis — est de savoir sortir d'eux-mêmes, et comprendre une tout autre nature.

Un seul passage, et je suis persuadé que vous attendiez une réponse à ce sujet, m'a surpris outre mesure, — autant par la tardivité des sentiments qu'il exprime, que par sa bizarrerie : je veux parler de ce qui a trait à mon frère. Mon frère m'a blessé profondément dans deux circonstances, une que vous connaissez⁽¹⁾, l'autre que vous ignorez. — Le crime de mon frère s'appelle sottise, rien de plus, — mais c'est beaucoup. — Je n'aurais jamais cru que vous puissiez concevoir la pensée de me donner des conseils à ce sujet. — J'aime mieux les gens *méchants*, qui savent ce qu'ils font, que les *braves gens bêtes*. Ma répulsion à l'endroit de mon frère est si vive, que je n'aime pas m'entendre demander si j'ai un frère. Il n'y a rien de plus précieux au monde que l'*esprit poétique*, et la *chevalerie dans les sentiments*⁽²⁾. Sa nullité politique, scientifique, ses opinions cyniques sur

(1) L'affaire du conseil judiciaire : Claude-Alphonse Baudelaire, comme tous les autres membres du conseil de famille d'ailleurs, s'était prononcé pour la dation.

(2) Cf. la lettre à Toussenel qui suit celle-ci.

les femmes, pour lesquelles il faut au moins faire preuve de galanterie, si ce n'est de passion, tout, tout enfin me le rend étranger. — Maintenant ai-je besoin de vous dire que, si jamais une occasion d'une nature inattendue se présentait, non seulement je suis incapable de nuire à mon frère, mais encore de lui causer le plus léger chagrin? — Cela n'est pas de l'amitié, mais le pur sentiment des convenances⁽¹⁾.

Permettez-moi de vous embrasser, et de vous exprimer de nouveau mes remerciements aussi réellement sincères et sentis que vous pouvez l'imaginer.

Je demeure : 18, rue d'Angoulême-du-Temple. — Je vous écrirai sans doute un mot, en vous envoyant l'ouvrage en question. — Je vous avais envoyé une biographie d'un de mes amis, écrite par moi, et un abominable article sur moi⁽²⁾; — Ancelle m'a dit que vous n'aviez rien reçu. — C'est bizarre.

CHARLES.

⁽¹⁾ On remarquera la constance avec laquelle Baudelaire se défend de tout soupçon de sentimentalité; cf. la lettre à la même, 31 décembre 1853, *in fine*.

⁽²⁾ La biographie de *Philibert Rouvière* qui venait de paraître dans la *Nouvelle Galerie des Artistes dramatiques vivants*. Quant à «l'abominable article», c'était sans doute celui où Louis Goudall (*Figaro*, 4 novembre 1855) avait froidement affirmé qu'avec ses vers publiés dans la *Revue des Deux Mondes*, Baudelaire s'était coulé, que personne ne pourrait plus le prendre au sérieux, etc. Nous avons d'ailleurs donné, dans notre édition des *FLEURS DU MAL* (p. 305), une analyse de cet article-là qui évidemment ne témoigne pas d'une perspicacité prophétique.

228. À ALPHONSE TOUSSENEL.

Lundi 21 janvier 1856.

Mon cher Toussenel, je veux absolument vous remercier du cadeau que vous m'avez fait. Je ne connaissais pas le prix de votre livre⁽¹⁾, je vous l'avoue ingénument et grossièrement.

Il m'est arrivé avant-hier un chagrin, une secousse assez grave⁽²⁾, — assez grave pour m'empêcher de penser, — au point que j'ai interrompu un travail important. — Ne sachant comment me distraire, j'ai pris ce matin votre livre, — de fort grand matin. Il a rivé mon attention, il m'a rendu mon assiette et ma tranquillité, — comme fera toujours toute bonne lecture.

Il y a bien longtemps que je rejette presque tous les livres avec dégoût. — Il y a bien longtemps aussi que je n'ai lu quelque chose d'aussi *absolument instructif et amusant*. — Le chapitre du faucon⁽³⁾ et des oiseaux qui chassent pour l'homme est une œuvre, — à lui tout seul. — Il y a des mots qui ressemblent aux mots des grands maîtres, des cris de vérité, — des accents philosophiques

⁽¹⁾ Il s'agit là de *L'Esprit des bêtes, LE MONDE DES OISEAUX, ornithologie passionnelle*, par A. Toussenel, auteur des *Juifs, rois de l'époque*. Troisième partie. Paris. Librairie phalanstérienne, 1855, in-8°. — Dans son beau livre : *La Mystique de Baudelaire* (Paris, Les Belles Lettres, 1932), M. Jean Pommier, analysant cette lettre, a établi les références de son auteur à l'ouvrage ci-dessus. Nous lui en empruntons plusieurs dans les notes qui suivent.

⁽²⁾ Nous ignorons tout de ce chagrin-là. On peut croire qu'il résultait de la mise à néant du projet dont Baudelaire entretenait Ancelle à la fin de sa lettre du 24 décembre 1855.

⁽³⁾ Il commence p. 98.

irrésistibles, tels que : *Chaque animal est un sphinx*⁽¹⁾, et à propos de l'analogie : *comme l'esprit se repose dans une douce quiétude à l'abri d'une doctrine si féconde et si simple, pour qui rien n'est mystère dans les œuvres de Dieu*⁽²⁾ !

Il y a encore bien d'autres choses philosophiquement émouvantes, et l'amour de la vie en plein air, et l'honneur rendu à la chevalerie et aux dames⁽³⁾, etc.

Ce qui est positif, c'est que vous êtes poète. Il y a bien longtemps que je dis que le poète est *souverainement* intelligent, qu'il est *l'intelligence* par excellence, — et que *l'imagination* est la plus *scientifique* des facultés, parce que seule elle comprend *l'analogie universelle*, ou ce qu'une religion mystique appelle *la correspondance*. Mais quand je veux faire imprimer ces choses-là⁽⁴⁾, on me dit que je suis fou, — et surtout fou de moi-même, — et que je ne hais les pédants que parce que mon éducation est manquée. — Ce qu'il y a de bien certain cependant, c'est que j'ai un esprit philosophique qui me fait voir clairement ce qui est vrai, même en zoologie, bien que je ne sois ni chasseur, ni naturaliste. — Telle est du moins ma prétention ; — ne faites pas comme mes mauvais amis, et n'en riez pas.

(1) P. 322.

(2) P. 170.

(3) A la chevalerie, p. 6, 99, 109, 113, 122, 133. — Aux dames, p. 36, 131, 366. Dans une lettre à sa mère, à peine antérieure à celle-ci (9 janvier), on voit Baudelaire motiver son aversion à l'égard de son frère par l'absence des mêmes sentiments qu'on le voit ici louer chez Toussenel.

(4) Il les imprimera pourtant, voir les *Index* des tomes antérieurs de cette collection aux mots *Analogie*, *Correspondances*, *Poète*, et *NOUVELLES HISTOIRES EXTRAORDINAIRES*, p. xv.

Maintenant, puisque je me suis avancé avec vous dans des discours plus grands et une familiarité plus grande que je me le serais permis, si votre livre ne m'inspirait d'ailleurs tant de sympathie, — laissez-moi tout dire.

Qu'est-ce que le *Progrès indéfini*⁽¹⁾? qu'est-ce qu'une *société* qui n'est pas *aristocratique*⁽²⁾? ce n'est pas une société, ce me semble. Qu'est-ce que c'est que l'homme *naturellement bon*⁽³⁾? où l'a-t-on connu? L'homme naturellement bon serait un *monstre*, je veux dire un *Dieu*. — Enfin, vous devinez quel est l'ordre d'idées qui me scandalise, je veux dire qui scandalise la raison écrite depuis le commencement sur la surface même de la terre. — Pur *quichottisme* d'une belle âme. —

Et un homme comme vous! lâcher en passant, comme un simple rédacteur du *Siècle*, des injures à *de Maistre*⁽⁴⁾, le grand génie de notre temps, — un *voyant!* — Et enfin des allures de conversation et des mots d'argot qui abîment toujours un beau livre⁽⁵⁾.

Une idée me préoccupe depuis le commence-

(1) P. 131.

(2) Démocrate ardent, Toussenel crible l'aristocratie de sarcasmes, voir p. 116, 129, 132, 166, 188, 193, 211.

(3) Voir nos *Index des CURIOSITÉS ESTHÉTIQUES* et de *L'ART ROMANTIQUE* aux mots *Homme*, *Nature*, et *NOUVELLES HISTOIRES EXTRAORDINAIRES*, p. IX-XI. — A la vérité, nous n'avons pas trouvé dans l'ouvrage de Toussenel l'affirmation de la bonté naturelle de l'homme, mais seulement une foi profonde dans son perfectionnement qui devait assurer, en suite du progrès scientifique et de la diffusion analogique, pensait-il, la substitution d'une société *harmonienne* à la civilisation *limbique*.

(4) P. 79, 168, 271.

(5) M. Pommier cite en exemples les passages suivants : « Dieu n'y va pas par quatre chemins, — ... se souciant des cancanes autant qu'un poisson d'une pomme, ... — sous la calotte du ciel... — jeter leur langue aux chiens ».

ment de ce livre, — c'est que vous êtes un vrai esprit égaré dans une secte. En somme, — qu'est-ce que vous devez à *Fourier*⁽¹⁾? Rien, ou bien peu de chose. — Sans Fourier, vous eussiez été ce que vous êtes. *L'homme raisonnable* n'a pas attendu que Fourier vînt sur la terre pour comprendre que la Nature est un *verbe*, une allégorie, un moule, un *repoussé*, si vous voulez. Nous savons cela, et ce n'est pas par Fourier que nous le savons; — nous le savons par nous-mêmes, et par les poètes.

Toutes les hérésies auxquelles je faisais allusion tout à l'heure ne sont, après tout, que la conséquence de la grande hérésie moderne, de la doctrine *artificielle*, substituée à la doctrine naturelle, — je veux dire la suppression de l'idée du *péché originel*⁽²⁾.

Votre livre réveille en moi bien des idées dormantes, — et à propos de *péché originel*, et de *forme moulée sur l'idée*, j'ai pensé bien souvent que les bêtes malfaisantes et dégoûtantes n'étaient peut-être que la vivification, corporification, éclosion à la vie matérielle, des *mauvaises pensées* de l'homme. — Aussi la *nature* entière participe du péché originel⁽³⁾.

⁽¹⁾ Toussenel professait pour Fourier une admiration sans bornes. C'est ainsi qu'il écrivait sans rire : « Fourier dit à qui veut l'entendre ce qui sera dans cent ans, dans mille ans, dans deux mille ». Cependant on le voit se séparer de son maître assez souvent, voir notamment p. 163, 183, 188, 236, 240.

⁽²⁾ Voir le mot *Péché* à l'*Index* de *L'ART ROMANTIQUE*. — Toussenel, dans le péché, voyait, lui, plutôt qu'une explication de la misère humaine, « une des conditions fatales de bonheur et de liberté » (p. 131, voir encore p. 285 et 327).

⁽³⁾ De là sans doute l'attraction qu'exerçaient sur lui certains artistes comme Rodolphe Bresdin, chez qui la nature revêt des aspects fantastiques et horribles.

Ne m'en veuillez pas de mon audace et de mon sans-façon, et croyez-moi votre bien dévoué.

CH. BAUDELAIRE.

229. À MONSIEUR ?⁽¹⁾.

3 février 1856.

Champfleury m'a remis de votre part, excellent ami, 200 fr. et votre bénédiction; j'ai pris ce qui me semblait le plus utile, merci. J'ai voulu profiter de sa venue pour lui arracher quelques précieuses critiques. Mes tentatives n'ont pas plus réussi qu'auprès de vous.

Vous me ferez maudire tous deux la trop grande amitié qui paralyse le jugement. Cepen-

⁽¹⁾ Dans le *Baudelaire des Cahiers Jacques Doucet* où il l'a reproduite, la croyant encore inédite, M. Yves-Gérard Le Dantec a inscrit au-dessus de cette lettre le nom de Sainte-Beuve, en l'accompagnant d'un point d'interrogation. Nous ne croyons pas devoir le suivre dans sa conjecture, en raison notamment du second paragraphe de ce texte, le jugement du lundiste n'ayant jamais été *paralysé*, que nous sachions, par *la trop grande amitié*. Nous penserions plutôt, pour notre part, à un grand ami tant de Baudelaire que de Champfleury, à Jean Wallon dont la bourse était petite, mais le cœur généreux, d'autant que, se piquant uniquement de théosophie, il avait pu se récuser quant à des poésies, et que ses allures d'inspiré expliqueraient assez bien la *bénédiction* dont l'envoi de fonds avait été accompagné. Ou bien nous penserions à ce Le Maréchal dont nous avons déjà parlé (note 1 sous la lettre du 8 novembre 1854), et à l'obligeance duquel Baudelaire recourut souvent. (Mais Le Maréchal était-il des amis de Champfleury? Nous l'ignorons.) Ou bien encore à Charles Asselineau et à Maxime du Camp (voir la lettre à ce dernier, 20 janvier 1858), — d'autant que Champfleury collaborait à la *Revue de Paris*.

dant, à qui sont-elles destinées, ces pages, si ce n'est à vous ? C'est à quoi tendent tous mes efforts, le reste n'importe pas, car sortie du cercle intime où ces poésies ont leur place, l'œuvre est-elle bien de nature à intéresser les autres⁽¹⁾ ?

Je vous parlerai jeudi matin de toutes mes misères avec Lévy qui devient insatiable ; ces maudites traductions m'abasourdissent et je tombe sous la besogne. Quelle galère !

À vous.

CH. BAUDELAIRE.

230. À CHARLES ASSELINEAU.

Jeudi, 13 mars 1856.

Mon cher ami,

Puisque les rêves vous amusent⁽²⁾, en voilà un qui, j'en suis sûr, ne vous déplaira pas. Il est cinq heures du matin, il est donc tout chaud. Remarquez que ce n'est qu'un des mille échan-

⁽¹⁾ Il semble qu'il s'agisse ici de vers destinés à prendre place dans *Les Fleurs du Mal* ; cependant il faut remarquer que Baudelaire n'en publia point au cours de l'année 1856.

⁽²⁾ Dans le *Satan* du 8 octobre 1854, Asselineau, sous le titre : *La Jambe*, — Baudelaire en parlera comme d'une « petite nouvelle tout à fait singulière » dans son article sur *La double vie* (*L'ART ROMANTIQUE*, p. 413), — avait conté un de ses rêves et il avait dit notamment que ce qui l'étonnait le plus dans les phénomènes oniriques, c'est la facilité avec laquelle l'esprit accepte les contradictions comme les invraisemblances de la fiction qui se présente à lui.

tillons des rêves dont je suis assiégé⁽¹⁾, et je n'ai pas besoin de vous dire que leur singularité complète, leur caractère général qui est d'être absolument étrangers à mes occupations ou à mes aventures passionnelles, me poussent toujours à croire qu'ils sont un langage hiéroglyphique, dont je n'ai pas la clef.

Il était (dans mon rêve), deux ou trois h. du matin, et je me promenais seul dans les rues. Je rencontre Castille⁽²⁾, qui avait, je crois, plusieurs courses à faire, et je lui dis que je l'accompagnerai et que je profiterai de la voiture pour faire une course personnelle. Nous prenons donc une voiture. Je considérais comme un *devoir* d'offrir à la maîtresse d'une grande maison de prostitution un livre de moi qui venait de paraître. En regardant mon livre, que je tenais à la main, *il se trouva* que c'était un livre obscène, ce qui m'expliqua *la nécessité* d'offrir cet ouvrage à cette femme. De plus, dans mon esprit, cette nécessité était au fond un prétexte, une occasion de baiser, en passant, une des filles de la maison; ce qui implique que, sans la nécessité d'offrir le livre, je n'aurais pas osé aller dans une pareille maison.

Je ne dis rien de tout cela à Castille, je fais arrêter la voiture à la porte de cette maison, et je laisse

(1) Peut-être est-ce la raison qui le poussera plus tard à vouloir donner une suite aux *PETITS POÈMES EN PROSE* sous le titre collectif de : *Oneirocritie*. — Voir notre édition de cet ouvrage, p. 248.

(2) Hippolyte Castille, que Baudelaire avait connu dans les milieux républicains avant 1848, au *Messager des Familles*, ou à *l'Esprit public*, et qui l'introduisit auprès d'Alphonse de Colonne par une lettre chaleureuse que nous avons publiée dans notre édition des *HISTOIRES EXTRAORDINAIRES*, p. 355.

Castille dans la voiture, me promettant de ne pas le faire attendre longtemps.

Aussitôt après avoir sonné et être entré, je m'aperçois que ma p... pend par la fente de mon pantalon déboutonné, et je juge qu'il est indécent de me présenter ainsi même dans un pareil endroit. De plus, en me sentant les pieds très mouillés, je m'aperçois que j'ai *les pieds nus*, et que je les ai posés dans une mare humide, au bas de l'escalier. Bah ! me dis-je, je les laverai avant de baiser, et avant de sortir de la maison. Je monte. — À partir de ce moment, il n'est plus question du livre.

Je me trouve dans de vastes galeries, communiquant ensemble, — mal éclairées, — d'un caractère triste et fané, — comme les vieux cafés, les anciens cabinets de lecture ou les vilaines maisons de jeu. Les filles, éparpillées à travers ces vastes galeries, causent avec des hommes, parmi lesquels je vois des collégiens. — Je me sens très triste et très intimidé ; je crains qu'on ne voie mes pieds. Je les regarde, je m'aperçois qu'il y en a *un* qui porte un soulier. — Quelque temps après, je m'aperçois qu'ils sont chaussés tous deux. — Ce qui me frappe, c'est que les murs de ces vastes galeries sont ornés de dessins de toutes sortes, dans des cadres. Tous ne sont pas obscènes. Il y a même des dessins d'architecture et des figures égyptiennes. Comme je me sens de plus en plus intimidé, et que je n'ose pas aborder une fille, je m'amuse à examiner minutieusement tous les dessins.

Dans une partie reculée d'une de ces galeries, je trouve une série très singulière. — Dans une

foule de petits cadres, je vois des dessins, des miniatures, des épreuves photographiques. Cela représente des oiseaux colorés, avec des plumages très brillants, dont l'œil est *vivant*. Quelquefois, il n'y a que des moitiés d'oiseaux. — Cela représente quelquefois des images d'êtres bizarres, monstrueux, presque amorphes, comme des aéro-lithes. — Dans un coin de chaque dessin, il y a une note : *La fille une telle, âgée de* , *a donné le jour à ce fœtus, en telle année.* Et d'autres notes de ce genre.

La réflexion me vient que ce genre de dessins est bien peu fait pour donner des idées d'amour. Une autre réflexion est celle-ci : Il n'y a vraiment dans le monde qu'un seul journal, et c'est *Le Siècle*, qui puisse être assez bête pour ouvrir une maison de prostitution, et pour y mettre en même temps une espèce de musée médical. — En effet, me dis-je soudainement, c'est *Le Siècle* qui a fait les fonds de cette spéculation de bordel, et le musée médical s'explique par sa manie *de progrès, de science, de diffusion des lumières*⁽¹⁾. — Alors je réfléchis que la bêtise et la sottise modernes ont leur utilité mystérieuse et que souvent ce qui a été fait pour le mal, par une mécanique spirituelle, tourne pour le bien.

J'admire en moi-même la justesse de mon esprit philosophique. Mais, parmi tous ces êtres, il y en a un qui a vécu. C'est un monstre⁽²⁾ né

(1) Faut-il rappeler combien de fois Baudelaire a dénoncé dans la foi au progrès un des effets de la sottise moderne ? Voir notamment la grande page de *FUSÉES* : « Le monde va finir, etc. » (*JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUIÆ*, t. II).

(2) La recherche et le goût des monstres ont été souvent imputés à notre auteur, voir *E.-J. CRÉPET*, p. 65.

dans la maison et qui se tient éternellement sur un piédestal. Quoique vivant, il fait donc partie du musée. Il n'est pas laid. Sa figure est même jolie, très basanée, d'une couleur orientale. Il y a en lui beaucoup de rose et de vert. Il se tient accroupi, mais dans une position bizarre et contournée. Il y a de plus quelque chose de noirâtre qui tourne plusieurs fois autour de lui et autour de ses membres, comme un gros serpent. Je lui demande ce que c'est; il me dit que c'est un appendice monstrueux qui lui part de la tête, quelque chose d'élastique comme du caoutchouc, et si long, si long, que, s'il le roulait sur sa tête comme une queue de cheveux, cela serait beaucoup trop lourd et absolument impossible à porter; — que, dès lors, il est obligé de le rouler autour de ses membres, ce qui, d'ailleurs, fait un plus bel effet. Je cause longuement avec le monstre. Il me fait part de ses ennuis et de ses chagrins. Voilà plusieurs années qu'il est obligé de se tenir dans cette salle, sur ce piédestal, par la curiosité du public. Mais son principal ennui, c'est à l'heure du souper. Étant un être vivant, il est obligé de souper avec les filles de l'établissement, — de marcher en chancelant, avec son appendice de caoutchouc, jusqu'à la salle du souper, — où il lui faut le garder roulé autour de lui, ou le placer comme un paquet de cordes sur une chaise, car, s'il le laissait traîner par terre, cela lui renverserait la tête en arrière. De plus, il est obligé, lui, petit et ramassé, de manger à côté d'une fille grande et bien faite. — Il me donne du reste toutes ces explications sans amertume. — Je n'ose pas le toucher, mais je m'intéresse à lui.

En ce moment, (ceci n'est plus du rêve), ma femme fait du bruit avec un meuble dans la chambre, ce qui me réveille. Je me réveille fatigué, brisé, moulu par le dos, les jambes, et les hanches. — Je présume que je dormais dans la position contournée du monstre. — J'ignore si tout cela vous paraîtra aussi drôle qu'à moi. Le bon *Minet*⁽¹⁾ serait fort empêché, je présume, d'y trouver une adaptation morale.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

231. À MADAME AUPICK.

Samedi, 15 mars 1856.

Ma chère mère, j'ai remis ce matin un volume pour vous chez Ancelle; j'aurais mieux fait de vous l'envoyer par la poste. Mais comme je lui en donnais un autre pour lui, je les lui ai involontairement remis tous les deux. — Ce livre a paru il y a trois jours, et votre volume est l'un des trois premiers que j'aie reçus⁽²⁾. — Malheureusement, il est bien sale et bien vilain, et j'ai même gri-bouillé sur la couverture d'une manière indigne. — Je m'y suis pris trop tard pour vouloir des

(1) Peut-être Monselet. Du moins la piécette que nous avons reproduite dans les *JUVENILIA*, etc., t. I, p. 22, et qui commence par le vers : « On me nomme le petit chat... », le donnerait à croire. Peut-être aussi Louis Barré, qui était des amis de Baudelaire, et qui signait *Minet* au *Policinelle* ?

(2) Les *Histoires extraordinaires* furent enregistrées par le Bulletin de la *Bibliographie de la France* le 12 avril 1856.

exemplaires de choix. — Il n'y a pas grand mal à cela, car cette édition, j'ai déjà eu le temps de m'en apercevoir, contient bien des fautes, malgré tous mes soins. — L'édition s'écoulera vite, et à la deuxième je vous donnerai un meilleur exemplaire.

— Lisez la notice; — ce n'est pas celle que vous connaissez⁽¹⁾. — Il n'est pas resté 50 lignes de la première. — Celle-ci est faite de manière à faire hurler. — Du reste, j'y réussis assez bien; — car je suis encore, de temps à autre, attaqué par de jeunes polissons.

Je vous embrasse.

CHARLES.

232. À MAXIME DU CAMP.

Mardi 18 mars 1856.

Mon cher Du Camp,

Je suis enchanté de n'avoir pas fait tirer d'exemplaires de choix⁽²⁾. Cette édition est fautive et me déplaît. — Ce sera donc pour une autre. Donnez à qui bon vous semblera ce deuxième

⁽¹⁾ C'est-à-dire celle qu'avait donnée la *Revue de Paris* en mars et avril 1852, et que nous avons reproduite dans les *JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUIÆ*, t. I.

⁽²⁾ Il s'agit toujours des *Histoires extraordinaires*, mises en vente le 12 mars, et dont le traducteur avait envoyé deux exemplaires à Du Camp, l'un pour lui, en tant que directeur de la *Revue de Paris*, l'autre pour le critique qui rendrait compte du livre. — La première édition était effectivement fautive; le second tirage (1857) apportera un texte revu et corrigé, — celui que nous avons adopté dans cette collection.

exemplaire. — Mais je préférerais (si toutefois vous faites quelquefois ces besognes) que vous me fissiez l'honneur de m'étriller vous-même. Je serais sûr du moins d'être étrillé par une main amie, car je crois qu'il y aura pour vous nécessité d'étrillement⁽¹⁾.

On m'a dit que vous aviez écrit une nouvelle superbe⁽²⁾.

Si MM. Ulbach et Pichat⁽³⁾ ne sont pas servis ces jours-ci, je leur enverrai des exemplaires.

À la fin du mois vous aurez quelques poésies de Poe, de quoi faire une ou deux feuilles⁽⁴⁾.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

233. À SAINTE-BEUVE.

[Rue Montparnasse, n° 11,
à l'entrée de la rue, à gauche.
C. B.]

19 mars 1856.

Voici, mon cher protecteur, un genre de littérature qui peut-être ne vous inspirera pas autant

⁽¹⁾ Dans notre édition des *HISTOIRES EXTRAORDINAIRES* (p. 375), nous avons reproduit l'articulet, dû sans doute à Du Camp, qui parut le 1^{er} avril, et qui était, en somme, élogieux.

⁽²⁾ *L'Eunuque noir, mœurs musulmanes* (paru dans la *Revue de Paris*, le 1^{er} mars).

⁽³⁾ Ulbach et Laurent Pichat, autres membres du groupe qui dirigeait la *Revue de Paris*.

⁽⁴⁾ Voir la note 2 sous la lettre à Paul de Saint-Victor, 14 octobre 1854, p. 302.

d'enthousiasme qu'à moi, mais qui vous intéressera, à coup sûr. *Il faut*, c'est à dire je désire qu'*Edgar Poe*, qui n'est pas grand'chose en Amérique, devienne un grand homme pour la *France*; je sais combien vous êtes brave et amateur de la nouveauté, j'ai donc hardiment promis votre concours à *Michel Lévy*.

Pouvez-vous m'écrire un petit mot où vous me direz si vous ferez quelque chose dans *L'Atbenæum* ou ailleurs? Parce que, dans ce cas, j'écrirais à M. *Lalanne*⁽¹⁾ de ne pas charger de cela une autre personne, — votre plume ayant une autorité particulière dont j'ai besoin⁽²⁾.

Vous verrez, à la fin de la Notice (laquelle contredit toutes les opinions à la mode sur les *États-Unis*), que j'annonce de nouvelles études. Je parlerai plus tard des opinions de cet homme singulier, en matière de sciences, de philosophie et de littérature.

Je remets donc entre vos mains mon âme toujours troublée.

CH. BAUDELAIRE.

18, Rue d'Angoulême-du-Temple.

S'il est besoin d'un autre exemplaire pour le directeur du journal, qu'il le fasse prendre à la librairie.

(1) Directeur de *L'Atbenæum français*.

(2) Voir la lettre suivante.

234. AU MÊME.

[Rue Montparnasse, n° 9.
Paris.]

Mercredi, 26 mars 1856.

Vous saviez bien que cette bonne petite nouvelle m'enchanterait⁽¹⁾. Lalanne a été prévenu par Asselineau, et l'on devait donner le livre à une autre personne, dans le cas seulement où vous n'auriez pas pu faire d'article. Lalanne a reçu un volume.

Je puis, relativement au reste de votre lettre, vous donner quelques détails qui peut-être vous intéresseront.

Il y aura un second volume⁽²⁾ et une seconde préface. Le premier volume est fait pour amorcer le public : *Jongleries, conjecturisme, canards*, etc. *Ligeia* est le seul morceau important qui se rattache moralement au second volume.

Le second volume est d'un fantastique plus relevé : *Hallucinations, maladies mentales, grotesque pur, surnaturalisme*, etc.

La deuxième préface contiendra l'analyse des ouvrages que je ne traduirai pas, et surtout l'exposé des opinions *scientifiques et littéraires* de

(1) Dans sa réponse (*Correspondance*, 24 mars), Sainte-Beuve avait promis «quelque chose d'assez court, mais dont [il avait] l'idée... quelques considérations à propos de [la] traduction. Vous êtes un fin traducteur, et votre style, dans certains passages que j'ai lus déjà, est d'une rare curiosité». Mais il demandait un certain délai — et ne devait jamais tenir sa promesse. Il ajoutait qu'il voudrait lire la nouvelle d'Edgar Poe «où l'homme de la dernière heure raconte ses sensations aux approches de la fin du monde».

(2) *Nouvelles Histoires extraordinaires*.

l'auteur. Il faut même que j'écrive, à ce sujet, à M. de Humboldt, pour lui demander son opinion relativement à un petit livre qui lui est dédié, c'est *Eureka* ⁽¹⁾.

La première préface, que vous avez vue et dans laquelle j'ai essayé d'enfermer une vive protestation contre l'américanisme, est à peu près complète, au point de vue biographique. On fera semblant de ne vouloir considérer Poe que comme *jongleur*, mais je reviendrai à outrance sur le caractère surnaturel de sa poésie et de ses contes. Il n'est Américain qu'en tant que *jongleur*. Quant au reste, c'est presque une pensée *antiaméricaine*. D'ailleurs, il s'est moqué de ses compatriotes le plus qu'il a pu.

Donc, le morceau auquel vous faites allusion fait partie du second volume. C'est un dialogue entre deux âmes, après la destruction du globe. Il y a *trois dialogues de ce genre* ⁽²⁾ que je serai heureux de vous prêter, à la fin du mois, avant de livrer mon deuxième volume à l'imprimeur.

Maintenant, je vous remercie de tout mon cœur; mais vous êtes si aimable que vous courez avec moi de grands dangers. Après le *Poe*, viendront deux volumes de moi, un d'articles critiques ⁽³⁾, et l'autre de poésies. Ainsi je vous fais mes

⁽¹⁾ Voir dans notre édition d'*EUREKA*, p. 210-211, les résultats de la petite enquête que nous avons ouverte à l'effet d'établir si Baudelaire écrivit ou non à Humboldt.

⁽²⁾ *Puissance de la Parole, Colloque entre Monos et Una et Conversation d'Eiros avec Charmion*. C'est ce dernier dialogue dont Sainte-Beuve s'était dit curieux.

⁽³⁾ On sait que finalement les articles critiques de Baudelaire ne devaient être recueillis qu'après sa mort, et qu'ils formeront alors deux volumes (où les matières ne seront pas très heureusement distribuées) : *Curiosités esthétiques* et *L'Art romantique*.

excuses par avance, et d'ailleurs je crains que lorsque je ne parlerai plus par la voix d'un grand poète, je ne sois pour vous un être bien criard, et bien désagréable.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

À la fin du second volume de *Poe*, je mettrai quelques échantillons de poésies⁽¹⁾.

Je suis persuadé qu'un homme aussi soigneux que vous ne m'en voudra pas, si je le prie de bien observer l'orthographe du nom (Edgar Poe). Pas de *d*, pas de tréma, pas d'accent.

CH. BAUDELAIRE.

235. À MADAME AUPICK.

12 avril 1856.

Ma chère mère, malgré le soin que vous semblez mettre à ne pas vous occuper de moi, je suis persuadé que je vous ferai plaisir en vous y obligeant. Je vous envoie deux numéros de journaux; l'un *le Figaro*, qui, il y a quelques mois, m'avait diffamé en sept colonnes, a jugé à propos d'insérer un fragment du livre, avec un article trop louangeur, presque dangereux⁽²⁾. Le fragment est en feuilleton, l'article critique à la sixième page.

⁽¹⁾ Ce projet ne devait pas être réalisé, nous l'avons dit.

⁽²⁾ *Le Figaro* avait déjà consacré une colonne à l'étude d'EDGAR POE, romancier américain, sous la signature de L. Cartier, et sans nommer Baudelaire (27 mars 1856). Mais les articles dont il s'agit avaient paru le 10 avril. C'étaient :

1° En feuilleton, un extrait de *La Vérité sur le cas de M. Val-*

L'autre, l'*Assemblée nationale*, est digne d'une vieille bête vertueuse et polie⁽¹⁾. J'ai failli mourir de rire en le lisant; au total, bon article pour la vente, qui d'ailleurs va grand train. — Quant à ce numéro-là, je vous prierai de ne pas le perdre. Comme l'oie porte un nom assez accredité, peut-être aurai-je l'envie, dans la seconde notice, en tête du second volume, de répondre à ces erreurs⁽²⁾,

demar, avec le nom du traducteur orthographié Baudelaire ;

2° En page 6, *Le livre d'Edgar Poe*, article signé A. Legendre, qui était très élogieux. On y lit notamment :

« M. Charles Baudelaire, qui va publier dans une revue anglaise une série d'articles écrits en anglais, écrit la langue de Byron en linguiste et en poète, et, pour son malheur, il n'ignore pas non plus (selon la belle expression de Gautier) cette langue morte qui s'appelle le français et dont l'étude est si absolument nuisible à la gloire et à la fortune d'un homme de lettres. Cet esprit net, brillant et tranchant comme une épée, exact et philosophique en même temps, avait toutes les qualités requises pour faire revivre celui de Poe... Ce sont là de beaux travaux qui honorent leur auteur, plus qu'ils ne l'enrichissent. Nous sommes d'autant plus à l'aise pour louer ici le poète des *Fleurs du Mal*, que notre collaborateur Louis Gondall [*sic*] l'a très sévèrement jugé à cette même place... »

« D'ailleurs les hommes de talent qui se chagrineront en se voyant un peu éreintés par *Figaro* ressembleront au laboureur, — ignorant de sa félicité. En lisant l'article de Louis Goudall, M. Michel Lévy qui a, comme on sait, le génie de la finance, s'est, dit-on, écrié : « J'hésitais à publier les poésies de M. Baudelaire, ceci me décide ! »

(1-2) Armand de Pontmartin (12 avril 1856). Il rendait hommage à l'originalité du conteur et au talent du traducteur, mais reprochait au premier son génie « calculateur » et au second « certaines paillettes néologiques », ajoutant que la société ne saurait être tenue pour responsable de la cruelle existence d'un Poe ou d'un Nerval, victimes de leur propre tempérament, et accordant en définitive que le livre pouvait être mis entre les mains des jeunes filles, parce qu'après une telle lecture « elles ne pourraient se passionner que pour un équilibriste ». — Baudelaire répondra à « l'oie » dans sa seconde notice, et elle accusera le coup, voir *NOUVELLES HISTOIRES EXTRAORDINAIRES*, p. 315 et 319.

et, dans ce cas, j'aurai besoin d'avoir la chose sous les yeux. Or c'est le diable que d'acheter de vieux numéros de journaux.

Je me rappelle qu'une fois je vous ai mis à la poste un numéro du *Figaro* — celui où votre cher fils était traité comme jamais voleur ou forçat ne le fut. — J'espérais que vous auriez le courage d'en rire, et j'y avais joint une brochure de moi⁽¹⁾. — Les papiers en question ne vous sont pas arrivés. Pour que cela n'ait plus lieu, j'écris *Madame* en lettres énormes.

Il a paru de plus deux notes, bienveillantes en somme, mais sottes, l'une *Revue de Paris*, numéro du 1^{er} avril, article *bibliographie*, à la fin, — l'autre, *Revue des Deux Mondes*, numéro du 1^{er} avril, article *bibliographie*, avant-dernière page de la couverture, et enfin d'autres sans importance. Mais il paraîtra des notes ou des articles de *Tb. Gautier*, de *d'Aurevilly*, de *Sainte-Beuve* et de *Philarète Chasles*, qui sont des gens sérieux⁽²⁾.

Je ne suis pas sûr que la colère donne du talent; mais en supposant que cela soit, je devrais en avoir un énorme; car je ne travaille jamais qu'entre une saisie et une querelle, une querelle et une saisie. — Je remarque, à propos de tous ces monstres de gratte-papiers, démocrates, napoléoniens surtout, qu'aucun ne veut aborder franchement la question de la misère et du suicide⁽³⁾.

(1) Cf. page 366, note 2.

(2) Nous avons passé en revue et résumé ces notes et ces articles dans notre édition des *HISTOIRES EXTRAORDINAIRES* (p. 374 et suiv.).

(3) On se rappelle qu'au début de sa notice, Baudelaire, reprenant le thème de Vigny dans *Stello*, avait dénoncé l'aveuglement, la férocité et l'ingratitude des nations qui, loin d'aider

— J'espérais que cela aurait lieu. — Aucun n'est encore tombé dans le piège que je leur ai tendu, mais cela viendra.

Grande nouvelle! je suis par force, et par suite de différentes circonstances, obligé de commencer le mois prochain à mettre en ordre mes *Idées de théâtre*, — c'est-à-dire si Dieu ou les créanciers le permettent.

Ma seconde notice me donne un mal de tous les diables⁽¹⁾. Il faut parler *religion* et *science*; tantôt c'est l'instruction suffisante qui me manque, tantôt l'argent, ou le calme, ce qui est presque la même chose.

Je vous embrasse, malgré vous peut-être.

CHARLES.

236. À MONSIEUR ?⁽²⁾

30 avril 1856.

Je ne présume pas qu'il y ait indiscretion ou excentricité à vous demander quelques-unes de

et d'honorer leurs grands hommes, les laissent si souvent s'épuiser dans la misère et même parfois les poussent à des résolutions désespérées.

⁽¹⁾ Celle des *Nouvelles Histoires extraordinaires*.

⁽²⁾ Le destinataire de ce billet où l'humour enrobe le sarcasme, n'aurait-il pas été Jules-Isaac Mirès. — Mirès qui avait mis en actions les terrains de la Joliette, — Mirès, le grand maître non seulement du *Constitutionnel*, mais aussi de ce *Pays* dont Baude-*laire* devait rêver de se venger, s'y étant vu remercié, on se le rappelle, onze mois auparavant? On a peine à se défendre de former cette conjecture quand on se souvient que notre auteur eut parfois recours à des manœuvres singulièrement machiavéliques, et quand on constate que, moins de huit jours après qu'il avait écrit cet audacieux billet, un « arrangement » (lettre 238, *in fine*) lui rouvrait la porte du *Pays*.

vos actions des terrains de la Jolyette [*sic*]. Quand je dis *quelques-unes*, ne voulant pas fixer le chiffre, c'est dans la crainte d'en demander trop peu. — Cela me serait d'autant plus agréable que ce serait une surprise, puisque je n'ai *jamais* profité de ces célèbres façons de se procurer facilement de l'argent.

Veillez agréer, Monsieur, tous mes remerciements.

CHARLES BAUDELAIRE.

18, rue d'Angoulême-du-Temple.

237. À MADAME AUPICK.

[Rue du Cherche-Midi, 91.]

6 mai 1856.

Vous m'avez causé un vif chagrin, un très vif; je ne vous parle pas de *l'humiliation* de ne pas recevoir un mot de vous. Je veux dire que j'avais absolument envie de vous embrasser. Vous avez voulu m'affliger ou vous avez ignoré que vous alliez m'affliger. Je vous renouvelle ma demande. Vous pouvez m'écrire un mot rue d'Angoulême (jusqu'à Lundi seulement) s'il vous vient l'heureuse idée de croire à ma sincérité.

CHARLES.

Rue d'Angoulême-du-Temple jusqu'à lundi.

238. À ANCELLE.

8 mai 1856.

Mon cher Ancelle,

J'insiste vivement. — J'ai enfin trouvé un moyen de me procurer les quelques centaines de francs qui me manquent. — Je recommence un long ouvrage⁽¹⁾ pour *le Pays*. — Il me sera payé d'avance ; mais on ne me donnera rien avant que la moitié au moins ne soit faite. Mirès, le propriétaire du *Pays*, sera ici dans quelques jours. Il faut que je puisse déposer au journal quelques feuillets pour le moment de son arrivée.

Avec 150 francs, je puis travailler quinze jours, *et me les refuser, c'est me priver des 1.500 francs dont j'ai besoin.*

Il va sans dire que je garderai sur cet argent, l'argent du journal, une somme suffisante pour ne pas vous en demander pendant un mois et même deux. — Comme je vous l'ai dit, je viens d'écrire au Directeur du journal que j'acceptais l'arrangement et que je travaillerais très vite.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

Pas une ligne n'est faite.

⁽¹⁾ Il s'agit des *Aventures d'Arthur Gordon Pym*. — Voir la note sous le n° 236.

239. À PAUL DE SAINT-VICTOR.

[L. a., 1 p. in-8°.]

Lundi 26 mai 1856.

Il parle d'abord d'une désagréable et mystérieuse commission dont il a chargé P. de Saint-Victor et qu'il veut également demander à Mirès ⁽¹⁾.

... mais cette fois avec le prétexte d'*Arthur Gordon Pym* que je ferai au *Pays* ou au *Constitutionnel* et qui ne me demandera pas plus de 25 jours de travail ⁽²⁾. Puisque Michel ⁽³⁾ veut un 3^e volume il l'aura. Si vous rencontrez aujourd'hui l'homme que je verrai demain ⁽⁴⁾, vous pouvez m'être plus qu'utile, car je commence à perdre la tête. D'Aurevilly me charge de vous souhaiter le bonjour.

.....

CHARLES BAUDELAIRE.

(1) Ne s'agirait-il pas des terrains de la Joliette (voir lettres 236 et 238) ?

(2) Faut-il dire que Baudelaire s'abusait une fois de plus sur le temps qu'il lui faudrait pour mener à bien sa traduction ? Elle allait lui prendre bien des mois.

(3) Lévy qui, on l'a vu, avait acquis les *Histoires* et *Nouvelles Histoires*.

(4) Peut-être bien Mirès dont Baudelaire annonçait à Ancelle, dans sa lettre précédente, le retour prochain.

240. À ARMAND DUTACQ.

Samedi 7 juin 1856.

(Note pour Monsieur Dutacq.)

Mon cher Monsieur Dutacq, je viens de quitter M. Mirès, à qui j'ai exposé la nécessité où j'étais de recourir à lui, une fois encore, en me réservant toutefois de le rembourser sur la suite de Poe. Monsieur Mirès se rappelait ma lettre, mais confusément. Il m'a dit simplement : « voyez Dutacq, et priez-le [de] m'en parler et de m'en faire souvenir. »

Comme vous le savez, j'eusse aimé *le Constitutionnel*, et malgré la conversation que j'ai eue devant vous avec M. Amédée Renée⁽¹⁾, je lui montrerai l'ouvrage, quand il sera fini, avant de le porter à Cohen⁽²⁾ (dont j'ai la parole expresse). Ce 3^e volume (30 à 40 feuilletons) ne fait qu'une seule *Nouvelle*⁽³⁾. Il sera donc *ininterrompable*.

Si vous m'avez vu insister auprès de M. Amédée Renée, ce n'était pas par peur de M. Cohen qui disait sans cesse qu'il ne publiait de pareilles absurdités que par complaisance, — c'est par suite d'une manie qui me pousse à paraître dans les journaux où je n'ai pas encore paru. — Et puis, je désirais que cet ouvrage fût très lu.

(1) Amédée Renée, un des collaborateurs de Mirès auquel appartenait, nous l'avons déjà dit, *le Constitutionnel* et *le Pays*. Il deviendra, en 1857, rédacteur en chef de ces deux feuilles.

(2) Rédacteur en chef du *Pays*.

(3) Il s'agit des *Aventures d'Arthur Gordon Pym*.

Maintenant, la chose douloureuse est celle-ci : j'ai perdu deux mois dans les embarras, avant d'oser voir M. Mirès. Je touche à la dernière limite, et je voudrais, après avoir sauvé mon mobilier, m'enfermer à la banlieue, tout de suite, jusqu'à la fin du mois pour en finir à tout jamais avec le Poe.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

J'ai à vous parler d'autre chose, mais j'espère que je vous remettrai moi-même cette note.

Je vous en prie, ne me brouillez pas avec Cohen en lui disant que vous m'avez vu offrir l'ouvrage à M. Renée. Il y a des sensibilités autoritaires que l'on peut blesser, et je ne présume pas que celui qui a failli être mon éditeur veuille me nuire ⁽¹⁾.

241. À MADAME AUPICK.

[91, rue du Cherche-Midi.]

Samedi 5 juillet 1856.

Ma chère mère, à travers toutes les secousses que vous devinez, j'ai fini mon deuxième volume qui est sous presse, et j'ai commencé le 3^e, dont le 1^{er} numéro paraîtra au *Moniteur* du 20 au 30 de ce mois ⁽²⁾. J'ai vendu convenablement la chose

(1) Voir page 326, note 2.

(2) Les *Aventures d'Arthur Gordon Pym* (Michel Lévy, 1858) qui durent paraître d'abord sous le titre : *Dernières Histoires extraordinaires*, et dont le *Moniteur universel* ne commencera la publication que le 25 février 1857.

(2 500), et je ne puis pas demander un sol avant le 20. Ayez la bonté de dire à Ancelle de m'avancer 200 fr. *Je ne veux pas* que vous payiez les complaisances de cette année, et je vous affirme que le 1^{er} janvier prochain je n'aurai pas dépensé chez lui plus de 2400 fr.

Je me suis décidément brouillé avec *le Pays*, à qui j'avais promis l'ouvrage; mais ce qu'il y a de plus plaisant, c'est que M. Mirès⁽¹⁾ croit que j'ai reçu de lui 500 francs, que je n'ai réellement jamais reçus. Je viens de lui écrire pour l'instruire de cette espèce de polissonnerie.

Je n'aurai pas besoin de vous adresser les n^{os} du *Moniteur*; je présume que vous le recevez. — J'ai négligé de vous envoyer plusieurs articles sur moi. Je crois, ma chère mère, que vous ne savez pas rire, surtout quand on dit du mal de votre fils, — et cet héroïsme vaut beaucoup mieux que tout l'esprit du monde. — Je n'ai pas répondu à votre longue lettre; aux mêmes reproches je répondrai toujours les mêmes excuses; les actions vaudront mieux.

Je vous embrasse.

CHARLES.

(1) Voir les lettres 238-240.

242. À LA MÊME.

[Rue du Cherche-Midi, 91.]

Mardi 22 juillet 1856.

Je suis, depuis quelque temps déjà, installé quai Voltaire, *Hôtel Voltaire*⁽¹⁾, et si vous aviez voulu m'y venir voir, vous m'auriez rendu très heureux; mais je sais que je ne l'obtiendrai pas. — Je suis passablement mal, comme je serai toujours. Je tâche, pour diminuer tous mes malaises, de travailler régulièrement. Quand cela sera, je serai le plus fier et le plus *tranquille* de tous les hommes : je serai sauvé; — en attendant, mon 3^e et mon 2^e vol. marchent de front. Le 3^e sera fini pour le retour de la personne qui dirige *le Moniteur*.

Je me crois un peu brouillé avec Ancelle, — et même, pour dire la vérité, je désire l'être. Je suis fatigué, humilié de ces rapports; la route de Neuilly dont je pourrais décrire les cailloux par cœur me fait horreur depuis plusieurs années. Ce qu'il y a de certain, c'est que je n'irai plus. Je crois même que, demain matin excepté, et avec votre permission, — je n'y prendrai plus un sol.

Hier, j'ai eu avec lui une scène vive — pour une misère. — *Le directeur du Moniteur à Cauterets, Michel Lévy dans je ne sais quel autre endroit des Pyrénées — et de l'argent à l'horizon!* — J'ai cru que je pouvais ne pas me gêner, et lui prendre sans façon une centaine de francs (remarquez

(1) Il y avait émigré pour se trouver à proximité de l'imprimerie du *Moniteur*.

bien que je ne mange pas à l'hôtel parce que cet hôtel est trop cher, et de plus que j'attends demain matin un petit paquet de livres de New-York) — la scène, comme je vous le dis, a été vive, et je crois qu'elle m'a guéri de la faiblesse avec laquelle j'ai autorisé certain ton que je ne permets jamais autour de moi. Je sais que votre avis est que je cultive trop l'idée de ma dignité et qu'on a toujours tort d'avoir besoin d'argent. Mais, en somme, je souffre, et je vous prie de me donner pour lui un petit mot, que je lui expédierai de très grand matin par un commissionnaire. Ces 100 fr.-là, j'en prends vis-à-vis *de vous* l'engagement formel, lui seront rendus, ou bien à vous, par moi très prochainement, dans huit jours peut-être. Je désire que, si la personne que je vous envoie vous trouve, vous ne lui remettiez cette lettre pour Ancelle que sous une enveloppe portant mon nom, afin qu'elle (cette personne, envoyée par moi) ne devine pas l'usage de cette lettre.

Il y aurait encore quelque chose d'infiniment plus simple, mais en vérité je n'ose pas vous le demander, ce serait de vous priver momentanément de 100 fr. J'écrirais alors par la poste à Ancelle de vous les renvoyer tout de suite.

Dans trois ou quatre jours je vous écrirai, mais une lettre d'un autre genre, Dieu merci ! Car tout cela me rend honteux.

Ancelle fait la victime, moi, j'ai l'air de jouer le martyr. — Je ne vois qu'une solution possible, c'est de ne jamais prendre un sol, ou bien dans le cas de nécessité comme celle actuelle, de renvoyer l'argent aussitôt que j'en touche.

J'ai oublié de vous dire que je vais rentrer à la *Revue des Deux Mondes*, avec quelque chose de très recherché et de très bizarre : — ou un roman sur *l'idéal de l'amour conjugal*, — ou un roman pour légitimer et expliquer la sainteté de la peine de mort⁽¹⁾.

Je vous embrasse.

CHARLES.

Si vous étiez assez bonne pour me faire une visite, faites-moi prévenir de l'heure.

Quai Voltaire, hôtel Voltaire.

Je m'étais trompé dans mes malheureux calculs. Je n'avais pas réfléchi que je serais imprimé dans un texte plus fin, si bien qu'au lieu de 2 500⁽²⁾, mon espérance est réduite à un maximum de 1 900, hélas !

⁽¹⁾ On lit dans *Mon cœur mis à nu* :

« La peine de Mort est le résultat d'une idée mystique, totalement incomprise aujourd'hui. La peine de Mort n'a pas pour but de *sauver* la société, matériellement du moins. Elle a pour but de *sauver* (spirituellement) la société et le coupable. »

On lit aussi sur une feuille volante qui fut trouvée dans les papiers de notre auteur :

« Un condamné à mort qui, raté par le bourreau, délivré par le peuple, retournerait au bourreau. Nouvelle justification de la peine de mort. »

Ces lignes semblent bien apporter et l'idée et le sujet du second des romans dont Baudelaire entretenait ici sa mère.

⁽²⁾ Voir la lettre à la même, numéro 241.

243. À LA MÊME.

Jeudi 11 septembre 1856.

Ma chère mère, je vous prie de ne pas me répondre une lettre comme la dernière que vous m'avez envoyée. J'ai éprouvé dans ces derniers temps trop de tourments, d'humiliations, et même de douleurs, pour qu'il soit utile que vous veniez y ajouter votre quote-part. Il y a quelques jours — une dizaine de jours à peu près, — j'ai eu envie de vous écrire, pour vous prier, Ancelle étant absent et courant dans le Midi, de m'envoyer un peu d'argent, n'importe quelle somme, pour me permettre de quitter Paris, de me divertir, de tuer le temps; mais il aurait fallu vous donner une explication, et je vous dirai tout à l'heure pourquoi je ne l'ai pas fait. Seulement, le temps s'étant écoulé, et l'aventure qui m'est arrivée ayant rompu mes forces au point de m'empêcher de travailler, il ne s'agit plus maintenant de plaisir, ni de distraction, mais de besoins, et d'un besoin urgent. Je me suis remis à travailler pour m'étourdir. Mais vous savez combien les criailleries et les discussions avec les brutes sont énervantes; or Ancelle ne sera peut-être ici que dans huit ou dix jours, et cet homme, l'homme chez qui je demeure, m'ennuie outre mesure pour une niaiserie de deux cents et quelques francs. Michel Lévy me fait attendre de jour en jour la signature de notre troisième traité⁽¹⁾; ma table est chargée d'épreuves

(1) Il ne sera conclu que le 21 octobre suivant.

non corrigées, le moment est donc mauvais pour lui emprunter de l'argent. Cet homme voudrait son argent demain. Remarquez bien que je pourrais l'apaiser avec moins, avec cent francs ou cent cinquante francs; mais je me suis fourré dans la tête de me servir du reste pour vous aller voir, non pas longtemps, un jour ou deux, non pas chez vous, soyez tranquille. J'irais simplement à l'hôtel; vous viendriez m'embrasser, et je repartirais⁽¹⁾. D'ailleurs j'ai à travailler fortement, et je ne pense pas rester longtemps absent. Je devais évidemment prendre de l'argent à Ancelle aussitôt son retour. Dans le cas où vous m'en enverriez, je ne lui en prendrais pas, pour faire compensation, et je l'avertirais de ce que j'ai fait.

Comme je vous le disais tout à l'heure, je ne vous ai pas écrit, bien que j'en eusse la plus vive envie, et qu'à cette époque je vous crusse encore à Paris, parce que les explications que j'aurais dû vous donner, vous auraient évidemment causé une joie, une espèce de joie maternelle que je n'aurais pas pu supporter. Il faut que mon état ait été bien visible, car Michel Lévy, me voyant dans cet état, tantôt d'abattement, tantôt de fureur, ne m'a fait aucune question, m'a laissé tranquille, et ne m'a même plus prié de travailler. Ma liaison, liaison de quatorze ans, avec Jeanne est rompue. J'ai fait tout ce qu'il était humainement possible de faire pour que cette rupture n'eût pas lieu. Ce déchirement, cette lutte a duré quinze jours. Jeanne m'a toujours imperturbablement répondu que j'avais un caractère intraitable, et que d'ailleurs je

(1) M^{me} Aupick était sans doute à Honfleur.

la remercierais moi-même un jour de cette résolution. Voilà bien la grosse sagesse bourgeoise des femmes. Moi, je sais que, quelque agréable aventure, plaisir, argent, ou vanité qui m'arrive, je regretterai toujours cette femme. Pour que ma douleur, que vous ne comprendrez peut-être pas bien, ne vous paraisse pas trop enfantine, je vous avouerai que j'avais mis sur cette tête toutes mes espérances, comme un joueur; cette femme était ma seule distraction, mon seul plaisir, mon seul camarade, et malgré toutes les secousses intérieures d'une liaison tempêteuse, jamais l'idée d'une séparation irréparable n'était entrée clairement dans mon esprit. Encore maintenant, et cependant je suis tout à fait calme, — je me surprends à penser en voyant un bel objet quelconque, un beau paysage, n'importe quoi d'agréable : pourquoi n'est-elle pas avec moi, pour admirer cela avec moi⁽¹⁾, pour acheter cela avec moi? Vous voyez que je ne déguise pas mes plaies. Il m'a fallu beaucoup de temps, je vous assure, tant la secousse a été violente, pour comprendre que peut-être le travail me donnerait des plaisirs, et qu'après tout, j'avais des devoirs à remplir. J'avais devant mon esprit un éternel : à quoi bon? sans parler d'une espèce de voile obscur devant les yeux et d'un éternel tintouin dans les oreilles. — Cela a

⁽¹⁾ Cf. la lettre à la même, 16 juillet 1839.

«Et quand je sens en moi quelque chose qui me soulève, que sais-je? un violent désir de tout embrasser... ou bien simplement un beau couchant à la fenêtre, à qui le dire?»

Ainsi donc, à dix-sept ans d'intervalle, Baudelaire regrettait l'absence de sa mère, et puis celle de sa maîtresse dans les mêmes termes. Voilà une constatation propre à combler d'aise les freudiens.

duré assez longtemps, mais enfin c'est fini. Quand il m'a bien été démontré que c'était vraiment *l'irréparable*, alors j'ai été pris d'une fureur sans nom : je suis resté pendant dix jours sans sommeil, toujours avec des vomissements, et obligé de me cacher, parce que je pleurais toujours. Mon idée fixe était une idée égoïste d'ailleurs : je voyais devant moi une interminable suite d'années sans famille, sans amis, sans amie, toujours des années de solitude et de hazards, — et rien pour le cœur. Je ne pouvais même pas tirer de mon orgueil ma consolation. Car tout cela est arrivé par ma faute ; j'ai usé et abusé ; je me suis amusé à martyriser, et j'ai été martyrisé à mon tour. Alors j'ai été pris d'une terreur superstitieuse, je me suis figuré que vous étiez malade. J'ai envoyé chez vous ; j'ai appris votre absence, et que vous vous portiez bien ; du moins on me l'a dit, mais répétez-le-moi dans votre lettre.

À quoi bon continuer ce récit, qui peut-être ne vous paraît que bizarre ? Je n'aurais jamais cru qu'une douleur morale engendrât de pareilles tortures physiques, et que, quinze jours après, on pût vaquer à ses affaires comme un autre homme. Me voilà seul, bien seul, pour toujours, c'est plus que probable. — Car je ne peux plus, *du côté moral*, mettre ma confiance dans les créatures, *pas plus qu'en moi-même*, n'ayant désormais à m'occuper que de mes intérêts d'argent et de vanité, et sans autre jouissance que la littérature.

Je n'ai pas pu voir Ancelle avant son départ. Je savais qu'il passerait par Bordeaux, et je lui ai écrit *poste restante*. Je lui disais simplement que peut-être à son retour, je le prierais d'aider cette

malheureuse femme, à qui je ne laisse que des dettes, et qu'après tout, n'ayant plus à m'occuper que de moi, je pouvais bien me permettre cette prodigalité funèbre. Sa réponse m'a paru défavorable. C'est une question qui peut être renvoyée largement à un autre jour.

Le deuxième volume et le troisième volume de Poe paraîtront presque simultanément⁽¹⁾.

Répondez-moi vite; car vous comprenez bien que ce n'est pas pour une vulgaire question d'argent seulement, quelque tracassante qu'elle soit, que je vous ai écrit. Pour comble de malheur, je crois que le notaire qui a succédé à Ancelle est parti aussi pour le Midi⁽²⁾. Je ne travaille encore qu'avec distraction, et je m'ennuie mortellement. Il y a encore des moments où tout m'apparaît comme vide.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

CHARLES.

Hôtel Voltaire, quai Voltaire.

244. À LA MÊME.

[Honfleur.]

Samedi, 13 septembre 1856.
9 h. 1/2.

Ma chère mère, c'est un devoir pour moi de vous répondre immédiatement. Je vous remercie

⁽¹⁾ Baudelaire se trompait [du tout au tout dans ses prévisions : plus d'une année séparera la publication en librairie des *Nouvelles Histoires* de celle d'*Arthur Gordon Pym*.

⁽²⁾ M^e Vincent Blanché.

de tout mon cœur, non pas tant pour l'argent, qui cependant me sauve d'un grand embarras et me permet de continuer l'ouvrage pour *le Moniteur*, que pour les sentiments dont vous m'avez envoyé l'expression. Mais votre lettre est longue et j'y veux répondre mieux que je ne fais aujourd'hui! Comme vous partez après-demain, j'ai voulu avant tout vous exprimer mes remerciements. — Je vous le répète, je ne m'attendais pas à si bien de votre part, à une lettre si affectueuse.

Je vous embrasse.

CHARLES.

245. À LA MÊME.

[Rue de Neubourg, Honfleur.]

4 novembre 1856.

Ma chère mère, je ne veux pas laisser s'écouler ce jour⁽¹⁾, sans vous montrer par quelques lignes que je ne vous oublie jamais. — Quelques lignes seulement; — car vous connaissez mes fainéantises, qui ont pour résultat de m'acculer plus tard dans des travaux précipités. — C'est le cas où je suis placé maintenant. — Vous pouvez d'ailleurs, je le crois, avoir actuellement pleine confiance dans ma destinée. — Les craintes que vous m'avez exprimées sont vaines. — Si les questions d'argent sont difficiles à débrouiller, la santé morale, ce qui est l'important, est excellente. —

(1) La Saint-Charles, qui était aussi la fête de Caroline Aupick.

L'accident qui m'avait d'abord tant abattu, si pué-
ril pour les gens sans imagination, mais si affreux
pour moi⁽¹⁾, m'a donné postérieurement un goût
immodéré pour la vie. — Je suis en train d'écrire
la 2^e préface, c'est-à-dire *l'en-tête des nouvelles histoires
extraordinaires*, que vous recevrez dans quelques
jours. — Quant au 3^e vol., vous le lirez jour à jour,
puisque vous recevez *le Moniteur*.

Me permettez-vous de rire un peu, rien qu'un
peu, de ce désir que vous exprimez sans cesse de
me voir *semblable à tout le monde*, et de me voir digne
de vos vieux amis, que vous me nommez complai-
samment? Hélas! Vous savez bien que je n'en
suis pas là, et que ma destinée sera faite autre-
ment. Pourquoi ne parlez-vous pas un peu de
mariage, comme toutes les mamans?

Pour vous parler tout à fait sincèrement, la pen-
sée de cette fille ne m'a jamais quitté, mais je suis
si parfaitement rompu au métier de la vie, qui
n'est que mensonge et vaines promesses, que je
me sens incapable de retomber dans les mêmes
inextricables pièges de cœur. — La pauvre enfant
est maintenant malade, et j'ai refusé d'aller la voir.
— Pendant longtemps elle m'a fui comme la peste,
car elle connaît mon affreux tempérament, qui
n'est que ruse et violence. — Je sais qu'elle doit
quitter Paris, et j'en suis bien aise; quoique, je
l'avoue, une tristesse me prenne, quand je pense
qu'elle peut aller mourir loin de moi.

Pour me résumer brièvement, j'ai une soif dia-
bolique de jouissances, de gloire et de puissance.
Cela, je dois le dire, est traversé souvent, pas assez

⁽¹⁾ La rupture avec Jeanne.

souvent, — n'est-ce pas, ma chère mère? — par le désir de vous plaire.

Prenez bien garde de m'envoyer désormais des gens aussi ennuyeux que cet huissier du Sénat, le Tony acheteur d'une créance de filou, qui s'est installé trois heures chez moi, avec des verbiages de domestique, et que je n'ai dérouté que par ma brutalité.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

CHARLES.

Quelques mots, je vous en prie, sur votre santé.

246. À CHARLES ASSELINEAU ⁽¹⁾.

4 nov. 1856.

Ayez ce matin la grandeur d'âme de mettre *un* franc dans une paire de chaussettes, les chaussettes dans un mouchoir, le mouchoir dans une chemise, et le tout entre les mains de ce commissionnaire. — Si je ne donne pas tout cela à ma blanchisseuse, votre bonne viendra les reprendre.

CH. BAUDELAIRE.

⁽¹⁾ Billet au crayon.

247. À GODEFROY⁽¹⁾.

Mercredi, 12 novembre 1856.

Mon cher Godefroy,

Ce Michel, beaucoup trop sage, ne veut me donner d'argent (pour le troisième volume) qu'après la publication du second. Je suis en train d'en écrire la préface, et, comme je n'accouche que douloureusement, cela pourrait bien durer quelque temps. Pourriez-vous vous priver de 250 fr. ? En réalité, je n'ai un absolu besoin que de 200 fr., mais je vous en ferais rendre 250, pour vider notre vieille petite question. J'écrirais simplement au bas du traité : *Je prie Michel de rendre à Godefroy*, etc... Et vous me laisseriez seulement le plaisir de l'avertir le premier, par pure indulgence pour mon amour-propre. Si cela est possible, gardez le papier timbré, et j'irai vous voir le 13 ou le 14; et, si cela est impossible, renvoyez-le-moi. — Je ne crois pas que ma demande soit bien indiscrete; en tout cas, je sais que vous trouverez tout naturel que je me sois adressé à vous.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

Et si cela, impossible pour aujourd'hui, était possible dans un délai assez bref, écrivez-moi un petit mot.

⁽¹⁾ Agent général de la Société des gens de lettres.

248. À MADAME AUPICK.

Mercredi 26 novembre 1856.

Ma chère mère, je ne vous ai pas répondu au commencement du mois, parce que votre lettre était dure, vraiment trop dure. Vous avez un trop grand besoin de toujours parler sagesse, et sagesse mondaine.

Aujourd'hui, je vous prie instamment de me procurer par Ancelle, une toute petite somme, besoin urgent, immédiat. Mon année est actuellement mangée, et je n'oserais m'adresser à lui sans un mot de vous. Il s'agit de quatre-vingts francs, envoyez-moi un mot pour cent.

Je ne sais trop si je dois compter sur vous; mais enfin je serai moins inquiet après vous avoir écrit.

Je ne vous écrirai pour vous remercier que passé le 5 décembre, en vous envoyant le volume. Je crois pouvoir affirmer maintenant qu'avec la fin de cette année, la plus cruelle de toutes, vont finir en partie mes tourments et mes ennuis. Cette année va se terminer d'une manière agréable. Les trois premiers mois de la prochaine seront encore occupés par la littérature. Puis au printemps je partirai pour l'Angleterre avec une mission qui se rattache aux arts⁽¹⁾. Il s'agit de quelque chose d'analogue à ce que vous m'aviez autrefois promis de faire avec mademoiselle de Mirbel⁽²⁾ (qui par

(1) Projet qui eut quelques lendemains, mais ne fut jamais rempli.

(2) Voir lettre n° 38, note 3. — Nous ignorons tout de cette promesse de M^{me} Aupick.

parenthèse m'avait trompé) — aussi, cette fois, je fais mes affaires tout seul. — Je verrai sans doute le ministre le mois prochain. Je vous en supplie, que j'aie un mot de vous vendredi matin.

Je vous embrasse.

CHARLES.

249. À POULET-MALASSIS.

4 décembre 1856.

Cher ami,

Je vous demande pardon de vous écrire une lettre que vous jugerez probablement inutile. Je me recommande à votre mémoire de toutes mes forces⁽¹⁾. Une lettre de Corbeil⁽²⁾, avec son timbre bleu⁽³⁾, m'a fait sauter ce matin, comme si elle venait d'Alençon. — Je suis actuellement au plus mal avec Michel⁽⁴⁻⁵⁾...

[*Sans signature.*]

(1) Baudelaire était entré en pourparlers avec Poulet-Malassis pour l'édition de ses œuvres.

(2) C'est à Corbeil, chez Crétey, que l'on imprimait alors le second tome des traductions.

(3) Le timbre bleu était employé pour les communications entre la province et la capitale.

(4) Michel Lévy en voulait à Baudelaire d'avoir tardé à lui livrer le manuscrit du second tome des contes d'Edgar Poe. Sur les causes de ce retard, voir *NOUVELLES HISTOIRES EXTRAORDINAIRES*, p. 308.

(5) Ce billet est resté inachevé.

250. AU MÊME.

Mardi, 9 décembre 1856.

Mon cher ami,

Rien de plus judicieux et de plus sage que votre lettre. En réalité, c'est presque les conditions que Michel faisait, avant ses volumes à un franc et à six mille exemplaires. Mais, chez vous, je ferai fabriquer honnêtement et élégamment⁽¹⁾.

Je puis vous avouer maintenant tout le plaisir que m'a causé votre lettre. J'avais fini, — ne m'en veuillez pas trop, — par prendre vos indécisions pour une réelle défiance de mon talent. De plus, je m'étais mis dans un foutu cas. Un jour, dans un mouvement d'humeur contre Michel, je m'étais vanté à lui de pouvoir compter sur vous⁽²⁾.

Enfin, les billets eux-mêmes (surtout celui de 200 francs) tombent comme le Messie. Car, après votre départ, mon guignon a fait qu'au *Moniteur* on a pris la décision d'apurer avant tout les comptes de l'année qui vient de s'écouler, et l'*Arthur Gordon Pym* ne sera payé que le 15 Janvier. Le premier numéro paraîtra irrévocablement le 8⁽³⁾. Vous devinez dans quel état d'anxiété j'étais, — et vous voyez que j'ai quelques raisons d'être satisfait.

(1) Il s'agit des *FLEURS DU MAL* et d'un livre de critique.

(2) Sous leurs titres antérieurs, d'abord *Les Lesbiennes*, puis *Les Limbes*, *LES FLEURS DU MAL* (voir notre édition, p. 299 et suiv.) avaient été annoncées plusieurs fois comme à paraître chez Michel Lévy.

(3) Ce 8 deviendra le 15.

Je suis bien aise que vous ne veuillez [*sic*] commencer qu'en *Février* et que nous commençons par la poésie. J'aurai tout Janvier pour éparpiller les trois ou quatre morceaux inédits du volume de prose⁽¹⁾ pour en tirer de l'argent, et, en même temps, nous pourrons disposer ensemble l'ordre des matières des *Fleurs du Mal*, — ensemble, entendez-vous, car la question est importante. Il nous faut faire un volume composé seulement de bonnes choses : peu de matière, qui paraisse beaucoup, et qui soit très voyante⁽²⁾. Votre mot *popularité* m'a beaucoup fait rire. Point de popularité, je le sais, mais un bel éreintage général qui attirera la curiosité⁽³⁾; et puis nous saurons avoir quelques articles dans les revues étrangères.

Je ne sais pas si vous enfermez les deux livres dans le même traité⁽⁴⁾, mais que vous n'en fassiez qu'un ou que vous en fassiez deux séparés, si vous ne laissez pas en blanc le titre du livre en prose, mettez *Miroir de l'art*, *Cabinet esthétique*, ce qui vous passera par la tête⁽⁵⁾. Nous modifierons cela, à votre

(1) Voir la lettre suivante.

(2) L'intention d'établir l'ordre des matières de son livre avec un tiers, — intention déjà marquée dans la lettre à Victor de Mars en date du 7 avril 1855, — a fourni à plusieurs, dont François Porché dans son tout récent *Baudelaire*, un puissant argument contre cette *architecture secrète* des *Fleurs*, sur laquelle insistera bientôt Barbey d'Aurevilly.

(3) Ce passage est assez obscur. Nous croyons qu'il faut entendre :

«Non, je ne me flatte pas d'obtenir la popularité que vous me promettez; je ne m'attends qu'à un éreintage général; mais cet éreintage attirera la curiosité.»

(4) Il n'y en eut qu'un, en date du 30 décembre. Nous en avons donné le texte dans les *CURIOSITÉS ESTHÉTIQUES*, p. 453.

(5) Ce fut *Bric-à-brac esthétique*.

gré, quand vous déposerez le titre au ministère.

Le genre de traité, que je vous ai demandé et que vous me faites, a cela d'excellent qu'il est difficile de supposer que vous perdiez quelque chose, et que, si le livre se réimprime, les bénéfiques futurs de l'auteur sont sauvegardés.

Donc : deux volumes, *mille exemplaires*, éternellement cinq sols.

Poser le cas où Malassis ne réimprimerait plus pendant un an (?) et où Baudelaire serait libre. Avec vos billets, envoyez-moi votre ou vos traités signés ; je vous retournerai de même les doubles.

Ajoutez, dans votre lettre, un conseil pour l'escomptage du premier (200).

J'ignore la part qu'a votre beau-frère⁽¹⁾ dans votre décision, ou même s'il en a une. En tout cas, présentez-lui mes amitiés, si toutefois vous le croyez sensible aux pompes sataniques de l'étiquette. Autre aventure, mon logement définitif ne peut être prêt que le 15 Janvier. Ainsi vous me retrouverez ici, et je reste, jusqu'au 15 janvier, cloué dans l'hôtel de ce misérable que MM. Havin et Léon Plée prennent pour un grand poète⁽²⁾.

Mettez-moi de côté tout ce que vous accrocherez de Laclos et sur Laclos⁽³⁾.

Vous recevrez ceci demain matin *mercredi* ; je

(1) Eugène de Broise qui avait quitté l'Enregistrement, après son mariage avec la sœur de Poulet-Malassis, pour devenir l'associé de celui-ci.

(2) En réalité Baudelaire, malgré son désir d'avoir un domicile personnel, allait encore demeurer près de deux ans à l'hôtel Voltaire. — Havin et Plée, rédacteurs du *Siècle*.

(3) Nous avons reproduit, dans les *JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUIÆ*, t. I, quelques notes de Baudelaire sur les *Liaisons dangereuses* dont Poulet-Malassis voulait donner une nouvelle édition.

serais heureux, si je recevais votre paquet *jeudi matin*.

Si je ne craignais pas que vous me traitiez de maniaque ou d'insolent, je vous parlerais encore de quelques monnaies que je vous dois. Mais il sera toujours temps de vous fâcher, quand vous viendrez à Paris.

Bien à vous.

CHARLES BAUDELAIRE.

Si vous voyez le seigneur Asinarius⁽¹⁾, guérissez-le de ses superstitions grossières relatives à moi.

251. AU MÊME.

LE PAYS,
Journal de l'Empire,
rue Faubourg-Montmartre, 11.

Le 11 décembre 1856.

Cher ami, voici votre reçu. Votre billet⁽²⁾ est chez Tenré, 18, rue Laffitte, en qui j'ai trouvé un ancien camarade de collège, et qui a bien voulu ne pas tenir compte des 20 jours de trop dont le billet est âgé. Cependant, il m'a demandé 2 jours. S'il me rend le billet, je profiterai alors de votre offre, et de votre bon vouloir.

Reçu de M. Poulet-Malassis, imprimeur-libraire à Alençon, un billet à ordre de deux cents francs, à compte

⁽¹⁾ Asselineau, dont le nom appelait cette facétie, et qui avait déconseillé à Poulet-Malassis de traiter avec notre auteur, en raison du caractère entier qu'on lui savait (voyez la lettre 258).

⁽²⁾ Voir la lettre précédente.

sur 4 billets à ordre, ensemble d'une valeur de 500 francs, prix convenu entre nous pour le tirage à 1000 exemplaires cbacun, de deux livres, l'un de prose intitulé Cabinet esthétique, l'autre de vers intitulé Les Fleurs du Mal, que M. Poulet-Malassis m'achète, dont traité à intervenir en janvier, sur les bases échangées, du 8 au 10 décembre, entre nous.

CH. BAUDELAIRE.

Tout à vous.

C. B.

252. À MADAME AUPICK.

Samedi 27 décembre 1856.

Ma chère mère, je vous remercie profondément de votre lettre. À travers vos inévitables reproches, j'y ai vu une intention maternelle charmante, et l'expression d'un sentiment dont en effet je suis privé. Votre lettre est exagérée; — je ne suis pas malade; — le livre n'a pas paru; mais il va paraître. — Il est fabriqué, — mais la préface a traîné interminablement par suite de mes interminables embarras d'argent⁽¹⁾. — Vraiment, à ce sujet, vous devriez être plus indulgente. — Je me suis mis brusquement, il y a quelques jours, à travailler pour *le Moniteur*, et puis, comme vous l'avez pu voir, ma place a été prise d'abord par *Germaine de M. About*, ensuite par un second feuilleton. Ce troisième volume devait commencer, il y a trois

⁽¹⁾ Voir page 386, 3^e paragraphe.

jours. Peut-être n'est-il retardé que pour un temps très bref⁽¹⁾.

Je vous le répète, je voudrais le répéter d'une manière persuasive — peut-être saurai-je vous le dire mieux que vous l'écrire — je me suis senti touché par votre lettre. Je travaille la nuit et je me couche le jour. Vous me trouverez infailliblement de *onze heures à trois heures*, heure commode. Ayez la bonté de m'écrire un mot avant tout pour me parler de votre santé, ensuite pour me marquer une heure et un jour. — Je ne vous ai pas répondu immédiatement, parce que, grâce à cette nouvelle mésaventure du *Moniteur*, je suis entré dans une nouvelle tourmente.

Je vous embrasse de tout mon cœur, et je puis vous affirmer d'une manière absolue que vous exagérez sans cesse vos craintes. J'ai assez d'amour pour vous pour ne vous rien cacher de ma vie.

CHARLES.

253. À LA MÊME.

[Rue du Cherche-Midi, 91.]

Mardi, 30 décembre 1856.
Deux heures 5 minutes.

Chère mère,

Je vous demande un million de pardons. Je m'étais fait une fête de vous voir aujourd'hui;

⁽¹⁾ Sans doute alors Baudelaire nourrissait-il l'espoir que *le Moniteur* n'exigerait pas, pour commencer la publication des *Aventures d'Arthur Gordon Pym*, la remise de son manuscrit au complet. En quoi il se faisait illusion une fois de plus, on le verra bientôt.

mais je suis obligé par une nécessité imprévue d'être hors de chez moi à la même heure, et je vous adresse ce billet dans la crainte que vous n'alliez inutilement à l'hôtel *Voltaire*.

Ayez l'obligeance de donner un mot au commissionnaire.

Il est payé.

CHARLES.

A demain.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES DESTINATAIRES.

(Les numéros qui suivent ici les noms, ont rapport non à la pagination, mais au classement des lettres.)

- | | |
|---|---|
| <p>ANCELLE (Narcisse), 63, 94-96, 119, 146, 186, 199, 224, 225, 238.</p> <p>ARONDEL (J.-M.), 177.</p> <p>ASSELINEAU (Ch.), 223, 226, 230, 246.</p> <p>AUPICK (M.), 3, 91.</p> <p>AUPICK (M^{me}), 2, 4-6, 8-20, 23-36, 38-51, 55, 59, 61, 64-70, 72-76, 78, 81-86, 88-90, 102, 105-109, 111, 122, 134, 136, 138, 142, 143, 147-152, 154-159, 163, 164, 169-171, 173, 174, 178, 180, 181, 185, 187, 188, 194, 198, 208, 213, 218, 221, 222, 227, 231, 235, 237, 241-245, 248, 252, 253.</p> <p>AUTARD DE BRAGARD, 7.</p> <p>BARBEY D'AUREVILLY (Jules), 200.</p> <p>BASCHET (Arm.), 114.</p> <p>BAUDELAIRE (Cl.-Alph.), 1, 201.</p> <p>BOYER (Philox.), 214, 215.</p> <p>BULOZ (Fr.), 211.</p> <p>CHAMPFLEURY, 62, 101 <i>bis</i>, 103-104, 125, 133, 137, 160.</p> <p>CORRECTEUR (Un), 116.</p> | <p>DAUBRUN (Marie), 87.</p> <p>DEROY (Ém.), 60.</p> <p>DESNOYERS (Fern.), 202.</p> <p>DU CAMP (Max.), 127, 131, 232.</p> <p>DUTACQ (Arm.), 110, 113, 132, 176, 179, 190, 203-205, 207, 240.</p> <p>FIORENTINO (P. Ang.), 183.</p> <p>GAUTIER (Théoph.), 120.</p> <p>GODEFROY, 79, 117, 184, 247.</p> <p>HOSTEIN, 196.</p> <p>HOUSSAYE (Ars.), 182.</p> <p>HURIET (M^{me}), 206.</p> <p>JALEAU, 60.</p> <p>LECOU (Victor), 128.</p> <p>LEMER (Julien), 77.</p> <p>LE VAVASSEUR (Gust.), 191.</p> <p>MARIE (voir DAUBRUN).</p> <p>MARS (Victor DE), 209.</p> <p>NADAR, 56, 145, 193.</p> <p>NERVAL (Gérard DE), 97, 98.</p> <p>OLIVIER, 123.</p> <p>PELLETAN (Eug.), 172.</p> <p>PICHON (Jérôme), 37.</p> <p>POULET-MALASSIS, 121, 153, 165, 249-251.</p> <p>PRAROND (Ern.), 21-22.</p> <p>Président de LA GRANDE LOTERIE, 92.</p> <p>Rrd, 58.</p> |
|---|---|

- | | |
|--|--|
| SABATIER (M ^{me}), 130, 140,
141, 166-168, 175. | TISSERANT (J.-H.), 161. |
| SAINTE-BEUVE, 57, 233, 234. | TOUSSENEL (Alph.), 228. |
| SAINTE-VICTOR (Paul DE), 189,
192, 195, 239. | VÉRON (D ^r), 129. |
| SAND (George), 219, 220. | VERTEUIL, 144. |
| SOCIÉTÉ DES GENS DE LET-
TRES, 71, 80, 115, 118,
126, 139, 197, 212. | VINCENT (Ch.), 135. |
| TEMPLIER (Em.-Fr.), 216. | VITU (Aug.), 210, 217. |
| | WALLON (Jean), 52-54, 99,
101, 162. |
| | WATRIPON (Antonio), 124. |
| | X, 93, 112, 229, 236. |

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Avertissement.....	I

TABLE CHRONOLOGIQUE.

(L'astérisque désigne les lettres dont le texte n'a pu être établi sur l'autographe.)

1833

1* A Claude-Alphonse Baudelaire. 22 novembre.....	1
---	---

1839

2* A M ^{me} Aupick. 16 juillet.....	4
3* A M. Aupick. [13 août.].....	8

1840-1842

4* Pour Maman. [S. d.].....	11
5. A M ^{me} Aupick. [S. d.].....	14
6. A la même. [S. d.].....	14
7* A M. Ad. Autard de Bragard. 20 octobre 1841.....	15
8. A M ^{me} Aupick. [S. d.].....	17
9. A la même. [S. d.].....	17
10. A la même. [S. d.].....	17
11. A la même. [S. d.].....	18
12. A la même. [S. d.].....	19
13. A la même. [Juin 1842.].....	20

14. A M ^{me} Aupick. [S. d.]	21
15. A la même. 29 juin 1842.	21
16. A la même. [S. d.]	22
17. A la même. 14 octobre 1842.	23
18. A la même. 25 octobre 1842.	24
19. A la même. [Novembre 1842.]	25
20. A la même. [S. d.]	26

1843

21. A Ernest Prarond. [11 février.]	26
22. Au même. [19 avril.]	27
23. A M ^{me} Aupick. [22 mai.]	27
24. A la même. [S. d.]	28
25. A la même. [11 juin.]	28
26. A la même. [S. d.]	29
27. A la même. [31 août.]	29
28. A la même. [27 septembre.]	30
29. A la même. [S. d.]	30
30. A la même. [S. d.]	31
31. A la même. 16 novembre	32
32. A la même. [26 novembre.]	34
33* A la même. [S. d.]	34

1844

34. A M ^{me} Aupick. [S. d.]	35
35. A la même. [S. d.]	36
36. A la même. 3 mars	37
37. A M. Jérôme Pichon. 4 mars	38
38. A M ^{me} Aupick. [Mai?]	40
39. A la même. 13 mai [ou mars.]	40
40. A la même. 10 juin	41
41. A la même. [S. d.]	41
42. A la même. [S. d.]	47
43. A la même. [S. d.]	47
44. A la même. [15 juillet.]	49
45. A la même. [S. d.]	50
46. A la même. [S. d.]	50
47. A la même. [S. d.]	51
48. A la même. [S. d.]	52

49. A M ^{me} Aupick. [S. d.].....	53
50. A la même. [S. d.].....	57
51. A la même. [S. d.].....	57
52. A Jean Wallon. [S. d.].....	58
53. Au même. [S. d.].....	58
54. Au même. [S. d.].....	59
55. A M ^{me} Aupick. [S. d.].....	59
56. A Nadar. 18 décembre.....	60
57* A Sainte-Beuve. [S. d.].....	61

1845

58. A M. R ^{ard} . [S. d.].....	64
59. A M ^{me} Aupick. [S. d.].....	66
60. A M. Jaleau pour M. Deroy. [S. d.].....	67
61* A M ^{me} Aupick. [S. d.].....	68
62. A Champfleury. [Mai 1843.].....	69
63. A Ancelle. 30 juin.....	70
64. A M ^{me} Aupick. [S. d.].....	74
65. A la même. [S. d.].....	74
66* A la même. [1845?].	75
67. A la même. [S. d.].....	76
68. A la même. [S. d.].....	76

1846

69. A M ^{me} Aupick. [21-22 février.].....	77
70. A la même. [Fin février.].....	78
71. A la Société des Gens de Lettres. [S. d.].....	78
72. A M ^{me} Aupick. [S. d.].....	79
73. A la même. [S. d.].....	80
74. A la même. [S. d.].....	81
75. A la même. [S. d.].....	82
76. A la même. [S. d.].....	83
77* A Julien Lemer. [Mai.].....	83
78. A Madame Aupick. [S. d.].....	84
79. A Godefroy. [S. d.].....	85
80. A la Société des Gens de Lettres. [S. d.].....	85

1847

81. A M ^{me} Aupick. [13 mars.].....	87
82. A la même. [S. d.].....	87

83*	A M ^{me} Aupick. [S. d.].....	88
84*	A la même. 4 décembre.....	89
85.	A la même. 5 décembre.....	97
86*	A la même. 16 décembre.....	98
87*	A M ^{me} Marie Daubrun. [S. d.].....	99

1848

88.	A M ^{me} Aupick. 2 janvier.....	105
89.	A la même. [S. d.].....	105
90.	A la même. [S. d.].....	106
91*	A M. Aupick. 8 décembre.....	107

1849

92.	Au Président de «la Grande Loterie». 12 mai..	111
93.	A Monsieur ? 13 juillet.....	112
94*	A Ancelle. [Décembre.].....	113

1850

95.	A Ancelle. 10 janvier.....	114
96.	Au même. 12 janvier.....	123
97.	A Gérard de Nerval. 10 mai.....	125
98.	Au même. 18 mai.....	125
99.	A Jean Wallon. 29 juillet.....	126
100.	Au même. 2 août.....	127
101.	Au même. 18 septembre.....	128
101 bis.	A Champfleury. 6 octobre [novembre?]....	128

1851

102.	A M ^{me} Aupick. 9 décembre [janvier.].....	129
103.	A Champfleury. 14 février.....	132
104.	Au même. 3 juin.....	132
105.	A M ^{me} Aupick. 7 juin.....	133
106.	A la même. 12 juin.....	134
107.	A la même. 21 juin.....	135
108.	A la même. 22 juin.....	136
109.	A la même. 9 juillet.....	137
110.	A Armand Dutacq. [S. d.].....	137
111.	A M ^{me} Aupick. 30 août.....	139
112.	A ? 15 octobre.....	144

1852

113.	A Armand Dutacq. 30 janvier.	145
114.	A Armand Baschet. 3 février.	146
115.	A la Société des Gens de Lettres. [S. d.]	148
116.	A un Correcteur. 22 février.	148
117.	A Godefroy. 23 février.	149
118.	A la Société des Gens de Lettres. 23 février. . .	150
119.	A Ancelle. 5 mars.	151
120.	A Théophile Gautier. [S. d.]	153
121.	A Poulet-Malassis. 20 mars.	154
122.	A M ^{me} Aupick. 27 mars.	159
123.	A M. Olivier. 18 avril.	168
124.	A Antonio Watrison. [Environ 10 mai.]	171
125.	A Champfleury. 19 [mai]	173
126.	A la Société des Gens de Lettres. 30 août. . . .	174
127.	A Maxime Du Camp. 16 septembre.	175
128.	A Victor Lecou. 13 octobre.	176
129.	Au D ^r Véron. 15 [?] octobre.	177
130.	A M ^{me} Sabatier. 9 décembre.	180

1853

131.	A Maxime Du Camp. 3 janvier.	182
132.	A Armand Dutacq. 6 février.	184
133.	A Champfleury. 15 mars.	185
134.	A M ^{me} Aupick. 26 mars.	188
135*	A Charles Vincent. 20 avril	200
136.	A M ^{me} Aupick. 20 avril.	201
137.	A Champfleury. 22 avril.	204
138*	A M ^{me} Aupick. [S. d.]	205
139.	A la Société des Gens de Lettres. 24 avril. . . .	206
140.	A M ^{me} Sabatier. 3 mai.	207
141.	A la même. 9 mai.	209
142*	A M ^{me} Aupick. 27 juin.	211
143.	A la même. 1 ^{er} juillet.	212
144.	A Verteuil. 12 août.	214
145.	A Nadar. 18 septembre.	215
146.	A Ancelle. 24 septembre.	216
147.	A M ^{me} Aupick. 31 octobre.	217

148.	A M ^{me} Aupick. 18 novembre	220
149.	A la même. 18 novembre	222
150.	A la même. 19 octobre [novembre].	223
151.	A la même. 1 ^{er} décembre.	223
152.	A la même. 10 décembre.	225
153.	A Poulet-Malassis. 16 décembre	227
154.	A M ^{me} Aupick. 26 décembre.	231
155.	A la même. 26 décembre	236
156.	A la même. 31 décembre.	237
157.	A la même. 31 décembre.	241

1854

158.	A M ^{me} Aupick. 3 janvier.	242
159.	A la même. 4 janvier	244
160.	A Champfleury. 14 janvier.	244
161.	A J.-H. Tisserant. 28 janvier.	247
162*	A Jean Wallon. 30 janvier.	256
163*	A M ^{me} Aupick. 31 janvier.	256
164*	A la même. 6 février.	258
165.	A Poulet-Malassis. 7 février.	259
166.	A M ^{me} Sabatier. 7 février.	260
167.	A la même. [S. d.].	262
168.	A la même. 16 février.	263
169*	A M ^{me} Aupick. 23 février.	264
170*	A la même. 8 mars.	266
171.	A la même. 13 mars	269
172.	A Eugène Pelletan. 17 mars	271
173.	A M ^{me} Aupick. 25 mars.	273
174.	A la même. 13 avril	274
175.	A M ^{me} Sabatier. 8 mai.	275
176.	A Armand Dutacq. 10 [13?] mai.	277
177.	A Arondel. [Mai.].	278
178*	A M ^{me} Aupick. 18 mai.	280
179.	A Armand Dutacq. 3 juin.	282
180.	A M ^{me} Aupick. 25 juin	284
181*	A la même. 21 juillet.	285
182.	A Arsène Houssaye. [24 juillet.].	287
183.	A Fiorentino. 28 juillet.	288
184.	A Godefroy. 28 juillet.	288
185*	A M ^{me} Aupick. 28 juillet.	289
186.	A Ancelle. 1 ^{er} août	291

187*	A M ^{me} Aupick. 14 août.	292
188*	A la même. 22 août.	294
189.	A Paul de Saint-Victor. 26 septembre.	296
190.	A Armand Dutacq. 4 [octobre].	299
191.	A Gustave Le Vasseur. 13 octobre.	300
192.	A Paul de Saint-Victor. 14 octobre.	301
193.	A Nadar. 17 octobre.	302
194.	A M ^{me} Aupick. 22 octobre.	303
195.	A Paul de Saint-Victor. 22 octobre.	304
196*	A Hostein. 8 novembre.	308
197.	A la Société des Gens de Lettres. 14 novembre.	312
198*	A M ^{me} Aupick. 4 décembre.	313
199.	A Ancelle. 8 décembre.	318
200.	A Barbey d'Aureville. 20 décembre.	319
201.	A Claude-Alphonse Baudelaire. 29 décembre.	320

1855

202.	A Fernand Desnoyers. [S. d.].	321
203.	A Armand Dutacq. 7 janvier.	324
204.	Au même. 12 janvier.	325
205*	Au même. 13 janvier.	325
206.	A M ^{me} Huriet. 18 janvier.	327
207*	A Armand Dutacq. 3 février.	327
208*	A M ^{me} Aupick. 5 avril.	328
209.	A Victor de Mars. 7 avril.	330
210.	A [Auguste Vitu]. 9 juin.	332
211.	A François Buloz. 13 juin.	333
212.	A la Société des Gens de Lettres. 29 juin.	336
213.	A M ^{me} Aupick. [S. d.].	337
214*	A Philoxène Boyer. [S. d.].	338
215.	Au même. [Juin?].	340
216*	A M. Templier. 6 juillet.	341
217.	A [Auguste Vitu]. 19 juillet.	341
218*	A M ^{me} Aupick. [S. d.].	342
219.	A George Sand. 14 août.	343
220.	A la même. 19 août.	346
221.	A M ^{me} Aupick. 4 octobre.	347
222*	A la même. 20 octobre.	350
223.	A Charles Asselineau. [S. d.].	358
224.	A Ancelle. 21 décembre.	359
225.	Au même. 24 décembre.	361

1856

226.	A Charles Asselineau. 3 janvier	363
227*	A M ^{me} Aupick. 9 janvier	363
228.	A Alphonse Toussenel. 21 janvier	367
229.	A Monsieur ? 3 février	371
230.	A Charles Asselineau. 13 mars	372
231.	A M ^{me} Aupick. 15 mars	377
232.	A Maxime Du Camp. 18 mars	378
233.	A Sainte-Beuve. 19 mars	379
234.	Au même. 26 mars	381
235*	A M ^{me} Aupick. 12 avril	383
236.	A Monsieur ? 30 avril	386
237.	A M ^{me} Aupick. 6 mai	387
238.	A Ancelle. 8 mai	388
239*	A Paul de Saint-Victor. 26 mai	389
240.	A Armand Dutacq. 7 juin	390
241.	A M ^{me} Aupick. 5 juillet	391
242.	A la même. 22 juillet	393
243*	A la même. 11 septembre	396
244.	A la même. 13 septembre	400
245.	A la même. 4 novembre	401
246.	A Charles Asselineau. 4 novembre	403
247.	A Godefroy. 12 novembre	404
248*	A M ^{me} Aupick. 26 novembre	405
249.	A Poulet-Malassis. 4 décembre	406
250.	Au même. 9 décembre	407
251.	Au même. 11 décembre	410
252*	A M ^{me} Aupick. 27 décembre	411
253.	A la même. 30 décembre	412
Table alphabétique des destinataires		415

Date Due

NOV 21			
NOV 28			

PQ2191 .A1 1922 t.3

Baudelaire, Charles Pierre

Oeuvres complètes de Charles
Baudelaire...

DATE

ISSUED TO

35625

TRENT UNIVERSITY



0 1164 0299256 8

À LA MÊME LIBRAIRIE

ŒUVRES COMPLÈTES DE GUY DE MAUPASSANT
29 vol. petit in-8° imprimés sur papier vergé.

ŒUVRES COMPLÈTES DE GUSTAVE FLAUBERT
17 vol. petit in-8° et un index.

ŒUVRES COMPLÈTES DE ALFRED DE VIGNY
Notes et éclaircissements de FERNAND BALDENSPERGER
11 vol. petit in-8° imprimés sur papier vergé.

ŒUVRES COMPLÈTES DE HONORÉ DE BALZAC
1200 illustrations de CHARLES HUARD,
gravées sur bois par PIERRE GUSMAN.
Texte révisé et annoté
par MARCEL BOUTERON et HENRI LONGNON.
40 vol. petit in-8°.

ŒUVRES COMPLÈTES DE ALFRED DE MUSSET
Étude de FERN. BALDENSPERGER. — Notes de ROBERT DORÉ
Illustrations de É. NOURIGAT, gravées sur bois par V. DUTERTRE
11 vol. petit in-8°.

ŒUVRES COMPLÈTES DE MICHEL DE MONTAIGNE
Étude, notes et éclaircissements de M. le D^r ARMAINGAUD
12 vol. petit in-8° imprimés sur papier vergé.

ŒUVRES DE ALEXANDRE DUMAS
Illustrations de FRED-MONEY, gravées sur bois par V. DUTERTRE
35 vol. petit in-8° imprimés sur papier vélin.

VERSAILLES ET LA COUR DE FRANCE
PAR PIERRE DE NOLHAC
10 vol. petit in-8° imprimés sur papier vergé.

FABLES CHOISIES, MISES EN VERS PAR M. DE LA FONTAINE
Compositions décoratives de PIERRE LAPRADE
Illustrations de EDMOND MALASSIS et FRED-MONEY
Gravées en couleurs par ANDRÉ et PAUL BAUDIER
3 vol. petit in-8°.